BIBLIOTHE
Ottaviens

Coll. spéc.

LETTRES
DU BARON DE
POLLNITZ,

CONTENANT

Les Observations qu'il a faites dans ses

VOYAGES,

ET LE CARACTERE

des Personnes qui composent les principales

COURS DE L'EUROPE.

QUATRIEME EDITION.

Augmentée d'une Table des Matieres.

TOME TROISIEME.

A LONDRES,
Chez JEAN NOURSE.
M. D CC. XLI.

Universitas
BIBLIOTHECA

D
285.8
.P7
1741
N. 3

Coll. Libr.

LETTRES

DU BARON

DE POLLNITZ.

A Mr. L. C. D. S.

LETTRE XL.

MONSIEUR,

IL y a dix jours que je ſuis à *Verſailles*. J'ai eu l'honneur de ſaluer le Roi, la Reine & toute la Maiſon Royale. J'ai trouvé que le Roi a fort groſſi depuis ſon mariage ; mais c'eſt toujours un des plus beaux Princes de l'Europe. On peut dire de *Louis XV.* que c'eſt un Prince né ſans vices, & exemt de cet orgueil attaché d'ordinaire à la Royauté. Il eſt familier PARIS.

PARIS. avec ſes Courtiſans, réſervé avec les perſonnes qui lui ſont inconnues; mais particulierement avec les Ambaſſadeurs; plus ſecret & plus circonſpect que ne le ſont les perſonnes de ſon âge. Ses mœurs, ſa conduite, & ſes ſentimens ſont d'un homme de bien, & promettent à la France un Régne doux & paiſible. Il y a apparence que *Louis XV.* ſçaura ſe borner à commander à une des plus puiſſantes Monarchies de l'Univers, & que la conquête d'une Ville ou d'une Province ne le portera point à troubler l'Europe. Il a été élevé dans des ſentimens de juſtice, qui doivent raſſûrer ſes voiſins. Dieu l'a choiſi ſans doute pour être un des Arbitres de l'Europe, pour y maintenir l'équité, & non pas pour la détruire. *Louis le Pacifique & le Débonnaire* ſeront ſes titres. Ne doivent-ils pas être plus chers aux Peuples, que ces titres enſanglantez de Louis *le Conquérant?* Et ne peut-on être grand, & aimer la paix? Juſqu'à préſent le Roi ſemble ſuivre les projets de Gouvernement que s'étoit formé feu Mr. le Duc de *Bourgogne* ſon pere, dont la France vénere encore la ſageſſe. Plaiſe à Dieu qu'il les ſuive toujours, & que ſon Régne long & glorieux finiſſe ainſi qu'il a commencé.

Je

Je ne vois jamais *Louis XV.* sans admirer la Providence, qui a conservé ce Prince contre l'espérance des Peuples. J'ai eu l'honneur de le voir *Duc d'Anjou*, Mr. le Duc de *Bretagne* son frere vivoit encore; je l'ai vu *Dauphin*, & enfin je l'ai vu monter sur le Trône: il avoit alors le teint pâle, & ne promettoit pas de vivre. Quelles maladies n'a-t'il pas essuyé? Cependant il jouit aujourd'hui d'une santé parfaite, & cette Couronne, qu'on croyoit devoir passer à des Branches collatérales, est affermie sur la tête de ce jeune Prince, & passera selon toute apparence à sa Postérité. Enfin un Roi de France pere de cinq enfans vivans avant l'âge de vingt ans, est un phénomene dont on auroit de la peine à trouver des exemples dans l'Histoire ancienne & moderne, & me paroît plus extraordinaire encore que l'âge avancé & le long régne auquel son Bisayeul est parvenu. PARIS.

La Reine est une Princesse d'une vertu exemplaire, qui n'a d'autres soins que de rendre à Dieu, au Roi & à ses Enfans, ce qu'elle leur doit. Elle est extrêmement gracieuse & civile, & a une grande facilité à s'exprimer en *François*, en *Allemand* & en *Polonois*. Autrefois

PARIS. elle avoit beaucoup de goût pour la Muſique. Elle aime la lecture. Conforme en tout aux ſentimens du Roi, elle ne prend aucune part au Gouvernement. Elle n'aime ni le faſte ni les cérémonies, & il ne paroît pas que le rang de premiere Reine du Monde ait fait d'autre effet ſur elle, que de rendre ſes vertus plus reſpectables & plus éclatantes.

Les enfans de France ſont encore ſi jeunes, qu'on n'en ſçauroit parler. Je vous aſſure que c'eſt un bel attirail que de voir ces enfans venir chez la Reine, ou courir dans la Gallerie ; ils ont aumoins quarante Suivantes, tant Dames que femmes de chambre, à leur ſuite. Madame la Ducheſſe de *Vantadour* eſt chargée de l'Education des Enfans de France ; mais comme elle eſt fort âgée & hors d'état de les ſuivre partout, Madame la Ducheſſe de *Tallard* ſa petite-fille lui a été ajointe. Cette Dame eſt fille du Prince de *Rohan*, frere du Cardinal de *Rohan*. Le choix qu'on a fait d'elle pour ſucceder à Madame de *Vantadour*, a été applaudi par toute la Cour ; & en effet, peu de Dames ont des manieres plus nobles, plus de politeſſe, & des ſentimens plus élevez. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que depuis la naiſſance du *Dauphin*, fils

fils unique de *Louis XIV.* la mere, la fille & la petite-fille ont toûjours été chargées de l'éducation des Enfans de France. PARIS.

Son Alteſſe Royale, veuve du Régent, fille de *Louis XIV.* & de Madame de *Monteſpan*, tient le premier rang à la Cour. Cette Princeſſe eſt ſeule en droit de manger avec Leurs Majeſtez, lorſqu'Elles mangent à leur grand Couvert; mais c'eſt une prérogative dont elle ne ſe prévaut pas ſouvent; n'aimant pas à s'habiller, elle paroît peu à la Cour; & lorſqu'elle vient chez le Roi ou la Reine, c'eſt en particulier. Elle fait ſon ſéjour ordinaire à Paris, ou à *Bagnolet* *. C'eſt la ſeule Princeſſe du Royaume qui a des Gardes, & qui jouit des honneurs de Fille de France. Le Roi *Louis XIV.* accorda toutes ces grandes diſtinctions à feu Mr. le Duc d'*Orleans*, en faveur de ce mariage, auquel ce Prince conſentit contre la volonté de feu *Monſieur* ſon pere, & contre les défenſes expreſſes de feue *Madame*, qui fut tellement irritée de ce que ſon fils n'avoit pu réſiſter aux volontez de *Louis XIV.* qu'elle leva la main ſur lui lorſqu'il lui

* [La mode des *Bagnolettes* eſt venue de ce Village, où les Payſannes en portent.]

PARIS. dit qu'il alloit se marier. Madame fut long-tems sans vouloir voir sa bellefille, & elle conserva toujours une vive douleur de ce mariage, jusqu'à ce qu'elle vit sa petitefille mariée à Mr. le Duc de *Berry*. Depuis ce tems-là, Madame moins prévenue, reconnoissant les vertus de Son Altesse Royale, a toujours vêcu en très-bonne intelligence avec Elle. Cette Princesse vit dans une assez grande retraite au milieu de la Cour, & est fort occupée à des œuvres de piété.

Mr. le Duc d'*Orleans* son fils est un Prince d'une dévotion exemplaire, presque continuellement en oraison, & toujours occupé à des œuvres de charité. Il a voulu se retirer deux ou trois fois du monde; mais le Roi jugeant sa présence nécessaire dans le Conseil, n'a pas trouvé à propos d'y consentir. Son Altesse Séréniſſime est le Premier Prince du Sang, & Gouverneur du *Dauphiné*. Il s'est démis depuis quelques années de la Charge de Colonel-Général de l'Infanterie Françoise. Ce Prince a été marié avec la Princesse de *Bade*, dont il a un fils qui porte le Titre de Duc de *Chartres*, jeune Prince de grande espérance, qui est élevé à *St. Cloud*, éloigné de la grandeur & du tumulte de la Cour.

Mr.

Mr. le Duc d'*Orleans* a encore quatre PARIS.
sœurs dans le Royaume. L'aînée eſt Abbeſſe de *Chelles*, on l'appelloit autrefois Mlle. de *Chartres*. Cette Princeſſe prit l'habit de Religieuſe malgré feue *Madame* & feu Mr. le Régent, qui firent tout leur poſſible pour la détourner de ce deſſein. Elle étoit une des plus aimables Princeſſes de l'Europe, & auroit pu faire le bonheur d'un grand Prince.

La ſeconde eſt la Reine d'*Eſpagne*, veuve de *Louis I.* qu'elle avoit épouſé lorſqu'il étoit *Prince des Aſturies*, & avec qui elle avoit vêcu peu de tems. Après le décès de ce jeune Roi, à qui ſon pere avoit cédé la Couronne, Leurs Majeſtez Catholiques ayant conſenti au retour de la jeune Reine d'Eſpagne qui ſouhaita de revenir en France, le Roi lui aſſigna le Château de *Vincennes* pour ſa demeure. La Reine y a demeuré quelque tems. Elle y reçut la viſite du Roi quelques ſemaines après ſon arrivée: le Roi dit avant que d'y aller, que ſa viſite ſeroit courte. *Je ne parle pas beaucoup*, dit ce Prince, *on dit que la Reine d'Eſpagne ne dit mot; je ne croi pas que nous nous amuſions beaucoup.* La viſite en effet fut très-courte: la Reine reçut le Roi au bas du caroſſe, le Roi lui donna la main, & la

PARIS. conduisit dans sa chambre, où il y avoit deux fauteuils sous un dais. Le Roi se plaça à la droite. Mr. le Duc dit quelques mots; le Duc de *Noailles*, qui comme Capitaine des Gardes étoit derriere le fauteuil du Roi, parla; le Roi se leva & s'en alla avec les mêmes cérémonies avec lesquelles il étoit venu. Quelque tems après, la Reine d'Espagne vint voir le Roi. Les Gardes de cette Princesse occuperent tous les postes de *Versailles*, les Gardes du Roi ayant reçu ordre de leur céder. Le Roi reçut la Reine à la descente du carosse, & tout se passa comme à *Vincennes*. La Reine d'*Espagne*. après quelque tems de séjour dans le Château de *Vincennes*, vint occuper les Apartemens de *Luxembourg* qu'avoit occupez Madame la Duchesse de *Berry* sa sœur. Depuis quelque tems cette Princesse est retirée dans un Couvent, & sa Maison qui avoit d'abord été extrêmement nombreuse, a été reformée de beaucoup. Aux vains honneurs près, elle auroit été beaucoup plus heureuse si elle n'avoit jamais été Reine, elle pourroit se marier, au-lieu qu'à présent il faut demeurer veuve, & passer ses beaux jours dans la solitude & la retraite.

La troisiéme sœur de Mr. le Duc d'*Orleans*

leans eſt Mlle. de *Beaujolois*, qui avoit été deſtinée à l'Infant *Don Carlos*, & qui au renvoi de l'Infante d'Eſpagne revint avec la Reine ſa ſœur en France. C'eſt une des plus belles & des plus aimables Princeſſes de la terre, digne de régner, & digne de l'Infant. * PARIS.

Mlle. d'*Orleans* † ſa ſœur eſt une Princeſſe qui joint à beaucoup de charmes, des graces infinies, & dont l'air & les manieres ſont toutes convenables à ſa naiſſance.

Après la Maiſon d'*Orleans*, celle de *Condé* tient le premier rang. Elle conſiſte en trois Princes & en ſix Princeſſes. Mr. le Duc de Bourbon en eſt le Chef. Ce Prince eſt Grand-Maître de la Maiſon du Roi, & Gouverneur de *Bourgogne*. Son Alteſſe a perdu un œil à la chaſſe, par un malheureux coup que tira Mr. le Duc de *Berry*. Ce Prince fut marié fort jeune avec ſa Couſine Mlle. de *Conty*, qui eſt morte ſans poſterité. Il fit auſſi fort jeune les dernieres Cam-

* [*Philippe-Elizabeth d'Orleans*. Elle eſt morte de la petite-vérole le 21. Mars 1734. univerſellement regrettée, & ſans avoir été mariée.]

† [*Louiſe-Diane d'Orleans*. Elle a été mariée en 1732. à *Louis de Bourbon* Prince *de Conty*, à qui elle vient de donner un fils le 1. Septembre 1734 pendant que le Prince étoit à l'Armée du Roi ſur le Rhin.]

PARIS. pagnes d'Allemagne, en compagnie de ſon beaufrere Mr. le Prince de *Conty*. Après la mort de *Louis XIV*. Mr. le Duc intenta Procès à Mrs. les Princes Légitimez : il fit dépouiller Mr. le Duc du *Maine* du rang de Prince du Sang, auquel il avoit été élevé par un Arrêt ſolemnellement enregiſtré au Parlement pendant la vie du feu Roi. Mr. le Duc demanda, comme Premier Prince du Sang, qu'il repréſentoit alors à cauſe de la grande jeuneſſe de Mr. le Duc de *Chartres*, aujourd'hui Duc d'*Orleans*, d'être chargé de la Surintendance de l'éducation du Roi, à laquelle Mr. le Duc du *Maine* avoit été nommé par le Teſtament du feu Roi. Il obtint ſa demande, & Mr. le Duc du *Maine* ſe retira à *Seaux*. Mr. le Duc eut enſuite beaucoup de part aux affaires de la Régence, & Mr. le Duc d'*Orleans* ſçut ſi bien le ménager qu'il eut tout lieu d'être content. A la mort imprévue du Régent, Mr. le Duc s'étant trouve à Verſailles, fut demander au Roi la Charge de Premier Miniſtre, vacante par la mort de S. A. R. Il l'obtint. Feu Mr. *de la Vrilliere* Sécretaire d'Etat, ne ſe ſouvenant peut-être pas aſſez de ce qu'il devoit au fils d'un Prince qui l'avoit comblé de bienfaits, dreſſa

dreſſa promtement la Patente, & la fit PARIS.
ſigner eu Roi avant que le Duc de *Chartres* qui étoit à l'Opéra de Paris, pût être averti de la mort de ſon pere. Ce Prince arriva en poſte à *Verſailles*, & demanda à être Premier-Miniſtre; mais il apprit de la bouche de Mr. le Duc même, que le Roi avoit diſpoſé de cette Charge en ſa faveur. Mr le Duc, revêtu de l'autorité de Premier-Miniſtre, fit de grands changemens dans les affaires; mais ces changemens ſont plus de l'Hiſtoire que d'une Lettre. Mr. *Le Blanc*, qui avoit été Miniſtre de la Guerre & les délices des Officiers, fut mis à la Baſtille, & Mr. *de Bretenil*, qui avoit été ci-devant Maître des Requêtes & Intendant de Tours, occupa ſa place: [ce qui fut une ſuite de la méſintelligence, ou plûtôt de la haine de deux femmes, Maîtreſſes, l'une de Mr. le Duc de *Bourbon*, l'autre de Mr. *Le Blanc*.] Tous les amis de Mr. *Le Blanc*, au nombre deſquels étoit Mr. le Comte de *Belle-Iſle*, eurent part à ſa diſgrace. Les quatre freres *Pâris* eurent le maniement des Finances: deux de ces freres avoient été Soldats aux Gardes; mais ils avoient ſçu ſe tirer de cette triſte condition, & ſe rendre néceſſaires à l'Etat dès le tems de la Régence. Mr. d'*Ar-*

PARIS. vu : une Dame m'apprit qu'il devoit sa fortune à une vieille femme. Car quoiqu'il fût homme de naissance, comme il étoit cadet, il n'étoit point riche. A l'âge de vingt ans il plut à Madame la Marquise de *L*..... qui en avoit soixante & dix. Elle lui proposa de l'épouser. Le Marquis, pourlors Chevalier, ne se fit pas beaucoup prier. Il étoit d'une très-jolie figure ; mais il n'osoit se flatter de trouver une jeune femme qui eût cent-cinquante mille livres de rente, comme avoit la Marquise. En revenant de *St. Sulpice* où les deux amans furent mariez, la Marquise conduisit son époux chez elle, & l'ayant mené dans un appartement : *Vous n'en aurez que la peur, Monsieur*, lui dit-elle. *Ne vous imaginez pas que je vous aye épousé pour la bagatelle. Voici votre appartement ; le mien est de l'autre côté : vous coucherez ici, je coucherai dans ma chambre. J'ai voulu vous faire du bien, parceque vous m'avez paru un jeune-homme de mérite. Je n'ai pu le faire sans vous épouser, & j'ai mieux aimé qu'on dise que je suis une vieille folle qui a épousé un jeune-homme, que de donner lieu de dire que je vous entretiens. Il est plus honnorable pour vous & pour moi d'être mariez ; je pourrai vous faire autant de bien que je voudrai,*

drai, sans que le Public puisse y trouver à redire. Je suis résolue de le faire, & comme je n'ai point de Parens, vous pouvez compter que tout ce que j'ai sera un jour à vous. Je ne vous demande pour toute reconnoissance, qu'un peu de part dans votre estime, & je suis persuadée que vous êtes trop honnête-homme pour n'avoir pas de bonnes manieres pour moi. Jugez de la surprise du Marquis à un discours si peu attendu. Il voulut se jetter aux pieds de sa femme, & lui donner des marques de la plus vive tendresse; mais elle le repoussant: *Point de ces choses extraordinaires, Monsieur,* lui dit-elle, *vivons en amis, tout le reste est superflu.* Enfin elle lui fit connoître, qu'absolument elle vouloit qu'il ne pensât jamais qu'elle fût sa femme. Le Marquis fut obligé de s'y conformer; ils ont vêcu ainsi en parfaite intelligence pendant sept ans, la Dame est morte, & a laissé son mari son héritier universel. PARIS.

Les bonnes fortunes sont pour les jeunes-gens. J'avois ici des engagemens, à l'âge de vingt-deux ans, avec une Vieille qui n'étoit pas tout-à-fait si desintéressée que Madame la Marquise de *L*..... Elle me faisoit du bien; mais elle m'obligeoit à beaucoup de reconnoissance. La Dame avoit quarante ans plus que moi; les

PARIS. de se retirer à *Chantilly*, Château qui lui appartient près de *Senlis*. Ce fut là que les amis de ce Prince le firent penser à un second mariage. On lui proposa plusieurs Princesses, & il se détermina pour *Eléonore de Hesse-Rhinfelds*, sœur de la Princesse de *Piémont* aujourd'hui Reine de *Sardaigne*. Le frere de la Princesse étant chargé de la Procuration de Mr. le Duc, l'épousa à *Rotenbourg* en présence de Mr. le Comte de *Gassé*, que Mr. le Duc avoit envoyé pour assister en son nom à cette Cérémonie. La jeune Duchesse arriva en France. Sa beauté, & les charmes de son esprit & de sa personne la firent admirer de toute la Cour, dont elle fait aujourd'hui un des principaux ornemens. Elle est chérie & respectée de tout le monde, & chacun la plaint de ce que Mr. le Duc n'a pas pour elle toute la tendresse qu'elle mérite, & qu'il seroit à souhaiter qu'il eût, pour le soutien de la Maison de *Condé*, dont les deux Princes restans, les Comtes de *Charolois* & de *Clermont*, ne sont pas mariez.

Mr. le Comte de *Charolois* est grand, beau & bien fait. Son entrée dans le monde fut éclatante, & le desir de la gloire s'empara de son ame aussi-tôt qu'il fut

fût en âge de se connoître. La Guerre PARIS.
étoit allumée en *Hongrie* : la victoire que le Prince *Eugene* de *Savoye* remporta près de *Temisvvar* ayant réveillé la réputation de ce Héros en France, le Comte de *Charolois* conçut le dessein d'apprendre l'Art de la Guerre sous un si grand Maître. Il n'osoit déclarer l'envie qu'il avoit de faire la Campagne, qui suivit celle de *Temisvvar*. Craignant de ne pouvoir obtenir le consentement du Duc d'*Orleans* Régent, de Madame la Duchesse sa mere, & de Mr. le Duc, il résolut de partir secrettement, assuré que sa démarche seroit applaudie s'il étoit assez heureux pour la mettre à execution. Il fit confidence de son dessein à Mr. de *Billy* un de ses Gentilshommes, & à *Renault* son Premier Valet de chambre. Ce fut avec ces deux hommes qu'il partit de *Chantilly*, feignant d'aller à la chasse. Il fit cinq ou six Postes avec les mêmes chevaux, qui appartenoient à Mr. le Duc. Il les laissa ensuite à la Poste, ordonna au Maître d'en avoir soin, & prit des chevaux de relais avec lesquels il gagna *Liége*. Là il se reposa quelques jours, & se fit faire du linge. Il passa ensuite à la Cour de l'Electeur de *Cologne*, qu'il avoit connu en France. Sa premiere visite à

Bonn

PARIS. *Bonn* fut chez Mr. de *St. Maurice*, Premier-Ministre de l'Electeur. Il ne le trouva point. Mr. de *Billy* demanda à voir Madame de *St. Maurice*: il lui dit qu'une affaire d'honneur l'avoit obligé de sortir du Royaume avec le jeune Gentilhomme qui étoit avec lui. Madame de *St. Maurice* ne pensant pas que ce fût un Prince du Sang de France, & prenant le Comte de *Charolois* pour un petit Officier, le reçut très-froidement. Elle envoya appeller son mari, qui étoit auprès de l'Electeur. Mr. le Comte de *St. Maurice* vint; il reconnut aussi-tôt le Comte de *Charolois*, & lui rendit les respects qui lui étoient dûs. Il courut ensuite avertir l'Electeur de l'arrivée de ce Prince. S. A. E. fut d'abord fort en peine, il ne sçavoit s'il n'offenseroit pas la Cour de France, en recevant le Comte, qu'il apréhendoit être sorti du Royaume pour quelque mécontentement. Cependant, réfléchissant que quelque chose que pût avoir fait le Comte de *Charolois*, la Cour de France ne pourroit point trouver mauvais qu'on eût des attentions pour sa qualité de Prince du Sang, il le fit prier de se rendre au Palais. Mr. le Comte y fut sous le nom de *Comte de Dammartin*, qu'il a toûjours porté tout

le

le tems qu'il a été hors du Royaume. PARIS.
L'Electeur le reçut avec toutes les marques de la plus haute considération : il le garda quelques jours à sa Cour, & lui fournit ensuite de l'argent pour qu'il pût se rendre à *Munich*, où ce Prince avoit mandé à Mr. le Duc son frere de lui envoyer des remises, & les équipages nécessaires pour la Campage qu'il alloit faire

Monsieur le Comte de *Charolois* ne trouva pas l'Electeur de *Baviere* à *Munich ;* mais il n'en fut pas moins bien reçu. Madame l'Electrice qu'il ne fut pas voir, ayant apris son arrivée, lui fit rendre tous les honneurs qui lui étoient dûs. L'Electeur étant de retour à *Munich*, fut charmé d'y trouver ce Prince : il s'offrit de faire sa paix en France, & effectivement il fit approuver sa sortie du Royaume à Madame la Duchesse & à Mr. le Régent. Les Domestiques du Comte étant arrivez, il partit pour la *Hongrie*, & passa par *Vienne* sans saluer l'Empereur, ni l'Impératrice Douairiere sa cousine-germaine. L'Impératrice en fut offensée ; elle écrivit à Madame la Princesse sa tante, ayeule du Prince, & lui marqua, qu'Elle ne croyoit pas qu'il convînt qu'un Prince de la naissance

PARIS. ce de Monſieur le Comte de *Charolois* eût paſſé à Vienne pour ſervir dans l'Armée Impériale, ſans avoir vû l'Empereur. Les parens de Mr. le Comte lui firent des reproches du peu d'attention qu'il avoit temoigné pour Leurs Majeſtez Impériales. Il s'excuſa ſur ce qu'il n'avoit pas ſçu quel traitement il devoit demander; mais il reçut pour réponſe, & Mr. le Régent le lui ordonna au nom du du Roi, d'aller chez Leurs Majeſtez Impériales au retour de la Campagne.

Il la fit avec beaucoup de diſtinction, ſe ménageant ſi peu, que le Prince *Eugene de Savoye* lui en faiſoit ſouvent des reproches. Son plaiſir étoit d'aller s'apuyer ſur les parapets des retranchemens, & avec le arquebuſes rayées il tiroit au Turc, comme s'il eût tiré au blanc. Ceux-ci à leur tour ne le ménageoient pas, & faiſoient ſiffler les bales à l'entour de ſa tête. Monſieur le Comte aſſiſta à la Bataille de *Belgrade*, & vit prendre cette Place. Il vint enſuite à *Vienne*, & y paſſa quelques ſemaines. Il fut à l'Audience de l'Empereur comme Comte de *Charolois*, & non *incognito*. L'Empereur le reçut debout, à la *Favorite*. Il arriva même une avanture aſſez ſinguliere. Le Comte, peu informé du Cérémonial,

Cérémonial, ne ſçavoit pas qu'il trouve- PARIS.
roit l'Empereur ſeul. En entrant dans le Cabinet il vit un homme aſſez ſimplement vêtu adoſſé contre une table. Le Comte crut que c'étoit quelque Gentilhomme. Cependant, après quelques momens, ayant jetté les yeux ſur celui qui reſtoit immobile, il apperçut la Toiſon d'Or. Il ſe douta que ſe pourroit être l'Empereur; il s'avança, en diſant en lui-même, qu'en tout cas il n'y avoit pas grand mal à ſe méprendre. L'Empereur le reçut avec beaucoup de marques de diſtinction. Le Comte lui baiſa la main, parcequ'on lui avoit dit que c'étoit l'uſage, & que tous les Princes de l'Empire le faiſoient. Il paſſa enſuite chez les Impératrices, & il eut lieu partout d'être content de la réception qu'on lui fit.

De *Vienne* il revint à *Munich*. Il fit enſuite le voyage de toute l'Italie, & logea à *Rome* chez le Cardinal de la *Tremouille*, pourlors chargé des affaires de France. Après avoir repaſſé les Monts, il revint à *Munich*, où il a paſſé dix-huit mois, toujours logé & défrayé, lui & ſa Suite, par l'Electeur. Son A. E. lui entretenoit une table de douze couverts, & il avoit un Train de Chaſſe & des chevaux à ſes ordres.

Ce

PARIS. Ce Prince, depuis son retour en France, fait sa principale occupation de la chasse. Il paroît peu à la Cour, & ne se mêle nullement des affaires d'Etat. On a souvent parlé de le marier; mais il paroît qu'il ne panche point pour le Sacrement, non-plus que Monsieur son frere cadet, le Comte de *Clermont*, jeune Prince d'une figure aimable, d'un naturel doux, & qui paroît avoir des sentimens dignes de sa naissance. Ceux qui l'approchent & qui le connoissent particulierement, m'ont assuré qu'il avoit toutes les qualitez possibles pour être un jour un grand Prince. Il paroît qu'on le destine à l'Eglise, & S. A. S. jouit actuellemant de plusieurs Abbayes considérables; mais jusqu'à présent ce Prince est vêtu en Séculier, & ne fait aucune fonction Ecclésiastique. J'oubliois de vous dire en vous parlant du Comte de *Charolois*, que ce Prince est Gouverneur de la *Touraine;* il a succédé en cette dignité à feu Mr. *Dangeau,* Chevalier d'honneur de feue Madame la Duchesse de *Bourgogne*. La Touraine de son tems n'étoit point comptée parmi les Grands Gouvernemens : Mr. le Régent voulant en donner un à Monsieur le Comte de *Charolois*, après avoir accordé les survivances

vances de tous les Grands Gouverne- PARIS.
mens, ne trouva pas d'autre moyen que de mettre la Touraine au rang des autres Provinces.

Les trois Princes dont je viens de vous parler ont pour mere Madame la Ducheſſe, fille légitimée de *Louis XIV.* & de Madame de *Monteſpan.* C'eſt une Princeſſe qui a fait du bruit dans l'Europe, par ſon eſprit, ſa beauté, & les agrémens de ſa perſonne. Quoique mere d'une nombreuſe famille, on peut la compter encore au nombre des belles perſonnes de la Cour; & il eſt certain que Madame la Ducheſſe étant avec les Princeſſes ſes filles, paroît plûtôt être leur ſœur que leur mere. Cette Princeſſe eſt extrêmement riche, ſes Gens-d'affaires lui ont ménagé de grands fonds dans la contagion des actions du *Miſſiſſipi.* Elle vit avec beaucoup de magnificence, & elle vient de faire conſtruire un Hôtel qu'on peut mettre au rang des plus beaux Edifices de l'Europe. S. A. S. partage ſon ſéjour entre la Cour & la Ville : elle eſt auſſi ſouvent à *Chantilly*, auprès de Mr. le Duc ſon fils.

Madame la Princeſſe de *Conty* ſeconde Douairiere, les Princeſſes de *Charolois*, de *Clermont* & de *Sens*, ſont ſes filles, & for-

PARIS. & forment une des plus belles familles qui fut jamais. C'eſt dommage que des Princeſſes auſſi belles & auſſi accomplies ne trouvent point à ſe marier ; leur grandeur s'oppoſe à leur établiſſement, & ce ſiécle a été beaucoup plus abondant partout en Princeſſes qu'en Princes. Madame le Princeſſe de *Conty* penſant à marier le Prince ſon fils, vient d'acheter le bel Hôtel que le Comte de *Belle-Iſle* a fait bâtir, des ſommes immenſes qu'il a gagnées dans les actions du *Miſſiſſipi*. C'eſt-là qu'elle compte de finir ſes jours. Déja elle paroît peu à la Cour ; le deſagrément d'être obligé de s'habiller, en éloigne beaucoup de Princeſſes & de Dames. Madame la Princeſſe de *Conty* fut mariée fort jeune. Elle a eu deux fils, il n'en reſte plus qu'un, qui portoit pendant la vie de ſon pere le nom de Comte d'*Alais* : il eſt aujourd'hui Prince de *Conty*. *

Mdlle. de *Charolois* raſſemble en ſa perſonne toutes les graces imaginables. Elle a grand air, beaucoup de feu & de brillant dans l'eſprit ; c'eſt de toutes les filles de Madame la Ducheſſe, celle qui lui reſſemble

* Il eſt marié depuis 1732. avec *Louiſe-Diane d'Orleans*, fille cadette du feu Régent.

semble le plus, & dont les idées sont les plus vives. Pendant la Régence de Mr. le Duc d'*Orleans*, l'argent étant devenu d'une rareté extraordinaire, Mdlle. de *Charolois* parut au Palais Royal ayant deux Louis d'or en guise de pendans d'oreille. Mr. le Duc d'*Orleans* lui ayant demandé ce que c'étoit que cette nouvelle mode, elle lui répondit, qu'il lui paroissoit que les Louis étoient plus rares que les Diamans, & qu'ainsi elles les portoit comme tels. Mdlle. de *Charolois* occupe le petit Hôtel de *Bourbon*, qui appartenoit autrefois à *Anne de Baviere Palatine*, veuve de *Henri-Jules de Bourbon*, Prince de *Condé*, ayeule des Princes & Princesses de la Maison de *Condé*. Cette Princesse y a sa Maison indépendante de Madame la Ducheſſe; mais elle suit ordinairement la Cour, & comme elle aime beaucoup la chasse, & qu'elle est très-bien à cheval, elle est de toutes les parties du Roi. PARIS.

Mdlle. de *Clermont* joint à beaucoup de beauté, un air de noblesse, de douceur & de modestie, qui la distingue de tout ce qu'il y a de plus grand à la Cour. La médisance, qui ne respecte pas toujours le Sang Royal ici, n'a pu répandre son venin sur cette Princesse, & toute la Cour a toujours admiré sa sagesse & sa vertu.

Elle

PARIS. Elle eſt Surintendante de la Maiſon de la Reine, & en cette qualité elle fut avec les Dames du Palais au-devant de Sa Majeſté à Straſbourg.

Mdlle. de *Sens* a de la beauté, des graces, & de la modeſtie. Elle a été élevée auprès de ſon ayeule Madame la Princeſſe; & après ſa mort, Madame la Ducheſſe de *Brunsvvick* ſa grandtante, mere de l'Impératrice *Amélie*, qui a paſſé les dernieres années de ſa vie en France, a eu ſoin de ſon éducation, & en a fait une des plus aimables Princeſſes de la terre.

La Maiſon de *Conty*, qui forme la troiſiéme branche des Princes du Sang, conſiſte aujourd'hui en deux Douairieres, un jeune Prince, & une Princeſſe appellée Mdlle. *de la Roche-Sur-Yon*. Madame la Princeſſe de *Conty*, premiere Douairiere, eſt fille légitimée du Roi *Louis XIV.* & de Mademoiſelle de la *Valiere*. Cette Princeſſe eſt célébre par ſa beauté, ſon eſprit & ſon grand air, qu'elle conſerve encore. Elle devint veuve très-jeune. On prétend que le Roi de *Maroc* l'avoit demandée en mariage; mais beaucoup de gens m'ont aſſuré que c'eſt une fable *. Quoiqu'il en ſoit, la choſe

* Voici l'origine de cette Fable. *Mehemed Ben Aſchem*

se n'étoit pas faisable, & quand la Religion n'eût pas été un obstacle, le Roi *Louis XIV.* n'auroit pas voulu sacrifier à un PARIS.

schen ou *fils d'Aben*, Amiral de *Salé* fut député par le Roi de *Maroc* à la Cour de France, je ne me souviens pas en quelle année. Ce Corsaire étant à Paris, entendit louer extrêmement la beauté de la Princesse de *Conty*, & parler de l'affection que le Roi avoit pour elle. Pour faire plaisir aux François, il s'avisa de dire que l'Empereur son Maître ayant vu le portrait de la Princesse qui étoit parmi l'équipage d'un Chrétien tombé dans l'esclavage; l'avoit trouvée la plus belle personne du monde, & que Sa Majesté Maure avoit dit, que si Elle avoit une semblable femme dans son Serrail, Elle croyoit qu'il seroit inutile d'en chercher d'autre. Le discours de *Mehemed* fit d'abord beaucoup de chemin, mais on le raporta tout autrement qu'il n'avoit été tenu; car le bruit se répandit bien-tôt, qu'il étoit venu demander la Princesse en mariage pour *Muley-Ismaël* son Maître. Comme le Portrait paroissoit quelque chose de mystérieux, on courut chez cet Ambassadeur, pour sçavoir qui étoit l'Esclave auquel on l'avoit pris; mais il se tira mal d'affaire. Cependant la prétendue demande de *Mehemed* fut pendant quelque tems le suje. de la conversation des François, qui ne manquerent pas d'en faire, à leur ordinaire, le sujet d'une Chanson, que voici.

Sur l'Air :

Je ne suis né ni Roi ni Prince.

Votre beauté, grande Princesse,
Porte les traits dont l'amour blesse,
Jusques aux plus sauvages lieux :
L'Afrique avec vous capitule,
Et les conquêtes de vos yeux
Vont plus loin que celles d'Hercule.

PARIS un Marabou, une fille qui lui étoit chere, & qui faiſoit l'ornement de ſa Cour. Madame la Princeſſe de *Conty*, depuis la mort du *Dauphin* ſon frere, n'a plus paru en public. Elle voit la Reine & le Roi en particulier, dans le Cabinet de Leurs Majeſtez. Ses occupations ſont des œuvres de piété & de charité, & ſa vie eſt un exemple de vertu. Elle demeure ordinairement à Paris dans ſon Hôtel, qui a de la beauté & de la magnificence : il appartenoit autrefois au Maréchal-Duc de *Lorges*.

Les Princes légitimez fils de *Louis XIV.* ſont le Duc du *Maine*, & le Comte de *Toulouſe*. Le premier eſt Grand-Maître de l'Artillerie, Colonel-Général des *Suiſſes* & *Griſons*, & Gouverneur de *Guyenne*. Il a épouſé *Louiſe-Bénédictine de Bourbon-Condé*, dont il a deux fils & une fille. Le Duc du *Maine* poſſede la Souveraineté de *Dombes*, que feue *Mademoiſelle*, fille de *Gaſton* de France fils d'*Henri IV.* lui laiſſa par Teſtament. Ce Prince a ſervi avec

S'il eſt bien vrai qu'il vous adore,
Que je plains ce pauvre Roi Maure
D'être ſenſible à vos apas !
Envain envers vous il s'explique,
La France ne donnera pas
Son Ange au Diable de l'Afrique.

avec distinction dans sa jeunesse. Il a le malheur de boiter : mais il a une piété vraiment Chrétienne, & un génie supérieur. Le feu Roi le distinguoit pardessus tous ses enfans, & il en donna un témoignage éclatant en le nommant Surintendant de l'Education du Roi *Louis XV.* & en partageant l'autorité de la Régence entre lui & Mr. le Duc d'*Orleans*, à qui il l'auroit volontiers entierement ôtée, si la naissance de S. A. R. ne la lui avoit donnée de plein droit. Quelques années auparavant, le même Roi, par une Déclaration la plus solemnellement enregistrée qui fut jamais, avoit reconnu le Duc du *Maine*, le Comte de *Toulouse*, & leur postérité, habiles à succeder à la Couronne, au défaut des Princes légitimes. Les Princes du Sang par respect pour *Louis XIV.* devant qui tout fléchissoit, ne s'opposerent point à une Déclaration qui leur étoit si peu honorable : Mais au commencement du Régne de *Louis XV.* ils intenterent procès à ce sujet aux Princes légitimez. L'Arrêt qui les appelloit à la Succession de la Couronne fut révoqué, & le Comte de *Toulouse* conserva seul, pour sa vie, les honneurs attachez à la Dignité de Prince du Sang. PARIS.

PARIS. Le Duc du *Maine* & ſes enfans furent dépouillez de ces grandes prérogatives, & réduits au rang de leur Pairie. Quelques années après, il a plu au Roi de rendre les mêmes honneurs au Duc du Maine, & à ſes fils le Prince de *Dombes* & le Comte d'*Eu ;* mais ces Princes demeurent exclus de la Couronne.

Je vous ai déja rapporté comment Mr. le Duc avoit privé le Duc du *Maine* de la Surintendance de l'Education de *Louis XV.* Ce ne fut pas la ſeule mortification qu'eut à eſſuyer ce Prince : c'étoit un tems où il paroiſſoit qu'on ne penſoit qu'à détruire tout ce qu'avoit fait *Louis XIV.* Avec ſes Emplois & ſes honneurs il perdit encore ſa liberté. Il fut accuſé d'être d'intelligence avec le Prince de *Cellamare* Ambaſſadeur d'*Eſpagne*, qui tâchoit d'exciter les François à une révolte contre le Régent, en leur promettant l'aſſiſtance du Roi ſon Maître. Le Duc du *Maine* fut arrêté & conduit priſonnier à *Dourlens* en Picardie, où il fut étroitement gardé. Ceux qui ſont les moins attachez à ce Prince, conviennent qu'il ſupporta ce revers de fortune avec une conſtance héroïque. J'ai ouï dire à des gens qui étoient chargez du ſoin de le garder, qu'ils

ne

ne le virent pas un moment démentir PARIS
cette tranquillité & cette douceur qui accompagnent toutes ſes actions. La Ducheſſe du *Maine* n'apprit pas ſa diſgrace avec la même tranquillité : née avec toute la fierté du grand *Condé* ſon ayeul, elle s'emporta contre le Régent ; mais particulierement contre Mr. le Duc ſon neveu, qu'elle regardoit comme l'auteur de ſes maux. On prétend qu'avant ſa détention le Duc du *Maine* lui-même éprouva ſes reproches. C'étoit le jour que *Louis XV.* vint au Parlement tenir ſon premier Lit de Juſtice, dans lequel le Duc du *Maine* fut dépouillé de la part que le Teſtament du feu Roi lui donnoit à la Régence. Au ſortir du Parlement, ce Prince étant rentré chez lui, y trouva ſa femme inquiette de ſçavoir ce qui s'étoit paſſé. Il lui en rendit un compte exact. La Ducheſſe ne put retenir ſon dépit, & regardant ſon époux avec indignation : *Il ne me reſte donc que la honte de vous avoir épouſé !* lui dit-elle. Lorſqu'elle reçut ordre de céder à Mr. le Duc l'apartement qu'elle occupoit aux *Tuileries* pendant que le Duc du *Maine* étoit Surintendant de l'éducation du Roi : *Oui je le céderai*, dit-elle. En même tems, elle ordonna qu'on le démeublât, & pour

PARIS. que la choſe allât plus vîte, elle caſſa les miroirs, les porcelaines & tous les meubles de cette ſorte. Cependant lorſqu'elle fut arrêtée, & pendant ſa détention même, on ne lui entendoit prononcer ni plaintes ni murmures. Elle ſupporta ſa diſgrace avec cette ſupériorité qu'on admire en elle, qui la met ſi fort au-deſſus des autres femmes, & qui la fait aller de pair avec tout ce qu'il y a de Grands-Hommes.

Mr. le Duc & Madame la Ducheſſe du *Maine* ſont ſouvent à *Seaux*, belle maiſon peu diſtante de Paris ſur le grand chemin d'Orleans, bâtie par *Jean-Baptiſte Colbert*. Ils y ont toûjours une brillante Cour. Me. la Ducheſſe aime les Sciences & les Arts; tout ce qu'il y a de Gens de Lettres la regardent comme leur protectrice, & il ſe fait peu d'Ouvrages en Vers, dont les prémices ne ſoient pour elle. En lui faiſant dernierement ma cour, on y lut une Piéce ſur deux rimes, qui fut fort applaudie. Je vous en envoye ci-joint la Copie.

LETTRE

PARIS.

LETTRE

D'un Gentilhomme retiré du monde à un de ſes amis.

JE vois régner ſur ce rivage,
L'Innocence & la liberté.
Que d'objets dans ce payſage,
Malgré leur contrarieté,
M'étonnent par leur aſſemblage!
Abondante frugalité,
Autorité ſans eſclavage,
Richeſſes ſans libertinage,
Charges, Nobleſſe, ſans fierté.
Mon choix eſt fait, ce voiſinage
Détermine ma volonté.
Bienfaiſante Divinité,
Ajoûtez-y votre ſuffrage.

Diſciple de l'adverſité,
Je viens faire dans le village
Le volontaire apprentiſſage
D'une tardive obſcurité.
Auſſi-bien de mon plus bel âge
J'apperçois l'inſtabilité.
J'ai déja, de compte arrêté,
Quarante fois vu le feuillage

PARIS.

Par le Zéphir reſſuſcité,
Du Printems j'ai mal profité :
J'en ai regret, & de l'Eté
Je veux faire un meilleur uſage.

J'apporte dans mon Hermitage,
Un cœur dès long-tems rebuté
Du prompt & funeſte Eſclavage,
Fruit de la folle vanité.
Payſan ſans ruſticité,
Hermite ſans patelinage,
Mont but eſt la tranquillité.
Je veux pour unique partage,
La paix d'un cœur qui ſe dégage
Des filets de la Volupté.

L'incorruptible probité,
De mes Ayeux noble héritage,
A la Cour ne m'a point quitté.
Libre & franc, ſans être ſauvage,
Du Courtiſan fourbe & volage
L'exemple ne m'a point gâté.
L'infatigable activité,
Reſte d'un util naufrage ;
Mes Etudes, mon Jardinage ;
Un repas ſans art apprêté ;
D'une Epouſe œconome & ſage,
La belle humeur, le bon ménage,
Vont faire ma félicité.

C'eſt

PARIS.

C'eſt dans ce Port, qu'en ſureté
Ma barque ne craint point l'orage.
Qu'un autre à ſon tour emporté,
Au gré de ſa cupidité,
Sur le ſein de l'humide plage,
Des vents oſe affronter la rage;
Je ris de ſa témérité,
Et lui ſouhaite un bon voyage.
Je réſerve ma fermeté
Pour un plus important paſſage;
Et je m'approche avec courage,
Des portes de l'Eternité.

Je ſçai que la mortalité
Du Genre-humain eſt l'appanage:
Pourquoi ſeul ſerois-je excepté?
La vie eſt un pélerinage:
De ſon cours la rapidité,
Loin de m'allarmer, me ſoulage.
De ſa fin, quand je l'enviſage,
L'infaillible néceſſité
Ne me ſçauroit faire d'outrage.
Brulez de l'or empaqueté,
Il n'en périt que l'embalage:
C'eſt tout. Un ſi léger dommage
Devroit-il être regretté?

Le Prince de *Dombes*, fils aîné du Duc du *Maine*, eſt beau, grand & bien fait. Il eſt reçu en ſurvivance dans les

PARIS. Charges de Mr. ſon pere. Je ne ſçache point que le Comte d'*Eu* ait des Emplois. Ces Princes ſont ordinairement à la Cour. Mademoiſelle du *Maine* eſt une très-aimable Princeſſe, dont l'éducation a très-bien répondu à ſa naiſſance, & qui pour les manieres & la politeſſe, eſt digne fille de ſa mere.

Le Comte de *Toulouſe*, Grand-Amiral de France, eſt le ſecond fils du Roi *Louis XIV.* & de Madame de *Monteſpan*. Il a commandé dans la derniere guerre l'Armée navale de France. C'eſt un Seigneur des plus beaux & des mieux faits de la Cour. Il eſt noble & magnifique dans tout ce qu'il fait. On le dit généreux. Il eſt d'une grande politeſſe, & a toujours été conſideré autant par ſon mérite, que par ſon rang de Prince légitimé, qu'il a ſçu conſerver pendant qu'on en dépouilloit ſon frere. On a cru long-tems que ce Prince ne ſe marieroit point, & que ſes grands biens paſſeroient aux enfans du Duc du *Maine* : cependant il s'eſt marié depuis quelques années avec [*Marie-Victoire*] *de Noailles*, veuve du Marquis de *Gondrain*, fils du Duc d'*Antin*, duquel elle avoit un fils, qui eſt aujourd'hui Duc d'*Epernon*. Cette Princeſſe a donné à Mr. le

Comte

Comte de *Toulouſe* un fils, qui porte le nom de Duc de *Penthievre*, * Titre qui donne au Comte de *Toulouſe* le rang de Pair au Parlement. Ce Prince depuis ſon mariage fait ſon ſéjour ordinaire à *Rambouillet*, où le Roi fait ſouvent des parties de chaſſe. Sa Majeſté témoigne beaucoup de conſidération pour Madame la Comteſſe de *Toulouſe*, ce qui donne le crédit à cette Princeſſe de parler avec liberté à Sa Majeſté. Les François prétendent que c'eſt elle qui a fait démettre Mr. le Duc du Miniſtére. Il eſt certain que le Roi étoit à *Rambouillet*, lorſque le Duc de *Charôt* vint annoncer à Mr. le Duc, que l'intention de Sa Majeſté étoit qu'il ſe démît de ſa Charge de Premier - Miniſtre. Mr. le Duc étoit à *Verſailles* lorſqu'il reçut cette fâcheuſe nouvelle : on dit qu'il demanda à parler au Roi & à la Reine ; mais que le Duc de *Charôt*, lui dit qu'il avoit ordre de le faire partir pour *Chantilly*. S. A. S. obeït, & il ne parut pas que la perte de ſon autorité l'affligeât. PARIS.

* [Le Roi a donné à ce jeune Duc âgé de 9. ans, la ſurvivance de la Charge de Grand-Amiral, pour étrennes du jour de l'an de cette année 1734. Il eſt beau, bien fait, tout plein d'eſprit, & donné de très-belles eſpérances.]

PARIS. Ce Prince eut plus de chagrin de voir éloigner ſes amis & ſes créatures. La Marquiſe *de Prie* Dame de la Reine, qu'il honoroit de ſa plus particuliere eſtime, reçut ordre de quitter la Cour, & de ſe retirer en Normandie, où elle avoit acquis pendant ſa faveur des Terres conſidérables : les freres *Pâris*, ces objets de la haine publique, furent dépouillez de leur autorité : Mr. *Le Blanc* rentra dans le Miniſtere : Mr. *de Belle-Iſle* obtint la liberté, & le Commandement des Troupes [du Gouvernement de Metz & des trois Evêchez.] Madame *de Prie* eut la douleur de voir ſa place de Dame du Palais occupée par la fille de Mr. *Le Blanc*, dont elle étoit ennemie & qu'elle avoit tâché de perdre. Cette Dame ne put réſiſter longtems à ſa diſgrace : accoûtumée à dominer, elle ne pouvoit s'accoûtumer à la retraite. Elle languit quelque tems, & enfin elle mourut d'une colique qui lui cauſa des maux effroyables. Elle a été peu regrettée, parcequ'elle s'étoit fait peu d'amis. L'ambition & l'intérêt l'occupoient uniquement ; elle croyoit ſa diſgrace impoſſible, & le peu de réfléxion qu'elle avoit fait ſur une révolution de fortune, lui rendit la ſienne plus inſupportable.

portable. Je vous parlerai une autre fois du Cardinal de *Fleury*, & des perſonnes qui tiennent le premier rang à la Cour; car aujourd'hui la plume me tombe des mains: il eſt une heure après minuit; pour peu que je continuaſſe d'écrire, je vous conterois mes rêves. Je ſuis avec toute la conſidération poſſible, &c. PARIS.

A Verſailles ce 25. d'Avril 1732.

LETTRE XLI.

MONSIEUR,

DANS ma derniere Lettre, je vous ai nommé les Princes & Princeſſes du Sang Royal. Dans celle-ci je vais vous nommer les perſonnes les plus élevées en dignité dans cette Cour.

Le Cardinal de *Fleury*, par ſa Dignité de Cardinal, & plus encore par la qualité de Dépoſitaire de l'Autorité Royale, occupe la premiere place dans l'Etat, après les Princes du Sang. Ce Prélat, dans un âge fort avancé, conſerve une vigueur & une force d'eſprit admirables. Sa taille eſt au-deſſus de la médiocre; ſa phyſiono-

PARIS. physionomie est heureuse, & la fortune ne l'a point démentie. Il est humble, doux & civil. Vous sçavez qu'il a été Evêque de *Fréjus*. Il avoit résigné son Evêché pour n'avoir point de charge d'Ames, lorsque le feu Roi *Louis XIV.* le nomma par son Testament Précepteur du jeune *Dauphin*, aujourd'hui le Roi *Louis XV.* Ce fut presque l'unique Article du Testament de *Louis le Grand*, que le Régent executa. Mr. de *Fréjus* sçut si bien ménager le jeune Monarque, que ce Prince lui donna toute son affection. Elle s'est toujours accrue depuis; desorte qu'aujourd'hui on peut dire à la lettre, que le Cardinal de *Fleury* est le Dépositaire de l'Autorité Royale. Le Régent, Prince pénétrant s'il en fut jamais, s'apperçut aisément de l'ascendant que Mr. de *Fréjus* prenoit sur le jeune Monarque; il en appréhenda les suites, & ne pensa qu'au moyen d'éloigner ce Prélat de la Cour. Dans cette intention il lui offrit l'Archevêché de *Reims*, qui étoit vacant par la mort du Cardinal de *Mailly*; mais Mr. de *Fleury* qui s'étoit démis de l'Evêché de *Fréjus* pour n'avoir point de charge d'Ames, n'avoit garde d'accepter un des plus grands Archevêchez du Royaume: il le refusa. Le Duc d'*Orleans*,

leans, qui vouloit parvenir à ſes fins, lui offrit de le faire Cardinal; il eſpéroit que la mauvaiſe ſanté du Pape procureroit bien-tôt un Conclave, & que Mr. de *Fréjus* ſeroit obligé d'aller à Rome. Il l'auroit fait reſter dans cette Ville, ſous prétexte d'y ménager les affaires du Roi, & le jeune Monarque ſe ſeroit inſenſiblement accoutumé à ne point voir ſon Favori. Mais Mr. de *Fréjus* vit le piége qu'on lui tendoit : le Chapeau rouge ne l'éblouit point ; il étoit perſuadé qu'en demeurant auprès du Roi, il auroit le Chapeau quand bon lui ſembleroit. Il remercia donc le Duc d'*Orleans*, & lui dit qu'il n'avoit pas des vues ſi ambitieuſes, & qu'il préféroit ſa place dans le Conſeil du Roi, à toutes le Dignitez que ſa bonté lui deſtinoit. Il falut que le Duc d'*Orleans* diſſimulât le chagrin que lui cauſoit la modération du Prélat. Il n'oſa point uſer de ſon autorité ; il n'y avoit pas long-tems qu'il avoit exilé à *Lyon* le Maréchal de *Villeroi*, le Peuple en avoit aſſez murmuré ; éloigner encore le Précepteur, ç'auroit été faire crier toute la France. Mr. de *Fréjus* demeura donc à la Cour, comme membre du Conſeil Privé. Il n'y avoit point de Courtiſan

PARIS.

plus

PARIS. plus assidu. Il supporta ainsi le Ministere du Cardinal *Dubois*, du Duc d'*Orleans*, & de Mr. le Duc. Pendant ce tems-là il se renferma dans les bornes de sa Charge. Au mariage du Roi il accepta celle de Grand-Aumônier de la Reine : par-là il s'attachoit plus étroitement à la Cour. Mr. le Duc ayant été disgracié, le Roi offrit la place de Premier-Ministre à Mr. de *Fréjus*. Ce Prélat accepta ce Poste éminent, à condition toutefois qu'il ne seroit point contraint de prendre le Titre de Premier-Ministre, & qu'il rendroit toujours compte de toutes choses au Roi.

L'Evêque de *Fréjus* étant devenu ainsi le Maître de l'Etat, il étoit juste qu'il fût décoré de la Pourpre, pour donner plus d'éclat à son caractére. Cependant la France n'avoit point de chapeau à prétendre ; le nombre de ses Cardinaux étoit rempli. L'Empereur avoit un chapeau à demander ; le Roi le pria de le céder pour son Premier-Ministre, & l'Empereur charmé de faire plaisir au Roi, & de récompenser en quelque maniere les sentimens pacifiques du Ministre, lui donna sa nomination. Le Pape *Benoît XIII.* envoya la barette à l'Evêque, qui prit alors le nom de Cardinal de *Fleury*.

Fleury. C'eſt ſous ce nom qu'il gouverne aujourd'hui l'Etat, non avec l'applaudiſſement général des François, parceque la choſe eſt impoſſible ; mais du moins avec l'approbation de ſon Roi, des Etrangers, & de tout ce qu'il y a de gens dans le Royaume véritablement informez de l'état de la France & de l'Europe. Au reſte, les moins affectionnez à Mr. le Cardinal, ſont obligez de reſpecter ſon deſintéreſſement & ſon intégrité. On ne ſçauroit l'accuſer d'amaſſer des richeſſes, ni de penſer à l'agrandiſſement de ſa famille; il néglige peut-être trop des parens qu'on dit être perſonnes de mérite. PARIS.

La dépenſe du Cardinal eſt autant bornée que ſa Dignité le permet. Il eſt très-réglé dans ſes mœurs, & dans ſa maniere de vivre : c'eſt ſans doute le grand régime qu'il obſerve, qui le maintient dans cette vigueur où il eſt. Il travaille avec beaucoup d'application, & je ne penſe pas qu'on puiſſe lui reprocher d'employer du tems à ſes récréations.

Les François (je parle de ceux qui eſperent de faire fortune dans les armes) blâment ſon inclination pour la Paix. *Nous ſommes mépriſez*, diſent-ils, *nos voiſins font des Traitez & des Alliances ſans nous*,

PARIS. *nous, & la France n'eſt plus ce qu'elle étoit du tems de Louis XIV.*

Je ne prétens point faire ici le Panégyrique du Cardinal ; mais je ne puis m'empêcher de vous faire connoître combien ſont peu ſolides les raiſonnemens de ceux qui blâment ſa conduite quant aux Affaires Etrangeres. Je ne me mêle point des Affaires intérieures du Royaume, quoique très-perſuadé que la droiture du Cardinal & ſon zele pour le Roi, le portent à faire de ſon mieux. Je veux ſeulement vous laiſſer juger ſi ſon inclination pour la Paix eſt blâmable. Il a trouvé en entrant dans le Miniſtere les Coffres du Roi épuiſez, & le Royaume dans un état qui demandoit du repos plûtôt qu'une Guerre, dont l'événement eſt toujours incertain. Mais après cela, à qui faire la Guerre ? Sur quel prétexte ? Qui eſt-ce qui inſulte la France ? & qui lui demande autre choſe que ſon amitié ? Les Paix d'*Utrecht* & de *Bade*, & tous les Traitez faits depuis ſous la Régence du Duc d'*Orleans*, n'ont-ils pas réglé les intérêts de l'Europe ? L'Angleterre n'a-t-elle point recherché avec empreſſement l'Alliance de la France ? L'Empereur a-t-il paru moins la déſirer ? L'Eſpagne même, oubliant le renvoi de l'Infante, n'eſt-

n'eſt-elle pas rentrée dans ſes anciens en- PARIS.
gagemens avec cette Couronne, auſſi-tôt que le Cardinal de *Fleury* a été chargé du Miniſtere ? En quoi les François peuvent-ils donc ſe croire mépriſez par leurs voiſins ? Je prétens prouver au contraire, que *Louis XV.* ſous le Miniſtere du Cardinal de *Fleury*, loin d'être négligé, a été autant recherché par les Puiſſances Etrangeres, que *Louis XIV.* dans toute ſa gloire, qui lui attira le titre de *Louis le Grand*. Lorſqu'il s'eſt agi d'abolir la Compagnie d'*Oſtende*, quels mouvemens l'Angleterre & la Hollande ne ſe ſont-elles pas donnez pour attirer le Roi dans leur querelle ? Que n'a point fait l'Empereur pour l'engager dans ſon parti ? Tout étoit incertain, tandis que la France demeuroit indéterminée. Les Anglois & les Hollandois ſe préparoient à attaquer l'Empereur, & ce Monarque à ſe défendre. Le Cardinal fait déclarer le Roi pour les Puiſſances Maritimes : auſſi-tôt l'Empereur abolit la Compagnie d'*Oſtende*. Qu'auroit-on obtenu de plus par la Guerre ?

Lorſqu'il s'eſt agi d'introduire l'Infant *Don-Carlos* en Italie, quelles démarches, quelles ſollicitations les Puiſſances intéreſſées n'ont-elles point employées, ſoit pour

PARIS. pour attirer *Louis XV.* dans leur parti, soit pour lui faire observer la neutralité ? Le Comte de *Zinzendorf* venu de Vienne exprès à Versailles pour y traiter du repos de l'Italie, me paroît être une preuve que l'Empereur ne néglige pas tant la France, que les esprits inquiets & mal-intentionnez tâchent de le persuader. De bonne foi, si la France n'eût point menacé d'attaquer l'Empereur en cas qu'il ne consentît point à l'introduction de l'Infant en Toscane, Sa Majesté Impériale auroit-elle cédé aux simples menaces de l'Espagne ? Ce Monarque est assez bien établi en Italie, pour ne rien craindre de cette Couronne, & si l'équité & la justice n'accompagnoient pas toujours ses actions, il lui étoit aisé de s'emparer des Etats de *Toscane :* il auroit été très-difficile aux Espagnols de l'en déloger, eux qui n'ont pu prendre *Gibraltar*, & qui n'auroient peut-être jamais soumis *Barcelone* sans l'assistance des François. Le Cardinal de *Fleury* fait déclarer le Roi en faveur de l'Infant, il menace de se joindre aux Anglois & aux Espagnols : l'Empereur voyant toute l'Europe contre lui ; mais particulierement la France, qui lui peut porter les plus rudes coups, céde au tems & accorde tout ce qu'on lui demande.

demande. Y a-t-il rien de plus glorieux pour le Cardinal ? Et pourquoi faire la Guerre, ſi par de ſimples menaces on obtient ce que l'on veut ? PARIS.

Mais, diſent les mal-intentionnez, nous achetons la Paix de tout le monde par notre argent. Ce n'eſt pas le défaut du Cardinal, de prodiguer l'argent du Roi. Je ne ſçache pas qu'il en donne à perſonne, ſi ce n'eſt les Subſides accordez aux Couronnes de *Dannemark* & de *Suede*. Si c'eſt-là acheter la Paix, *Louis XIV.* & le Régent aprés lui, ont fait de bien plus grandes profuſions, & peut-être avec moins de fruit ; & il ſeroit facile de démontrer que pour déloger les Eſpagnols de la *Sicile*, le Régent a fait paſſer plus d'argent dans un mois en Allemagne & en Angleterre, que le Cardinal n'en donne par année aux Couronnes du Nord, dont l'une eſt depuis un tems infini, accoutumée à tirer des Subſides de la France. Cependant on n'a point accuſé Mr, le Régent d'acheter la Paix de ſes Voiſins ; parceque pour acheter la Paix il faloit quelqu'un qui voulût lui faire la Guerre. Or il eſt certain qu'aucune Puiſſance ne penſoit alors, ni ne penſe encore à attaquer la France. Quelle reſte paiſible, on l'y laiſſera.

Mais

PARIS. Mais auſſi, quand la juſtice ne maintiendroit pas le Cardinal dans les ſentimens pacifiques, & qu'il voudroit céder à l'impétuoſité des François, je voudrois bien ſçavoir ſi ceux qui deſirent la Guerre ſont bien aſſurez que l'événement en fût favorable; & ſi une fois commencée, il dépendroit d'eux de la terminer toutes les fois qu'ils le jugeroient convenable à leurs affaires? Mais je ſuppoſe que tous les événemens répondent à leurs deſirs, & que la Guerre ſoit heureuſe: quelle acquiſition peut faire la France, qui ne lui ſoit plus à charge que profitable? Plus elle étendra ſes frontieres, plus elle ſe fera d'Ennemis, & plus elle ſera obligée d'entretenir de Troupes. Les frontieres du Royaume ſont aſſurées: quelques Villes de plus, une Province même, ſont-ils des objets pour un Roi de France, & valent-ils le ſang & les ſommes qu'ils coûteroient à acquérir? Non, en vérité le Cardinal a raiſon, & n'en déplaiſe aux François ils ne ſçavent ce qu'ils veulent. Combien n'ont-ils pas déſiré la Paix? A peine en goûtent-ils les fruits, qu'ils veulent la Guerre. Si le Cardinal l'entreprenoit, & que les ſuites fuſſent fâcheuſes, n'en rejetteroit-on pas la faute ſur lui? Ce

ſeroit pour le coup, que l'on diroit qu'il PARIS.
ne convenoit pas à un Prêtre de faire la Guerre. Je croi que le Cardinal de *Fleury* a de fortes raiſons pour faire ce qu'il fait. Les François accoutumez au Régne de *Louis XIV.* toûjours entremêlé de grands événemens, ne ſçauroient s'accoutumer à un Régne plus uni. Il faut eſpérer qu'ils s'y feront. Quoiqu'ils faſſent, il paroît que le Cardinal eſt fort tranquille ſur tout ce qu'on peut dire de lui. Comme il ſçait qu'il n'a rien à ſe reprocher, & qu'il a toûjours préféré le Bien-public à ſon intérêt particulier, il ne craint point de révolution dans ſa fortune. Il ſçait que l'innocence va toûjours la tête levée, & que le véritable mérite eſt au-deſſus de l'envie & de la malice.

Mr. *Dagueſſeau*, Chancelier de France, eſt le premier Magiſtrat du Royaume, & ſa Charge a de ſi grandes prérogatives, que le Roi même ne ſçauroit la lui ôter. Il a ſuccédé dans cette éminente Dignité à Mr. *Voiſin*, qui étant Miniſtre de la Guerre, fut fait Chancelier par *Louis XIV.* lorſque Mr. de *Pontchartrain* ſe démit de cette Charge pour conſacrer à Dieu le reſte de ſes jours dans la retraite, Mr. *Voiſin* étant mort ſubitement

PARIS. ment au commencement de la Régence du Duc d'*Orleans*, S. A. R. nomma Chancelier en sa place Mr. *Dagueſſeau*, qui étoit pourlors Avocat-Général. Toute la France applaudit à ce choix. Tout le monde étoit perſuadé de la candeur & de l'intégrité du Magiſtrat; on ne doutoit pas qu'il ne fût pour l'équité & la juſtice; & en effet, il répondit très-bien à l'attente du Public. Mais comme le vrai mérite eſt toûjours le plus envié, il s'éleva bien-tôt une Cabale contre ſon intégrité. Mr. *Dagueſſeau* refuſa de mettre le Sceau à des Edits qu'il croyoit contraires au bien de l'Etat; le Duc d'*Orleans* en fut irrité, il exila le Chancelier à *Fréne*, belle Maiſon que ce Miniſtre a près de *Meaux*. Les Sceaux furent donnez à Mr. *d'Argenſon*, Lieutenant de Police, avec le titre de Garde des Sceaux; ce qui étoit anciennement une pure Commiſſion; mais que le Régent voulut alors ériger en Charge. Le Parlement de Paris cria beaucoup contre cette nouveauté; mais le Régent, après tout, ſçut ſe faire obéir. Après la mort de Mr. *d'Argenſon*, le Chancelier fut rappellé & les Sceaux lui furent rendus; * mais ce ne fut

* [Dès qu'il fût arrivé, la Place de *Vendôme* ou

fut pas long-tems : le Régent, qui ne vouloit que des Miniſtres qui ſçuſſent obéir, diſgracia une ſeconde fois le Chancelier qui s'oppoſoit à ſes volontez, & donna les Sceaux à Mr. *d'Armenonville*. Celui-ci étant mort ſous le Miniſtére du Cardinal de *Fleury*, les Sceaux furent donnez à Mr. *Chauvelin*, qui au titre de Garde des Sceaux joint encore la Charge de Miniſtre & Sécretaire d'Etat des Affaires Etrangeres. Le Chancelier depuis quelque tems a été rappellé, il aſſiſte au Conſeil : mais ſa Charge a perdu ſon plus beau luſtre depuis que les Sceaux en ſont ſéparez. PARIS.

Mr. *Chauvelin*, Garde des Sceaux, Miniſtre & Sécretaire d'Etat * des Affaires Etrangeres, doit ſon élévation au Cardinal de *Fleury*, qui paroît lui donner toute ſa confiance. Ce Miniſtre paſſe pour être très-laborieux, doux & civil. Les Miniſtres Etrangers ſe louent beaucoup de lui, & il leur fait oublier Mrs. de *Torcy*

de *Louis le Grand*, où logeoit Mr. *Dagueſſeau*, fut indiquée pour le Commerce des Actions, qui ſe faiſoit auparavant à la rue *Quinquempoix*; & l'on trouva un matin une Affiche à l'Hôtel du Chancelier, avec ces paroles. *Et homo factus eſt, & habitabit cum nobis.*]

* Il eſt actuellement ajoint dans le Miniſtére au Cardinal de *Fleury*, qui a été bien aiſe de ſe nommer un Coadjuteur.

PARIS. *Torcy* & de *Morville :* le premier, [de la Maiſon de *Colbert*,] Miniſtre des Affaires Etrangeres ſous *Louis XIV.* homme pour ainſi dire, né dans le Miniſtére, & dont les grands & bons ſervices ont été fort applaudis, mais plus récompenſez par les applaudiſſemens de l'Europe, que par les bienfaits de la Cour. L'autre eſt fils du feu Garde des Sceaux *d'Armenonville.* Il avoit acquis une grande réputation dans ſes Ambaſſades en *Hollande* & au Congrès de *Cambray.* Ce Miniſtre † ayant demandé à ſe retirer, Mr. *Chauvelin* lui a ſuccédé.

Le Comte de *Maurepas* eſt petit-fils du Chancelier de *Pontchartrain*, & fils du Comte de *Pontchartrain* Sécretaire d'Etat du Département de la Marine ſous le Roi *Louis XIV.* Il eſt entré extrêmement jeune dans le Miniſtére, & s'eſt conduit d'une maniere à ſe faire des amis & des créatures. Je n'ai encore entendu qu'une voix ſur ſon chapitre : tout le monde m'en dit du bien. [Mais il n'en eſt pas de même de ſes Sécretaires, ou premiers-Commis : les Marins peſtent ſouvent contre les airs d'importance de quelques-

† Il eſt mort depuis peu à Paris, fort regretté de ceux qui l'ont connu.

quelques uns de ces Scribes attentifs à surprendre la bonne-foi du Miniſtre en faveur de leurs créatures, au préjudice d'autres Sujets qui le méritent mieux.] PARIS.

Le Comte de *St. Florentin* eſt de la Maiſon de *Phelypeaux*, ainſi que le Comte de *Maurepas*, qui a épouſé ſa ſœur. Il eſt fils de Mr. *de la Vrilliere*, Sécretaire d'Etat. Le Régent lui avoit accordé la ſurvivance de la Charge de ſon pere, lorſqu'à peine il avoit vingt ans. Mr. *de la Vrilliere* étant mort peu de tems avant le mariage du Roi, Mr. de *St. Florentin* entra dans ſa Charge. Il a le Département des Affaires Eccléſiaſtiques. Il eſt marié depuis quelques années avec la fille du feu Comte de *Platen*, Grand-Chambellan & Grand-Maître héréditaire des Poſtes de *Hannover*. Ce mariage s'eſt fait ſans que les deux Epoux ſe connuſſent. Mdlle. de *Platen*, de Luthérienne eſt devenue Catholique. Madame ſa mere, une des femmes du monde pour qui j'ai eu le plus de vénération, & dont la mémoire m'eſt encore reſpectable, la conduiſit en France. Mr. de *St. Florentin* a lieu d'être content du choix qu'il a fait. Madame de *St. Florentin* joint à beaucoup d'agrémens, des ſentimens très-nobles, & une vertu que

PARIS. la médisance a été obligée de respecter. Lorsqu'elle épousa Mr. de *St. Florentin*, le Roi de la Grande-Bretagne *George I.* lui assura pour quarante-cinq ans, quarante mille livres de pension sur les fonds d'Angleterre. Le Roi *George II.* en parvenant au Trône a confirmé la même pension, Madame de *St. Florentin*, étant allée à *Londres* la solliciter avec Made. *de la Vrilliere*, aujourd'hui Ducheſſe de *Mazarin*, sa belle mere.

Mr. d'*Angervilliers*, ci-devant Intendant d'*Alsace*, a le Département de la Guerre. Il a succedé dans la Charge de Sécretaire d'Etat à Mr. *Le Blanc*, qui l'étoit pour la seconde fois lorsqu'il mourut à *Versailles*. Il avoit été supplanté par Mr. *de Breteuil*, sous le Ministére de Mr. le Duc, & il avoit débusqué le même Mr. *de Breteuil*, Chancelier de la Reine, sous le Ministére du Cardinal de *Fleury*. Vous voyez par-là que le Ministére de la Guerre a été changé bien des fois en peu d'années. Il y a apparence qu'il est pour toujours entre les mains de Mr. *d'Angervilliers*, dont l'application, la vigilance & la droiture sont fort vantées par les Officiers & par tous ceux qui ont affaire à lui. Je vous ai parlé de ce Ministre, en vous écrivant de *Strasbourg*: je n'ai

rien

rien à ajouter au bien que je dois vous en avoir dit alors. PARIS.

Si le Miniſtre de la Guerre a été ſouvent changé dans ces dernieres années, le Contrôleur-Général des Finances l'a été encore davantage. Depuis l'année 1711. que je ſuis venu pour la premiere fois à *Paris*, juſqu'à aujourd'hui j'ai connu ſept Contrôleurs-Généraux, ſans qu'aucun ſoit mort en Charge. On pourroit bien comparer cette Charge à celle de Grand-Vizir, briguée pareillement, & également funeſte à ceux qui en ſont revêtus.

De tous ceux qui ont exercé le ſcabreux Emploi de Contrôleur-Général en France, il n'y en a point dont la fortune ait été plus éclatante, & plus paſſagere que celle de *Jean-Lavv*. Cet homme, dont bien des gens ont écrit & parlé ſans le connoître & ſuivant leurs paſſions, étoit *Ecoſſois* d'origine, né dans une fortune très-bornée, & avec d'ardens deſirs de l'améliorer. Il avoit parcouru divers Pays de l'Europe, & le Jeu avoit été ſa principale reſſource. En Italie il gagna des ſommes conſidérables, ſurtout à *Genes*. Ce fut là qu'il enfanta tous les Projets qu'il a mis à exécution en France. Il eſt vrai qu'il ne

PARIS. vint dans ce Royaume, qu'après avoir offert ses services au Roi de Sardaigne *Victor-Amedée*. Ce Prince lui dit que ses Etats étoient trop petits pour y mettre a exécution un si grand dessein ; mais que la France étoit le Théâtre où il devoit penser à se faire valoir, & qu'il lui conseilloit de s'y rendre. *De l'humeur dont je connois les François*, ajouta le Roi, *je suis sûr qu'ils goûteront vos projets*. Jean Law suivit l'avis du Monarque, il exposa son Systême au Régent ; ce Prince l'approuva, & il se vit en peu de tems le maître absolu de la fortune des François. Comme il étoit Protestant, il fit son Abjuration dans l'Eglise des Recollets de la ville de *Melun*, du Diocese de *Sens*, au mois de Décembre 1719. entre les mains de l'Abbé *Tancin*. * Il fut fait Contrôleur-Général au mois de Janvier suivant ; mais il quitta cette Charge dès le mois de Juin, & sortit de *Paris* brusquement le 13. Décembre de l'année 1720. & après avoir été quelque tems sans sçavoir où se fixer, sa Patrie ne lui convenant pas, il est mort à *Munich*. La plûpart

* [A présent Archevêque d'*Ambrun*, fameux par son zéle pour la *Constitution*, par la persécution de l'Evêque de *Senez*, & par son Conciliabule d'*Ambrun*.]

plûpart des François l'accuſent d'avoir épuiſé la France, & d'avoir fait paſſer des ſommes immenſes dans les Pays Etrangers. Je ne ſçai ce qui en eſt; mais il eſt certain que *Lavv* après ſa diſgrace a vêcu fort petitement. Sa veuve & ſon fils †, qui ſont actuellement à *Utrecht*, n'y font pas bien grande figure; beaucoup de gens m'ont dit que c'eſt par politique. Pour moi qui penſe plus rondement, & qui ne voit pas ce qui pourroit empêcher Mme. *Lavv* & ſon fils d'étaler leurs richeſſes dans le Pays où ils ſont, je croi ce que des gens, amis particuliers de *Jean Lavv*, m'ont aſſuré pour vérité conſtante; c'eſt que *Lavv*, ébloui de ſa fortune, & ne penſant pas qu'elle dût être de ſi peu de durée, n'avoit pas penſé à l'aſſurer dans les Pays Etrangers; & quand il y auroit penſé, qu'il n'avoit pas eu le tems de faire paſſer des ſommes hors du Royaume. Il étoit obligé, & par néceſſité, & par politique, de faire des acquiſitions en France. Il en avoit fait de conſidérables; mais elles ont été pour lui un ſonge agréable, & leur perte PARIS.

† [Il eſt mort cette année (1734.) Cornette dans le Régiment du Prince d'*Orange-Friſe*; mais Mr. *Lavv* a laiſſé une fille aimable, & qui a eu une belle éducation.]

PARIS. n'a servi qu'à lui faire sentir plus vivement sa disgrace. Je suis du sentiment de ceux qui croyent que *Jean Lavv* étoit plus riche en venant en France, qu'il ne l'étoit trois mois après l'avoir quittée. [Vous ne serez peut-être pas fâché de voir cette Calotte, qu'on a faite pour lui.

BREVET

de Contrôleur-Général des Finances,

Pour le Sr. JEAN LAW.

De par le Dieu Porte-marotte,
Nous Général de la Calotte,
Attendu que le Régiment
Est obligé sensiblement
Au Sr. Law *de qui la science*
Et conduite dans la Finance
Nous a donné maints Calotins,
Et inventant les Bulletins,
Autrement dits Billets de Banque,
Pour servir au jeu de la Blanque,
Jeu non renouvellé des Grecs,
Comme le fade jeu de l'Oye,
Mais imaginé tout exprès
Pour exciter l'homme à la joye :
Témoin les plaisans viremens,
Et continuels changemens
Que l'on a vu dans le Royaume.

De

De Quinquempoix & de Vendôme, PARIS.
Et Principauté de Soissons,

. . . . . .

Où l'Achat & le Dividende
Causoient une rumeur si grande,
Qu'on ne vit jamais tant de rats
Obséder gens de tous états :
Mari, femme, garçon & fille,
Laquais, Servante, la famille,
En un mot, sans rien excepter,
Venoit jouer & blanqueter,
Et s'y portoit de telle sorte,
Qu'il falloit Gardes à la porte
Pour renvoyer chacun chez soi,
Après les trois coups de Beffroi.
Là de tous Pays & Provinces,
Marchands, Magistrats, Artisans,
Prélats, Guerriers & Courtisans,
Ducs & Pairs, & même des Princes,
Non du Pays, mais bien forains,
Accouroient comme des Essains,
Malgré vent, grêle, pluye & crotte,
Pour y jouer à la marotte,
En beaux & bons deniers comptans,
Contre des valeurs calotines,
Dont la France & Terres voisines
Se pourront souvenir long-tems.
A ces causes, vu l'abondance
Des Calotins qui sont en France
De tous rangs & de tous états,

PARIS. *Par le moyen dudit Sieur Las,*
Nous lui confions nos Finances ;
Voulons que sur ses Ordonnances
Nos Fonds soient œconomisez,
Augmentez & réalisez ;
Afin que selon son mérite
Chacun ait part, grosse ou petite,
Dans nos immenses Revenus,
Tant de gros Fonds que des menus.
Or comme un pareil Ministere
Est fort étendu dans sa sphere,
Lui donnons pour premier Commis,
NOMPAR *, *qui des moins endormis,*
Connoît la manœuvre diverse
De la Finance & du Commerce.
Lui donnons pour profits & Droits,
Pensions, Gages & Salaires,
Le quart de tous les angles droits,
Que couperont les Commissaires.
Au papier qui sera visé,
Et duquel en homme avisé
Il a si bien grossi le nombre,
Que la France y seroit à l'ombre,
Si tous les Billets rassemblez,
Et les uns aux autres collez,
On en pouvoit faire une tente.

Au

* *Jaques-Nompar de Caumont*, Duc de *la Force*, Courtisan assidu de Mr. *Law*; & qui par son manége pendant le Systême, s'est attiré quantité de Pasquinades, dont celle-ci est la moins piquante.

Au surplus de ladite rente, PARIS.
Lui donnons notre grand Cordon,
Passant de la droite à la gauche,
Ainsi qu'une légere ébauche
De sa droiture dont le fond
Va si loin que Terrasson * *même,*
Grand calculateur du Système,
Ne pourroit pas le mesurer.
En outre, pour mieux honorer
Le Chef de ce grand Personnage,
Qui fit bouquer tout homme sage,
Et soi disant docte & profond,
Lui donnons calotte de plomb,
De la haute & premiere classe;
Et pour surcroît de telle grace,
Joignons à ces Coqs † *dont la voix*
Chanta la justice au François,
Papillons, Rats & Girouettes,
Hannetons, grelots, & sonnettes,
En mémoire d'un si beau chant,
Qu'au sortir de France on publie
Qu'il va chanter en Italie,
Où sans doute il aura beau champ
Pour exercer son grand génie,
Et sa connoissance infinie
Dans l'art d'écupler les Fonds
Par Billets payables à vue,

* L'Abbé *Terrasson*, qui a écrit en faveur du Système.

† *Law* avoit trois Coqs pour Armes.

PARIS. *Desquels aujourd'hui nous voyons*
En France une si bonne issue,
Ordonnons à tous les Pays
De notre vaste dépendance,
De l'écouter dans ses avis,
Surtout dans l'Art de la Finance;
Art qu'il possede éminemment.
Fait au Conseil du Régiment.]

Il est certain qui n'y eut jamais rien de plus brillant que le peu de tems qu'a duré sa fortune. Les François l'idolâtroient, & ceux même qui étoient le moins attachez à son culte, ne pouvoient s'empêcher de l'admirer comme un homme extraordinaire. Les Seigneurs lui faisoient la cour, & j'ai vu des Ducs & Pairs attendre dans son antichambre, comme les plus simples particuliers. Sur la fin on ne parvenoit à lui parler qu'à prix d'argent; il falloit acheter du Suisse l'entrée de la maison; celle de l'antichambre, des Laquais; & celle de la chambre ou du cabinet, des Valets de chambre. Les conversations étoient fort bréves, & l'on avoit très-peu de marchandise pour beaucoup d'argent. Il étoit cependant civil, & sa fortune ne paroissoit point l'avoir ébloui. C'étoit un bel homme, blond comme la plûpart des Anglois,

Anglois, bien fait, & qui avoit les manieres fort nobles. Personne n'entendoit mieux l'Algébre ; & quoique puissent dire ses ennemis, son *Système* étoit bon en lui-même, & auroit pu être favorable à la France, si on l'avoit suivi ponctuellement. PARIS.

Ce Système étoit de conserver deux tiers plus d'especes dans le Royaume, que de Billets ; moyennant cela on auroit toujours été en état d'acquiter ces mêmes Billets. Mais c'est ce qui ne satisfaisoit pas l'avidité des Sous-Ministres ; & en 1720. lorsque les Billets de Banque furent proscrits, il y avoit deux tiers de Billets dans le Royaume, contre un tiers d'argent ; sçavoir, cinq cens millions d'argent, contre un milliard de Billets ; & Mr. *d'Argenson*, Protecteur des quatre freres *Pâris*, porta le Régent à mettre dans le Public dix sept cens soixante millions de Billets extraordinaires non enregistrez, avec lesquels on fit prendre & vendre les Actions ; & pendant ce commerce on faisoit réaliser les Billets en especes par les Agens. Selon le compte qu'en a fait alors *Barême*, on dit qu'il s'étoit écoulé moins de minutes depuis la Création du monde, qu'il ne s'est trouvé de livres tournois dans la célébre Banque

du

PARIS. du *Miſſiſſipi*, lors de la proſcription totale des Billets arrivée au mois d'Octobre 1720. Tout ce remu-ménage de Billets avoit tellement étourdi les Pariſiens, & ils y donnoient de ſi bonne foi, qu'avant l'Arrêt du 15. de Mai 1720. qui diminuoit les Billets de dix pour cent par mois, juſqu'à la moitié de leur valeur, un Pariſien auroit été très-fâché de recevoir un rembourſement en Eſpeces; les Billets étoient bien meilleurs: outre qu'ils n'étoient pas ſujets à la diminution, ils étoient bien plus commodes à compter, & ſurtout à porter. Un homme avoit des millions dans ſa poche, il ne s'en appercevoit pas; au-lieu que cent Louis-d'or peſent trop: le moyen de les porter dans la poche ſans être fatigué? Pendant la fortune du papier, je puis me vanter d'avoir eu un moment dans ma main un porte-feuille où il y avoit pour trente-deux millions d'Effets. S'ils m'avoient appartenu je doute que je les euſſe laiſſez en Billets de Banque, au riſque d'en perdre la moitié. [Voici un état racourci, mais curieux de ce Syſtême.

Louis XIV. devoit, un peu avant ſa mort, 2200. millions. Au moyen de la réduction du Capital & des Rentes ſur l'Hôtel de Ville, en faiſant perdre les

deux

deux cinquiémes sur tous les Contracts, & en réduisant l'intérêt à quatre pour cent, les dettes de l'Etat furent réduites à 1800. millions. *Louis XV.* en parvenant à la Couronne, devoit cette somme. On réduisit les dettes de l'Etat à 1400. millions, en faisant perdre le quart, la moitié, & les trois quarts sur les *Billets d'Etat*, comme sur toutes les autres dettes du Roi, & même sur les Pensions; & en retirant de grosses sommes par la Chambre de Justice. Mr. *Lavv* imagina d'éteindre toutes les dettes par un Systême qu'il forma, sur les gains qu'on feroit au *Mississipi*. Il établit une Banque, & fit créer pour 150 millions d'*Actions* à cent livres chacune, payables en Billets d'Etat, lesquelles monterent jusqu'à mille au profit des acquereurs. Ensuite il créa encore pour 105 millions d'Actions payables en argent, ou en effets, à mille pour cent, qui avec les premiers 150 millions produisirent 1650 millions, qui étoient plus que suffisans pour éteindre toutes les dettes du Roi. Mr. *Lavv* outre cela a créé pour 1200 millions de *Billets de Banque*, dont il a reçu en argent ou en effets la valeur. Il a augmenté la monnoye, sur laquelle il y a eu au moins 300 millions de bénéfice, que l'on ne met PARIS.

PARIS. met pas encompte. Il a contraint tous les Sujets de porter leur argent à la Banque, par des Arrêts qui défendoient d'abord de garder plus de cent francs chez soi, & ensuite cinq cens. Desorte qu'en huit mois d'Administration, il a augmenté les anciennes dettes de l'Etat qui étoient de 1400. millions, à 1650 millions, qui joints aux 1200 millions de la Banque, font 2805 millions dûs présentement par le Roi. Si on ajoute à cela le prix où ont monté les Actions, qui à 1800 entre Particuliers font encore 5400 millions, à quoi il faut joindre 1200 millions de Billets de Banque, il se trouve que le Public est chargé de 6600 millions en Papiers; & pour payer cette somme il n'y aura que 500 millions dans le Royaume en Especes, quand elles seront réduites à leur valeur intrinseque. Le Roi ayant reçu 1605 millions en effets dont il devoit la plus grande partie, au-lieu desquels on a pris des Actions, & ces Actions ayant monté par des ressorts secrets à 5400 millions entre Particuliers, Mr. *Lavv* a laissé gagner au tiers & au quart 3705 millions.

Etat

PARIS.

Etat des Billets de Banque qui ont subsisté, & de ceux qui ont été brulez.

Billets gravez - - - 769000000
Billets imprimez - - 1927400000

Sçavoir :

Billets de 10000 livres - 1234000000
Billets de 1000 liv. - - 1123200000
Billets de 100 liv. - - - 299200000
Billets de 10 liv. - - - - 40000000

Total - - - 2696400000

Billets brulez de 10000 liv. 562500000
——— 1000 liv. - 138528000
——— 100 liv. - - 6026000
——— 10 liv. - - - 273460

Total - - - 707327460

Il restoit donc alors dans le Commerce - - - - 1989072540.]

Les fortunes qui se sont faites à Paris pendant cette Contagion *Mississipienne*, sont si extraordinaires, qu'à moins que de les avoir vues, il est impossible de les croire; & ce qu'il y a de plus singulier,

PARIS. lier, c'eſt que les plus conſidérables ont été faites par des gens de néant ; car à la reſerve de quelques Seigneurs & Dames de la Cour, il paroiſſoit que le ſort avoit réſolu de mettre à l'Hôpital tout ce qu'il y avoit d'honnêtes-gens, pour enrichir un tas de Banqueroutiers, de Laquais, de Mendians, & d'autre Canaille *. Je penſe que ſi Dieu n'y eût mis ordre, à la fin les Valets ſeroient devenus Maîtres, & les Maîtres Valets. Les Ouvriers ne travailloient preſque plus ; on n'entendoit parler que d'Actions, & les Echos ne retentiſſoient que de *Miſſiſſipi* & de *Rue Quinquempoix*, (c'eſt la rue où ſe faiſoit tout ce beau négoce.)

Ces fortunez *Miſſiſſipiens* n'ont pas laiſſé d'avoir leurs revers. La plûpart de ceux qui n'avoient pas eu la précaution de faire ſortir des fonds hors du Royaume, ont été recherchez, & on leur a fait rendre une partie de leur gain. Je ne ſçai ſi le Roi a beaucoup profité à cette recherche ; mais je croi qu'elle aura eu le ſort de la Chambre de Juſtice établie en 1716. dans le Couvent des *Auguſtins* à Paris, pour la recherche des Gens d'affaires. Ce Tribunal,

* [On afficha à la porte du Palais Royal ces paroles : *Eſurientes implevit bonis, & Divites dimiſit inanes.*]

bunal, à la tête duquel étoit Mr. *de Portail*, aujourd'hui Premier-Préſident, avoit condamné pluſieurs Maltotiers pour des malverſations infinies, commiſes dans les Finances du Roi. Quelques-uns ont ſubi la peine qu'ils méritoient avec juſtice. Quantité ont été taxez à proportion des déclarations qu'ils ont été forcez de faire de leurs biens immenſes, ce qui pouvoit produire des ſommes très-conſidérables pour le ſoulagement de l'Etat, qui étoit pourlors aſſez obéré. Mais ces Sangſues du Peuple ont ſçu ſe racheter à peu de frais, en donnant, l'un à une Dame, l'autre à quelque Seigneur qui avoit la faveur du Régent. C'étoit une pluye d'or, dont la moindre partie tomboit dans les coffres du Roi. PARIS.

Je viens de faire une furieuſe digreſſion. Mr. *Law* m'a conduit au *Miſſiſſipi* : le voyage eſt long, on n'en revient pas quand on veut. Me voici pourtant de retour à la Cour. Je vous ai nommé les Miniſtres, ils ne ſont pas les ſeuls qui ont entrée dans le Conſeil. Le Maréchal de *Villars* en eſt encore un Membre. Comme c'eſt de tous les Généraux François, celui qui a le plus brillé pendant la derniere Guerre, je me croi obligé de vous en parler plus particulierement. *François-Hector*,

PARIS. *Hector*, Duc de *Villars*, Maréchal de France, & Doyen des Maréchaux, a de la naissance. Son pere étoit Commandeur des Ordres du Roi. Il est d'une taille au-dessus de la médiocre. Son port & sa marche tiennent du Seigneur. Sa physionomie est heureuse & prévenante. Il a les yeux bruns, vifs, & plein de feu. Son esprit est pénétrant, fin, souple, & capable de grandes choses. Il parle beaucoup, mais avec justesse. Il est laborieux, appliqué & infatigable; courageux & bon Soldat, heureux Capitaine. La Satire l'attaque sur l'avarice, aussi-bien que le Duc de *Marlborough* son Emule. On l'accuse de-plus, d'être fier, & trop prévenu de ses actions & de son mérite. Cela pourroit bien être. Je lui ai entendu dire une chose qui répond assez à ce qu'on en dit. C'étoit l'hyver après la Campagne de *Dénain*. Ce Maréchal se trouvoit à dîner chez feu Mr. d'*Armagnac*, Grand-Ecuyer de France; j'y étois aussi. Il parla beaucoup de ses exploits, je l'écoutai attentivement; il remarqua que je l'observois; je lui étois inconnu; il demanda tout bas à Mr. le Grand, qui j'étois? Ce Prince * le lui dit. Le Maréchal informé que j'étois

* Il étoit de la Maison de *Lorraine*. Le Prince *Charles*

j'étois Allemand, me fit des politesses. PARIS.
Puis reprenant son discours, & m'adressant la parole, il me parla de sa Victoire de *Dénain*, avec un air qui témoignoit une grande satisfaction. *Mais pourquoi vos gens*, me dit-il, *se sont-ils noyez? Je suis clément; je leur aurois donné quartier; ils devoient me le demander.* Je vous avoue que l'honneur Germanique s'empara de mon ame. Ces mots de clémence & de quartier me parurent insultans pour ma Nation. J'étois jeune & étourdi, peu s'en falut que je ne lui fisse quelque réponse peu convenable. Cependant je me possedai, & ce ne fut qu'à la seconde ou troisiéme attaque que je lui répondis enfin, *qu'il me paroissoit qu'il ne devoit pas être surpris de ce qu'avoient fait les Troupes Allemandes; parceque jusqu'à la journée de Dénain, elles avoient connu sa valeur, mais n'avoient point éprouvé sa clémence.* Je vis que ma réponse ne lui fut point agréable; il changea de discours, & ne me parla plus de tout le jour.

Quelque tems après la Paix, je me raccommodai avec lui. C'étoit chez la Ducheſſe *du Lude*, Dame-d'honneur de Madame la Ducheſſe de *Bourgogne*. Il y avoit

Charles son fils lui a succédé dans la Charge de Grand-Ecuyer.

PARIS. avoit grande compagnie, le Maréchal de *Villars*, entr'autres. La converſation roula ſur l'uſage où étoient les Anciens, de donner des ſurnoms à leurs Héros, & on blâma les Modernes de ne les point imiter. *Quel nom vous donnerions-nous, Mr. le Maréchal*, lui dit Madame la Duchèſſe *du Lude?* Je pris la parole: *Cela ne ſeroit pas difficile*, dis-je, *il me paroît qu'il n'y a point de titre qui convienne mieux à Mr. le Maréchal de Villars, que celui de Germanicus François.* Cette fadaiſe fut du goût du Maréchal, il prit un air riant, & me dit beaucoup de choſes obligeantes.

Mr. le Maréchal de *Villars* dans ſa jeuneſſe a été Page du Roi *Louis XIV.* Il entra fort jeune au Service, & s'y diſtingua dès les commencemens; deſorte qu'il doit réellement ſon élévation plûtôt à ſes ſervices & à ſon mérite, qu'à la fortune. Après la Paix de *Ryswick* il fut chargé des Affaires du Roi à la Cour de l'Empereur. Il en fut rappellé peu de tems avant que la Guerre commençât au ſujet de la ſucceſſion du Roi d'Eſpagne, *Charles II.* La Guerre étant déclarée, Mr. de *Villars*, pourlors Lieutenant-Général, fut de l'Armée d'Allemagne commandée par le Maréchal de *Catinat*. Le Marquis de *Villars*, avec un Détachement de l'Armée, atta-

qua

qua les Impériaux près de *Fridlingue*. Les François disent qu'il remporta la Victoire, les Impériaux disent que non : je ne sçai quel parti a raison ; mais ce combat valut le Bâton de Maréchal de France à Mr. de *Villars*. C'étoit en 1702. La même année, le Duc de *Savoye* étant entré dans l'Alliance contre les deux Couronnes, dans le tems qu'il les assuroit de son attachement, le Traité que fit ce Prince avec l'Empereur & ses Alliez fut tenu secret pendant quelque tems ; mais il ne put l'être assez pour que l'Electeur de *Baviere* n'en eût connoissance. S. A. E. en fit des reproches à l'Envoyé de *Savoye*. Ce Ministre jura qu'il n'en sçavoit rien, & que de-plus il ne le croyoit pas. Le Maréchal de *Villars* qui étoit présent, mit la main sur l'épaule de l'Envoyé, & lui dit ce Vers de *Racine : Tu ne le crei que trop, malheureux Mithridate*. En 1704. le Maréchal de *Villars* fut rappellé de l'Armée d'Allemagne pour commander dans les *Cévennes :* il y remporta des Palmes & des Olives, au-lieu de Lauriers ; car il sçut par sa douceur & sa modération calmer une Rebellion, que la sévérité excessive du Maréchal de *Montrevel* son prédécesseur n'avoit fait qu'irriter. PARIS.

Il eut ensuite le Commandement de l'Armée

PARIS. l'Armée d'Allemagne, & il le conserva jusqu'en 1709. qu'il vint dans les Pays-Bas relever le Duc de *Vendôme*, qui passa en Espagne. Mr. de *Villars* rétablit en Flandre l'honneur de la France, terni par plusieurs Défaites. Car quoique les François perdissent encore la Bataille de *Malplaquet*, ils se défendirent avec tant de valeur dans cette journée, que les Alliez furent contraints d'admirer leur courage. Le Maréchal de *Villars* ayant été blessé au genou, fut obligé de se retirer, & de laisser le Commandement au Maréchal de *Boufflers*, qui se retira en bon ordre. On prétend que le Maréchal de *Villars* en apprenant la Nouvelle, dit : *Villars n'y étoit pas, il ne sçauroit être partout.* Cette victoire coûta cher aux Alliez ; ils y perdirent vingt-trois mille hommes, & un nombre considérable d'Officiers de marque. Ils pouvoient dire ce que dit *Pyrrhus*, après avoir défait les Romains : *Encore une pareille Victoire, & je suis perdu.* Les François perdirent huit mille cent trente-sept hommes, & pendant toute la derniere guerre, il n'y a point eu de bataille plus meurtriere ni plus disputée.

La Campagne de 1712. fut la plus brillante qu'ait fait le Maréchal de *Villars* : il y remporta la Victoire de *Dénain*, & en-

leva

leva dans deux mois aux Alliez, ce qui PARIS leur avoit coûté plusieurs Campagnes.

Ce fut environ dans ce tems-là, que le Duc de *Vendôme* étant mort à *Vinaroz* en Espagne, *Louis XIV.* conféra le Gouvernement de *Provence* qu'avoit eu ce Prince, au Maréchal, qui fut encore fait Duc & Pair. On conte qu'étant allé prendre possession de son Gouvernement, les Députez de la Provence lui présenterent une bourse remplie de Louis-d'or. *Voici, Monseigneur une bourse*, lui dirent-ils, *pareille à celle que nous présentâmes à Mr. le Duc de Vendôme lorsque, comme vous, il vint être notre Gouverneur ; mais ce Prince refusa de la prendre. ... Ah!* répondit le Maréchal de Villars en prenant la bourse, *Mr. de Vendôme étoit un homme inimitable.*

La Guerre étant terminée dans les Pays-Bas par la Paix d'*Utrecht*, le Maréchal de Villars eut encore le Commandement de l'Armée d'Allemagne. En prenant congé du Roi, il lui dit: *Je supplie très-humblement V. M. de se souvenir que je la laisse au milieu de mes ennemis, tandis que je vais combattre les siens.* Il prit en effet *Landau & Fribourg*, & revint ensuite à Versailles recevoir les ordres du Roi pour aller traiter de la Paix avec Mr. le Prince *Eugene de Savoye*. Pendant la Campagne,

PARIS. ſes ennemis avoient voulu lui faire un crîme auprès du Roi, de ce qu'il avoit acheté une Terre de dix huit cens mille francs. Le Roi lui en parla, & lui demanda pendant ſon dîner, s'il étoit vrai qu'il eût fait un telle acquiſition. *Oui, Sire*, répondit le Maréchal, qui ſe doutoit que ceux qui avoient fait ce rapport au Roi étoient préſens; *j'ai acheté une Terre qui me coûte dix huit cens mille francs; & ſi la Guerre continue, & que Votre Majeſté me confie le Commandement de ſon Armée, je me flatte d'en acheter une plus conſidérable l'année prochaine, aux dépens de ſes ennemis.* Au lieu de faire une Campagne, le Maréchal fut à *Raſtadt*, où il ſigna avec le Prince *Eugene de Savoye* les Préliminaires de la Paix, que ces deux Généraux conclurent enſuite à *Badt* le 7 Juin 1714. Depuis ce tems, le Maréchal a toujours demeuré à la Cour. Les François le regardent comme le Reſtaurateur de leur réputaiton dans les Pays-Bas, le ſoutient de l'Etat, le premier Capitaine de ſon tems. Il eſt comblé de biens & de dignitez; il eſt Duc & Pair, Maréchal de France, Grand d'Eſpagne, Commandeur des Ordres du Roi, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Gouverneur de Provence. Il a un fils unique, pour

qui

qui il a obtenu la survivance de son Gou- PARIS.
vernement. *

Je

* [Le Roi de France ayant déclaré la Guerre à l'Empereur, en 1733. conjointement avec les Rois d'Espagne & de Sardaigne, Sa Ma. donna au Maréchal de *Villars* le Commandement de son Armée en Italie, où il se rendit après que la conquête du *Milanez* eût été fort avancée. Il fit celle de *Pizzighitone;* & l'Armée Impériale étant enfin formée, & le Comte de *Merci*, qui la commandoit, l'ayant fait paroître subitement en Campagne en passant le Pô, il fit tant de mouvemens que le vieux Maréchal, contraint *d'être partout*, suivant son ancien dicton, en tomba malade, fut obligé de quitter l'Armée. Il y en a qui prétendent qu'il en eut ordre de la Cour, ou sa conduite ne fut pas approuvée. Quoiqu'il en soit, son mal empirant à son arrivée à *Turin*, il y mourut le 17 de Juin 1734. dans sa 84. année, dans la même chambre, dit-on, où il étoit né, pendant que son pere le Marquis *de Villars* y étoit de la part du Roi. Il avoit épousé en 1702. *Jeanne-Angélique-Roque de Varengeville*, dont le pere a été Ambassadeur du Roi à *Venise*. La Maison de Villars est originaire de Lyon, elle a commencé à se faire connoître en la personne de *Claude de Villars*, Seigneur de la Chapelle & de Maselas, second fils de *François de Villars*, né vers l'an 1516. Voici un Sonnet qu'on présenta au Maréchal lorsqu'il partit pour l'Italie.

Villars, tes grand Exploits qui sauverent la France,
Dans les siécles futurs t'immortaliseront,
La paix fut le doux fruit de ta haute prudence;
Mais de nouveaux Lauriers doivent ceindre ton front.

Le pere de ton Roi, l'Espagne & le Piémont,
Sur toi seul aujourd'hui fondent leur espérance.
Arme ton bras vainqueur, court venger leur affront;
L'Allemand pourra-t-il soutenir ta présence?

PARIS. Je me ſuis peut-être trop étendu en vous parlant du Maréchal de *Villars*; mais j'ai cru que les petites particularitez que je vous ai rapportées pourroient vous faire plaiſir, & que vous ne ſeriez pas fâché d'apprendre quelques circonſtances d'un homme qui après tout a fait du bruit dans l'Europe. Je ſerai plus bref en vous parlant des autres Seigneurs, & je ne vous en nommerai même encore que deux ou trois, dont vous pouvez avoir entendu parler, & qui ont acquis le plus de réputation parmi nous.

Jaques Fitz-James, Duc de *Bervvick*, Pair & Maréchal de France, & Pair d'Angleterre, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Jartiere & de la Toiſon d'Or, eſt fils légitimé de *Jaques* II. Roi de la Grande-Bretagne. Il avoit ſuivi ſon pere en France, où il ſervit avec diſtinction. En 1706. il eut le Bâton de Maréchal, en 1707. il commanda l'Armée des deux Couronnes

Les grands Cœurs en tout tems conſervent leur valeur,
L'Age reſpecte en eux leur premiere vigueur,
Ils ſçavent s'affranchir des Loix de la Nature.

Semblables aux Lauriers que leur main va cueillir,
Qui des ans, des ſaiſons ne craignent point l'injure,
Les Héros ont le droit de ne jamais vieillir.]

Couronnes en Espagne, & y défit My- PARIS.
lord *Gallovvay* près d'*Almanza*. Le Roi d'Espagne, pour le récompenser d'un si grand service, le fit Grand d'Espagne & lui donna le Duché de *Liria*, que Mr. de *Bervvick* céda à son fils aîné qui en est actuellement en possession. En 1714. Mr. le Maréchal-Duc de *Bervvick* réduisit *Barcelone* sous la puissance de *Philippe V.* Cette Ville n'avoit pas voulu reconnoître ce Prince, & quoiqu'abandonnée & sans espoir de secours, elle avoit continué la guerre avec une opiniâtreté qui tenoit du desespoir. Femmes, Prêtres, Religieux, tout étoit Soldat dans *Barcelone;* & pendant le Siége qui dura soixante & un jour de tranchée ouverte, après onze mois de Blocus, il y eut cinq cens quarante-trois tant Moines qu'Ecclésiastiques, tuez ou blessez, dans les sorties ou dans les attaques. La Ville fut prise d'assaut le 11. Septembre. Le combat dura depuis quatre heures du matin jusqu'à onze, que les habitans se retirerent dans la nouvelle Ville, qui n'est séparée de l'autre que par une simple muraille. Ils se rendirent le lendemain à discrétion au Maréchal-Duc de *Bervvick*, qui leur promit verbalement de leur conserver la vie & de sauver la Ville du pillage, moyennant

PARIS. une groſſe ſomme d'argent. *Barcelone* réduite à l'obéïſſance, le Maréchal revint en France, comblé de biens & de dignitez. Le Roi *Louis XIV.* étant mort, il fut admis au Conſeil de Régence, & fut envoyé peu de tems après pour commander en *Guyenne*. Le Régent lui conféra le Commandement de l'Armée contre le Roi d'Eſpagne. S. A. R. l'avoit offert d'abord au Maréchal de *Villars*; mais ce Seigneur lui avoit répondu, qu'il ne porteroit jamais l'épée contre un Prince qui pouvoit un jour devenir ſon Maître, pour le ſervice duquel il avoit verſé ſon ſang, & qui coûtoit ſi cher au Royaume. Le Maréchal-Duc de *Bervvick* fut moins délicat, il accepta le Commandement. Il prit *St. Sebaſtien*, & obéit au Régent beaucoup plus que ſon devoir ne le demandoit. Cela lui valut la continuation du Commandement de *Guyenne*, & particulierement de *Bourdeaux*. Depuis quelque tems, le Maréchal-Duc eſt beaucoup à la Cour, & ſouvent dans ſa Duché-Pairie qui eſt en *Picardie*. *

Victor-

* [Le Roi ayant nommé le Maréchal de *Villars* pour commander en Italie, crut devoir oppoſer le Maréchal de *Bervvick* au Prince *Eugene* que l'Empereur avoit nommé pour commander ſur le Rhin. Il commença le Siége de Philisbourg, & étant allé viſiter la Tranchée, il fut tué d'un coup de canon entre

Victor-Marie Duc d'*Eſtrées*, que j'aurois dû nommer avant le Duc de *Berwick*, comme étant plus ancien Maréchal de France, eſt Vice-Amiral de France, Duc & Pair, Grand d'Eſpagne, Commandeur des Ordres du Roi, & Chevalier de la Toiſon d'Or. Il eſt le dernier de ſa Maiſon illuſtrée par toutes les grandes Dignitez du Royaume, depuis * la belle *Gabrielle* d'*Eſtrées*, Maîtreſſe d'*Henri IV.* C'eſt un des Seigneurs de France qui vit avec le plus d'éclat & de magnificence. Sa maiſon eſt ouverte à tout ce qu'il y a d'Etrangers de diſtinction. Les gens ſçavans & lettrez y ſont bien reçus. Le Maréchal a une belle Bibliotheque, un très-beau Cabinet de Médailles, & un Recuëil parfait de Pierres gravées antiques. Outre les biens de la Maiſon d'*Eſtrées*, dont il eſt l'unique Chef, il a fait de grandes acquiſitions par les Actions du *Miſſiſſipi*, & il y a peu de Souverains qui ayent de plus beaux Diamans. Depuis les troubles qui s'éleverent en *Bretagne* pendant la Régence de Mr. le PARIS.

entre ſes deux petits-fils. Le Duc de *Liria*, ſon fils, a ſuccedé à tous ſes Titres.]

* [La Maiſon d'*Eſtrées*, originaire de Picardie, étoit en poſſeſſion des Dignitez de la Couronne avant *Gabrielle*, puiſque ſon ayeul étoit Grand-Maître de l'Artillerie de France.]

PARIS. Duc d'*Orleans*, c'eſt toujours ce Seigneur qui tient les Etats de cette Province. La Nobleſſe de Bretagne s'en loue beaucoup, & trouve une grande différence entre la maniere dont elle eſt traitée par ce Maréchal, & la façon dure & hautaine avec laquelle le feu Maréchal de *Monteſquiou* en agiſſoit pendant la Régence. Quoique le Maréchal d'*Eſtrées* ſoit fort attaché à la Cour, il eſt pourtant ſouvent à Paris, où il a un très-bel Hôtel. Il voit chez lui tout ce qu'il y a de grand & de meilleur dans le Royaume. Madame la Maréchale d'*Eſtrées*, qui eſt *Noailles*, ſœur de Madame la Comteſſe de *Toulouſe*, étoit autrefois Dame du Palais de Madame la Ducheſſe de *Bourgogne*. Elle a toute la politeſſe de l'ancienne Cour, & bien qu'elle ait paſſé le feu de la jeuneſſe, c'eſt encore une des plus aimables femmes de la Cour, & elle rend ſa maiſon une des plus agréables du Royaume. Je ſuis, &c.

A Verſailles ce 1. de Mai 1732.

LETTRE

PARIS.

LETTRE XLII.

MONSIEUR,

J'Ai beaucoup fait le badaud hier avec deux Anglois, à qui j'ai servi de *Cicerone*, comme on dit en l'Italie. Ne vous attendez pas toutefois que je vous fasse le récit de tout ce que j'ai vu : *Versailles* a été tant décrit, que vous trouverez vingt Livres pour un, qui traitent des beautez de cette Maison Royale.

Après avoir fait voir à mes Anglois le Château, la Chapelle, les Ecuries & le Parc, je les ai menez à l'Abbaye Royale de *St. Cyr*, dont ils avoient entendu parler, & qu'ils souhaitoient fort de voir. Cette Maison est grande, superbe, & digne de la magnificence du grand Roi qui l'a fondée, à la sollicitation de Madame de *Maintenon*, pour l'éducation de deux cens cinquante jeunes Demoiselles, dont les familles ne sont pas en état de leur procurer un entretien convenable à leur naissance. Madame de *Maintenon* s'est retirée à *St. Cyr*, d'abord après le décès de *Louis XIV.* & elle n'en est plus sortie depuis. Elle s'y étoit retirée même

PARIS. pendant la maladie du Roi, un jour que ce Prince étoit abandonné de ſes Médecins. Il revint pourtant contre toute eſpérance, & ne voyant point Madame de *Maintenon*, il la demanda. Cette Dame revint; le Roi lui fit des reproches obligeans de ce qu'elle l'avoit abandonné, & la pria de reſter auprès de lui tant qu'il ſeroit en vie. Madame de *Maintenon* obéït; mais le Roi ne fut pas plûtôt expiré, qu'elle monta en caroſſe & alla à *St. Cyr* pour n'en ſortir jamais.

Elle eut la conſolation d'y recevoir les viſites de tous les Princes & Princeſſes du Sang. Feue *Madame* mere du Régent, qui n'avoit point vu Madame de *Maintenon* pendant la vie du Roi, crut ne pouvoir s'exempter de faire cette viſite. Mr. le Régent y étant allé auſſi, lui dit qu'elle pouvoit compter qu'il obſerveroit ponctuellement tout ce que le feu Roi avoit ordonné à ſon égard dans ſon Teſtament. Madame de *Maintenon* le remercia, & lui dit qu'étant réſoluë de finir ſes jours dans la retraite, elle ne lui demandoit que quarante mille livres pour ſa ſubſiſtance. Elle mourut quatre ans après, & fut enterrée dans l'Egliſe de *St. Cyr*, au milieu du Chœur. On a gravé ſur ſa Tombe, qui eſt d'un ſimple marbre noir,

cette

cette Epitaphe, que j'ai copiée mot-à-mot, parcequ'elle m'a paru belle; & je vous l'envoye, parceque je ne croi pas que vous l'ayïez vue ailleurs. PARIS.

CY GIT

Très-haute & très-puissante Dame,
Madame FRANÇOISE D'AUBIGNÉ,
Marquise de MAINTENON;
Femme illustre *, *Femme vraiment Chrétienne;*
Cette Femme forte que le Sage chercha vainement dans son siécle,
Et qu'il nous eût proposé pour modéle, s'il eût vécu dans le nôtre.
Sa Naissance fut très-noble.
On loua de bonne heure son Esprit, & plus encore sa Vertu.
La Sagesse, la Douceur, la Modestie formoient son Caractére,

* [On devoit ajouter ici, *du Poëte Paul Scarron.* Elle étoit fille de *Constans d'Aubigné* Baron de *Surineau*, & de *Jeanne de Cardillas. Charles d'Aubigné* Gouverneur du Berry, Chevalier des Ordres du Roi, mort en 1703. étoit son frere. Son ayeul étoit *Théodore-Agrippa d'Aubigné*, Amiral de Bretagne & de Guyenne; célébre par son zele pour le Protestantisme, & Auteur d'une *Histoire de son tems*, de la *Confession de Sancy* & du *Baron de Fæneste.* Chacun sçait que l'attachement de la Veuve *Scarron* à Madame de *Montespan* la fit connoître de *Louis XIV.* à qui son caractére plut tellement, qu'elle se maintint dans la plus grande faveur jusqu'à la mort de ce Monarque.]

PARIS. *Qui ne se démentit jamais.*
Toûjours égale dans les différentes situations de
sa vie,
Mêmes principes, mêmes régles, mêmes vertus.
Fidéle dans les exercices de Piété,
Tranquille au milieu des agitations de la Cour,
Simple dans la grandeur,
Pauvre dans le centre des richesses,
Humble au comble des honneurs;
Révérée de LOUIS LE GRAND,
Environnée de sa gloire,
Autorisée par sa plus intime confiance,
Dépositaire de ses graces;
Qui n'a jamais fait d'usage de son pouvoir,
Que par sa bonté.
Une autre Esther dans la faveur,
Une seconde Judith dans la retraite & l'oraison:
La Mere des Pauvres,
L'Asyle toûjours sûr des malheureux.

Une vie si illustre
A été terminée par une mort sainte
& précieuse devant Dieu.
Son Corps est resté dans cette sainte Maison;
Dont elle avoit procuré l'établissement;
Et elle a laissé à l'Univers
L'exemple de ses Vertus.
Décédée le 15 d'Avril 1719.
Née le 28 de Novembre 1635.

Mes

Mes Anglois trouverent les louanges qu'on avoit données à Madame de *Maintenon*, outrées. J'avoue que je la trouve bien servie; & s'il est vrai qu'elle fut autant humble que le marque son Epitaphe, je ne doute pas que sa modestie n'eût eu beaucoup à souffrir, si elle s'étoit autant entendu louer pendant sa vie. Il est certain que cette Dame avoit un grand fonds de vertu & de piété, & j'ai ouï dire à des personnes qui n'avoient pas autrement lieu de s'en louer, que lorsqu'on la connoissoit, il étoit impossible de ne la point estimer. PARIS.

Au retour de *St. Cyr*, j'ai été ici à la représentation d'une Tragédie de Mr. de *Voltaire*, intitulée *Brutus*. Mes Anglois & moi avons été charmez de la beauté de cette Piéce. Non seulement nous en admirions la conduite & la versification; mais nous applaudissions aussi à la maniere libre dont l'Auteur fait penser & parler les Romains. Les François ne se trouvent point de notre sentiment. *Le respect dû à la Royauté n'y est point ménagé*, disent-ils: ils font un crime à l'Auteur, *de ce qu'il ose restraindre l'Autorité Royale dans les bornes de la Justice. Ce n'est point en France*, continuent-ils, *que Mr. de Voltaire a puisé ces sentimens; on sent aisé-*

ment

PARIS. *ment qu'il les a pris au-delà de la mer. Ils peuvent être bons parmi les Anglois : mais parmi nous, ils ne ſont point tolérables ; & ſi Mr. de Voltaire continue d'écrire de la ſorte, il pourroit bien occuper un apartement à la Baſtille.* J'avoue que ce nom redoutable m'a fermé la bouche : je n'ai oſé prendre le défenſe de l'Auteur, de peur de paſſer pour ſon complice. La *Baſtille* & le *St. Office* ont toujours été deux noms qui m'ont impoſé ſilence, quelque demangeaiſon que j'aye eu de parler.

Au reſte, les Comédiens ont fait des merveilles. Un nommé *Du Frêne* s'eſt ſurpaſſé. Il eſt frere de *Quinaut*, excellent Comédien dans les rôles de Caractére, outré à l'excès dans le Tragique ; & hors du Théâtre, fat au-delà de toute expreſſion, auſſi-bien que ſon frere, quoique gens d'eſprit l'un & l'autre.

Les Comédiens ſont beaucoup plus conſidérez ici qu'ils ne ſont ailleurs; ce qui les rend d'une inſolence extrême. Les Seigneurs les recherchent, & les admettent à leurs parties de plaiſir. Ces gens ſe voyent Rois ſur le Théâtre, & pairs & compagnons à table avec les premiers Seigneurs du Royaume; il n'eſt pas étonnant que la tête leur tourne. Ce qui va mettre le comble à leur arrogance, eſt une

une démarche que l'*Académie Françoise*. PARIS.
vient de faire à leur égard. Elle a invité depuis peu par une Lettre, la Comédie Françoise à un Discours qui devoit se prononcer à l'Académie: de quoi les Comédiens se trouvent fort honorez, dès le lendemain ils firent offrir aux Académiciens les entrées gratis à la Comédie: ce que ceux-ci accepterent, au grand étonnement de tout Paris, qui blâme fort l'Académie. On en attribue la cause à quelques Auteurs qui sont fort liez avec les Comédiens, & qui ont fait la chose sans la participation des autres. Il y a eu à ce sujet quelques brouilleries dans l'Académie; parceque ceux qui n'avoient pas eu de part à l'affaire, ont desavoué tout ce qui s'étoit passé. A la vérité, il semble qu'on avoit perdu le bon-sens ce jour-là, & les Seigneurs qui sont de l'Académie en font beaucoup de bruit. Il est vrai que des Comédiens qui osent offrir l'entrée gratis à un Maréchal d'*Estrées* & à des Seigneurs de cette sorte, ne sont point des gens ordinaires, & ils mériteroient bien qu'en parlant d'eux, on dît *la Compagnie des Comédiens*, au lieu de *la Troupe*, afin de les distinguer des Comédiens de campagne *. Après cela, pourquoi ne

* [On fait ici allusion à un Bon-mot du Président

PARIS. ne les point honorer? Les Acteurs de l'Opéra, qui comme eux divertiſſent le Public pour de l'argent, ont bien le privilége, qu'un Gentilhomme, ſans déroger au titre de Nobleſſe, peut y être reçu. Cette faveur, dit fort bien un Auteur moderne, n'avoit point encore été accordée à ceux qui ſervent aux Spectacles publics, & qui donnent du divertiſſement pour de l'argent; parceque dans la plus grande partie des ſiécles du Chriſtianiſme, on les avoit regardez comme des excommuniez & comme des infâmes, à cauſe de la corruption qu'ils cauſoient dans les mœurs, par leurs repréſentations alors trop licencieuſes; ce que l'on ne craint peut-être plus à préſent. Il eſt certain que pouvant être Noble à l'Opera, je ne vois pas pourquoi on ne doit pas l'être à la Comédie. Cependant il me paroît que ſi la Nobleſſe convient à des gens de Spectacle, ce doit être aux Danſeurs de corde & aux Sauteurs : outre l'honneur qu'ils ont de divertir le Public, ils riſquent de ſe tuer tous les jours; & n'eſt-ce pas là le partage de la Nobleſſe?

En

dent *de Harlai*, à qui des Comédiens parlant au nom de leur *Troupe* que le bon Seigneur n'aimoit pas, ſurtout depuis le *Tartuffe*, dirent, *Monſeigneur, la Compagnie des Comédiens*, &c. A quoi le Preſident répondit, *Meſſieurs, la Troupe du Parlement*, &c.

En revenant hier de Verſailles avec mes Anglois, nous paſsâmes à *St. Cloud*, où nous eûmes l'honneur de voir le Duc de *Chartres*, fils unique de Mr. le Duc d'*Orleans*. Ce Prince étoit dans le Parc, & voyoit faire des épreuves d'Artillerie à un jeune Officier de ce Corps. Nous fûmes ſurpris de l'attention avec laquelle le jeune Prince obſervoit toutes choſes : les queſtions qu'il faiſoit à l'Officier ſurpaſſoient ſon âge. Nous eûmes encore lieu d'être très-ſatisfaits de la maniere gracieuſe & polie avec laquelle il nous reçut. Franchement, j'ai été charmé de voir un petit-fils de feue *Madame*, être ſi digne d'elle & du ſang illuſtre dont il eſt iſſu. PARIS.

St. Cloud eſt une maiſon appartenant à Mr. le Duc d'*Orleans*, Premier Prince du Sang. Feu *Monſieur*, *Philippe de France* frere de *Louis XIV.* l'a fait bâtir, & y a ajouté de très-magnifiques jardins. Il eſt certain que ſi le feu Roi eût choiſi *St. Cloud* au lieu de *Verſailles*, il eût pû avec moins de dépenſe faire quelque choſe de plus beau. On admire à *St. Cloud* la Gallerie & le Salon peints par *Mignard*, la Caſcade & le grand Jet-d'eau, qui pouſſe juſqu'à cent pieds de hauteur, & qui n'eſt ſurpaſſé que par celui qu'un

Anglois

PARIS. Anglois a fait à *Herrenhauſen* près d'*Hannover*, ſous le Régne du Roi *George I.*

St. Cloud a été funeſte à pluſieurs Princes de la Maiſon Royale. *Henri III.* y fut aſſaſſiné le 1. d'Août 1589. à huit heures du matin par *Jaques Clément*. *Henriette d'Angleterre*, premiere femme de feu *Monſieur*, *Philippe de France* Duc d'*Orleans* frere unique de *Louis XIV.* y mourut ſubitement d'une colique, le 30. Juin 1670. Elle dit qu'elle étoit empoiſonnée ; ce qui engagea le Roi à la faire ouvrir en préſence de l'Ambaſſadeur d'Angleterre. On ne put guéres juger ſi les ſoupçons de cette Princeſſe avoient été véritables : les Médecins & les Chirurgiens lui trouverent toutes les parties nobles gâtées, quoiqu'elle n'eût encore que vingt-ſix ans. Son Epoux paya ſubitement le tribut à la Nature, dans le même Château, le 4. Juin 1701.

Ce que je vous ai dit de la malheureuſe fin du dernier des *Valois*, me rappelle ce que l'Hiſtoire rapporte, que le *Te-Deum* fut oublié dans la cérémonie de ſon Sacre, que la Couronne lui tomba de la tête, & qu'il ne ſe trouva point d'huile dans la Sainte Ampoule pour faire l'Onction accoutumée *: ce qui fut remarqué comme un

* [La phiole de la *Ste. Ampoule* eſt gardée à

un mauvais préſage, qui ne ſe trouva que trop véritable dans la ſuite. PARIS

Puiſque j'en ſuis ſur les événemens tragiques, je vais vous rapporter un fait arrivé depuis peu en Angleterre, que les Anglois avec qui je ſuis revenu de Verſailles, m'ont conté comme une vérité conſtante. Un Relieur, nommé *Richard Smith*, & ſa femme qui s'appelle *Bridget* (*Brigitte*) furent trouvez il y a quinze jours, pendus tous deux proche de leur lit, à trois ou quatre pieds de diſtance l'un de l'autre; & dans une autre chambre on trouva leur petite fille qui n'avoit que deux ans, morte d'un coup de piſtolet, dont on lui avoit caſſé la tête. On trouva ſur une table trois Lettres, dont voici la plus intéreſſante, comme étant très-propre à vous faire connoître le caractére Stoïque des *Anglois*. Elle eſt adreſſée au Sr. *Brindley*, *Relieur à Londres*, dans la rue qu'on appelle *Nevv Bond-ſtreet*.

COUSIN

Reims dans le Tombeau de *St. Remy*, dans l'Egliſe qui porte ſon nom. Depuis le Sacre de *Clovis*, où l'on dit que cette Phiole fut apportée du Ciel avec l'huile dont ce premier Roi Chrétien de France fut ſacré, on ne l'a pas remplie; & le Moine qui la fait voir à Reims, dit très-ſérieuſement, que quand le Roi eſt malade, elle ſe vuide, juſques-là qu'il n'y reſte pas une goutte d'huile à la mort du Roi: mais que dès que ſon Succeſſeur eſt proclamé, elle ſe remplit d'elle-même. Je raconte ce que j'ai ouï de mes propres oreilles, & dont j'ai ri ſans que le Moine s'en fâchât.]

PARIS.

COUSIN BRINDLEY,

» Ce que vous apprendrez de notre » mort étant un peu extraordinairequand » on le considere dans toutes les circonf- » tances, nous avons jugé à propos de » vous donner quelque éclairciſſement » ſur notre conduite. La raiſon qui nous » a fait deſirer la mort, eſt une haine in- » vétérée que nous avons conçue contre » la pauvreté & la miſere ; malheur, qui » par une ſuite d'accidens funeſtes nous » étoit devenu tout-à-fait inévitable : car » nous prenons à témoin toutes les per- » ſonnes qui nous ont connus, que nous » n'avons jamais été des fainéans, ni des » gens ſans conduite, & que nous avons » pris autant de peine pour gagner notre » vie, qu'aucun de nos voiſins, quoique » nos ſoins n'ayent pas eu le même ſuc- » cès. Nous prévoyons bien que le meur- » tre de notre enfant eſt une circonſtan- » ce qui ſera condamnée de tout le mon- » de ; mais de notre côté nous ſommes » parfaitement tranquilles ſur cet article. » Nous ſommes perſuadez, qu'en ſuppo- » ſant même un état d'annihilation, com- » me quelques-uns ſe l'imaginent, il y a » moins de cruauté à prendre notre fille

avec

» avec nous, qu'à la laiſſer au monde ſans PARIS.
» amis, ſans ſupport, expoſée à l'igno-
» rance, & à la miſere. Cependant,
» comme nous ſouhaitons d'aller au-de-
» vant des cenſures, ſoit de la malignité,
» ſoit de l'ignorance, nous croyons qu'il
» exiſte un Souverain Etre, par la conſi-
» dération de ſes œuvres admirables, &
» de cette multitude de Corps céleſtes,
» glorieux, innombrables, dont l'ordre &
» l'harmonie étonnante lui rendent un té-
» moignage continuel. Nous avons pris
» plaiſir auſſi à tourner quelquefois notre
» attention ſur les autres merveilles, qui
» éclatent dans les moindres parties de
» l'Univers; & de toutes ces obſerva-
» tions, nous avons conclu que le mon-
» de ne ſçauroit être ſans un premier Mo-
» teur; c'eſt-à-dire, ſans l'exiſtence d'un
» Etre Tout-puiſſant. Mais en recon-
» noiſſant la Toute-puiſſance de Dieu,
» nous ne ſçaurions nous empêcher non-
» plus d'être perſuadez qu'il eſt bon, qu'il
» n'eſt point implacable, qu'il ne reſſem-
» ble point à la race perverſe des hom-
» mes, qu'il ne ſe fait point un plaiſir du
» malheur de ſes Créatures; & dans cette
» confiance, nous remettons nos ames
» entre ſes mains, ſans être effrayez par
» de terribles appréhenſions, & nous ſou-

mettant

PARIS. » mettant de bon cœur à tout ce qu'il lui » plaira d'ordonner de nous dans sa bon- » té, au moment de notre mort. Nous » croyons encore qu'il existe des Créatu- » res immatérielles, & nous sommes fon- » dez dans ce sentiment sur de bonnes rai- » sons, quoique nous ne prétendions pas » concevoir leur maniere d'exister. En- » fin nous n'ignorons pas certaines Loix » humaines, qui sont faites pour inspirer » la terreur; mais indifférens pour ce que » nos corps peuvent devenir après notre » mort, nous en laissons la disposition à » la sagesse des Juges : ce qui fera voir » assez, que nous nous soucions peu d'un » *Hic jacet*. C'est un honneur que nous » n'attendons, & que nous ne désirons » point.

» L'opinion des Naturalistes est, que » la matiere dont nos corps sont compo- » sez, se dissipe & se renouvelle à cer- » tains périodes de notre vie ; desorte » qu'un grand nombre de pauvres gens » changent plus souvent de corps que » d'habits. Comme les Théologiens ne » nous apprennent point avec lequel » de ces différens corps nous devons ress- » susciter, il est aussi probable de celui » que nous avons en mourant, que d'au- » cun autre, qu'il ne sera éternelle-

ment

» ment qu'un peu de cendre ſourde & PARIS.
» muette ».

Signé { RICHARD SMITH.
BRIDGET SMITH.

Les Juges, après les formalitez ordinaires, ont déclaré *Richard Smith* atteint & convaincu du crime, qu'on nomme en Angleterre *Felo de ſe*, félonie contre ſoi-même, & coupable du meurtre de ſa fille. *Bridget* a été déclaré Lunatique. La bonne Dame avoit pourtant ſigné la Lettre avec ſon époux, & avouoit avoir été de moitié du meurtre de ſon enfant: il me paroît que ſon corps méritoit bien une petite pendaiſon, pour le moins. A coup ſûr elle n'auroit pas paſſé pour Lutanique ici.

La Tragédie étant ordinairement ſuivie de quelque petite Piéce, je vais auſſi vous donner une petite farce. C'eſt l'avanture d'un Conſeiller Petit-Maître, avec l'Abbé de *Vairac*, Auteur, & homme d'eſprit*. Il y a quelques jours que l'Abbé

* [L'Abbé *de Vairac* étoit d'une bonne famille de Guyenne, & avoit toute la vivacité de ſa Province, qui lui tenoit lieu d'eſprit; mais un eſprit cauſtique. Il étoit Auteur plagiaire, s'il en fut jamais. Il a publié un *Etat de l'Eſpagne*, & un *Etat de l'Empire*; celui-ci lui a attiré une Sentence flétriſſante de la Cour de Vienne. Il avoit compoſé une *Hiſtoire de Portugal*,

PARIS. bé marchant à pied, se trouva surpris par la pluye. Il se mit à couvert sous un auvent, devant une boutique. Un Conseiller passa dans un magnifique carosse, allant le train d'un Petit-Maître; c'est-à-dire, passant sur le ventre à tout le monde. Cette course impétueuse fut arrêtée tout d'un coup par quelque chose qui rompit aux harnois des chevaux. Le Conseiller se trouva arrêté vis-à-vis l'Abbé de *Vairac*, qui étoit habillé comme le sont assez tous les Auteurs; un mauvais manteau & un vieux chapeau couvroient un habit fort usé. Le chapeau parut un sujet de plaisanterie au Conseiller. Il ordonna à un de ses Laquais d'aller demander à cet Abbé, si son chapeau étoit de la Bataille de *Rocroi*. Les Laquais de ce Pays-ci sont effrontez & insolens plus que partout ailleurs. Celui du Conseiller s'acquitta exactement de sa commission. *Mr. l'Abbé*, lui dit-il d'un ton goguenard, *mon Maître voudroit sçavoir à quelle Bataille votre chapeau a reçu toutes ces blessures? A la Bataille de Cannes, mon ami,* répondit

Portugal, qu'il n'a pu obtenir la permission de faire imprimer; parcequ'on trouva qu'il y louoit les Portugais plus que les François. Il est mort au commencement de 1733. à son retour d'un Voyage en Hollande.]

répondit l'Abbé ; & en même tems il en PARIS.
appliqua cinq ou six coups à tour de bras sur les épaules de l'insolent Ambassadeur. Le Conseiller voyant battre son Domestique, sort promptement de son carosse, & accourant vers l'Abbé : *Que faites-vous là ?* lui dit-il. *Je punis un insolent*, répondit froidement l'Abbé. *Parbleu, Mr. l'Abbé, je vous trouve plaisant d'oser battre un de mes gens ! Vous ne me connoissez pas, sans doute, car vous auriez du respect pour ma livrée. Pardonnez-moi*, repliqua l'Abbé, *je vous connois très-bien. . . . . Et qui suis-je*, dit le Conseiller ? *Vous êtes un sot*, répondit l'Abbé. Le Petit-Maitre se retira, & ne demanda point son reste. Cette Histoire est très-véritable ; je la tiens de l'Abbé de *Vairac* lui-même, qui me l'a contée avec le même sang-froid avec lequel il avoit répondu au Conseiller.

Quoique les Laquais ne soient pas gens dont on s'entretienne ordinairement, ceux de Paris me paroissent mériter que je vous en dise quelques mots. Ils forment un Corps si considérable, qu'il y a bien des Rois qui n'ont pas une Armée aussi nombreuse. D'ailleurs, ces gens-là font des fortunes si extraordinaires, & deviennent

PARIS. ſouvent ſi rapidement, de Valets, Maîtres & Seigneurs, que franchement ils ne doivent pas être confondus parmi le gros des Laquais de l'Europe. Ceux d'entre eux qui ont le talent de ſçavoir faire les Petit-Maîtres, comme il y en a beaucoup (car tout ce qu'il y a de mieux fait & de plus beau ſe trouve dans la Livrée de Paris), ceux-là, dis-je, étant au ſervice de quelque jeune Seigneur, ſont ordinairement pairs & compagnons avec leurs Maîtres. Il y en a d'autres qui ſont gens à bonnes-fortunes; & ſi on en croit la Satire, & peut-être les apparences, il y a des Dames de la premiere qualité qui ne traitent pas toujours leurs Laquais en Domeſtiques. Il eſt vrai qu'elles les tirent la plûpart du tems de la Livrée, & pour les approcher de leur perſonne elles en font des Garçons ou Valets de chambre. Rien n'eſt trop beau pour ces Favoris de Vénus; on les équipe comme des Princes, & à voir un de ces Laquais fortunez, on le prendroit aiſément pour un homme de conſéquence. Il eſt vrai qu'il y en a qui contrefont l'homme de qualité on ne peut pas mieux, & ſouvent ils ont de meilleures manieres que leurs Maîtres. L'air d'importance & de Seigneur eſt aſſez né avec le François.

D'autres

D'autres jouiſſent de la faveur de leurs jeunes Maîtres, d'une maniere ſi peu conforme aux uſages ordinaires, qu'on ne ſçait qu'en penſer ; & pluſieurs de ces Seigneurs, oubliant ce qu'ils ſe doivent à eux-mêmes & à leur nom, font des parties de ſouper avec ces gens, où il me paroît que l'agrément de la converſation ne ſçauroit avoir part. Mais tel eſt l'eſprit de débauche, qui s'eſt emparé de la plus grande partie de la jeuneſſe de la Cour. Il eſt vrai que cela a été de tout tems. PARIS.

Ce n'eſt pas que l'excès de débauche ſoit du goût de la Nation ; au contraire, le François eſt né vertueux, & il meurt de même : heureux s'il peut échaper à quatre ou cinq années d'une jeuneſſe bouillante, & ſurmonter les paſſions tumultueuſes que ſa grande vivacité allume dans ſon cœur, & qui lui font commettre des choſes à vingt ans, qu'il déteſte & abhorre à trente ! Je ſoutiens même que la plûpart des François ne ſont point vicieux par panchant. Le Seigneur l'eſt infiniment plus que le gros de la Nation ; & c'eſt un je ne ſçai quoi qui l'entraîne, mauvaiſe compagnie, mauvais conſeils, il croit qu'il eſt du bel air d'être débauché, & beaucoup le ſont infiniment plus par la langue que par les effets.

Universitas BIBLIOTHECA

PARIS. Il me paroît qu'il n'en eſt pas de même des femmes, (je parle de celles qui ne ſont pas fort étroitement attachées aux préceptes de la vertu.) Elles conſervent toujours un extérieur de bienſéance, qui impoſe à ceux qui ne les connoiſſent pas. Leur diſcours même ne ſont pas licencieux, & ſi elles font du mal, c'eſt dans un tête-à-tête. Il eſt certain qu'on rend peu de juſtice parmi nous aux Dames Françoiſes. Beaucoup de nos jeunes-gens qui reviennent de Paris, voulant faire les Petits-Maîtres, en font des récits ſi deſavantageux, que la plûpart des Allemands, & ſurtout nos Dames, penſent le contraire de ce qu'elles devroient penſer. La vertu & la modeſtie régnent ici parmi le Sexe, comme ailleurs, & ces Petits-Maîtres qui en parlent autrement, ne ſçavent ſouvent pas nommer une femme de qualité par ſon nom, & ne connoiſſent pas même une antichambre. Certainement il y a ici des femmes de qualité qui ont levé le maſque; mais leur nombre eſt ſi petit, que l'on ne doit point faire retomber leur mauvaiſe conduite ſur tout le Beau-Sexe. Je vous ſuis garant qu'il y a ici des Dames, belles, jeunes, & faites pour charmer, & que la médiſance eſt obligée de reſpecter. Il me paroît que l'on

l'on ne sçauroit en demander davantage. PARIS.
Il en est de même des jeunes-gens, le plus grand nombre est très-débauché; mais il s'en trouve qui ont conservé le frein de la modestie. Un *La Trimouille*, un *Luxembourg*, un *Bouflers*, & plusieurs autres peuvent servir d'exemples à notre Jeunesse, qui peut-être vaudroit moins que la Jeunesse Françoise, si elle entroit aussi jeune dans le monde, & qu'elle se trouvât dans le centre de la joye & des plaisirs. Mais je m'aperçois qu'au-lieu d'une Lettre j'écris un *Factum*. Je laisse là mon Plaidoyer, & je croi ma Lettre assez longue pour pouvoir la terminer. Je suis entierement à vous.

A Paris ce 12. de May 1732.

LETTRE XLIII.

MONSIEUR,

J'ETOIS fort embaraſſé, il y a quelque tems, de ce qui pourroit faire oublier aux François le P. *Girard*, la *Cadiere*, & le prétendu Bienheureux *Pâris*. J'apréhendois que ces deux sujets ne fussent en-

PARIS. core long-tems la matiere des converſations ; mais je me ſuis trompé. Tout cela eſt oublié, & il y a bien d'autre choſe ſur le tapis.

L'Archevêque de Paris s'eſt aviſé de faire publier un Mandement, par lequel il défend un certain Imprimé intitulé *Nouvelles Eccléſiaſtiques*. Le Parlement de Paris a pris la mouche, & a donné un Arrêt qui condamne le Mandement de l'Archevêque. La Cour a pris le parti du Prélat, & a caſſé tout ce qu'a fait le Parlement. Celui-ci a prétendu maintenir ſes Priviléges, qu'il ne tient pourtant que de la bonté des Rois, il a ceſſé de s'aſſembler, & il a falu des ordres réitérez du Roi pour lui faire reprendre ſes fonctions. Cependant les *Avocats* & les *Procureurs* ſe ſont aviſez de ſoûtenir le Parlement, & prétendent ne point plaider avant que le Roi ait rendu juſtice au Parlement, (c'eſt le terme dont ils ſe ſervent) en lui conſervant la poſſeſſion des Appels comme d'abus, qu'il a à la vérité depuis pluſieurs ſiécles, & qui fait le ſujet des conteſtations préſentes. Le Parlement dit qu'il eſt d'autant plus en droit de ſoûtenir cette ancienne prérogative, que ſa conſcience & le bien de l'Etat auquel

il

il eſt prépoſé l'y engagent : Car quel- PARIS.
les conſéquences, dit-il, ne réſulteroient point, ſi l'on autoriſoit le Mandement de l'Archevêque ? Le Pape & les Evêques inſenſiblement s'attribueroient le droit qu'ils prétendent avoir de prononcer des Excommunications pour des cauſes très-légeres, & même de mettre le Roi en Interdit, & d'uſurper ainſi un Droit temporel deſpotique, à l'ombre de leur Pouvoir ſpirituel ; ce qu'il prétend être abſolument contraire aux Libertez de cette Egliſe, ſelon leſquelles il ſuffit qu'en pareil cas le Parlement ait flétri & condamné ces *Nouvelles Eccléſiaſtiques*, comme il a déja fait depuis long-tems.

Voilà en gros la ſituation des affaires, & les raiſons qu'allégue le Parlement pour le maintien de ſes Droits, qu'il farcit d'une infinité de grands mots, comme de *motifs de conſcience*, de *Libertez de l'Egliſe Gallicane*, & de mille expreſſions ſemblables, dont les Crocheteurs mêmes vous étourdiſſent les oreilles en paſſant dans les rues. Les Dames mêmes ont oublié pour un tems tout jargon de parure, pour ne parler que ce langage-là ; & telle ne s'entretenoit que de *Pompons* & de *Cornettes*, qui aujourd'hui parle en *Avocat*, ſoûtient les *Libertez*

PARIS. *Gallicanes*, détruit l'Eglise, & envoye le *Sacré Collége* & les *Evêques* aux Galeres. Enfin, je ne puis vous exprimer jusqu'à quel point le François est ridicule dans ces circonstances. Avide de toute nouveauté, bonne ou mauvaise, il les saisit aveuglement: ce qui confirme l'inconstance de la Nation, qui est telle, que si par bizarrerie on alloit lui prêcher le Mahométisme, je croi qu'elle l'embrasseroit avec cette légereté qui lui est si ordinaire.

Voici, mon cher Ami, une Piéce de Poësie, qui sans doute vous fera plaisir, & que j'ai trouvée bonne. Elle roule sur la Tranquillité Chrétienne. Si je puis encore, avant mon départ d'ici, amasser quelque chose de nouveau, je ne manquerai pas de vous l'envoyer. Je soupai dernierement dans un endroit avec Mr. de *Voltaire* & un autre Poëte; ce dernier nous récita une Piéce fort jolie, qu'il ne voulut pas nous communiquer, sous prétexte qu'elle étoit imparfaite; mais il me l'a cependant promise. Quand je l'aurai, je vous l'envoyerai.

TRAN-

PARIS.

TRANQUILLITE'
CHRÉTIENNE
Sur les Diſputes du tems.

Plein d'ignorance & de miſeres,
Pourquoi, Mortel audacieux,
Veux-tu ſur de profonds Myſteres
Porter un œil trop curieux?
Toi, pour qui toute la Nature
Ne paroît qu'un Enigme obſcure,
Tu ſondes les Divins Décrets?
Tu crois que ton foible génie
De l'intelligence infinie
Pourra dévoiler les ſecrets?

Crains les ténèbres reſpectables,
Où Dieu cache ſa Majeſté.
De ſes deſſeins impénétrables
Qui peut percer l'obſcurité?
Meſure la vaſte étendue
De ces Globes qu'offre à la vue
Un tems ſerein & lumineux.
Mais arrêtes ici ton audace,
Tu ne peux voir que la ſurface
De ce Théâtre merveilleux.

PARIS.

Où t'emporte l'ardeur extrême
De tout comprendre & de tout voir ?
Tu ne te connois pas toi-même,
L'Esprit échape à son sçavoir ;
Et la Raison impérieuse
De la Grace victorieuse
Veut pénétrer la profondeur !
Paul, tout rempli de sa lumiere,
Nous aprend quelle est la maniere
Dont elle agit sur notre cœur.

Je sens en moi que la Nature
Veut établir ma Liberté ;
Elle se plaint, elle murmure,
Quand son pouvoir est disputé.
Mais si j'interroge mon Ame,
Comment une céleste flâme
La fait agir, la fait mouvoir ;
Je crains que cette Ame hautaine
Ne donne à la puissance humaine,
Ce qui vient du Divin Pouvoir.

Surpris de l'intervalle immense
Qu'on voit de l'homme au Créateur,
Si je n'admets une Puissance
Qui concourt avec son Auteur,
Ce n'est plus pour moi qu'un vain titre,
Que le franc, que le libre Arbitre,
Que ma raison sçait tant vanter :
Je ne connois plus de Justice,
Qui récompense & qui punisse
Ce qui ne peut rien mériter.

Ainsi

PARIS.

Ainſi mon Ame eſt ſuſpenduë
Entre les ſentimens divers :
Partout où je porte ma vuë,
Je vois des abîmes ouverts.
Pour me garantir du naufrage,
Je n'oſe quitter le rivage ;
La crainte aſſure mon repos.
Combien, dans cette Mer profonde,
Flottant à la merci de l'onde,
Se perdent au milieu des flots ?

De tant de diſputes fameuſes,
Où nous embarque notre orgueil,
Fuyons les routes dangereuſes :
L'Homme à lui-même eſt un écueil.
Dans le petit monde ſenſible,
Eſt un Dédale imperceptible,
Dont nous ignorons les détours.
La Foi de notre ſort décide :
Elle tient le fil qui nous guide ;
Sans elle nous errons toujours.

Heureux le cœur ſimple & docile,
Qui ſans raiſonner ſur la Foi,
Reſpecte dans nos Saints Conciles
Le Sacré dépôt de la Foi ;
Ne franchiſſant point la barriere,
Que le Pere de la lumiere
Met aux vains efforts de l'eſprit !
A quoi nos ſoins doivent-ils tendre ?

PARIS. *Eſt-ce à pratiquer, ou comprendre*
Ce que le Ciel nous a preſcrit?

Laiſſons la ſageſſe éternelle
Diſpoſer des cœurs à ſon gré.
Il ſuffit à l'homme fidéle
Que par lui Dieu ſoit adoré.
Qu'importe à ces Docteurs habiles
Que par des raiſons trop ſubtiles
Un Syſtême ſoit combattu?
Que produit leur haute ſcience,
Si Dieu ne met dans la balance
Que l'innocence & la vertu?

Il ſeroit à ſouhaiter que tous les François euſſent la même tranquillité Chrétienne; ils ne ſe déchireroient pas comme ils ſont, & ils ne feroient pas le ſcandale de l'Europe. Mais la choſe eſt allée trop loin, & je ne prévois pas qu'elle puiſſe être terminée. Ce ſera toujours un Ver qui rongera la France, & un ſujet de diviſion entre la Cour & le Parlement.

La Cour vient depuis quelques jours d'exiler l'Abbé *Pucelle*, Conſeiller au Parlement. C'étoit le *Brouſſel* du tems, & je croi qu'il ſeroit charmé de faire revivre les anciennes barricades qui furent faites pendant la Minorité de *Louis XIV.* après que la Reine mere *Anne d'Autri-*

che

che eût fait arrêter le même *Brouſſel*. Mais juſqu'à préſent il ne paroît pas que l'on faſſe tant de bruit pour l'Abbé *Pucelle*, qui en faiſoit cependant beaucoup au Parlement. Il y parloit comme un Ange, & tout le monde diſoit qu'il défendoit, on ne peut pas mieux, les Libertez de l'Egliſe Gallicane. Je crains bien pourtant qu'il ne ſçaura pas défendre ſa propre liberté, & je ſuis bien trompé s'il meurt ſans avoir logé à *Vincennes* ou à la *Baſtille*. Le Parlement ſe donne de grands mouvemens pour ſon rappel ; il ne veut rien faire avant que ce cher Confrere ne lui ſoit rendu. En attendant, rien ne ſe fait, & les Particuliers en ſouffrent ; & ces mêmes Conſeillers qui ſe font un cas de conſcience d'enregiſtrer un Edit du Roi qui donne atteinte aux anciens Privileges du Parlement, ne s'en font point de faire languir la veuve & l'orphelin après la fin d'un Procès ſuſpendu pendant ces diviſions domeſtiques. En vérité, je ne puis qu'admirer la bonté du Roi, & la modération du Cardinal de *Fleury*. Mr. le Régent & le Cardinal *Dubois* n'auroient pas eu tant de patience. Le premier envoya le Parlement à *Pontoiſe*, & fit arrêter & exiler des Conſeillers pour un ſujet moins PARIS.

PARIS. moins grave, & lorsque le Parlement s'opposoit aux changemens des Monnoyes, qui intéressoient véritablement la fortune de tous les François. Jusqu'à présent, les Représentations du Parlement n'ont point produit le retour de l'Abbé *Pucelle*; & je croi que le Premier-Président fera encore plus d'un voyage à *Compiegne*, où le Roi est depuis quelque-tems *.

On vient de faire un Couplet sur l'exil de l'Abbé : je ne me souviens point du commencement ; mais voici comme il finit :

Que de bonnes gens vont pleurer !
Que de filles vont crier,
Rendez-nous Pucelle, ô gai,
Rendez-nous Pucelle !

Convenez que les François sont heureux. Ils trouvent matiere à se divertir de tout. Tout est sujet de Chanson pour eux, & je me souviens d'avoir ouï chanter la peste qui étoit en Provence en 1720. Au reste, tous ces grabuges qui font entre la Cour & le Parlement, ont fait oublier absolument le Bienheureux

Pâris.

* [Ce célébre Conseiller a été rendu aux instances prieres de ses Confreres, peu de tems après, & il a mérité les éloges du Ministre même, comme de toute la France.]

Paris. Il eſt vrai qu'il commençoit d'être hors de mode, depuis que la Cour avoit fait fermer le Cimetiere de *St. Médard* où il eſt enterré. Si l'on eût pris ce parti d'abord, on auroit prévenu bien des ſcandales. Je ſuis bien fâché de ne pouvoir être témoin de la fin de ceci ; mes affaires m'appellent en Allemagne, & je compte de partir au premier jour : ainſi, ne m'écrivez plus. PARIS.

Je vis, il y a deux jours, honnir les appas d'une jeune Dame, qui fut fort mortifiée. C'étoit la Marquiſe de *R*..... Dame du Palais. Elle eſt dans l'uſage depuis long-tems de mettre très-bizarrement beaucoup de blanc, de rouge & de mouches. Ce jour-là elle s'étoit ſurpaſſée. Elle étoit venue au Jardin des Tuilleries pour s'y faire admirer ; car on dit qu'elle eſt fort coquette ; mais elle fut huée par quantité de Petits-Maîtres qui la ſuivirent, & qui attrouperent tout le monde après elle ; deſorte que la pauvre Dame prit le parti de ſe retirer. Comme elle fut obligée d'attendre ſon carroſſe, les Laquais Petits-Maîtres la huerent encore beaucoup. Je n'ai de ma vie vu une femme plus humiliée.

Le même ſoir je ſoupai avec le Marquis de *L*..... Je ne l'avois jamais vu :

PARIS. vu : une Dame m'apprit qu'il devoit sa fortune à une vieille femme. Car quoiqu'il fût homme de naissance, comme il étoit cadet, il n'étoit point riche. A l'âge de vingt ans il plut à Madame la Marquise de *L*.....qui en avoit soixante & dix. Elle lui proposa de l'épouser. Le Marquis, pourlors Chevalier, ne se fit pas beaucoup prier. Il étoit d'une très-jolie figure ; mais il n'osoit se flatter de trouver une jeune femme qui eût cent-cinquante mille livres de rente, comme avoit la Marquise. En revenant de *St. Sulpice* où les deux amans furent mariez, la Marquise conduisit son époux chez elle, & l'ayant mené dans un appartement : *Vous n'en aurez que la peur, Monsieur*, lui dit-elle. *Ne vous imaginez pas que je vous aye épousé pour la bagatelle. Voici votre apartement ; le mien est de l'autre côté : vous coucherez ici, je coucherai dans ma chambre. J'ai voulu vous faire du bien, parceque vous m'avez paru un jeune-homme de mérite. Je n'ai pu le faire sans vous épouser, & j'ai mieux aimé qu'on dise que je suis une vieille folle qui a épousé un jeune-homme, que de donner lieu de dire que je vous entretiens. Il est plus honnorable pour vous & pour moi d'être mariez ; je pourrai vous faire autant de bien que je voudrai,*

drai, sans que le Public puisse y trouver à redire. Je suis résolue de le faire, & comme je n'ai point de Parens, vous pouvez compter que tout ce que j'ai sera un jour à vous. Je ne vous demande pour toute reconnoissance, qu'un peu de part dans votre estime, & je suis persuadée que vous êtes trop honnête-homme pour n'avoir pas de bonnes manieres pour moi. Jugez de la surprise du Marquis à un discours si peu attendu. Il voulut se jetter aux pieds de sa femme, & lui donner des marques de la plus vive tendresse; mais elle le repoussant: *Point de ces choses extraordinaires, Monsieur,* lui dit-elle, *vivons en amis, tout le reste est superflu.* Enfin elle lui fit connoître, qu'absolument elle vouloit qu'il ne pensât jamais qu'elle fût sa femme. Le Marquis fut obligé de s'y conformer; ils ont vêcu ainsi en parfaite intelligence pendant sept ans, la Dame est morte, & a laissé son mari son héritier universel. PARIS.

Les bonnes fortunes sont pour les jeunes-gens. J'avois ici des engagemens, à l'âge de vingt-deux ans, avec une Vieille qui n'étoit pas tout-à-fait si desintéressée que Madame la Marquise de *L*..... Elle me faisoit du bien; mais elle m'obligeoit à beaucoup de reconnoissance. La Dame avoit quarante ans plus que moi; les

PARIS. les mouches, le rouge, & le blanc renouvelloient journellement ſes attraits. Il falloit avoir vingt-deux ans, comme moi, pour n'être point épouvanté de ſes charmes. Quatrevingt mille livres de rente que j'enviſageois, me faiſoient prendre pour naturel ce qui n'étoit qu'emprunté; & je ne ſçai ſi je n'aurois pas juré que ma ſurannée Maîtreſſe n'avoit que quinze ans. Nous avons vêcu enſemble pendant deux ans, avec beaucoup d'attention l'un pour l'autre. La Dame avoit deux fils, qui pouvoient être mes peres; cependant elle ne deſeſpéroit pas de pouvoir avoir encore lignée. Elle me propoſa le mariage: j'y conſentis. Mrs. mes beaux-fils futurs furent avertis, je ne ſçai par qui, où j'en étois avec leur mere. Ils vinrent ſe jetter à ſes pieds, & la conjurerent de ne leur point faire le tort, à eux & à leurs enfans, (car ils étoient mariez) de m'épouſer. Ma Promiſe fut ébranlée; je ſurvins dans le tems qu'elle alloit promettre à ſes fils ce qu'ils demandoient. Ma préſence la raſſura, & je la fis triompher de ſa foibleſſe.

Cependant les fils firent jouer un reſſort qui ne leur fut pas inutile. Leur mere étoit coquette; mais elle éoit dévote, & elle donnoit à Dieu le tems qu'elle n'étoit

n'étoit pas avec moi ou à sa toilette. Les fils lui détacherent un Prêtre de St. Sulpice. Le saint homme prit son tems que je n'étois pas au logis. Je n'avois pas prévu le coup, sans quoi, le Suisse & tous les Domestiques étant mes créatures, il m'auroit été aisé de lui empêcher l'entrée de la maison. Il s'acquitta si bien de sa commission, qu'il obtint que le Contrat de mariage qui devoit être signé le lendemain, ne le seroit que dans trois mois. J'appris cette nouvelle sans beaucoup de chagrin, & j'avoue que ma présomption étoit telle, que je ne croyois pas que la Dame pût m'échaper. Au portrait que je vous ai fait de ma Belle, vous jugez bien que je n'étois pas fort amoureux. Le scrupule que lui avoit fait naître le Prêtre de S. Sulpice, ne la faisoit point changer de manieres à mon égard. Nous vivions toûjours fort unis ensemble : cependant je n'osois pas parler de m'assurer quelque chose. On me faisoit de gros présens, je les dissipois à mesure que je les recevois. Parler de Testament à une Amante de soixante & deux ans, c'étoit une étrange maniere de faire l'amour, & le moyen de tout perdre. PARIS.

Ce malheur m'arriva cependant, lorsque j'y pensois le moins. J'entrai un matin

PARIS. matin dans la chambre de ma Belle : je la trouvai à sa toilette. Elle se plaignit d'un grand mal de tête, & me dit qu'elle se trouvoit fort embaraſſée ; qu'elle avoit prié du monde à dîner, mais qu'elle n'étoit pas en état de leur tenir compagnie. Elle me pria de faire les honneurs de la maiſon. Je lui conſeillai de faire dire à ceux qu'elle avoit invitez, qu'elle ſe trouvoit mal, & qu'elle les prioit de remettre la partie à un autre jour. Elle y conſentit. Je ſortis, en lui promettant de retourner pour dîner avec elle. Je fus faire ma tournée. En rentrant, je la trouvai parée plus qu'à l'ordinaire. Elle me dit que ſon mal de tête s'étant diſſipé après avoir pris du Caffé, elle s'étoit ajuſtée pour me plaire. Nous dînames enſemble : elle mangea très-peu, & recommença bien-tôt à ſe plaindre. Je la fis mettre ſur ſon lit, & m'étant aſſis à côté d'elle, je pris un Livre pour lire juſqu'à ce qu'elle pût prendre du repos. Tout d'un coup je me ſentis ſaiſir la main. Je me tournai vers le lit, & je vis ma Promiſe expirer en me ſerrant la main. J'appellai du monde ; on vint ; Chirurgiens & Médecins arriverent. On la ſaigna ; mais tout fut inutile : *On ne voit pas deux fois le rivage des morts.*

Cet

Cet accident me frappa tellement, que PARIS. je ne pensai pas même à mettre mes effets à couvert. Je passai dans ma chambre, & à peine y avois-je été quelques momens, qu'on me dit qu'un des fils de la défunte étoit là avec un Commissaire pour mettre le Scellé sur tout. Je ne m'y opposai nullement, & de bonne-foi je n'avois aucun droit de le faire. Mais ma bonté ne servit qu'à rendre le fils plus fier : il vint jusques dans mon appartement, pour mettre le Scellé sur les choses qui m'appartenoient. Je lui dis que s'il ne se retiroit je le ferois mettre dehors par mes gens, & ceux de la défunte qui m'étoient tous affectionnez. Sur ces entrefaites feu Mr. de *N*..... Conseiller au Parlement, qui étoit fort de mes Amis, vint pour me voir : il me conseilla de déloger le plus vîte que je pourrois, & de faire emporter au-plûtôt ce qui m'appartenoit. Il m'offrit sa maison pour y retirer mes meubles & mes effets. J'acceptai l'offre, & tout fut emporté en peu d'heures. Les fils ont voulu depuis m'intenter un procès ; mais comme ils n'avoient aucune preuve de ce que j'étois resté redevable à leur mere, ils n'oserent entreprendre de me chagriner. Si j'avois été alors de l'humeur dont

PRAIS. dont je suis aujourd'hui, j'aurois été plus long-tems sensible à la perte que je faisois ; car outre une bonne Amie, chose rare & précieuse, je perdois l'espérance d'une fortune brillante.

Je ne sçai comment j'ai été vous rappeller mes anciennes avantures. C'est une demangeaison de causer, & cela m'est plus permis avec vous qu'avec un autre. Adieu, mon cher. Vous n'aurez plus rien de moi sur ce Pays-ci, car je me prépare à le quitter au premier jour.

A Paris le 28. Mai 1732.

LETTRE XLIV.

MONSIEUR.

CHANTILLY. EN sortant de *Paris*, j'ai suivi le pavé jusqu'à CHANTILLY, qui peut passer pour le plus beau Château du Royaume, depuis les grandes augmentations qui y ont été faites par Mr. le Duc qui en est Seigneur. La Forêt de *Chantilly* est tout ce que l'Art & la Nature ont formé de plus beau. Le Château est magnifique, les Ecuries superbes, & le

Parc

Parc est orné des plus belles eaux du monde. *Louis XIV.* a toûjours fort souhaité d'avoir cette maison. Il demanda à l'acheter de feu Mr. le Prince. Celui-ci lui répondit qu'il étoit le maître ; mais que dès ce moment il le supplioit de l'en faire Concierge. Le Roi comprit que c'étoit à regret que Mr. le Prince lui cédoit cette maison, & n'en parla plus. CHANTILLY.

Mr. le Duc de *Bourbon*, qui est assurément le plus riche Prince (sans être Souverain) qui soit en Europe, demeure beaucoup à *Chantilly* depuis qu'il n'est plus chargé du Ministére. Il y a toûjours une très-nombreuse Cour, & il y vit plûtôt en Roi qu'en Prince du Sang.

Après m'être bien promené à *Chantilly*, j'ai été coucher à *Senlis*, & le lendemain je suis arrivé de bonne heure à CAMBRAY, Ville célébre par plusieurs endroits, mais dont la beauté ne répond point à la réputation. *Cambray*, Capitale du *Cambresis*, étoit autrefois une Ville Impériale, & son Archevêque étoit Souverain & Prince de l'Empire. La France s'étant emparée de *Cambray*, il ne reste plus à l'Archevêque, de tant de belles prérogatives, que le vain titre de Prince de l'Empire qu'il continue toujours de prendre, bien qu'il n'ait plus de voix ni CAMBRAY

de

CAMBRAY de séance à la Diete. Depuis 1712. que je vins pour la premiere fois en France, l'Eglise de *Cambray* a eu quatre Archevêques. Je trouvai alors le Siége occupé par l'illustre *François de Salignac de la Mothe Fenelon*, Précepteur de feu Mr. le Duc de *Bourgogne* pere de *Louis XV.* Il eut pour Successeur *Jean d'Estrées;* mais celui-ci mourut avant que d'avoir pris possession de l'Archevêché. Le célébre Cardinal *Dubois* lui succeda: il jouit peu de cette Dignité, étant mort à *Versailles* le 10. d'Août 1723. L'Abbé de *St. Albin*, fils-naturel de Mr. le Duc d'*Orleans* Régent, fut nommé Archevêque de *Cambray*, dans un âge où il eut besoin des Dispenses de Rome pour pouvoir occuper cette Dignité.

Je croi qu'il n'est pas hors de propos que je m'arrête un moment sur le Cardinal *Dubois*. Peut-être ne serez-vous pas fâché d'en apprendre quelques particularitez. Voici avant toutes choses les Titres qu'il portoit: *Guillaume Cardinal Dubois, Prêtre, Archevêque Duc de Cambray, Prince du Saint Empire, Comte du Cambresis, Abbé de Saint-Just de Nogent sous Coussy, de Bourgueil, d'Airvaux, de Cercamp, de Bergue-Saint-Vinoc, & de Saint Bertin de Saint-Omer; Principal & Premier*

Premier-Ministre, & Sécretaire d'Etat, ayant le Département des Affaires Etrangeres ; Grand-Maître & Surintendant-Général des Couriers, Postes & Relais de France ; l'un des Quarante de l'Académie Françoise, & de celles des Belles-Lettres ; Elu par les Prélats & autres Députez à l'Assemblée Générale du Clergé de France, pour en être Premier-Président. CAMERAY

Le Cardinal *Dubois* étoit d'une extraction commune ; mais né avec de grands talens, & avec un esprit peu ordinaire. Il fut Précepteur de Mr. le Duc d'*Orleans*, qui a été Régent du Royaume ; c'est ce qui faisoit que le Prince & lui se connoissoient si parfaitement, que le moindre signe leur suffisoit pour s'entendre. L'Abbé *Dubois* fut employé dans les Négociations de la Paix en *Angleterre*, & à *Utrecht*. Le Duc d'*Orleans* étant devenu Régent, l'envoya ménager les intérêts du Roi auprès du Roi *George I.* avec qui il conclut le célébre Traité de la Quadruple Alliance. A la majorité du Roi, le Régent voulant avoir un Prémier-Ministre dont il fût assuré, choisit l'Abbé *Dubois*. Il le fit d'abord Archevêque, ensuite il obtint le Chapeau pour lui. On prétend que le Cardinal commençoit à oublier ce qu'il devoit à son

CAMBRAY bienfaiteur, & qu'il penſoit à ſe ſouſtraire de ſon obéïſſance, lorſqu'il mourut à *Verſailles*, après avoir joui peu d'années d'une brillante fortune.

Sa maladie ne dura que peu de jours, & fut douloureuſe. *La Peyronie*, Premier-Chirurgien du Roi, lui fit une Opération que les ennemis du Cardinal attribuent au peu de continence qu'il avoit eue avant que d'être Archevêque. Il craignit beaucoup l'Opération, & ne voulut point la ſupporter, quoique les Chirurgiens l'aſſuraſſent que c'étoit l'unique moyen de lui ſauver la vie. Mr. le Duc d'*Orleans*, à qui les jours du Miniſtre étoient chers, uſa de ſon autorité, & obligea le Cardinal à ſubir l'Opération. Elle ne répondit point à l'eſpérance de S. A. R. Son Favori mourut peu de jours après. L'empreſſement avec lequel le Duc d'*Orleans* s'empara du Miniſtére, confirma le Public dans l'opinion où il étoit, que le Cardinal avoit penſé à ſe ſouſtraire à la domination de ce Prince.

Le Cardinal fut peu regretté; il étoit bruſque, violent & emporté; ce n'étoit pas le moyen de s'acquérir l'amitié d'une Nation, qui veut qu'on conſerve la bienſéance & la politeſſe en toutes choſes. La ſatire, peut-être la calomnie a débité

que

que ce Cardinal étoit marié à *Tours*, lorſ- CAMBRAY
qu'il fut fait Archevêque, & que ſa femme vivoit dans cette Ville ; qu'il avoit chargé Mr. de *Bretueil* Intendant de *Tours*, de la porter à ne ſe point dire ſa femme ; mais qu'elle ne voulut point perdre cet avantage. Surquoi Mr. de *Bretueil* s'étoit fait apporter le Regiſtre de la Paroiſſe où le mariage s'étoit fait, & en avoit arraché la feuille ; que la femme avoit voulu faire du bruit, mais qu'on l'avoit menacée de la faire enfermer, & obligée ainſi à garder le ſilence.

Je ne vous garantis pas qu'il y ait un mot de vrai en tout ceci : mais c'eſt ce que la Chronique ſcandaleuſe a débité, & qui a paſſé juſqu'à Rome. Le feu Pape apprenant toute cette Hiſtoire, & encore bien d'autres qui rouloient ſur le chapitre du Cardinal, fut au deſeſpoir de l'avoir élevé à la Pourpre. On m'a aſſuré que le chagrin qu'en avoit eu le St. Pere, avoit contribué à abréger ſes jours.

Le Cardinal étant un jour dans ſes humeurs noires, envoya ſans ménager les termes, Madame la Ducheſſe de F... *cueillir des violettes*. La Dame s'en plaignit à Mr. le Duc d'*Orleans* Régent. Ce Prince lui répondit : *Vous avez raiſon, Madame, le Cardinal Dubois eſt un brutal ; mais il eſt de bon conſeil.*

CAMBRAY Le même Cardinal fit une réponse à-peu-près semblable au Cardinal de *Noailles*. Celui-ci lui ayant dit un jour qu'il sortoit de l'Audience de Mr. le Duc d'*Orleans*, que ce Prince n'avoit pas voulu écouter ses représentations, & lui avoit dit d'aller se.... vous entendez le reste: *Eh bien*, répondit le Cardinal Dubois, *Votre Eminence ne sçauroit mieux faire que d'obéir.*

Ces Contes m'en rappellent un qui courut tout Paris, peu après que le Cardinal *Dubois* fut élevé à la Pourpre. On faisoit trouver ensemble les Laquais de S. Em. & ceux du Cardinal de *Noailles*. Ils prirent dispute au sujet de la prééminence de leurs Maîtres. Les uns disoient: *Notre Maître est plus ancien Cardinal, Duc & Pair, & Commandeur des Ordres du Roi.* Les autres disoient: *Le nôtre est Prince de l'Empire, Duc de Cambray, & Premier-Ministre. Le nôtre*, reprirent les premiers, *sacre les Evêques; donc il doit avoir le pas sur le Cardinal Dubois..... Plaisante raison!* dit un Laquais de ce dernier Cardinal; *si le sacre y fait quelque chose, mon Maître est plus grand Seigneur: le vôtre sacre les Evêques, & le mien sacre Dieu tous les jours.* Il n'avoit pas tort, le Cardinal avoit cette mauvaise habitude,

bitude, il juroit comme un Grenadier. CAMBRAY

Le Cardinal en mourant ne laiſſa pas de grands biens, & ſoit qu'il fût deſintéreſſé, ou qu'il n'eût pas eu le tems d'amaſſer des richeſſes, ſa fortune ayant duré trop peu, ſes Héritiers ne trouverent pas dequoi ſe conſoler beaucoup de ſa perte. Mr. le Duc d'*Orleans* l'oublia bien-tôt, & la France ne s'en ſouvint qu'autant qu'il plut aux Beaux-Eſprits de rappeller ſa mémoire par des Satires & des Epitaphes, qui auroient peut-être paſſé à la Poſtérité, ſi le venin y avoit été moins répandu. Le Cardinal *Dubois* eſt inhumé dans l'Egliſe *St. Honoré*, où ſon frere étoit Chanoine. Cet Eccléſiaſtique lui a fait élever un Tombeau de marbre, où le Cardinal eſt repréſenté à genoux, tourné vers l'Autel du Chœur, dont il ſemble détourner la tête. Les Critiques ont dit qu'il n'oſoit regarder après ſa mort ce qu'il avoit profané pendant ſa vie.

Le Cardinal *Dubois* avoit obtenu pour *Cambray*, que le Congrès s'y tiendroit pour accommoder les différends entre l'Empereur & l'Eſpagne. Les François s'en glorifioient beaucoup: ils diſoient qu'il étoit bien glorieux pour Mr. le Duc d'*Orleans*, que toutes les Puiſſances de l'Europe lui envoyaſſent des Ambaſſa-

CAMBRAY deurs pour le rendre l'Arbitre de leur fortune. Les mêmes choſes ont été dites au ſujet du Congrès de Soiſſons. *On vient*, diſoient les Flatteurs de la Cour, *nous demander la Paix chez nous.* On étoit plus modeſte autrefois parmi les Alliez; & quand *Louis XIV.* a envoyé ſes Ambaſſadeurs à *Aix-la-Chapelle*, à *Nimegue*, à *Ryswyck*, [à *Gertrudenberg*] à *Utrecht*, à *Raſtadt*, nous n'avons pas dit que le Roi venoit nous demander la Paix. Mais les François ont toujours dit *qu'ils donnoient la Paix à l'Europe.* Quoiqu'il en ſoit, ils n'ont pas beaucoup lieu de ſe glorifier des deux derniers Congrez qui ont été tenus chez eux; l'un & l'autre ont été ouverts avec beaucoup d'éclat, & ſe ſont terminez ſans rien conclure. Le Traité de *Vienne*, conclu le 30 Avril 1725. mit fin à celui de *Cambray*, dont toutes les opérations pendant l'eſpace de quatre ans n'avoient abouti qu'à former un beau Réglement pour le Cérémonial, & pour maintenir le bon ordre entre les Domeſtiques. Le Baron de *Ripperda*, depuis Duc & Grand d'Eſpagne, devenu Premier-Miniſtre de Leurs Majeſtez Catholiques, homme d'un tempérament vif, étant ennuyé des longueurs du Congrès de *Cambray*, ſe rendit à *Vienne* ſous le nom

nom de Baron de *Paffenberg*, & établit une amitié ſi étroite entre ſon Maître & l'Empereur, qu'il n'y en avoit peut-être jamais eu de pareille entre les deux Cours, lors même que la Maiſon d'*Autriche* occupoit le Trône d'Eſpagne. La gloire du Congrès de *Cambray* en reçut un grand échec, & le Traité de *Seville* n'a pas fait plus d'honneur au Congrès de *Soiſſons*. CAMBRAY

De *Cambray* je ſuis allé à VALENCIENNES, derniere Place de la Flandre Françoiſe, & une des plus conſidérables de cette Province. Le Prince de *Tingry* en eſt Gouverneur. Il eſt fils du célébre Duc de *Luxembourg*, Maréchal de France, duquel nos Ecrivains ont cru ternir la gloire, en l'accuſant d'avoir été en commerce avec le Diable, qui lui avoit fait remporter tant de Victoires ſur nous. Le Prince de *Tingry* s'eſt beaucoup diſtingué pendant la derniere Guerre, ſous le nom de *Chevalier de Luxembourg*. Il fit entrer un Convoi de poudre, pendant la nuit, dans *Lille* aſſiégée, & contribua beaucoup par-là à faire traîner ce Siége. Tout ce qu'il y a d'Officiers le regardent comme un des premiers Généraux qui ſoit en France. Il y a longtems que ſa naiſſance, ſon mérite, ſes ſervices & ceux de ſon pere, auroient VALENCIENNES.

VALENCIENNES. dû lui procurer le Bâton de Maréchal. On croyoit qu'il ſeroit compris dans la derniere Promotion : cependant il ne l'a point été *. Il eſt aujourd'hui un des plus anciens Lieutenans-Généraux. Je ne ſçaurois m'empêcher de vous parler de ſa politeſſe & de ſes manieres gracieuſes ; j'ai lieu de me louer infiniment des bontez qu'il a bien voulu avoir pour moi.

MONS. MONS, Capitale, du Hainaut, eſt moins grand que *Valenciennes ;* mais je croi qu'il y a plus de Nobleſſe, & que s'il y avoit Garniſon Françoiſe il y auroit plus de Societé. C'eſt le Duc d'*Aremberg* qui eſt Gouverneur de cette Place & du *Hainaut*, dont il eſt *Grand-Bailli* héréditaire ; mais il fait ſa demeure à *Bruxelles*, & ne vient dans la Province que pour y tenir les Etats. Ce Seigneur eſt Prince Souverain de l'Empire, Lieutenant-Général, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur du Hainaut & de la Ville de Mons, Chevalier de la Toiſon d'Or ; [& depuis peu *Capitaine des Trabans* de la Garde de l'Empereur.] Il étoit au berceau lorſqu'il reçut

* [Il ne l'a pas même été dans la Promotion de 4 Maréchaux de France que le Roi vient de faire cette année 1734. quoiqu'il ait ſervi avec beaucoup de valeur depuis le commencement de cette Guerre.]

çut le Colier de cet Ordre du Roi *Charles II.* après que son pere eût été tué en Hongrie. Il est le seul Seigneur des Pays-Bas, qui n'ait jamais reconnu d'autre Souverain que la Maison d'*Autriche*. Madame sa mere, qui est une fille du feu Marquis de *Grana*, Gouverneur des Pays-Bas, a sçu l'empêcher de prendre aucun parti, & elle a toujours rejetté les avantages qui lui ont été offerts de la part de *Philippe V.* La Bataille de *Ramélies* ayant soumis les Pays-Bas à leur légitime Souverain, Madame la Duchesse d'*Aremberg* & son fils furent des premiers à reconnoître le Roi *Charles III.* Le jeune Duc eut un Régiment National Flamand au service de ce Monarque, & fit fort jeune sa premiere Campagne sous Mylord *Marlbourough*. C'est sous lui & sous le Prince *Eugene de Savoye*, qu'il a fait depuis toutes ses Campagnes, où il s'est toujours fort distingué; mais particulierement à la Bataille de *Belgrade*. Il est certain que si le Duc faisoit plus de séjour à *Vienne*, il y a long-tems qu'il auroit quelque Emploi important. Il a toutes les qualitez qu'il faut pour être bon Capitaine & habile Ministre, & il est doué de toutes celles qui rendent un homme aimable. L'Empereur le considere, & le MONS.

MONS. Prince *Eugene de Savoye* l'aime & l'eſtime. Il paroît que le Duc ne penſe pas à profiter de ces avantages, & qu'il préfére les plaiſirs tranquilles de *Bruxelles*, au tumulte de la Cour de *Vienne*.

Je ne vous parle pas de la Bataille de *Malplaquet*, qui ſe donna dans le voiſinage de *Mons*, ni du Siége de cette Place : ce ſont des choſes dont vous devez avoir les oreilles rebattues, & dont je vous ai déja parlé dans d'autres occaſions.

Il y a une très-belle Chauſſée de *Mons* à *Bruxelles*. On paſſe par *Halle*, où l'Egliſe eſt fort fréquentée par les Dévots du pays. Il y a une Image miraculeuſe de la Sainte Vierge, à laquelle les Princes de la Maiſon d'*Autriche* ont fait de grands dons.

BRUXELLES. La Ville de BRUXELLES eſt beaucoup plus grande qu'elle n'eſt peuplée, & ſes dehors ſont plus agréables que la Ville n'eſt belle. Les maiſons ſont preſque toutes vieilles, & l'on peut dire, qu'aux Egliſes & à l'Hôtel de Ville près, il n'y a pas un Edifice qui mérite qu'on en parle. Une très-grande incommodité de *Bruxelles* eſt l'inégalité de ſon terrein, il faut preſque toujours monter & deſcendre. Si cette Ville étoit auſſi grande que Paris,

Paris, on pourroit bien avec vérité l'appeller l'Enfer des chevaux. Ce qu'il y a encore de très-incommode, eſt le peu de Police qu'on y obſerve : on eſt toujours dans les bouës, ou étouffé de la pouſſiere. BRUXELLES.

Le Palais, qui a été brulé, étoit un ancien bâtiment logeable ; mais ſans régularité. On en voit encore les ruïnes, je ne ſçai pourquoi on les conſerve : il me ſemble voir celles du Palais de *Priam*. L'Archiducheſſe, Gouvernante des Pays-Bas, occupe le Palais d'*Orange*, appartenant au Prince de *Naſſau* Stadthouder héréditaire de Friſe. Elle y eſt étroitement logée ; mais S. A. S. l'a préféré à l'Hôtel d'*Egmont*, dont les appartemens ſont plus vaſtes & plus commodes, & qui lui avoit été offert par le Duc d'*Aremberg* qui en eſt le proprietaire.

Cette Princeſſe a failli à périr dans l'incendie du Palais, arrivé par l'imprudence des Chefs d'Office, qui préparoient des Confitures pour un Bal que l'Archiducheſſe devoit donner le lendemain. Le feu prit au ſucre, & ſe répandit dans l'Office. Les Officiers crurent pouvoir l'éteindre ſans faire du bruit ; mais le feu les gagna. Il y avoit quatre heures que l'incendie avoit commencé, avant que l'al-

BRUXELLES. larme se mît au Palais, & cependant on prétend qu'on auroit pu sauver une grande partie du Palais & des meubles, si l'on avoit permis aux Bourgeois d'y porter la main. Mais la crainte qu'il n'arrivât du désordre, & qu'il n'y eût des effets écartez, fit qu'on tint long-tems les portes du Palais fermées, & que les Soldats bourroient les Bourgeois qui en vouloient approcher. Tout fut consumé. L'Archiducheſſe se sauva comme par miracle; un petit chien, qu'elle avoit couché sur son lit, l'éveilla en la grattant au visage. Elle sentit la fumée, & appella ses femmes. En même tems ses Gardes enfoncerent la porte, & elle n'eut le tems que de mettre sa robe & un bas. Le plancher bruloit, & enfonça dans le moment qu'elle sortit de sa chambre. Elle ne sauva que son chien. S. A. S. se rendit à la Chapelle, & s'y mit en Oraison; mais le feu ayant gagné cet azyle, elle fut obligée de se retirer chez le Prince de *Rubempré* son Grand-Ecuyer, dont l'Hôtel étoit en face du Palais. Elle y vit consumer cet Edifice, avec toutes les richeſſes qu'il renfermoit. Le malheur de ses Domestiques, & le danger où ils pouvoient être exposez, parurent seuls la toucher. Elle ne put encore demeurer dans ce second azile; l'Hôtel

tel de *Rubempré* étoit si près du Palais, qu'il étoit à craindre que le feu ne s'y communiquât. L'Archiduchesse fut obligée de se retirer dans le Palais d'*Orange*, qu'occupoit pourlors le Comte de *Visconti* son Grand-Maître & son Premier-Ministre. Mademoiselle de *Rubempré* lui avoit fourni des bas, & Madame de *Visconti* lui donna des chemises & des habits. Ce fut dans ces habits empruntez, que la fille de tant d'Empereurs reçut le lendemain les complimens de toute la Noblesse. Toute sa Garderobe fut brulée, on ne sauva que la vaisselle. BRUXELLES.

Tout le monde convient que l'Archiduchesse conserva dans un si grand malheur une tranquillité extraordinaire. Elle ne cessoit d'encourager les uns, & de consoler les autres. Elle fut uniquement sensible au triste sort de Mdlle. d'*Uhlefeidt*, Dame de la Clé d'Or, & fille de sa Dame-d'honneur. Cette infortunée Demoiselle fut surprise par les flâmes, dans le tems qu'elle couroit à l'apartement de sa mere qu'elle croyoit encore endormie. On la tira toute grillée hors du feu. Elle vêcut encore jusqu'au lendemain, & reçut les Sacremens de l'Eglise & les adieux de sa mere, avec une constance d'autant plus admirable, qu'elle

étoit

BRUXELLES. étoit fort jeune, fort chere à sa mere, & à la veille de faire un établissement très-avantageux. Toute la Cour fut édifiée de la résignation avec laquelle elle supportoit son malheur. Elle dit plusieurs fois, qu'elle mouroit contente, puisque Dieu avoit sauvé l'Archiducheſſe & sa mere. S. A. S. l'a honorée de ses larmes, & lui a fait faire des Obseques magnifiques dans l'Egliſe des RR. PP. Jésuites. Toute la Nobleſſe de Bruxelles y a assisté, & chacun a regretté sa perte.

En fouillant dans les ruïnes du Palais, on a retrouvé presque tous les diamans de l'Archiducheſſe; il n'y a que les pendans d'oreilles qui sont de grand prix, & la toilette d'Or qui manquent.

L'Archiducheſſe est l'aînée des trois sœurs de l'Empereur. Cette Princeſſe a beaucoup d'embonpoint; cependant elle danse avec légereté & nobleſſe. Son air est grand & majestueux. Elle paroît extrêmement sérieuse, & parle peu; mais avec dignité, & elle poſſede bien plusieurs Langues. Lorsqu'elle arriva dans les Pays-Bas, en passant par *Louvain*, elle répondit en Latin aux Députez de l'Université qui l'avoient haranguée dans cette Langue. Elle poſſede bien l'Histoire, la Géographie, & plusieurs autres belles

belles Sciences, & l'on peut dire, ſans trop la flatter, qu'elle eſt un exemple de vertu & de piété. Il eſt impoſſible de pouſſer plus loin la charité. Elle ne ſçait ce que c'eſt que de refuſer les malheureux. Elle voudroit être en état de faire du bien à tous ceux qui lui demandent, & elle ſe trouve embarraſſée lorſqu'elle eſt obligée de refuſer. Elle partage ſa journée entre Dieu & les affaires, auſquelles elle donne beaucoup d'attention. S. A. S. eſt de très-facile accès, & il n'y a rien de ſi aiſé que d'en avoir audience. BRUXELLES.

On lui rend ici les mêmes honneurs qu'on rend à Vienne à l'Empereur. Elle mange toujours ſeule, & excepté les jours de Courier c'eſt toujours en public. Ses Dames la ſervent à table. Lorſqu'on lui parle, elle écoute, & répond avec beaucoup de douceur. Il eſt à naître qu'elle ait jamais témoigné le moindre mécontentement à aucun de ſes Domeſtiques.

Elle eſt ſecondée dans les Affaires par le Comte Don *Julio Viſconti*, Milanois de nation, homme d'honneur & de naiſſance, integre & plein de droiture, incapable de ſe laiſſer gagner par d'autre voye que celle de la Juſtice; bon œconome, & toutefois déſintéreſſé. Quelque peu portez que les gens de ce Pays-ci ſoient à

dire

BRUXELLES.

dire du bien de leur Gouverneur, ou de leurs Supérieurs, ils conviennent tous que Mr. de *Viſconti* eſt un Miniſtre incorruptible. Ce Seigneur eſt d'une taille élevée; il a l'air ſérieux, & même ſévere. Les affaires dont il eſt comme accablé, ne lui permettant pas d'être toujours également attentif à tout, il ſe repoſe de pluſieurs choſes ſur ſon Sécretaire, nommé *Henri Crumpipen*, Weſtphalien d'origine, qui eſt né avec toutes les diſpoſitions pour les affaires. Il eſt doux, civil, honnête, officieux, a une mémoire extraordinaire, & une application ſinguliere. Tout le monde s'en loue ici, & chacun convient qu'il eſt auſſi incorruptible que ſon Maître.

Mr. de *Viſconti* vient d'être nommé Viceroi de Naples. Il doit être relevé par le Comte *Frédéric de Harrach*, qui à une grande naiſſance joint un caractére très-aimable, & les manieres d'un homme de qualité. Il a été à *Cambray* pendant le Congrès, où ſans être Ambaſſadeur il avoit connoiſſance de toutes les Affaires, les Plénipotentiaires de l'Empereur ayant eu ordre de communiquer de toutes choſes avec lui. Depuis il a été Miniſtre chargé des Affaires de l'Empereur

reur à la Cour de *Turin*. Il en fut rappelé, & envoyé Ambaſſadeur de Sa Majeſté Impériale comme Roi de *Bohême* & premier Electeur Séculier, à la Diette de *Ratiſbonne*. Il quitte ce Poſte, pour venir être Premier-Miniſtre de la Séréniſſime Archiducheſſe. Je ne doute point qu'il ne ſoit du goût des Flamands. Il eſt affable & prévenant, actif, laborieux, généreux & libéral; il aime la dépenſe & les plaiſirs. Comme il eſt riche par lui-même, & par ſa femme qui eſt une Princeſſe de *Lichtenſtein*, il eſt en état de ſatisfaire les Bruxellois * qui veulent que l'on dépenſe chez eux, & qui regrettent journellement l'Electeur de Baviere *Maximilien-Emanuel*; parceque ce Prince dépenſoit tous les ans ſept ou huit millions qu'il tiroit de la Baviere. *L'Archiducheſſe ne dépenſe point*, diſent les Bruxellois, *ſa Cour eſt un Couvent de plus*. S'ils refléchiſſoient que cette Princeſſe n'a que quatre cens ſoixante ou tout au plus cinq cens mille florins de revenu, ils modéreroient ſans doute leur critique. Avec cette ſomme, peu conſidérable pour une ſi grande

BRUXELLES.

* [Ce Miniſtre remplit parfaitement cette prédiction, il eſt chéri & réveré, & chacun ſe loue de ſes manieres, & de la diligence avec laquelle il expédie les affaires.]

BRUXELLES. grande Princeſſe, S. A. S. entretient une très-grande Maiſon; elle paye bien tout le monde, & ne doit rien à perſonne. C'eſt ce qu'on n'a pu dire d'aucun Gouverneur ni Souverain des Pays-Bas; ils ont toujours quitté ces Provinces en y laiſſant des dettes. Depuis un tems infini, ces gens-ci ſont accoutumez à ſe plaindre, & je croi que ſi on examinoit chaque *Brabançon* ou *Flamand* en particulier, il y en auroit très-peu qui puſſent dire quelle ſorte de Gouvernement ils voudroient, quel Maître leur conviendroit. Depuis la mot de *Charles II.* Roi d'Eſpagne, ils ont changé quatre fois de Domination; ils ont eu huit ou neuf Gouverneurs, qui tous ont excité leurs meurmures. Le ſeul Maréchal Comte de *Daun*, aujourd'hui Gouverneur de *Milan*, a eu leurs applaudiſſemens; peut-être autant parcequ'il avoit relevé le Marquis de *Prié* dont chacun deſiroit le rappel, que pour les changemens avantageux qu'il avoit faits dans le Gouvernement.

La Cour de *Bruxelles* n'eſt pas véritablement des plus amuſantes: l'Etiquette de *Vienne* y eſt obſervée en toutes choſes, l'Archiduheſſe eſt ſervie comme l'Impératrice; perſonne ne peut manger avec elle. Le Duc de *Lorraine* ſeul a été exemté

exemté de cette loi; mais encore a-t-il falu que ce ce fût à une Maiſon de Chaſſe : les Dames le ſervirent, ainſi que l'Archiducheſſe. L'Electeur de *Baviere* paſſant avec les Princes ſes freres à *Bruxelles*, en venant de France, dit *qu'il étoit plaiſant, que lui qui couchoit journellement à Mumich avec une Archiducheſſe, ne pût manger avec une Archiducheſſe à Bruxelles.* BRUXELLES.

Les Dames titrées de ce Pays-ci, parmi leſquelles il y en a grand nombre dont les maris ſont Grands d'Eſpagne ont prétendu dans les commencemmens avoir un tabouret chez S. A. S. Mais elles ont été déboutées de leur demande, & elles ont eu beau alléguer que les autres Gouvernantes des Pays-Bas leur avoient accordé cette diſtinction, on leur a répondu que les autres Gouvernantes n'étoient pas ſœur des Empereurs, & que quand même elles l'auroient été, elles ne ſuivoient pas ſans doute l'Etiquette de la Cour de Vienne, où toutes les Dames, Princeſſes, & autres, ſe tiennent debout devant les Archiducheſſes. D'autres ont prétendu venir au Palais en caroſſe à ſix chevaux : il y en a même qui s'y ſont préſentées dans un tel équipage. Mais les Gardes, mieux informez de l'Etiquette que ces Dames mêmes, les ont renvoyées

BRUXELLES. voyées, & leur ont dit qu'il ne convenoit qu'à Son A. S. seule d'aller à six chevaux. Les Dames s'en son retournées fort honteuses, elles ont boudé pendant quelque tems, & n'ont pas paru à la Cour : mais voyant qu'on les laissoit dans leur mauvaise humeur, & appréhendant un ordre de Vienne, elles sont revenues, & font aujourd'hui ce qu'elles doivent.

La Noblesse de ce Pays-ci est extrêmement hautaine. Il y a des Maisons qui sont réellement de très-grande qualité ; mais il y en a une infinité qui avec des Titres fort pompeux, auroient bien de la peine à prouver Noblesse. A les entendre, ils ont tous été jadis Comtes de *Hainaut*, de *Flandre*, Ducs de *Brabant*, de *Gueldre*, & ainsi du reste. Leurs Ancêtres ont rendu des services importans à l'Etat : mais la plûpart de ceux d'aujourd'hui se reposent, ou s'ils servent, c'est l'Espagne & la France. *Aller à Vienne faire la cour à l'Empereur ; eh fi donc ! on s'y ennuye à mourir. Les Allemands ont des manieres si différentes des nôtres*, disent-ils, *leur service est si rude ! Se confiner dans cette Hongrie, ne nous en parlez pas, on n'y voit pas une ame.* Ces Messieurs après tout, ont raison ; plusieurs parmi

parmi eux, ſans avoir jamais ſervi l'Empereur, & peut-être ſans l'avoir jamais vu, ſont parvenus à avoir des Régimens, des Gouvernemens, & les Emplois les plus diſtinguez dans les Pays-Bas. Comme cela leur réuſſit, ils auroient tort d'en agir autrement; ils ſervent en Eſpagne, & viennent ſe faire récompenſer à Bruxelles. BRUXELLES.

Il faut convenir néanmoins, que ſi les Flamands, ſous leſquels je comprens généralement tous les Sujets des Pays-Bas Autrichiens, vont peu à Vienne, leur peu de fortune en eſt en partie cauſe. La Nobleſſe n'étant pas autrement riche, n'eſt pas en état de faire de la dépenſe; auſſi vit-elle avec beaucoup d'œconomie dans le particulier. Il eſt très-rare qu'ils invitent à manger, & aucun ne tient table. Cependant il y a ici plus d'Equipages à Manteau Ducal, que dans Vienne même. Tous ces Ducs & ces Princes faits par les Rois d'Eſpagne, ne prenoient autrefois que le Titre d'*Excellence*; on les appelle, *Mon Prince*, & *Monſieur*, depuis qu'ils ſont aux Allemands. Ils voudroient fort qu'on les appellât *Alteſſes*, & ils tâchent d'uſurper ce Titre, que leurs Domeſtiques & bien des pauvres Gentilhommes leur donnent,

BRUXELLES. donnent, l'entrelardant de beaucoup de *Monſeigneurs*. Le Duc d'*Aremberg* eſt le ſeul Seigneur qui en fait la dépenſe, & comme il eſt celui à qui il eſt dû le plus d'honneur, c'eſt celui qui en exige le moins.

Bruxelles perd beaucoup par les fréquentes abſences du Prince *de la Tour & Taſſis*, Grand-Maître héréditaire des Poſtes de l'Empire, & Grand-Maître héréditaire des Poſtes des Pays-Bas. Lorſque ce Seigneur eſt à Bruxelles, il y vit avec beaucoup d'éclat & de magnificence : ſa maiſon eſt ouverte à toutes les perſonnes de qualité ; c'eſt l'aſyle des Etrangers. Madame la Princeſſe de *la Tour*, qui eſt une Princeſſe de *Lobkovvitz*, eſt d'une politeſſe admirable, & par ſes manieres nobles & gracieuſes, & par l'agrément de ſon eſprit, attire chez elle tout ce qu'il y a de perſonnes de mérite ; tous les Etrangers en ſont charmez. Les gens du pays conſiderent la Maiſon de *la Tour ;* mais ils lui portent envie. Le Prince de *la Tour*, pour n'être point Souverain, n'en eſt pas moins bien allié. Sa mere étoit une *Furſtenberg*. Madame ſa femme eſt une *Lobkovvitz*. Son fils a épouſé une Princeſſe de *Brandebourg-Culmbach*, & ſa fille eſt mariée

mariée au Prince *Alexandre de Wurtemberg*. Desorte que tous ceux qui attaquent la Maison de *la Tour*, sur son ancienneté & sa noblesse, me paroissent être assez mal fondez. Je veux croire qu'il y a des Maisons plus anciennes, quoique les *La Tour* ayent fait imprimer un grand Livre *in folio*, en plusieurs Volumes, par lequel ils prouvent une très-ancienne origine, & se font descendre des anciens *Las Torres*, qui ont été si long-tems en guerre avec les anciens *Viſconti*. Mais il me paroît qu'une Maison qui est alliée depuis plusieurs générations avec ce qu'il y a de plus grand dans l'Empire, & dont un fils a été Chanoine * ou Comte de la Cathédrale de *Cologne*, peut être admis parmi ce que nous avons de meilleur en Allemagne. BRUXELLES.

De toutes les Dames, l'Archiduchesse distingue le plus la Princesse de *la Tour*. Les autres Dames en sont jalouses; mais la chose est très-naturelle: Madame de *la Tour* est née à Vienne, elle a été comme élevée avec l'Archiduchesse; les amitiez contractées dans la premiere jeunesse sont ordinairement celles qui se maintien-

* Le Prince *Christian*, deuxiéme fils du Prince de *la Tour*: il a quitté son Canonicat de Cologne, pour servir dans les Troupes de l'Empereur.

BRUXELLES. maintiennent le plus. D'ailleurs Madame de *la Tour* témoigne tant d'attachement pour l'Archiducheſſe, qu'il n'eſt pas ſurprenant que cette Princeſſe lui marque de la confiance.

Je vous ai dit que les plaiſirs de la Cour de Bruxelles n'étoient pas bien vifs ; ceux de la Ville y ſont aſſez conformes. Il y a une Comédie horrible, repréſentée ſur un très-beau Théâtre. Les Aſſemblées ſont aſſez triſtes, & le deviendront encore plus après le départ de la Comteſſe de *Viſconti*, qui ſoutient ſeule les plaiſirs. Qui a vu Bruxelles pendant la guerre, & qui le voit aujourd'hui, ne le connoît plus. Tout y languit, & il n'y a preſque plus d'autre commerce que celui des dentelles, des camelots, & des tapiſſeries, dont la Fabrique eſt très-parfaite. La Manufacture de tapiſſerie de *Lenirs* ſurpaſſe toutes les autres pour la beauté des couleurs ; il fournit l'Angleterre & l'Italie. *Devos* travaille pour l'Allemagne. Il a fait les belles tapiſſeries du Prince *Eugene de Savoye*, & l'Hiſtoire de *Charles V.* pour l'Empereur *Charles VI. Vermillon* envoye beaucoup de ſes Ouvrages en Portugal, en France & en Moſcovie. *Van der Borg* le fils vient de faire une très-belle tapiſſerie pour-

l'Ar-

l'Archiducheſſe, repréſentant l'Adoration du Veau d'or par les Iſraëlites, & *Moïſe* recevant les Tables de la Loi. Le Pere de *Van der Borg*, auſſi habile que ſon fils, a fait les magnifiques tapiſſeries de la Chambre des Etats, qui repréſentent la joyeuſe Entrée de *Philippe le Bel* Duc de *Brabant*, que l'on peut voir dans la Maiſon de Ville, & qui méritent d'être vuës. BRUXELLES.

Il y a ici le Maréchal de *Zumjungen*, qui commande les Troupes que l'Empereur a dans ce pays-ci. C'eſt un homme d'un très-grand mérite, & que ſa valeur & ſes ſervices ont conduit aux premiers Emplois militaires *. Il eſt iſſu d'une famille Patricienne de *Francfort*, & profeſſe la Religion Luthérienne. Il a été ſimple Soldat, & a paſſé par tous les grades. C'eſt un Capitaine experimenté, & dont les Officiers ſont très-ſatisfaits. Il fait beaucoup d'accueil aux Etrangers, & ſans faire une dépenſe exceſſive il repréſente aſſez bien.

Le Maréchal de *Wrangel* eſt Gouverneur de *Bruxelles*. C'eſt un vieillard reſpecté, & bien reſpectable. Il eſt Suedois,

* M. le Maréchal de *Zumjungen* eſt mort le 25. Août 1732. [Le Comte de *Wurmbrand* commande par *interim*.]

BRUXELLES. Suedois, & a passé comme Mr. de *Zumjungen* par tous les Emplois, ayant commencé par être Dragon. Il n'est pas bien riche ; mais il se fait beaucoup d'honneur de son bien, & tient toujours une très-bonne table.

Le Prince de *Rubempré* est de la Maison de *Merode*, une des plus distinguées des Pays-Bas. Il est Grand-Ecuyer de l'Archiducheſſe, & Chevalier de la Toison d'Or. C'est un Seigneur fort honnête, & des plus riches du Pays-Bas.

Le Prince de *Nassau* est Capitaine de la Garde-Noble de S. A. S. & Chevalier de l'Ordre de *St. Hubert*. Il est frere puîné du Prince de *Nassau-Siegen*, qui après la mort de *Guillaume III.* Roi de la Grande-Bretagne, a pris le titre de Prince d'*Orange*, qu'il porte aujourd'hui en Espagne où il est Pensionnaire du Roi. Le Prince de *Nassau*, dont je fais mention ici, a aussi été autrefois au service d'Espagne. Il est marié avec la sœur du Marquis de *Neste* en France, & a passé depuis quelques années au service de l'Empereur, où il est actuellement Lieutenant-Général. Je ne doute point que sa naissance, & l'assiduité avec laquelle il exerce sa Charge auprès de l'Archiducheſſe, ne lui procurent

procurent inceſſamment la Toiſon d'Or.

BRUXELLES.

Je parts en peu de jours pour faire ma tournée de Flandres. Ce Pays-ci eſt ſi connu, & vous en entendez parler ſi ſouvent à des Officiers qui y vont ou qui en reviennent, que je croi ne devoir pas vous confirmer ce que vous en ſçavez. Ainſi ne vous attendez qu'à en avoir une Relation très-ſuperficielle. Vous aurez de mes nouvelles par le premier Ordinaire. En attendant j'ai l'honneur d'être, &c.

A Bruxelles ce 4. de Juin 1732.

LETTRE XLV.

MONSIEUR,

DE *Bruxelles* j'ai été à GAND, Capitale du Comté de Flandres, avec Evêché ſuffragant de *Malines*. Cette Ville eſt coupée par l'*Eſcaut*; la riviere de *Lis*, & un très-grand nombre de Canaux partagent la Ville & ſes environs en différentes Iſles. L'enceinte en eſt extrêmement vaſte. On prétend que l'Empereur *Charles-Quint* avoit accoutumé de dire, *qu'il mettroit Paris*

GAND. *dans ſon Gand.* Cela pouvoit être alors; mais pour le préſent *Gand* entreroit à coup ſûr dans *Paris.* Cette Ville a diminué en grandeur & en puiſſance, comme toutes les Villes des Pays-Bas. Autrefois les *Gantois* étoient ſujets à ſe révolter; mais ils ne le firent jamais avec plus d'éclat que contre *Charles-Quint.* Ils en furent cruellement punis: cet Empereur, oubliant qu'il avoit reçu le jour parmi eux, n'eut pas ſi-tôt appris leur révolte, qu'il traverſa la France pour venir châtier les Révoltez. Il fit executer vingt-cinq des principaux Bourgeois, & en proſcrivit un plus grand nombre, confiſqua les biens des plus coupables, leur ôta leur Artillerie, leurs Armes, leurs Priviléges; les condamna à plus de douze cens mille écus d'amende, & y bâtit une Citadelle, par où il fit de *Gand* une vaſte ſolitude, nombre de ſes Habitans s'étant retirez dans d'autres Villes.

Les Fortifications de *Gand* conſiſtent en de grands Dehors, une Contreſcarpe, de larges Foſſez & de bons Remparts. Sa grandeur, ſa ſituation & ſes richeſſes la rendent aſſez conſidérable; mais elle eſt trop étendue pour être une bonne Place. Cependant on dit que le Roi

Guillaume

Guillaume d'Angleterre avoit coutume de dire, qu'en tems de guerre il étoit beaucoup plus convenable aux Alliez de conſerver *Gand* que *Bruxelles*. GAND.

Je me ſuis contenté de faire le badaud à *Gand*. J'ai été voir toutes les Egliſes, qui ſont en très-grand nombre, & parmi leſquelles il y en a d'aſſez belles; & je n'y ai fait d'autre connoiſſance que celle du Baron de *Stein*, Colonel du Régiment de l'Infant de *Portugal*, homme de naiſſance & de mérite, marié à Mlle. de *Watteville*, ci-devant Dame du Palais de l'Archiducheſſe Gouvernante des Pays-Bas. C'eſt une Dame reſpectable, & que tout *Gand* honore. Je ne vous dirai point ſi l'on s'amuſe dans cette Ville; ſi les apparences ne ſont pas trompeuſes, les plaiſirs y doivent languir.

J'ai été avec la Barque le long du Canal de *Gand* à *Bruges*. C'eſt la maniere de voyager la plus commode & la plus agréable du monde. J'ai été dans une bonne chambre, en compagnie véritablement aſſez mêlée. A midi on nous a ſervi un dîner comme dans la meilleure Auberge de Bruxelles, où, par parentheſe, les Hôtelleries ſont excellentes. Une loi de cette Barque eſt, que les femmes

GAND. mes boivent gratis; les hommes payent le vin. Cela va assez loin; car il y a ordinairement force femmes, & la plûpart des Flamandes ne sont pas ennemies du jus de la treille.

BRUGES. BRUGES, dans le Comté de Flandres, est situé dans une grande Plaine, à trois lieues de la Mer, sur le Canal dit *Reye*, lequel s'étant divisé en divers ruisseaux navigables, forme plusieurs Isles dans cette Ville. Un autre Canal va à *Ostende*, qui n'en est qu'à trois lieues, & il porte à *Bruges* des Vaisseaux de quatre cens tonneaux. C'est par ce moyen que le Commerce s'y soutient; mais il est considérablement diminué depuis que plusieurs Marchands se sont allez établir à *Anvers* & en *Hollande*. Leur retraite n'empêche pas que *Bruges* ne soit toujours une des plus grandes & des meilleurs Villes de la Flandres. Il y a des Edifices sacrez & profanes, magnifiques. Les rues sont larges, droites & bien percées, avec plusieurs grandes Places. Il n'y manque que des Habitans. Tous les plaisirs consistent à manger & à boire. Il est difficile qu'un Etranger s'y introduise: les Flamans sont naturellement assez farouches, & il semble qu'un Allemand leur fait peur. Lorsque le Comte

Comte de *Lalaing*, ci-devant Vicomte d'*Oudenarde*, eſt dans cette Ville, dont il eſt Gouverneur, on a dumoins une maiſon où l'on eſt ſûr d'être bien reçu. Mon malheur a voulu qu'il fût à *Bruxelles*; deſorte que comme je n'aime pas à m'ennuyer, je me ſuis rendu promtement à OSTENDE. BRUGES.

Cette Ville eſt célébre par un ſiége de trois ans & trois mois qu'elle a ſoutenu contre *Albert* Archiduc d'Autriche, & par l'Octroi de la Compagnie des *Indes* que l'Empereur avoit accordé, & que toute l'Europe a voulu ſçavoir révoqué. *Oſtende* n'a jamais été une Ville d'une grande reſſource pour les plaiſirs. Elle eſt petite; mais elle mérite d'être vue. C'eſt le Port le plus conſidérable que l'Empereur poſſéde en Flandres. Sa ſituation la rend extrêmement forte, elle eſt environnée de deux Canaux fort profonds; il y a huit boulevards & un large foſſé, divers baſtions, & de bons Dehors bien entretenus. Si la Compagnie d'*Oſtende* avoit eu lieu, cette Ville ſeroit devenue puiſſante. On commençoit à y bâtir: tout languit aujourd'hui, Bâtiment & Commerce. La *Hollande* & l'*Angleterre* engloutiſſent tout, & paroiſſent avoir juré la ruine des Pays-Bas. OSTENDE.

NIEUPORT. NIEUPORT, où je me suis rendu par le Canal, est infiniment plus triste qu'*Ostende*. C'est un Trou extrêmement bien fortifié, & qui a des inondations de plusieurs lieues. L'air y est détestable, au point que la Garnison n'y est que par Détachement, & il ne laisse pas encore d'y mourir beaucoup de monde. Les Habitans ont un air livide & malsain. Il n'y a pas une ame à voir, & les Officiers qui aiment le monde, y périssent d'ennui.

COURTRAY. Au sortir de *Nieuport* je suis revenu à *Gand*, d'où j'ai été à COURTRAY, par une des plus belles Chaussées bordée d'arbres qui soit en Flandres. Cette Ville qui est petite & riante, fait un grand commerce en toiles & linges damassez, & contient des Habitans aisez. Ses Fortifications sont moins que rien: il y a pourtant un Gouverneur, un Commandant, & tout un Etat-Major. Le premier est Mr. de *Devvenitz*, Irlandois, Maréchal-de-Camp des Armées de l'Empereur; l'autre est Mr. *Digson*, Ecossois; il a le Brevet de Colonel, & est un des plus honnêtes-hommes que je connoisse, dont l'unique défaut est d'être peut-être trop honorable. Il m'a fait beaucoup de politesse. Il y a cinq ou six personnes

de

de qualité dans cette Ville, qui pour s'ennuyer plus commodément, ne reçoivent point de Bourgeois. Le Chapitre de la Collégiale de *Ste. Marie* est composé de bons Prêtres, qui se déchirent les uns les autres, & ne se voyent qu'au Chapitre, où ils ont l'agrément de se beaucoup quereller. Je suis sûr qu'en s'embrassant à la Grand' Messe, ils voudroient par amitié s'étouffer. COURTRAY.

J'ai continué de me rendre par une belle Chaussée à MENIN, Place de Barriére appartenant à l'Empereur, avec Garnison Hollandoise. Le Comte de *Nassau-Laleck*, Lieutenant-Général & Colonel d'un Régiment de Cavalerie au service de Hollande, en est Gouverneur *. Il doit avoir fait, avant que de prendre possession de son Gouvernement, (ainsi que tous les Gouverneurs ou Commandans des Places de Barriére) serment de fidélité entre les mains de l'Archiducheſſe, à l'Empereur, & ensuite encore aux Etats-Généraux ses Maîtres. Je ne sçai comment il pourroit ajuster cela, en cas que l'Empereur & les Hollandois vinssent à avoir la Guerre. Je croi que ce serment MENIN.

* [Il est Arriere-petit-fils du Prince *Maurice* & de la Dame *de Malines*.]

MENIN. peut être mis de pair avec celui que fait le Capitaine du *Bucentaure* à Veniſe, lorſqu'il conduit ce Bâtiment en mer, de le ramener dans le Port, quelque tems qu'il faſſe. *Menin* eſt une des Places les plus régulierement fortifiées de la Flandre. Mr. de *Vauban*, qui a eu la conduite des Ouvrages, les regardoit comme ſon Chef-d'œuvre. On prétend cependant, que ces Ouvrages ſont trop reſſerrez & trop petits. Cette Place eſt aſſez mal défendue, juſques-là que des Officiers m'ont dit qu'il n'y avoit point de bréche. Le Commandant François qui la remit au Duc de *Marlborough*, ayant demandé à ſortir par la bréche, on lui répondit qu'on ne le lui conſeilloit pas, à moins que d'avoir des échelles : il prit le parti, avec ſa Garniſon, de ſortir par la Porte. Il n'y a d'autre compagnie à *Menin*, que quelques femmes d'Officiers, & Mademoiſelles de *Laleck*, qui ſont des perſonnes d'un très-grand mérite.

LILLE. LILLE, Capitale de la Flandre Françoiſe, eſt auſſi gaye, auſſi peuplée, & auſſi commerçante, que les Villes de la Flandre Impériale ſont languiſſantes. Elle eſt grande, belle, & bien fortifiée. Ses rues ſont larges & bien pavées : elle a deux magnifiques Places, & des Edifices

ſacrez

sacrez & profanes qui font foi de sa ri- LILLE.
chesse. On y bâtit un nouvel Hôtel de Ville, qui est mal situé ; mais qui, lorsqu'il sera achevé, aura de la grandeur & de la magnificence. Le Duc de *Bouflers*, dont le pere s'est acquis beaucoup de gloire par la défense vigoureuse qu'il a faite à *Lille*, est Gouverneur de cette Ville & de la Flandre Françoise. C'est un jeune Seigneur beau & bien fait, quoique d'une taille au-dessous de la médiocre. Il s'applique beaucoup au métier de la Guerre, & est d'une très-grande espérance. Les Officiers s'en louent beaucoup, & j'en ai entendu dire du bien à tout le monde. Il représente avec dignité, & fait une belle dépense. Je l'ai trouvé extrêmement poli & plein d'attention pour tout le monde, avec un esprit doux & agréable, éloigné de la présomption ordinaire à la jeunesse ; en un mot, tel qu'il seroit à souhaiter pour la France que fussent tous les jeunes Seigneurs.

Il y a plusieurs bonnes maisons dans *Lille*, entre autres, celle de Madame de *Mouchi*, ci-devant Dame du Palais & Favorite de feue Madame la Duchesse de *Berri* ; celles du Commandant de la Ville & de la Citadelle ; & l'Intendan-

LILLE. ce. On trouve dans toutes ces maisons, bonne & nombreuse compagnie. Les Officiers François se produisent beaucoup plus que les nôtres : la subordination finit entre eux dès qu'il ne s'agit pas du Service. Il y a une bonne Comédie, dans une assez passable Salle. En Hyver il y a beaucoup de Bals ; en un mot, on s'y sent vivre, on mange ensemble, on joue, & on se divertit.

Vous sçavez que *Louis XIV.* conquit *Lille* sur les Espagnols. Les Alliez reprirent cette Place en 1708. après un long Siége qui rappelloit le souvenir de celui de *Troye*, pour le nombre de Princes & de grands Seigneurs qui s'y trouverent. Le Roi de *Pologne*, le Prince Electoral de *Hannover* aujourd'hui Roi de la Grande-Bretagne, & le feu Landgrave de *Hesse-Cassel*, y assisterent. *Lille* a été rendue à la France par la Paix d'*Utrecht*, & cette Couronne en échange a cédé la Ville d'*Ypres* avec sa Châtellenie à l'Empereur.

Le Commerce fleurit extrêmement dans cette Ville : toute la Flandre Impériale y accourt, à cause du gain qu'il y a à faire sur la monnoye. Depuis la Paix, elle est fort augmentée & fort embellie : il y a peu de Villes qui vaillent mieux.

Je

Je m'y suis beaucoup plu, & si mes affaires ne m'avoient rappellé en Allemagne, j'y aurois passé encore quelque tems. LILLE.

J'ai repassé par *Gand*, d'où je me suis rendu à *Anvers*, surnommée *la Marchande*; car vous sçaurez que presque toutes les Villes des Pays-Bas ont des surnoms. On dit, Bruxelles *la Noble*, Gand *la Grande*, Louvain *la Sage*, Malines *la Gentille*, Namur *la Forte*, & ainsi du reste.

ANVERS, anciennement une des plus belles & des plus riches Villes de l'Europe, est située dans une belle & fertile plaine, à la droite de l'*Escaut*. L'Eglise de *Notre-Dame*, qui est la Cathédrale, est un très-grand bâtiment, qui mérite d'être vu pour les magnifiques Tableaux dont elle est ornée. La Maison de Ville & l'Eglise des *Jésuites* sont dignes de l'attention d'un Voyageur. Cette Eglise étoit autrefois d'une grande magnificence; elle fut consumée par le feu du Ciel en 1718. Les Révérends Peres *Jésuites* y perdirent un Tréfor en Tableaux. Ils ont rebâti, mais avec plus d'œconomie que n'avoient fait leurs prédécesseurs. On y voit encore de superbes Tableaux de *Rubens*, & deux très-magnifiques Chapelles. ANVERS.

Je ne vous dis rien de la fondation d'*Anvers*, de sa Citadelle bâtie par le fameux

ANVERS. fameux Duc d'*Albe*, & de tout ce que cette Ville a souffert durant les Guerres civiles de Religion ; ces choses sont trop connues.

Anvers est extrêmement déchu de ce qu'il étoit. Autrefois c'étoit la Ville la plus commerçante de l'Europe. *Amsterdam* s'est élevé sur ses ruines. Les Villes doivent subir leur destinée, comme toute autre chose. *Anvers* est incomparablement mieux située qu'*Amsterdam* : les plus gros Vaisseaux y arrivoient autrefois par l'*Escaut ;* mais cette riviere est à présent barrée par des bâtimens remplis de pierres & autres choses, que les Hollandois, charitables voisins des Pays-Bas, y ont fait couler à fond. Malgré le désastre du Commerce, il y a encore des maisons extrêmement riches. Tous ces opulens Citadins entretiennent des équipages magnifiques, portent des habits galonnez & brodez, & leurs femmes sont vêtues comme des Princesses. Elles viennent toutes à l'Assemblée, qui commence d'assez bonne heure : on y fait une partie de Quadrille, & puis on va souper chez soi. La promenade des remparts est charmante ; mais on n'y rencontre que des Prêtres, qui font parade d'y dire leur Breviaire. Il y a un

des

des plus jolis Théâtres qui ſoit hors de l'Italie, & point de Spectacle. Tout cela, comme vous voyez, n'eſt pas des plus amuſans. ANVERS.

Le Marquis de *Rubi*, Maréchal des Armées de l'Empereur, eſt Gouverneur d'Anvers. Il devroit demeurer dans la Citadelle ou Château; mais comme ſa maiſon y eſt fort délabrée, il en occupe une dans la Ville. Ce Seigneur repréſente avec dignité. Il eſt Catalan, & étoit Viceroi de *Sardaigne*, lorſque les Eſpagnols firent la conquête de ce Royaume du tems du Cardinal *Alberoni* *.

Voilà, Monſieur, tout ce que je vous puis mander d'*Anvers*; d'où je me ſuis rendu à MALINES, jolie Ville où la Métropole mérite d'être vuë. Le Cardinal de *Boſſu*, frere du Prince de *Chimay*, en eſt Archevêque. C'eſt le ſeul Archevêque qui ſoit dans les Pays-Bas appartenans à la Maiſon d'*Autriche*. Vous ſçavez que c'eſt à *Malines* que ſe tient le Souverain Conſeil ou Parlement. Cela fait qu'on y voit force Procureurs & MALINES.

Avocats,

* [L'Empereur vient de le nommer pour relever le Comte de *Saſtago*, Viceroi de Sicile, dans le tems que *D. Carlos*, Roi de Naples, alloit faire une deſcente en Sicile avec 20 mille hommes, ſous les ordres du Comte de *Montemar* Duc de *Bironte*.]

MALINES. Avocats, & qu'on y entend parler beaucoup de chicane. Il y a peu de gens de qualité, & les Assemblées excitent beaucoup à bailler.

La chaussée entre *Malines* & *Louvain* est nouvellement faite. Ceux de *Malines* étoient obligez ci-devant, en Hyver, pour éviter les mauvais chemins, de passer par *Bruxelles*; ce qui étoit un grand détour.

LOUVAIN. LOUVAIN est une grande Ville, où l'on voit beaucoup d'Etudians, de Docteurs, de Prêtres & de Moines. Tout cela n'étant pas trop bonne compagnie pour moi, je n'ai fait que passer tout au-travers de la Ville. J'avois vu autrefois les Eglises, & je connoissois l'esprit tumultueux des habitans, les moins civilisez des Pays-Bas. Un des grands Privileges de l'Université de *Louvain*, est de nommer à un grand nombre de Bénéfices; surquoi elle est actuellement en procès avec plusieurs Evêques des Pays-Bas, qui prétendent disputer ce droit à l'Université, sous prétexte qu'elle nomme à des Cures, des Sujets qui leur sont inconnus, & dont ils ignorent les sentimens. Mr. *Strickland*, Anglois d'origine, & Evêque de *Namur*, doit aller de la part des Evêques, faire décider cette affaire à *Rome*. Je parie bien qu'il ne

fera

fera que procurer bien de l'argent a la *Daterie* & à la *Rote*. LOUVAIN.

Il y a un très-beau pavé depuis *Louvain* juſqu'à *Tirlemont*, Ville aſſez déſerte, & où je ne ſçai rien de remarquable. Auſſi n'ai-je fait que la bruler, & j'ai été coucher à MASTRICHT, une des meilleures & des plus fortes Places de l'Europe, appartenant aux Hollandois, à qui l'Eſpagne l'abandonna par la Paix de *Munſter*. L'Armée de France la prit en 1673. en treize jours; les Alliez la reprirent en cinquante. Elle fut reconnue appartenir aux Hollandois, par la Paix de *Nimegue*. Ils y entretiennent une nombreuſe Garniſon. Le Prince *Guillaume* de *Heſſe-Caſſel*, frere du Roi de Suede, en eſt Gouverneur : mais depuis la mort du Landgrave de *Heſſe*, le Prince étant chargé de la Régence du Landgraviat, n'eſt plus à *Maſtricht*. C'eſt une perte pour cette Ville; il y tenoit une jolie Cour, & y vivoit avec toute la dignité convenable à ſa naiſſance. En ſon abſence, c'eſt Mr. le Brigadier d'*Amerongen*, * qui commande dans la Place. MAS-TRICHT.

Les

* [Mr. d'*Amerongen*, d'une des meilleures Familles de la Province d'Utrecht, ayant perdu ſon frere aîné qui étoit dans la Régence, a quitté le Service pour prendre ſa place dans le Gouvernement.]

MAS-TRICTH. Les promenades de *Maſtricht*, ſurtout celle des remparts, ſont charmantes. Il y a bonne compagnie à voir, & c'eſt la Garniſon la plus animée qu'ayent les Hollandois. La Ville eſt aſſez jolie, elle a de belles Places, & les rues ſont bien percées. Les Catholiques, ainſi que les Réformez y ont des Egliſes, & vivent dans l'union qui régne dans toutes les Villes de la Hollande. La *Meuſe* traverſe Maſtricht. On paſſe cette Riviere ſur un pont de pierre. On m'a conté pour une vérité, que feu le Maréchal d'*Ouvverkerke* étant jeune, ſauta à cheval du Pont dans la riviere, pour prouver l'excès de ſon amour à Mdlle. de *Feldtbruck*. Il étoit à la portiere de ſon caroſſe à lui conter fleurette: elle lui dit que tout ce qu'il lui diſoit étoient des ſornettes, & qu'elle parieroit avec lui qu'il ne l'aimoit pas aſſez pour ſauter avec ſon cheval dans la riviere. La gageure fut faite, & le Comte d'*Ouvverkerke* la gagna au riſque de ſa vie. Il fut aſſez heureux pour ne point perdre les étriers, & ſon cheval fut aſſez bon pour le porter à terre. Après avoir fait ce ſaut périlleux, il reconnut le caractére de ſa Maîtreſſe, & rompit avec elle. La bonne Demoiſelle auroit mérité quelque choſe de pis.

Je

Je me suis arrêté quelques jours à *Maſtricht*. Cette Ville m'a rappellé le souvenir de mon pere, qui y est mort au service de l'Electeur *Frédéric de Brandebourg*. J'ai été arroser de mes larmes sa Tombe, qui est dans l'Eglise neuve ; c'est le seul devoir que j'ai pu rendre à sa mémoire, la Religion dans laquelle il est mort me défendant d'employer pour lui les prieres de l'Eglise. MASTRICHT.

La Ville de LIEGE est à cinq lieues de *Maſtricht*. Il y va & il en vient journellement une Barque. Mais de remonter une riviere aussi rapide que la *Meuse*, & qui en Eté manque souvent d'eau, c'est ce que je ne conseillerai jamais à personne. LIEGE.

La plûpart des Antiquaires veulent que *Liege* ait été bâtie par cet *Ambiorix* Roi des *Eburons*, grand ennemi des Romains, lequel leur tailla en piéces une Légion commandée par deux Lieutenans de *César*, qui ne vengea pas mal dans la suite ses Généraux de l'affront qu'ils avoient reçu. Mais que cela soit ainsi, ou non, il est certain que *Liege* est une Ville très-ancienne. Elle est grande & fort peuplée, située dans une agréable Vallée environnée de belles montagnes, que divers Vallons séparent. Ces Vallons formen

LIEGE. ment des prairies par où coulent plusieurs petites rivieres, lesquelles se déchargent dans la *Meuse* qui traverse la Ville, & que l'on passe sur un pont de pierre. La Cathédrale, dédiée à *St. Lambert*, & célébre par son Chapitre, qui se trouve composé de Princes, de Cardinaux & de personnes de la premiere qualité, parmi lesquels on en compte d'une naissance assez commune, qui deviennent Tresfonciers (c'est le titre que prennent les Chanoines) par la voye du Doctorat. Il s'en faut beaucoup que le Chapitre, quelque respectable qu'il puisse être, soit aussi-bien composé que ceux d'Allemagne.

Le Palais du Prince Evêque est ancien; il a de grandes Salles, mais il est si resserré par de petites rues, que les appartemens en sont peu aërez *. L'Evêque d'aujourd'hui est le dernier de la Maison de *Bergne*. Il avoit de puissans Compétiteurs lorsqu'il fut élu; c'étoient l'Electeur de *Cologne* & le Cardinal de *Saxe-Zeitz*. Sa bonne fortune prévalut: il ne s'attendoit pas lui-même à être élu. Je ne sçai si le Chapitre est bien content de

*[Il a été entierement brulé au commencement de cette année 1734.]

de lui ; mais le Peuple l'eſt beaucoup. Il gouverne avec douceur & ſageſſe ; il eſt fort juſte, & pardonne rarement un crime ; bon d'ailleurs, mais d'aſſez difficile accès ; fort rangé dans ſes affaires ; faiſant des charitez, qui peut-être ne ſont pas toujours diſtribuées ſelon ſes intentions. Il a eu long-tems un Capucin pour Confeſſeur. Ce bon Pere dirigeoit tout, & on l'accuſoit d'aimer un peu trop ſes Confreres, à qui il faiſoit enfraindre le Vœu de pauvreté. Il eſt mort, ce Miniſtre Capucin, ſans être autrement regretté des Domeſtiques du Prince. Sa Charge de Confeſſeur a été remplie par un autre Capucin, mais dont l'autorité eſt plus bornée. LIEGE.

Le Prince méne une vie aſſez privée. Il eſt huit mois de l'année à *Serai*, maiſon de plaiſance à une petite lieue de *Liege*, ſur les bords de la *Meuſe* du côté d'*Huy*. Il n'a ordinairement avec lui que ſon Confeſſeur, ſon Capitaine des Gardes, & un Gentilhomme de la Chambre. Sa table eſt plus délicate que ſomptueuſe, ſes livrées ſont fort modeſtes ; ſes Gardes en petit nombre, & aſſez uniment habillez. Il a levé un Régiment aux Gardes, dont le Comte de *Beaufort*, frere du Gouverneur de *Charleroy*, eſt Colonel,

LIEGE. nel. Ce Régiment eſt logé dans les anciennes Caſernes de la Citadelle, autrefois très-conſidérable ; mais entierement ruïnée & démolie depuis le dernier Siége, par lequel Mylord *Marlborough* fit la conquête de cette Place. Il eſt dit dans le Traité de Paix, que la Citadelle de *Liege* ne pourra être rétablie.

Vous ſçavez que le Siége Epiſcopal de *Liege* étoit autrefois à *Tongres*, dont on dit que *Materne*, envoyé par *St. Pierre*, fut le premier Evêque. Ses Succeſſeurs transfererent le Siége Epiſcopal *à Maſtricht*, & de là ils le tranſporterent à *Liege*.

Un amateur de Peintures trouve à ſe ſatisfaire dans les Egliſes de cette Ville : il y en a de très-magnifiques. Les Egliſes en général ſont très-belles ; on les a preſque toutes réparées depuis quelques années. Celle de *St. Paul* ſeroit admirée dans *Rome* même. Le Service Divin s'y fait avec beaucoup de régularité, & on ne peut qu'en être édifié. On obſerve partout le Rit Romain.

Les plaiſirs de *Liege* conſiſtent beaucoup à boire. Il y a peu de ſocieté parmi les femmes, & les hommes ſont beaucoup au Cabaret. On y a de bon vin de *Bar* & de *Bourgogne*, & de la biere

biere encore meilleure, l'un & l'autre n'étant pas bien chers, les Liégeois s'en donnent à cœur joye. Comme ils ont d'ailleurs la tête fort chaude, & qu'ils ſont grands parleurs, railleurs & médiſans, il arrive que leurs feſtins ou aſſemblées finiſſent ſouvent comme les Comédies Italiennes. On accuſe les Liégeois d'être peu ſinceres, & on les appelle *les Italiens des Pays-Bas*. Il font un grand Commerce, avec auſſi peu de bonne-foi qu'ailleurs. Ils ſont yvrognes, querelleurs & vindicatifs. Toute ſorte de vengeance leur paroît bonne. Ils aiment les Procez & la Chicane. Le Pays de *Liege* ſeul fournit plus d'occupation à la Chambre de *Wetzlar*, que tout l'Empire enſemble. J'avoue que de toutes les Nations que j'ai pratiquées, il n'y en a point pour qui j'aye moins d'eſtime, & ce ſera toujours celle avec laquelle je lierai le moins de ſociété. J'eſtimerai toujours les honnêtes-gens qu'il peut y avoir, & je ſuis perſuadé qu'il y en a; je n'entre point dans le détail : je ne parle que du gros des Liégeois, qui m'ont paru tels que je vous les dépeins. Si je leur fais tort, je leur en demande pardon. Un autre en concevra telle idée qu'il lui plaira : je ſerai charmé qu'on leur trouve du mérite. LIEGE.

Le

LIEGE. Le Pays de Liege eſt fertile & abondant en toutes choſes, excepté en vin & en huile qu'il faut tirer des Etrangers. On y trouve des Mines de fer & de plomb, des carrieres de marbre, & de la houille, qui eſt une terre propre à bruler, & le chauffage ordinaire; mais chauffage très-deſagréable à cauſe de la mauvaiſe odeur, qui ſurpaſſe infiniment celle du charbon d'Angleterre, & qui rend *Liege* en Hyver auſſi noir & auſſi ſombre que *Londres*.

L'Evêque eſt Seigneur de tout le Pays: il a pourtant ſes Etats qui ne ſont pas toujours de l'avis du Prince. On compte dans le Pays cinquante Baronies, grand nombre d'Abbayes, plus de vingt Villes fermées, & près de quinze cens Villages. Cette Principauté eſt ſujette de l'Empire.

Je compte de partir d'ici demain, & d'aller coucher à *Spa*, où j'eſpere de me réjouïr. Faites-en autant, & croyez-moi toujours,

A Liege ce 28 de Juin 1732.

LETTRE

LETTRE XLVI.

MONSIEUR,

LE chemin de *Liege* à SPA est très-désagréable, & en vérité cet endroit ne mérite pas la peine d'y aller. Je parle pour ceux qui n'ont pas besoin de prendre les eaux ; car je ne veux pas me brouiller avec les Anglois, qui négligent les meilleures eaux du monde qu'ils ont à *Bath* & à *Tunbridge*, pour venir prendre celles de *Spa*. Il y a plusieurs Fontaines, que les Médecins du Lieu ajustent à tous maux. Celle du *Pouhon*, qui est au milieu de la Place de *Spa*, est bonne pour la gravelle, la sciatique, & enfin pour toutes choses, excepté pour l'estomac : mais en revanche, cette partie du corps humain peut être rétablie par l'eau de la *Geronstere*, qu'il faut aller prendre tous les matins à trois quarts de lieuë de *Spa*, dans un petit Bois où l'on a bâti une méchante cabane, pour que les buveurs puissent se mettre à couvert de la pluye. Mais si la *Geronstere* est bonne pour l'estomac, elle ne vaut rien pour la poitrine : il faut aller alors à une SPA.

SPA. autre Fontaine, dont j'ai oublié le nom. Les Médecins & les Habitans de *Spa* prêchent fort, qu'il faut continuer de boire aumoins six semaines de suite. Les bonnes gens consultent plus leurs intérêts que la santé des Etrangers. Les Anglois suivent assez ces préceptes, & vont même au-delà. J'ai connu un jeune Irlandois, qui depuis trois ans s'imagine d'être malade, & prend sans discontinuer les eaux de *Spa*. Il a voulu me persuader qu'il seroit mort sans cela. Il prétendoit souffrir de grands maux de reins; cependant il avoit fort bon visage, mangeoit beaucoup, dormoit bien, & dansoit comme un perdu. Pendant que j'ai été à *Spa*, je me suis cru à *Londres* : il y avoit dix Anglois pour un autre Etranger. Je croi que cette Nation a fait une conspiration d'enlever *Spa* à l'Evêque de Liege. J'ai été charmé d'y renouveller connoissance avec des personnes de naissance que j'avois connus à *Londres*. Quoique je sois extrêmement prévenu pour l'Angleterre & pour les Anglois, je ne puis m'empêcher de convenir avec beaucoup d'autres, qu'ils sont plus aimables & plus sociables hors de leur Pays que chez eux.

LIMBOURG. En venant de *Spa* à *Aix-la-Chapelle*, j'ai passé à LIMBOURG, Ville Capitale

tale du Duché de ce nom, & en vérité la plus affreuse Capitale de l'Univers. Elle est sur une montagne presque isolée, & dans une des plus désagréables situations qu'on puisse s'imaginer. Elle étoit autrefois fortifiée ; mais elle a été démantelée. Il y a pourtant trois cens Invalides qui font la garde, par maniere d'acquit. Tout ce Pays paroît être fort misérable ; cependant on m'a assuré que les Habitans y étoient fort aisez. Ils ont quantité de bestiaux, font beaucoup de fromage, & fabriquent d'assez bons Draps, dont il se fait un grand débit dans les Pays-Bas & à la Foire de *Francfort*, où il s'en vend une infinité de Piéces qu'on fait passer pour Draps de *Hollande* & même d'*Angleterre*. Les quatre lieuës de *Limbourg* à *Aix-la-Chapelle* sont très-désagréables à faire en chaise, à cause des pierres & des montagnes. LIMBOURG.

AIX-LA-CHAPELLE, Ville Impériale, doit sa fondation à *Charlemagne*. Ce Monarque y établit le Siége de son Empire, & l'on prétend que la Maison de Ville faisoit autrefois partie de son Palais. Cette Ville est marquée par la Bulle d'Or, pour le lieu du Couronnement des Empereurs. *Charlemagne* y fit couronner son fils *Louis le Pieux*, AIX-LA-CHAPELLE.

AIX-LA-CHAPELLE. par *Hildebolde* Archevêque de *Cologne*; & depuis il y a eu trente-six Empereurs Couronnez dans *Aix*. Ceux qui ont été sacrez ailleurs, ont toujours donné des Reversaux à la Ville d'*Aix*, & au Chapitre Royal de l'Eglise *Notre-Dame*, que cette Cérémonie faite hors de leur Ville & de leur Eglise ne leur porteroit aucun préjudice.

Les Annales d'*Aix*, entre plusieurs événemens miraculeux, rapportent que pendant la Cérémonie du Sacre de *Rodolphe I.* il parut une grande Croix lumineuse au-dessus de l'Eglise de *Notre-Dame*, pour marquer que Dieu approuvoit l'élection que les Electeurs avoient faite de ce Prince, sur le conseil que leur en donna *Albert* le Grand, de l'Ordre de St. Dominique, Evêque de *Ratisbonne*, & Confesseur de *Rodolphe*. Les Electeurs voulant prêter le Serment de Fidélité selon l'ancienne coûtume à *Rodolphe*, le Sceptre qu'ils devoient toucher ne se trouva point. *Rodolphe*, qui ne jugeoit pas cette Cérémonie absolument inutile, prit un Crucifix de l'Autel : *Voyez*, (dit-il aux Electeurs qui environnoient le Siége de *Charlemagne* dans lequel *Rodolphe* étoit assis) *voyez le Signe par lequel nous & tout le Monde avons été rachetez; nous*

nous

nous en ſervirons au-lieu de Sceptre. Là-deſſus ayant baiſé le Crucifix avec une tendre dévotion, les Princes & Electeurs en furent tellement touchez, que ſans attendre le Sceptre, ils prêterent le Serment & l'Hommage à mains croiſées. J'oubliois de vous dire, que la Croix qui parut au Ciel, pendant que ceci ſe paſſoit dans l'Egliſe, de blanche qu'elle étoit, devint rouge comme du ſang; ce qui ayant été rapporté à l'Empereur *Rodolphe*, il dit: *Si Dieu me laiſſe la vie, je paſſerai dans les pays d'Outre-mer, & j'y ſacrifierai mon ſang pour mes péchez à l'honneur de mon Sauveur Jeſus-Chriſt.* Apparemment cet Empereur ne vêcut point aſſez pour executer ſa ſainte réſolution; car l'Hiſtoire ne dit pas qu'il ait jamais paſſé la mer. Mais elle rapporte, que ce Prince étant encore Comte de *Hapsbourg*, rencontra un Prêtre dans une campagne, marchant à pied & portant le Viatique à un malade. *Rodolphe*, plein de dévotion pour le Saint Sacrement de l'Autel, deſcendit de cheval & y fit monter le Prêtre, diſant, *qu'il ne ſeroit pas dit que celui qui portoit le Sauveur du Monde, iroit à pied, tandis que lui Rodolphe ſeroit à cheval.* Le Prêtre, touché du zele du Prince, & inſpiré de Dieu, lui

AIX-LA-CHAPELLE.

AIX-LA-CHAPELLE.

prédit qu'il seroit élu Empereur, & que sa Postérité parviendroit au comble de la gloire. L'événement a repondu à la prédiction: Dieu a tellement béni la Maison de *Rodolphe* qui porte aujourd'hui le titre de *Maison d'Autriche*, que depuis lui le Sceptre Impérial n'en est pas sorti; *Charles VI.* étant le quinziéme Empereur; outre sept Rois des Romains, qui descendent sans interruption de la ligne *Rodolphine*.

L'Eglise de *Notre-Dame* est très-ancienne. Le Pape *St. Léon III.* la consacra en présence de l'Empereur *Charlemagne*. Il étoit assisté d'autant d'Evêques qu'il y a de jours dans l'an; sçavoir, de 365. dont il y en avoit sans doute beaucoup *in partibus*. Il arriva encore à cette Consécration, une chose surprenante & tout extraordinaire, que vous croirez si vous voulez. C'est que Dieu voulant satisfaire entierement au desir de *Charlemagne*, pour accomplir le nombre susdit des Evêques, dont il en manquoit deux, permit que *St. Monulphe* & *St. Gondulphe* Evêques de *Tongres*, qui tous deux étoient morts depuis long-tems & ensevelis en l'Eglise de *St. Servais* à *Maſtricht*, comparurent visiblement à la solemnité de cette Consécration, & disparurent après avoir reçu la Bénédiction Papale. Il me paroît,

sans

sans vouloir pénétrer dans ce Mystere, que si ces deux Evêques étoient réellement Saints, c'étoit à eux à donner la Bénédiction au Pape, comme étant plus anciens Saints que le S. Pere. Cependant, vous ne sçauriez douter de la vérité de l'Histoire ; *car* j'ai vu dans la voûte de l'Eglise de *St. Servais* à *Maſtricht*, un Tableau qui la représente. On y voit un Ange tenant un Ecriteau en Langue Brabançonne, qui signifie en François, *Azonulphe & Gondulephe levez-vous, & rendez-vous à la Consécration de l'Eglise d'Aix.* Sur le Tombeau se trouvent ces Vers Latins : AIX-LA-CHAPELLE.

Excitur hâc arcâ Monulphus, Aquisque dicato
Gondulphus Templo se reddit uterque Hierarcha.

Après des témoignages si authentiques d'une Histoire si extraordinaire, il faut être bien incrédule pour n'y point ajouter foi. Je ne cesserois pas si je vous nommois toutes les précieuses Reliques qui sont dans l'Eglise *Notre-Dame*, dont vous sçavez que l'Empereur est Chanoine-né. Les grandes Reliques ne se montrent que tous les sept ans, du haut d'un Clocher. Il vient alors des Pélerins de tous côtez ;

AIX-LA-CHAPELLE.

mais particulierement de la Hongrie. Ces pauvres gens n'ont la consolation de voir ces choses que de fort loin. La Ville d'*Aix* les régale, & la plûpart s'en retournent sans pouvoir dire ce qu'ils ont vu. La premiere & la plus ancienne Relique est la Chemise qu'avoit la Sainte Vierge lorsqu'elle enfanta Notre-Seigneur. A chaque fois qu'on montre de ces Reliques, un Prêtre fait une Proclamation, par laquelle il annonce au peuple la Relique qui doit lui être montrée. Voici la Formule d'une de ces Proclamations.

A la premiere Relique.

On vous montrera le linge, le saint vêtement, duquel la Sainte Vierge Mere de Dieu étoit vêtue en la nuit de la sainte Nativité de Notre-Seigneur, lorsqu'elle enfanta Jesus-Christ, vrai Dieu & vrai homme; c'est pourquoi prions Dieu que nous puissions regarder cette sainte Relique d'une telle maniere, que l'honneur & la gloire de Dieu en soit augmentée, & que nous puissions obtenir sa grace & sa sainte bénédiction.

Les autres Proclamations sont dans le goût de celle-ci. Mais c'est assez vous entretenir de Reliques.

On conserve aussi dans l'Eglise d'*Aix* de

de très-grandes richeſſes, conſiſtant en Vaſes d'or & de vermeil, en Chapes brodées de perles & autres Ornemens ſacrez très-riches. On y voit le Siége Royal ſur lequel *Charlemagne* a été aſſis dans ſon Tombeau 325 ans. Il eſt de marbre blanc, non poli, parcequ'il a été couvert de plaques d'or. Je ne ſçai ce qu'elles ſont devenues. C'eſt ſur ce Siége que le Roi des Romains va s'aſſeoir d'abord qu'il eſt ſacré, & où les Electeurs & le Chapitre de l'Egliſe lui vont faire les premieres révérences, en qualité de Roi des Romains. Le Maître-Autel & la Chaire ſont couverts de plaques d'or garnies de pluſieurs pierres de grand prix, ſurtout d'une pierre d'Agate d'une groſſeur extraordinaire: le tout donné par *St. Henri de Baviere*, ſecond Empereur des Romains de ce nom. Ma Lettre deviendroit un Volume ſi je vous détaillois toutes les autres richeſſes de cette Egliſe. AIX-LA-CHAPELLE.

Mrs. d'*Aix* s'étant flattez d'avoir chez eux le Congrès qui a été enſuite à *Soiſſons*, ont fait réparer leur Hôtel de Ville; deſorte qu'il eſt aujourd'ui un des plus beaux de l'Allemagne. On a auſſi bâti de nouveaux bains, très-propres & très-commodes. Ce bâtiment eſt d'une belle apparence. *Aix* eſt en tout une fort jolie

AIX-LA-CHAPELLE. Ville, & hors de la Saison même des eaux il y a fort bonne compagnie. Il ne faut pas y chercher des plaisirs bien bruyans ; mais on y trouve une bonne Société. Les maisons de Madame la Comtesse de *Golstein* & du Baron de *Dobelstein* sont d'une grande ressource. Le dernier est un Cavalier de mérite & de naissance, fils d'un pere qui étoit Officier-Général au service de l'Electeur de Cologne *Joseph-Clément*, & qui dans la derniere guerre, ayant servi en France, y avoit acquis de la réputation. Il m'honoroit de son amitié, & je vénére sa mémoire.

De tous les Endroits où l'on prend les Eaux, il n'y en a point où l'on soit plus agréablement qu'à *Aix*. On y est parfaitement bien logé & nourri. Il y a la maison de *Bougy* près de la *Fontaine*, où le feu Roi de *Dannemark*, la Reine, la Princesse, & toute leur Suite on été commodément logez. Cette maison est très-bien meublée ; & appartient à de fort honnêtes gens. C'est eux qui pendant la Saison tiennent les Assemblées & donnent le Bal dans une parfaitement belle Salle.

D'*Aix-la-Chapelle* je suis venu dans moins d'un jour à *Cologne*. A une montagne près, que l'on monte au sortir d'*Aix*, le chemin est fort uni, & le pays fort

fort plat. J'ai passé par JULIERS, Capitale du Duché de ce nom : elle est située sur la petite riviere de *Roër*, qui est fort sujette à se déborder. Plusieurs Auteurs veulent que *Jules-César* a fait bâtir cette Ville ; d'autres en attribuent la fondation à *Drusus*. Quoiqu'il en soit, elle ne fait honneur ni à l'un ni à l'autre. On ne peut pas dire qu'il y ait un seul Edifice. Les fortifications m'ont paru assez négligées. Le Château ou Citadelle, que je n'ai vu que de loin, doit être en meilleur état. L'Electeur Palatin y entretient une bonne Garnison ; c'est le Général *Haxhausen* qui commande dans la Place. Je croi que sa Maison est l'unique de *Juliers*. La Religion Catholique est seule exercée dans la Ville ; les Habitans Réformez ou Luthériens ont leur Chapelle sur le glacis de la Place. Il se pourroit aisément que dans peu ils auront des Eglises dans la Ville même : il ne faut que la mort de l'Electeur *Palatin ;* suivant les apparences le Roi de *Prusse* ne laissera pas échaper un pays sur lequel il a de si justes prétentions. JULIERS.

COLOGNE est la plus grande Ville de l'Allemagne, & la plus triste de l'Europe. On n'y entend que sonner des Cloches, on n'y voit que des Prêtres, des Moines, COLOGNE.

COLOGNE. & des Etudians, dont beaucoup demandent l'aumône en chantant. Ceux de *Cologne* se vantent qu'*Agrippine* mere de *Néron* y est née, & que cette Princesse ayant voulu donner à cette Ville des preuves éclatantes de sa bienveillance & de sa libéralité, en avoit augmenté considérablement le circuit, & l'avoit peuplée d'une Colonie de *Vétérans*. Il seroit à souhaiter que cette Impératrice vêcût encore, & qu'elle pensât à peupler *Cologne*, où il y a plus de maisons que de familles. Il faut qu'un Bourgeois soit bien mal dans ses affaires, s'il n'occupe pas une maison entiere.

Si la quantité d'Eglises rendoit les habitans d'une Ville Saints, ceux de *Cologne* le seroient plus que gens du monde. On y compte autant d'Eglises ou Chapelles, que de jours en l'année. Parmi ces Temples la Métropole dédiée à l'Apôtre *St. Pierre*, est le plus considérable. Ce seroit un des plus grands & plus magnifiques Edifices de l'Europe, s'il étoit achevé; mais dans l'état où il est, il ne fait pas trop d'honneur à son Chapitre, le plus illustre de l'Allemagne. Les Chanoines sont tous Princes ou Comtes-nez de l'Empire, & doivent prouver seize Quartiers. Il y a aussi des Chanoines

Doc-

Docteurs ; mais ceux-là ne ſont proprement que les Gens d'affaires du Chapitre. On voit dans une Chapelle derriere le Chœur, les Corps des *Trois Rois*, qui ont été portez à *Cologne*. La porte par où ils ſont entrez dans la Ville eſt du côté du Rhin : elle fut murée d'abord après que ces ſaintes Reliques y eurent paſſé, afin que rien ne la profanât. Les images des *Trois Rois* ſont peintes au-deſſus. Les habitans de *Cologne* ont une dévotion extraordinaire envers ces Reliques. Je croi qu'il ne feroit pas bon dans une aſſemblée de Bourgeois, de s'aviſer d'en révoquer en doute l'authenticité. COLOGNE.

Les perſonnes de qualité & les honnêtes-gens ſont polis à *Cologne*, comme ailleurs ; mais le Peuple y eſt extrêmement groſſier. Il y a des familles Patriciennes fort anciennes, & qui font voir auſſi clairement qu'elles deſcendent des anciens *Romains*, que le Duc de *Vantadour* en France a prouvé qu'il eſt parent de la Sainte Vierge.

La Ville eſt gouvernée par un Sénat. Elle eſt Libre & Impériale : cependant l'Electeur de *Cologne* y exerce la Haute-Juſtice, & tient pour cet effet un Grand-Juſticier, ou Lieutenant-Criminel, qui ne dépend nullement des Magiſtrats. Les principa-

COLOGNE. principales Charges ſont diſtribuées entre les Patriciens, qui ſe tiennent renfermez chez eux & fuyent la Nobleſſe, comme tous les Patriciens d'Allemagne. Il y a très-peu de Maiſons de qualité, à proportion de la grandeur de la Ville. Les Seigneurs du Chapitre ſont tout l'agrément de *Cologne*, & font honneur aux Etrangers; mais ils ſont la plûpart peu dans cette Ville: auſſi-tôt que leur réſidence eſt faite, ils vont chez eux, ou dans les autres lieux où ils ſont Prébendiers. Il y a des Marchands riches, qui ſe nourriſſent bien, & qui boivent encore mieux. Peut-être ſe réjouiſſent-ils: je ne les ai pas pratiquez; vous ſçavez que notre fierté Germanique ne nous permet pas de nous abaiſſer juſqu'à eux.

Il y a encore beaucoup de choſes curieuſes à voir dans cette Ville, entre autres la maiſon où les Chevaux monterent d'eux-mêmes au grenier, pour convaincre un homme que ſa femme qui étoit enterrée la veille, n'étoit pas morte. Vous trouverez cette Hiſtoire dans les Lettres de *Miſſon*. J'ai vu la maiſon où l'infortunée Reine de France *Marie de Médicis* a logé pendant le tems qu'elle a demeuré ici, où elle eſt morte dans une ſituation aſſez triſte, pour ſervir d'exem-

ple

ple à l'Univers de la fragilité des grandeurs humaines. L'ingrat Cardinal de *Richelieu*, qu'elle avoit comblé de biens & d'honneurs, non content de la bannir du Royaume, la laiſſoit manquer de tout. Il rendit la Reine une Martyre de ſouffrances & de douleur, tandis qu'il vivoit dans le luxe de la plus haute fortune. Le Cardinal *Mazarin* ſon Succeſſeur dans le Miniſtére, vint auſſi ſe retirer dans cette Ville, pendant que toute la France étoit conjurée contre lui ; mais il eut la gloire de la ſoumettre. COLOGNE.

Je ne vous dirai pas les revenus de la Ville, parceque je n'ai vu perſonne qui ait pu me donner le moindre éclairciſſement là-deſſus. Elle entretient quelques Compagnies d'aſſez mauvais Soldats, qui font la garde aux portes, à la Maiſon de Ville, & qui viſitent fort inſolemment les coffres de ceux qui arrivent. Ce qui eſt aſſurément la plus grande des incommoditez : puiſque pour deux cens pas qu'on a à faire pour arriver à l'Auberge, il faut faire détacher les Valiſes, que l'on fouille, & que l'on met tout ſans deſſus deſſous. Vous êtes obligé de remettre les choſes en ordre, & ceux qui ont tout mis en confuſion ont encore l'effronterie de vous demander pour boire.

Dans

COLOGNE. Dans d'autres Villes, un Commis vous accompagne chez vous, & vous lui faites voir ce que vous avez : Mais les Villes Impériales veulent toujours quelque chose de particulier, & ordinairement cela va directement contre leur propre intérêt, & est toujours opposé à la commodité du Public.

Il y a des Protestans établis ici, & ce ne sont pas les moins riches de la Ville. Ils vont à l'Eglise à *Mulheim*, Bourg du Pays de *Berg*, à une demi-lieue d'ici.

Je parts demain pour *Bonn*, où l'on attend l'Electeur à toute heure. Il vient de *Margentahl*, où il a été élu Grand-Maître de l'*Ordre Teutonique* *, quoique le Pape

* [Il a succedé à *François-Louis de Neubourg*, Electeur de Mayence, élu Grand-Maître le 12 Juillet 1694. à la place de son frere *Louis-Antoine de Neubourg* ; & il est le quatorzieme Grand-Maître depuis la défection de la Prusse qui étoit ci-devant le Siége de cet Ordre, lequel subsiste depuis l'an 1190. qu'il fut institué dans la Terre-Sainte par *Henri* Roi de Jérusalem. Un Duc de *Mazovie* ayant attiré chez lui *Herman de Saltza*, quatriéme Grand-Maître du nouvel Ordre, élu en 1210. il lui donna & à ses Chevaliers des Terres sur les frontieres de la Prusse, dont les habitans, qui étoient Payens, causoient beaucoup de maux à ses Sujets, & il promit de leur laisser toutes les Terres qu'ils conquerroient sur ces Peuples; ce que l'Empereur & le Pape confirmerent. Avant l'an 1250. ils s'étoient emparez de la Prusse, de la Courlande & d'une partie de la Livonie, en massacrant tous les Payens qui refusoient de se faire Chrétiens. Les Chevaliers Teutons ayant été chassez de la Terre Sainte par

Pape ait témoigné ne voir pas avec plaisir qu'il eût encore d'autres Bénéfices. C'eſt en effet le ſixiéme que poſſede l'Electeur ; je croi que le ſeptiéme ne lui échapera pas. Le moindre de tout eſt de cent mille écus de rente. Il me ſemble que l'abus ne conſiſte pas dans la pluralité des COLOGNE.

par la priſe d'*Acre*, vinrent établir la principale Maiſon de leur Ordre à *Marpurg*, au commencement du XIV. ſiécle ; d'où ils la transfererent à *Marienbourg* en Pruſſe. L'Ordre fit de ſi rapides progrez, qu'au commencement du ſiécle ſuivant il fut en état d'oppoſer à *Jagellon* Roi de Pologne une Armée de 83 mille hommes, que ce Prince tailla en piéces en 1410. Depuis ce tems-là l'Ordre ne fut guéres en paix ; il eut toujours des démêlez ou avec les Polonois, ou avec les Lithuaniens, ou avec les Ruſſiens, ou avec ſes propres Sujets ; juſqu'à ce qu'il fut obligé de faire une Paix honteuſe en 1446. avec *Caſimir* Roi de Pologne. Les Grands-Maîtres depuis ce tems-là juſqu'en 1510. qu'*Albert de Brandebourg* fut élu Grand-Maître, ne purent réparer leurs pertes. Celui-ci ayant embraſſé la Religion Proteſtante, traita en 1529. avec le Roi de Pologne, à qui il céda toute la Pruſſe, à condition de tenir de lui en Fief ce qu'on nomma depuis la *Pruſſe Ducale*, ou la *Pruſſe Brandebourgeoiſe*, qui forme aujourd'hui le Royaume de Pruſſe. Le reſte fut incorporé à la Pologne, & forme les Palatinats de *Culm*, de *Marienbourg*, &c. C'eſt ainſi que les Chevaliers Teutons furent obligez de ſe retirer en Allemagne, où leur Ordre eſt partagé en 12 Provinces. Chacune de ces Provinces a ſes Commanderies particulieres, & leur plus ancien Commandeur ſe nomme Commandeur Provincial : ces douze Commandeurs, qui dépendent du Grand-Maitre, ont droit de l'élire. *Marientahl* en Franconie eſt la Réſidence du Grand-Maître, qui a environ 20 mille écus de revenu. On prétend que l'Ordre ne déſeſpere pas encore de recouvrer quelque jour les Etats qu'il a perdus.]

COLOGNE. des Bénéfices, mais dans l'usage qu'on en fait. Or c'est surquoi on ne peut que louer l'Electeur. Je vous manderai comment j'aurai trouvé la Cour de ce Prince. Je suis toujours avec une très-parfaite considération, &c.

A Cologne ce 23 de Juillet 1732.

LETTRE XLVII.

MONSIEUR,

BONN. COMME je suis arrivé à BONN deux jours avant le retour de la Cour, j'ai eu tout le tems de m'y promener. Cette Ville est située sur le Rhin, à cinq lieues de *Cologne*, d'où l'on s'y rend par un des plus beaux chemins du monde, bien pavé & planté d'arbres, traversant une grande & fertile plaine, entourée de côteaux chargez de vignes & de bois. Cette Ville est fort ancienne; *Florus* nous apprend que *Drusus* en est le Fondateur. Les Sçavans assurent qu'elle est l'*Ara Ubiorum* des Anciens, dont parle *Tacite*. Quoiqu'il en soit, *Bonn* n'a pas le moindre Monument qui se ressente de la magnificence Romaine; c'est aujourd'hui une

une petite Ville, qui ceſſe d'être quelque chose dès que la Cour n'y eſt pas. Elle étoit autrefois très-bien fortifiée, & a eſſuyé pluſieurs Siéges, entr'autres en 1689. par *Frédéric* Electeur de Brandebourg, depuis Roi de Pruſſe. Il le fit à la tête de ſes Troupes, de celles de Munſter & de Hollande, & y perdit beaucoup de monde. Ses Grands Mouſquetaires, t[illegible] Gentilshommes François Religionnaires, s'y diſtinguerent infiniment. Ces gens, nouvellement ſortis de France, étoient animez de haine & de vengeance contre *Louis XIV.* qui par la révocation de l'Edit de Nantes les avoit réduits à abandonner leur Patrie. Ils firent des prodiges de valeur, & ne ſe laſſoient point de combattre. Tous François Catholiques leur étoit odieux. *St. Bonnet* leur Commandant, homme de courage & de naiſſance, fut tué en montant à l'Aſſaut en Volontaire. Cet Officier croyoit qu'on lui avoit fait un paſſe-droit, de ne le pas commander pour l'Aſſaut: il en fit ſes plaintes à l'Electeur, qui lui répondit, qu'il ſçavoit très-bien que cela lui étoit dû, mais qu'il croyoit devoir ménager un Officier pour lequel il avoit beaucoup d'eſtime. *St. Bonnet* dit qu'il ne croyoit pas pouvoir reſter en arriere

BONN.

ſans

BONN. sans se deshonnorer, & qu'il demandoit en grace à S. A. E. de trouver bon qu'il ne perdît point une occasion qui lui procureroit sans doute l'honneur de lui témoigner son zele. L'Electeur répliqua qu'absolument il lui ordonnoit de ne point penser à combattre, & de demeurer auprès de sa personne. *St. Bonnet*, avide de gloire, peut-être entraîné par sa destinée, n'obéit point, & reçut un coup de mousquet dont il mourut deux jours après, fort regretté de son Maître & de toute l'Armée.

Pendant ce Siége *Bonn* fut réduit en un tas de pierres; il n'y resta presque pas une maison sur pied. Le Baron d'*Asfeldt*, qui y commandoit pour *Louis XIV.* fit une très-belle défense, & soutint un Blocus de deux mois, & vingt-sept jours de tranchée ouverte. Cette Ville fut encore assiégée en 1703. par Mylord-Duc de *Marlbourough*, qui réduisit le Marquis d'*Alégre* * aujourd'hui Maréchal de France, à capituler au bout de onze jours. Par la Paix d'*Utrecht* il avoit été arrêté que les Hollandois conserveroient Garnison dans *Bonn;* mais l'Electeur *Joseph-Clément*, peu de tems après son rétablissement,

* [Il est mort.]

ment, trouva le moyen de les déloger, & de demeurer, comme il étoit bien juſte, maître chez lui. BONN.

Ce même Prince, à ſon retour de France, trouva ſa Capitale dans un triſte état; beaucoup de maiſons, détruites dans le dernier ſiége, n'étoient point encore relevées; ſon propre Palais étoit ruïné. Il entreprit de tout rétablir; & en effet, en peu d'années il a non ſeulement fait relever les mazures, mais il a auſſi fait conſtruire nombre de maiſons nouvelles, & a fait bâtir un Palais de grande apparence, & qui auroit été un des Edifices les plus conſidérables de l'Allemagne, s'il avoit été conduit à ſa perfection. Le Corps du bâtiment, qui eſt achevé, contient de vaſtes Apartemens ménagez avec art, richement décorez & ſuperbement meublez. Les Tapiſſeries dont la Chapelle eſt ornée aux grandes Fêtes, méritent d'être conſidérées; elles repréſentent en douze grandes piéces, l'Hiſtoire de la Nativité de Notre-Seigneur, ſur des Deſſeins admirables. Ces morceaux peuvent paſſer pour des Chef-d'œuvres des Gobelins, où l'Electeur *Joſeph-Clément* les a fait faire.

La principale Egliſe de cette Ville a de la grandeur. Elle fut fondée [dit-on] par

BONN. par *Ste. Hélene*, mere de l'Empereur *Conſtantin*, en l'honneur des Saints Martyrs *Caſſius Florus & Maluſius*, Soldats d'une Légion Romaine. La Statue de cette Princeſſe eſt placée à l'extrêmité de la Nef; elle eſt de cuivre jaune. La Sainte eſt repréſentée à genoux, adorant la Croix, qu'elle ſoûtient de la main gauche. Elle eſt dans une attitude fort noble, & cette Statue ſeroit certainement eſtimée, ſi elle étoit dans quelque Egliſe de Rome.

Bien que l'Electeur ait tous les agrémens déſirables à *Bonn*, il eſt néanmoins plus ſouvent à *Bruhl*, maiſon qu'il a fait bâtir à trois lieues de cette Ville. Quoique ce Château ne ſoit pas des plus étendus, il a de très-beaux Apartemens, ornez de tout ce que le bon goût & la magnificence peuvent produire de plus parfait. L'Electeur y fait travailler à des jardins, qui, à en juger par leur commencement, ſeront des plus ſuperbes lorſqu'ils ſeront achevez.

Le feu Electeur avoit fait élever un Château à un quart de lieue de *Bonn*, près d'un Village nommé *Popelsdorff*. Il étoit bâti en forme de Cirque, d'une Architecture toute particuliere. Il a plu à l'Electeur régnant de le faire démolir en partie;

partie, & d'employer les matériaux aux travaux de *Bruhl*. Près de *Popelsdorff* est le jardin de la Pépiniere, qui est très-bien distribué & fort proprement entretenu. BONN.

Toutes ces maisons servent d'embellissement aux environs de *Bonn*, qui sans cela est déja dans une très-agréable situation. Je m'y plairois incomparablement mieux qu'à *Cologne*. La premiere s'embellit journellement, tandis que l'autre dépérit. Je me suis beaucoup promené en attendant le retour de l'Electeur. Ce Prince est enfin arrivé avec le Duc *Ferdinand* son frere. Il a été reçu au bruit du canon, & complimenté par tout ce qu'il y avoit de personnes de distinction, sur son retour, & sur sa promotion à la Grand'Maîtrise de l'Ordre Teutonique. Le lendemain il y a eu *Gala* à la Cour. L'Electeur étoit habillé en Séculier, & portoit l'épée, tout le monde en fut surpris ; parceque l'habillement affecté aux Electeurs de Cologne, est semblable à celui des Cardinaux. L'Electeur déclara qu'il étoit ainsi vêtu comme Grand-Maître de l'Ordre Militaire.

S. A. S. porte à juste titre les grands noms de *Clément-Auguste*. Ce Prince a grand air, il est bien fait, & d'un facile accès ; il aime les plaisirs, mais particulierement

BONN. lierement la chaſſe, autant que ſon état le lui permet. Sa vie réguliere, & la ſageſſe de ſes mœurs peuvent ſervir d'exemple à bien des Prélats plus âgez, moins puiſſans & d'une naiſſance moins élevée. Il a paſſé ſon enfance à *Gratz*, avec les Princes ſes trois freres aînez. L'Electeur ſon pere l'envoya enſuite avec le Duc *Philippe* ſon frere à Rome. Le Marquis *Santini*, Lucquois de Nation, Commandeur de l'Ordre de Malte, & Lieutenant-Général au ſervice de Baviere, leur fut donné pour Gouverneur. Le Duc *Philippe* étant mort peu de tems après avoir été élu Evêque de *Paterborn* & de *Munſter*, à quoi avoit beaucoup contribué Mr. le Comte de *Plettenberg*, aujourd'hui Premier-Miniſtre de l'Electeur; mais qui pourlors n'étoit attaché à ce Prince que par le dévouement qu'il a toujours eu pour la Maiſon de Baviere; il porta encore les deux Chapitres à choiſir pour Evêque le jeune Duc *Clément-Auguſte*. Ce Prince reçut à Rome ſes Bulles de la main du Pape, & vint enſuite prendre poſſeſſion de ſes Evêchez. Peu de tems après l'Electeur de *Cologne* ſon oncle, fit recevoir le jeune Prince pour ſon Coadjuteur. *Joſeph-Clément* étant décédé, *Clément-Auguſte* lui

lui succéda encore à l'Evêché de *Hildesheim*. Après la mort du Duc d'*Yorck*, *Ernest-Auguste* Duc de *Brunsvvick-Lunebourg*, Evêque d'*Osnabruck*, il fut élu pour Successeur de ce Prince. Et enfin il vient d'être élevé à la Grand'-Maîtrise de l'Ordre Teutonique, par le choix unanime des Commandeurs. BONN.

Six des plus grands Bénéfices possedez par un seul Prince, excitent les murmures des ennemis de la Maison de Baviere. *Quoi !* disent-ils, *un seul Evêque pour tant d'Evêchez ! C'est de quoi nos Annales fourniffent peu d'exemple : cela n'est pas canonique.* Je ne suis point assez versé dans le Droit Canon, pour décider si cela est canonique ou non; mais je n'ignore pas que d'autres Princes ont possedé autant, & même plus de Bénéfices, & qu'il est du bien & de l'intérêt de l'Eglise, que l'Electeur soit puissant. *Albert*, Cardinal de Brandebourg, étoit en même tems Archevêque de *Mayence* & de *Magdebourg*. L'Archiduc *Léopold* possédoit neuf grands Bénéfices *; on ne disoit pas de son tems que cela n'étoit pas canonique.

* Il étoit Grand-Maître de l'*Ordre Teutonique*; Evêque de *Strasbourg*, *Halberstade*, *Passau*, *Olmutz*, & *Breslau*; Abbé de *Hirschfeldt*, *Murbach*, & *Luders*.

BONN. nonique. *François de Neubourg*, dernier Electeur de *Mayence*, n'étoit point Prêtre, & avoit cinq Evêchez ou Abbayes ; on ne s'eſt point récrié contre. Pourquoi donc trouver étrange que l'Electeur en poſſede ſix ? Ce Prince n'eſt inférieur ni en naiſſance, ni en mérite à l'Archiduc *Léopold* & au Prince de *Neubourg*.

Sans être Penſionnaire de l'Electeur, je ne puis m'empêcher de dire que les Catholiques, loin de ſe récrier contre ſa grandeur, devroient au contraire contribuer à l'augmenter. Les divers Evêchez de l'Electeur ſont entourez & entrecoupez même par les Etats des plus grandes Puiſſances Proteſtantes, deſquels ils ne ſçauroient en particulier ſe défendre, en cas que le malheur de l'Allemagne voulût qu'elle fût expoſée à une Guerre de Religion ; au-lieu que réunis ſous un Chef, ils forment un Etat reſpectable.

Mais, diſent encore les mal-intentionnez, *Bernard de Galen étoit ſimplement Evêque de Munſter, & cependant il a fait trembler la Hollande.* Cela eſt vrai ; mais ce Prélat étoit ſoutenu de toutes les forces de *Louis XIV.* ſans leſquelles, tout inquiet & guerrier qu'il étoit, il n'auroit oſé penſer attaquer les ſept Provinces. Mais je ſuppoſe qu'il eût été en état de

faire

faire la guerre seule à la République, qu'est-ce que cela prouveroit pour le tems présent ? La face de l'Europe, & particulierement de l'Allemagne, a bien changé depuis que ce Prince n'est plus ; les Protestans foibles alors, sont puissans ; ils sont les maîtres du Commerce, source des richesses, & possedent les Provinces les mieux situées pour recevoir les secours étrangers. Les Catholiques au contraire sont épuisez, divisez d'intérêts, leurs Etats dépourvus de Manufactures & sans Négoce, sont pauvres. Il me semble donc, je le répete encore, que loin de s'opposer à la grandeur de l'Electeur, leur intérêt demande qu'ils contribuent à l'augmenter, afin de donner un Protecteur à la Religion & à l'Eglise. BONN.

Pardonnez-moi, Monsieur, ce long Plaidoyer, je me suis laissé emporter au zéle de la Religion, & pour la juste cause d'un Prince qui oblige d'aimer en lui ce qu'on est tenu de respecter. Il a pour Premier-Ministre *Ferdinand* Comte de *Plettenberg-Nordkirchen*, dont la Maison tient depuis long-tems un rang distingué en Westphalie, & a donné plusieurs Princes Evêques de *Paderborn* & de *Munster*. Elle portoit ci-devant le titre de Baronie ; Mr. de *Plettenberg*

BONN. en est le premier Comte. Peu de tems après qu'il eût été élevé à cette Dignité, l'Empereur le nomma à son Conseil d'Etat Privé, & Sa Majesté Impériale & Catholique vient de lui envoyer l'Ordre de la Toison d'Or, en reconnoissance de ce que ce Ministre a déterminé l'Electeur à garantir la *Pragmatique-Sanction*. Le Comte de *Plettenberg* se trouve donc décoré de toutes les Dignitez auxquelles un homme de qualité Séculier peut aspirer en Allemagne: il est Comte de l'Empire, Conseiller Privé de l'Empereur, Chevalier de la Toison d'Or, Grand-Maitre de la Maison de l'Electeur de Cologne, son Grand-Chambellan, & son Principal Ministre.

Jamais personne ne mérita mieux ces Emplois, l'Electeur lui étant redevable en partie de sa grandeur *. C'est ce Ministre qui, comme je l'ai dit, a fait élire ce Prince Evêque de *Paderborn* & de *Munster*, & ensuite Evêque de *Hildesheim* & d'*Osnabruck*: il a même contribué

* [Il a cependant été disgracié en 1733 pour un assez léger sujet, qui fait perdre tous ses Emplois au Comte *de la Lippe*; & sa disgrace a entraîné celle de toute sa famille, & de grands changemens à la Cour de l'Electeur, dont le Comte de *Hohen-Zollern* est à présent Grand Maître & Premier-Ministre, & le Baron de *Hornstein* Grand-Chambellan.]

bué beaucoup à le faire élire Coadju- BONN.
teur de *Cologne ;* puiſque ſans ſes repré-
ſentations le défunt Electeur *Joſeph-*
Clément ne ſe ſeroit peut-être jamais dé-
terminé à en accepter un, parcequ'il
appréhendoit de mourir dès qu'il auroit
fait cette démarche. Le Comte de *Plet-*
tenberg diſſipa cette vaine frayeur, &
procura ainſi à celui qu'il s'étoit choiſi
pour Maître, le ſecond Electorat de
l'Empire. Vous concevez aiſément,
Monſieur, que de ſi grands ſervices ren-
dus par ce Miniſtre à un Prince dont il
n'étoit point Sujet, n'ont pu que lui attir-
rer de grandes récompenſes. Ils lui ont
valu toute la confiance de l'Electeur, qui
ſe repoſe entierement ſur lui du ſoin des
affaires. Le Comte uſe de ſon autorité
avec modération ; il eſt civil & honnête.
Ses manieres ſont nobles & aiſées, au-
tant que ſa figure eſt agréable. Il n'a
point ces airs de ſupériorité que pren-
nent ordinairement ceux qui dans la gran-
deur ſont favoriſez de la fortune. Deve-
nu Premier-Miniſtre d'un grand Prince,
dans un âge * où à peine on oſeroit pen-
ſer à ſe mêler des Affaires, il s'eſt fait
un jeu du travail, & n'a point cet air

* Il n'avoit pas encore vingt-huit ans accomplis.

BONN. mystérieux & hautain qui ne sert qu'à aliéner les cœurs : il est de facile accès, écoute avec attention ceux qui lui parlent, & répond avec précision, sans chercher ni détours ni délais. Il est généreux, libéral, & bienfaisant, vigilant laborieux, & attaché au travail. Il se léve tous les jours à cinq heures, & employe la matinée aux Affaires : il tient ensuite une magnifique table, à laquelle il observe au milieu de l'abondance & de la délicatesse, la frugalité si louable dans ceux qui sont en place. Après le dîner, il passe dans son Cabinet, où il donne audience aux Ministres subalternes; laissant à la Comtesse son épouse le soin de faire les honneurs de sa maison, qui est toûjours ouverte aux gens de distinction & de mérite. Comme il est né un des plus riches Seigneurs de l'Allemagne, il en est aussi un des plus magnifiques. Sa dépense est considérable. Son Hôtel est richement meublé, & rempli d'excellens Tableaux des plus habiles Maîtres. Mais la magnificence de cette maison n'approche point encore de celle de son Château de *Nordhirchen*, où tout est superbe & ressent le Souverain. Cependant Mr. le Comte de *Plettenberg* l'embellit tous les jours, il y fait actuellement travailler

vailler à des Jardins, qui auront peu de pareils en Allemagne. Ce Miniſtre a un fils unique, qui eſt à l'Univerſité de *Leyden*; jeune-homme de grande eſpérance, qui eſt déja Conſeiller-Aulique actuel de l'Empereur, ſon Chambellan, & Grand-Ecuyer * de l'Electeur de Cologne; & auquel Mr. le Comte de *Plettenberg*, outre ſes grands biens, laiſſera ſes traces à ſuivre & ſes exemples à imiter. BONN.

Il y a encore nombre de perſonnes de naiſſance & de mérite à cette Cour. Le Baron de *Nothafft*, Lieutenant-Général, Chambellan, & Capitaine des Gardes de l'Electeur; Mr. de *Walbot de Goudenau*, Maréchal de la Cour; le Baron de *Sthourff*, & Mrs. les Marquis *Caponi* & *Trotti*, Chambellans de l'Electeur, ſe diſtinguent par leur politeſſe envers les Etrangers. Le Baron de *Sparr*, Suedois d'origine, mais dont le pere eſt mort au ſervice de France, eſt Aumônier de l'Electeur, & Doyen de *Bonn*. S. A. E. vient de l'envoyer à Rome, pour demander l'approbation du S. Pere pour ſon élection à la Grand' Maîtriſe. Mr. de *Sparr* a été Page du feu Electeur de Baviere; il ſe conduiſit dans cet état avec

* Le Baron de *Bell* a pris ſa place.

BONN. une ſageſſe, qui n'y eſt pas ordinaire; il s'appliqua à l'étude de diverſes Langues, & apprit à les parler avec la même facilité que ſa Langue naturelle. Il fit de grands progrez dans la Muſique, l'Hiſtoire & la Géographie, & ne négligea rien de ce qui pouvoit le rendre un jour utile à l'Etat & à ſon Prince. Au ſortir de Page, il entra au ſervice, & fut Major aux Gardes, & Chambellan de l'Electeur de Baviere. Il penſoit à s'établir, lorſque Dieu, dont les Décrets ſont impénétrables, lui inſpira de ſe faire d'Egliſe. Il quitta ſes Emplois, & ſe retira dans un Séminaire, d'où il ne ſortit que pour embraſſer l'Ordre de Prêtriſe. Il dit ſa premiere Meſſe dans la même Egliſe & le même jour, que le Duc *Theodore* de Baviere, Evêque de *Ratisbonne* & de *Freiſingen*, dit la ſienne. Il a paſſé depuis une année à Rome, & s'y eſt fort appliqué à l'étude du Droit Canon. Je l'ai connu dans cette Ville, & l'y ai vu eſtimé de tout le monde. Il a des ſentimens de pieté & d'honneur, tels qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'euſſent tous nos Eccléſiaſtiques; Dieu & le monde en ſeroient mieux ſervis.

La Maiſon de l'Electeur eſt très-nombreuſe: mais ce Prince n'a que deux Régimens

gimens d'Infanterie dans son Electorat. BONN. Le Baron de *Nothafft* commande en Chef ces Troupes, qui, quoiqu'en petit nombre, sont suffisantes pour garder les Places de *Bonn*, *Rhinberck* & *Keisersvverdt*, qui étoient autrefois fortifiées ; mais qui depuis la Paix ont été démolies.

Dans l'absence de l'Electeur, c'est le Doyen du Chapitre de *Cologne* qui gouverne, sous le titre de *Stadthalter*. Il est logé dans le Palais Electoral, & servi par les Officiers de l'Electeur. Pendant ce tems-là *Bonn* est assez triste : la Noblesse s'assemble chez Madame la Comtesse de *Fugger*, & on y voit plus de Coëffes que de Chapeaux. Les Dames Chanoinesses de cette Ville y brillent. Je vous laisse en si bonne compagnie, & suis, &c.

A Bonn, ce 30. Juillet 1732.

LETTRE XLVIII.

MONSIEUR,

J'Ai remonté le Rhin depuis *Bonn* jusque à *Mayence*, pour éviter le passage desagréable des montagnes de la Weteravie. Je n'ai point été fatigué ; mais

en revanche j'ai eu assez d'ennui. J'ai
LINTZ. mis pied à terre à LINTZ, petite Ville de l'Electorat de Cologne sur la droite du Rhin, & j'y ai bu d'excellent vin de *Bleickert*, qui se fait près du village de *Huningue* à une lieue de cette Ville. Les Liégeois qui sçavent brasser les vins comme la biére, en achetent beaucoup ici, qu'ils accommodent à leur maniere, & le vendent pour du Bourgogne. Après avoir rempli mes Cantines, j'ai con-
ANDER- tinué ma navigation, & suis arrivé à AN-
NACH. DERNACH, petite Ville qui tire un grand profit des Trains de gros bois qu'on y rassemble pour la Hollande. On y fait aussi un grand débit de flacons & de pots de grès, & d'Eau minérale de *Dunchstein*, fort en usage l'Eté pour boire avec du vin.

Un peu plus haut qu'*Andernach*, de l'autre côté de la Riviere, est un Château abandonné, appartenant au Comte de *Neuvvidt*, qui y met ses Equipages de Chasse. Le Vulgaire croit que le Diable habite dans cette maison. C'est ainsi que la superstition est de tous les Pays. La
NEU- petite Ville de NEUWIDT donne son
WIDT. nom à un Comte de l'Empire. Le Comte y a une assez jolie maison. Ce Seigneur, ainsi que ses Sujets, sont Réfor-

mez;

mez ; * il a épouſé une fille du feu Comte *Alexandre de Dohna*, qui a été Gouverneur du Roi de Pruſſe. C'eſt une Dame reſpectable par ſa vertu, par ſon eſprit & par ſes manieres. NEUWIDT.

Le Rhin qui depuis *Neuvvidt* juſques à *Bonn* ne traverſe que des plaines, eſt reſſerré plus haut pas des montagnes aſſez élevées pour me rappeller le ſouvenir fâcheux des Alpes. Ces furieux Rochers ſont cultivez juſqu'à leur cime, & produiſent d'excellens vins. Leur aſpect même occupe la vue, étant variez de Vignobles, de Bois, de Bourgs, Villages, Châteaux & mazures. La ſeule Ville de conſéquence eſt COBLENTZ dans l'Electorat de Trèves, ſituée ſur le confluent de la Moſelle & du Rhin, dans une belle vallée, entourée de magnifiques côteaux. Elle eſt revêtue de très-belles murailles & de remparts. Ses deux Rivieres favoriſent ſon Commerce, & font toute ſa richeſſe. Il y habite plu- COBLENTZ.

* [Ce Comte qui aime les Sciences, veut faire de ſon Château un Lycée, & de ſa Ville une petite Athenes. Il commence par former une nombreuſe Bibliotheque, & a envie d'attirer des Savans auprès de lui. Mais il eſt queſtion de les bien choiſir, & le premier choix que le Comte a fait d'un homme qui a déja toute ſa faveur, eſt de mauvais augure pour la ſuite.]

COBLENTZ.

sieurs personnes de qualité ; tels sont les Comtes de la *Leye* & de *Metternich*, les Barons de *Walpot*, & d'*Oëls*. Le Comte de la *Leye* est un Seigneur très-riche, qui fait de la dépense & de grandes charitez ; desorte que les pauvres le regardent comme leur pere, & les Maisons Religieuses comme leur soutien. Il a une solide piété, beaucoup de politesse, & toutes ses manieres sont extrêmement nobles. Il a un fils unique de la Comtesse de *Schonborn* sœur de l'Electeur de Trèves ; c'est un jeune-homme d'une figure aimable, & dont le mérite est infiniment au-dessus de l'âge.

La Fortereſſe d'*Ehrenbreitſtein*, qui est proprement la Citadelle de *Coblentz*, est de l'autre côté du Rhin. C'est une place qu'on estime imprenable, peut-être parcequ'elle n'a jamais été prise. Elle est située sur une haute montagne ou roche escarpée, presque isolée, & de tous côtez de très-difficile accès. Les Ouvrages sont tous de pierre, & plusieurs sont taillez dans le Roc. On y voit un Canon, qu'on dit surpasser en longueur la célébre Coulevrine que *Louis XIV.* à fait transporter de *Nancy* à *Dunkerque*. Le Palais de l'Electeur de Trèves est au pied de la Fortereſſe, dans un

un emplacement fort reſſerré par le Rhin d'un côté, & par un Rocher de l'autre. Il eſt de peu d'apparence, les apartemens ſont bas, peu commodes, & fort expoſez à l'ardeur du ſoleil. Près de ce Palais eſt une petite Ville nommée le *Dahl*, où habitent la plûpart des Domeſtiques de l'Electeur. Un pont-volant facilite la communication de ce Quartier avec la Ville de *Coblentz*. RHIN FELDTS.

François-George Comte de *Schonborn*, occupe actuellement le Siége de Trèves. Il eſt frere cadet du Cardinal-Evêque de *Spire*, & de l'Evêque de *Bamberg* & de *Wurtzbourg*. Il eſt auſſi Evêque de *Worms*, & Abbé *d'Elvvangen*. Il fut élu Archevêque lorſque *François-Louis* de *Neubourg* paſſa de l'Electorat de Trèves à celui de Mayence. Ce Prince eſt d'une taille peu élevée, fort puiſſant; mais d'une belle phyſionomie. Il eſt affable & fort gracieux. Ses Courtiſans m'ont aſſuré qu'il étoit très-doux Maître, & ſes Sujets témoignent être ſatisfaits de ſon gouvernement. Sa dépenſe m'a paru aſſez modérée, & ſa maiſon peu nombreuſe.

De *Coblentz* j'ai été à *Sanckevverdt*, qui eſt au pied du Château de RHINFELDTS, appartenant à une Branche Catholique RHIN-FELDTS.

RHIN-FELDTS. Catholique de la Maiſon de *Heſſe*. Le Landgrave de *Caſſel* étoit en poſſeſſion de cette Forteresſe, & prétendoit, comme aîné de la Maiſon de *Heſſe*, qu'elle devoit lui appartenir. Il eut à ce ſujet un grand Procès à ſoûtenir. Le Conſeil Aulique donna gain de cauſe au Prince de *Rhinfeldts*, & les Troupes de Caſſel furent délogées par une Commiſſion Impériale. Il y a actuellement Garniſon de l'Empereur & du Cercle du Haut Rhin. Cette Place eſt eſtimée une des plus importantes qui ſoient ſur le Rhin ; on y paſſe ce fleuve ſur un Pont-volant.

En continuant de remonter la Riviere, je ſuis parvenu au *Binger-Loch*, nom qu'on donne à une chute que le Rhin fait entre deux rochers. On regarde ce paſſage comme le plus dangereux de tout le Rhin ; cependant il n'y a rien à craindre, à moins que les Bateliers ne ſoient pris de vin ; ce qui malheureuſement eſt aſſez ordinaire ici, où le jus de la treille ſe donne preſque pour rien. Près de ce trou, ſur un rocher au milieu du Rhin, eſt la célébre *Tour aux Rats*, bâtie ſelon la tradition par *Hutto* Evêque de Mayence, l'an 969. pour s'y mettre à couvert des rats qui le rongeoient, en punition de ce qu'il avoit fait bruler dans une

grange

grange un nombre considérable de pauvres qui étoient venus dans une grande disette lui demander du pain. Ce barbare Prélat entendant crier ces malheureux, demandoit à ses Courtisans s'ils entendoient crier les rats? Quelque peu vraisemblable que me paroisse cette Histoire, elle est crue par le Vulgaire comme article de Foi. Ayant témoigné à mes Bateliers que je mettois ce fait en doute, ils me dirent que je ne pouvois donc pas être bon Catholique. Pour moi je crois bonnement, que cette Tour a servi autrefois de Péage, & peut-être de Corps-de-garde à un Château dont on voit encore les ruïnes, & qu'on dit être celui que l'Evêque *Hutto* habitoit lorsqu'il fut obligé de se retirer dans la Tour, où il ne laissa pas d'être rongé par les rats. RHINFELDTS.

La petite ville de BINGEN est près de là, sur la gauche du Rhin. C'est la plus considérable de tout le *Rhingau*, & où croît le meilleur vin du Rhin; car vous sçaurez que la mode de vins change comme autre chose. On estimoit autrefois le vin de *Bacharach*; les François ont daigné le chanter dans leurs Airs à boire: aujourd'hui ce vin n'est BINGEN.

plus

BINGEN. plus du goût des Gourmets, qui sont ici si délicats, qu'en se mouillant les levres ils disent de quelle année & de quel cru est le vin qu'ils essayent. Ils disent que le vin de *Bacharach* ne vaut plus rien en comparaison du vin de *Ridelsheim*, & du *Johannesberg*, vignobles du *Rhingau*. Pour moi qui ai le bonheur de n'être pas si délicat, j'ai trouvé celui de *Bacharach* fort bon, & je me consolerois si j'étois réduit à n'en point boire d'autre.

MAYENCE De *Bingen* à MAYENCE le Rhin est extrêmement large. Cette Capitale du premier Electorat de l'Empire est à la gauche du *Rhin*, sur lequel il y a un Pont de bateaux, que l'on prétend être placé au même endroit où *Charlemagne* en fit bâtir un de cinq cens pas de longueur, en l'année 798. Les Antiquaires de cette Ville la font bâtir, en dépit des meilleurs Auteurs, par un fils de *Japhet*, ou tout au moins par un grand Seigneur échapé de *Troye*. Quoiqu'il en soit, elle est très-ancienne, & a souffert, comme presque toutes les Villes du monde, de grandes révolutions. On dit que *St. Crescent*, Disciple de *St. Paul*, fut son premier Evêque. Mais ce que je sçai de plus certain, est que l'Electeur de *Mayen-*

ce est Archevêque, & Grand-Chancelier de l'Empire. Celui qui possede aujourd'hui cette éminente Dignité, est *Philippe-Charles* Baron d'*Eltz*, qui a été élu unanimement le 9 Juin dernier. Il étoit Capitulaire des Eglises Métropolitaines de *Mayence* & de *de Trèves*, Grand-Chantre de *Mayence* depuis l'année 1710. *Chorévêque* de celle de *Trèves*, Prévôt de la Collégiale de St. Pierre à *Monstadt*, Conseiller d'Etat du feu Electeur de *Mayence* son Prédécesseur; & Président de son Conseil Aulique. Le choix que le Chapitre de Mayence a fait en sa personne, a été applaudi par tout l'Empire; mais particulierement par ceux qui connoissent la candeur & la sainteté des mœurs de ce Prince. Il a succedé à *François-Louis de Neubourg*, lequel avoit eu pour Prédécesseur *François-Lothaire* Comte de *Schonborn*, qui étoit aussi Evêque de *Bamberg*. Ce Prince, qui a régné long-tems, a beaucoup fait embellir sa Capitale; il l'a pourvue de bonnes fortifications, & l'a mise dans un état qu'elle peut être regardée comme un puissant boulevard de l'Empire. Les François avoient commencé à fortifier Mayence en 1688. & le Maréchal d'*Uxelles*, qui y commandoit alors pour le Roi

MAYENCE.

MAYENCE Roi *Louis XIV.* l'avoit mise en état de soutenir un Siége de sept semaines de tranchée ouverte, contre le Duc *Charles de Lorraine*, à qui il la remit par Capitulation. La plûpart des Ouvrages des François n'étant que de terre, ont été rasez, & on en a élevé de pierre.

La Ville est très-mal percée; les rues y sont étroites & pleines de recoins. Il y a quelques belles maisons, comme celles des Barons de *Dalberg*, *Ingelhesm*, & *Rolling*: mais toutes ces maisons sont si mal placées, que cela fait pitié.

La Métropole est un ancien Edifice, qui n'a rien de remarquable que son Tréfor, un des plus riches de l'Allemagne. Je me souviens d'avoir lû dans une ancienne Chronique de l'Evêque *Conradi*, qu'il y avoit de son tems dans ce Tréfor une Croix d'or, du poids de six cens livres, enrichie de diamans; & que dans le pied de la Croix étoient gravées ces paroles Latines:

Auri sexcentas habet hæc Crux aurea libras.

Je ne sçai si cette Croix a existé; mais je vous garantis qu'elle n'est plus. Le Chapitre de la Métropole est tout composé de personnes de qualité; mais on n'y reçoit point de Princes.

Le

Le Palais de l'Electeur auroit de la magnificence, si tout répondoit au nouveau Corps de logis, dont les appartemens ont de la commodité & de la grandeur, & jouissent d'une des plus belles vues du monde. MAYENCE

Ce qui mérite le plus d'être vu dans cette Ville, est la Chartreuse, une des plus belles de l'Europe, tant pour les bâtimens que pour la situation. L'Eglise de cette Maison est petite, mais fort propre; les Chaires des Religieux sont des mieux travaillez en bois; la Menuiserie en est ornée de Sculptures très-bien executées, qui représentent des Histoires du Nouveau Testament. Le principal corps du logis fait face au Rhin, il y a des appartemens pour loger commodément un Souverain & sa Suite. Le Cloître est très-spacieux & forme un quarré parfait, autour duquel sont les Cellules des Chartreux. Chaque Cellule est composée de quatre ou cinq chambres de plein-pied, simplement mais proprement meublées. Les Chartreux, après avoir rempli les heures de leurs exercices spirituels, cultivent eux-mêmes leurs petits jardins, ou s'occupent à de petits ouvrages de Menuiserie, de Tour & autres choses semblables, utiles & industrieux.

Ce

MAYENCE Ce que l'on peut dire à la louange des Chartreux en général, c'eſt qu'ils ſe ſont toujours éloignez avec ſoin des intrigues du monde, de la fréquentation des femmes, & de l'ambition de parvenir aux Prélatures. Ils vivent d'une maniere à n'être pas fort utiles au Public; mais auſſi à ne lui pouvoir faire du mal. On ne peut guéres dire la même choſe des autres Ordres.

Au pied de la Chartreuſe qui eſt ſur un côteau fort élevé, eſt le Palais & le Jardin de la *Favorite*, appartenant à l'Electeur. *François-Lothaire* de *Schonborn* a fait conſtruire cette maiſon, dont les Jardins ne ſont pas extrêmement étendus, & peuvent être appellez un Labyrinthe de Grotes, de Caſcades, de Cabinets, & de Statues. Tout cela eſt preſque l'un ſur l'autre, & rangé avec aſſez peu de goût. Il y a un Salon accompagné de ſix Pavillons détachez, diſpoſez de maniere que de chaque Pavillon on découvre le *Rhin*, le *Mein*, & tous les beaux objets que préſente la campagne au-delà de ces deux Rivieres.

Cette Ville au reſte eſt aſſez triſte, ainſi que preſque toutes les Villes ſoumiſes à des Princes Eccléſiaſtiques. Il y a cependant une nombreuſe Nobleſſe; mais

mais elle ne se voit presque qu'en céré- MAYENCE.
monie. Les hommes voyent peu les Dames; il me paroît que le vin est plus de leur goût. Un des grands divertissemens des habitans de *Mayence*, est d'aller, pendant tout l'Eté, dans les Lieux voisins où l'on prend les Eaux, comme *Wisbade*, *Schwalbach*, & *Schlangenbadt*. Pendant la Saison des Eaux, *Mayence*, *Francfort*, *Darmstadt* & toutes les Villes d'alentour sont autant de Déserts.

J'ai été il y a quelques années à SCHWALBACH, & je m'y suis par- SCHWALfaitement bien diverti. C'est un Bourg BACH.
situé entre des montagnes à trois lieues de *Mayence*, appartenant au Landgrave de *Hesse-Rhinfelds*. Les Eaux qu'on y prend ont beaucoup de rapport, pour le goût, avec celle de *Spa* : mais je les crois plus fortes. Je suis sûr que si *Schwalbach* étoit assez heureux pour que deux ou trois Anglois de considération y vinssent prendre les Eaux, ce Bourg feroit fortune parmi ceux de cette Nation, & l'enleveroit à *Spa*. La maniere de prendre ces Eaux ne differe en rien de la maniere de le prendre à *Spa*, & on y observe le même régime ; mais on s'y réjouit beaucoup plus. Il y a une grande Salle où tout le monde, sans distinc-

tion

SCHWALBACH. tion de condition, s'assemble : on y joue à toute sorte de Jeux, & comme elle est entourée de boutiques, on y trouve mille sortes de belles marchandises. Il y a souvent Bal, quelquefois Comédie Allemande, qui véritablement n'est pas ce que je trouve de plus agréable, & souvent de grands repas où chacun paye son écot. Mais ordinairement il y a quelques Princes qui prennent les eaux, & qui procurent divers plaisirs à la Noblesse.

SCHLANGENBADT. SCHLANGENBADT est à une lieue de *Schvvalbach*. C'est un endroit qui consiste proprement en deux grandes maisons, l'une appartenant à l'Electeur de *Mayence*, & l'autre au Landgrave de *Hesse-Darmstadt*. On y prend les Bains chauds, qui sont extrêmement salutaires pour les relâchemens de nerfs, & pour la pierre. Les femmes stériles y viennent aussi, & il arrive que sans garder un bien grand régime, elles s'en retournent enceintes.

Voilà, Monsieur, tout ce que je puis vous dire de *Mayence* & de ses environs. Comme j'y ai fini mes affaires, je me prépare à partir en peu de jours. Je vais reprendre la même route dont je me suis servi en venant ; & comme je descens le *Rhin*, je me flatte que deux jours me

me ſuffiront pour me rendre à *Cologne*, d'où je continuerai ma route par *Duſſeldorff* vers *Cleves*. J'eſpere que j'y recevrai de vos nouvelles : c'eſt tout ce qui pourra m'y arriver de plus agréable. Je ſuis, &c. SCHLANGEN BADT.

A Mayence ce 20 Août 1732.

LETTRE XLIX.

MONSIEUR,

A Mon retour à *Cologne*, j'ai été voir le Château de BENSBERG, appartenant à l'Electeur Palatin. Il eſt dans le Pays de *Berg*, à trois lieuës du *Rhin*. J'ai paſſé ce Fleuve ſur le Pont-volant qui eſt entre *Cologne* & *Duitz*. Ce Château mérite d'être vu. C'eſt l'Electeur *Jean-Guillaume*, Prince magnifique en toutes choſes, qui l'a fait bâtir, & qui a fait venir pour cet effet les plus habiles Ouvriers d'Italie. Tout ce grand Edifice eſt conſtruit d'une pierre extrêmement dure. Les ornemens, comme Friſes & Architraves, ſont d'une eſpece de marbre gris, qu'on trouve dans des Carrieres voiſines. Les appartemens ſont BENSBERG.

grands,

BENSBERG. grands, fort décorez, & ornez de très-belles Peintures ; & ils ont la vue sur une vaste étenduë de Pays, qui offre divers grands & magnifiques objets.

Je me suis rendu de cette maison à DUSSELDORFF, Capitale du Duché de *Berg*, appartenant à l'Electeur *Palatin*. Cette Ville est située au milieu d'une belle & fertile plaine, à cinq lieuës de *Cologne*. Le Rhin baigne ses murailles, & prend son cours avec tant de violence sur la Ville, qu'on a été obligé de faire de grands Ouvrages pour le rompre. *Dusseldorff* est petit. Le feu Electeur *Jean-Guillaume*, qui y faisoit sa demeure, avoit entrepris de l'agrandir d'un Quartier qu'on appelle la *Ville-neuve* ; mais la mort de ce Prince & l'absence de la Cour ont interrompu ces travaux. L'Electeur régnant fait fortifier cette Place ; mais on y travaille avec tant de lenteur, qu'il faudra bien du tems avant qu'elle soit achevée.

DUSSELDORFF.

Le Château ou Palais de l'Electeur est ancien, & n'a rien de remarquable que la Gallerie des Tableaux. Elle consiste en cinq grandes Piéces ou Sallons, dont trois sont beaucoup plus grands que les deux autres. Les Tableaux de la premiere Salle sont tous de la main de *Rubens*. On y admire

y admire le *Jugement dernier*. Cette Piéce est une des plus considérables qu'ait fait cet excellent Peintre. On dit qu'il la fit pour le Duc *Wolffgang de Neubourg*, en reconnoissance de ce que ce Prince l'avoit retiré d'Espagne, où *Rubens* devoit être arrêté par le St. Office. Les Tableaux de la seconde Salle sont tous de de différens Maîtres *Flamands*; mais les Ouvrages de *Van Dyck* y sont en plus grand nombre. La troisiéme Salle, qui est la plus grande, contient des Tableaux de plus habiles Maîtres *Italiens*. La quatriéme est ornée des Ouvrages [du Chevalier] *Van der Werf*, Peintre *Hollandois* mort depuis peu à *La Haye*, qui a eu la gloire de voir vendre ses Tableaux jusqu'à mille Ducats d'Or la piéce. L'Electeur *Jean-Guillaume* lui faisoit une pension de six mille florins, & lui payoit deux mille florins pour chaque Tableau. Aucun Peintre Flamand n'a mieux possedé le Dessein, & n'a été plus habile dans le mélange des couleurs. Sa peinture est si fine, le coloris en est si vif & si bien ménagé, qu'il n'y a point d'émail qui soit plus beau. Parmi ses Ouvrages, les Connoisseurs admirent la *Vie & la Passion de Notre Seigneur; Diane dans le Bain*, Piéce pour laquelle l'Elec- DUSSELDORFF.

DUSSELDORFF.

teur *Jean-Guillaume* a payé vingt mille florins ; le Portrait de *Marie-Anne de Médicis* femme du même Electeur. Cette Princeſſe eſt repréſentée, avec les Dames de ſa Cour, en Veſtales. La cinquiéme & derniere Salle eſt la plus magnifique, & contient des Piéces choiſies des Maîtres du premier rang ; comme *Raphaël*, *Jules Romain*, *Pietro di Cortone*, le *Guide*, *Titien*, *Paul-Veroneſe*, *Tintoret*, *Correge*, *Albane*, les *Caraches*, *Joſeph Pin*, *Paul Rubens*, *Van Dick*, *Rembrants*, & pluſieurs autres. Mais ce qui n'occupe pas moins la curioſité dans un autre genre, c'eſt l'abondance & la diverſité des autres choſes qui ſe voyent diſtribuées dans ſes diverſes Chambres ; comme des Bronzes de la premiere perfection, copiez la plûpart ſur les plus belles Antiques, placez ſur de belles tables de *Florence ;* des Cabinets portatifs, garnis de Miniatures excellentes, ou de pierres de rapport ; enfin une infinité d'autres choſes très-dignes d'admiration, qui rendent cette Gallerie d'une grande magnificence.

Sous ces mêmes Salles, il y a une autre Gallerie, remplie de Statuës de marbre & de plâtre, ſur le modéle de toutes les Statuës célébres de *Rome* & de *Florence*,

Florence, dont l'Electeur *Jean-Guillaume* a fait prendre les moules avec beaucoup de soin & de dépense. DUSSELDORFF.

Devant le Palais, sur le Marché, est la Statuë Equestre de l'Electeur *Jean-Guillaume*. Ce Prince est représenté à cheval, en cuirasse, portant le Bonnet Electoral. Ce Monument qui est de bronze, ne répond point à la dépense qui y a été faite. Le cheval est représenté marchant le pas, & sa queuë traîne la longueur d'un pan à terre; ce qui fait un fort vilain effet, quoique l'on dise que celui qui a jetté cette Statuë, a imité un cheval qu'avoit l'Electeur. Cela pouvoit être fort beau en crin; mais cela ne l'est pas en bronze. Tout ce Monument est élevé sur un piédestal de marbre gris, fort massif & fort uni, sans Inscription ni ornemens. Cependant *Jean-Guillaume de Neubourg*, Electeur Palatin, méritoit autant que Prince du monde, qu'on fît passer ses vertus à la postérité par quelque Inscription. Il étoit magnifique, généreux, libéral; il protégeoit les Arts & les Sciences; sa Cour & sa dépense étoient royales; sa bonté le rendoit aimable; il étoit les délices de ses Courtisans & l'amour de ses Sujets.

Ce grand Prince vivoit dans un tems,

DUSSEL-DORFF. où l'Allemagne avoit quatre Princes qui, comme lui, protégeoient les Arts : c'étoit *Frédéric-Auguſte* Roi de *Pologne*, *Frédéric* Roi de *Pruſſe*, *Antoine-Ulric* Duc de *Brunſvvick-Lunebourg*, & *Charles* Landgrave de *Heſſe-Caſſel*. De tous ces Princes, il ne reſte que le Roi de *Pologne* *, les autres ne vivent plus que dans l'Hiſtoire. Ils ont laiſſé des Monumens de leur magnificence, & les Gens-de-Lettres feront paſſer leur gloire à la Poſtérité la plus reculée.

L'Electeur *Palatin* régnant ayant établi ſa réſidence à *Manheim*, il y a une Régence à *Duſſeldorff*, dont le Comte de *Schasberg* eſt le Chef. Le pays de *Berg*, & celui de *Juliers* qui en eſt dépendant, ſont des pays d'Etats, ſans le conſentement deſquels le Souverain ne ſçauroit établir d'Impôts. Ces Pays rendent un million d'écus à l'Electeur. Toutes les Religions y ſont tolérées. Chaque Communion a ſes Egliſes ; mais les Catholiques ſeuls ſont admis aux Emplois Civils. Les R R. P P. *Jeſuites* ont une belle maiſon & une belle Egliſe. Il y a une Chapelle hors de la porte de *Cologne*, qui mérite d'être vuë : elle eſt bâtie ſur le modéle

* Il eſt mort depuis que ces Lettres ont été écrites.

déle de la *Santa Casa* de *Lorette*, & ornée de très-belles Peintures. C'est l'Electrice, femme de *Jean-Guillaume*, qui l'a fait bâtir à l'honneur de la très-Sainte Vierge. DUSSELDORFF.

Quoique la Cour ne soit plus à *Dusseldorff*, il ne laisse pas d'y avoir très-bonne compagnie. La Noblesse y est assez sociable, & fait accueil aux Etrangers. Il y a des Dames aimables & de mérite, entre autres Madame de *Speik*, dont le mari est Général-Major; elle seroit très-propre pour faire l'ornement d'une Cour.

J'ai passé à KEISERSWERDT, autrefois Place d'importance, qui a soutenu un Siége très-meurtrier; mais qui aujourd'hui est toute démantelée. De-là je suis venu tomber à *Duisbourg*, Ville du Duché de *Clèves*, à l'extrémité d'une Forêt dans laquelle on prend des chevaux sauvages, qui sont petits; mais infatigables & d'un très-bon service. La ville de DUISBOURG n'est remarquable que pour son Université. Le pays entre cette Ville & *Wesel* est tout plaine: ce terrein est extrêmement sablonneux, & produit cependant toute soret de bonnes choses. KEISERSWERDT. DUISBOURG.

Après avoir passé les rivieres de *Roër*

WESEL. & de *Lippe* dans des bacs, je suis arrivé à WESEL, Place forte du Duché de Clèves, appartenante au Roi de Prusse. Elle est régulierement fortifiée, & a une très-bonne Citadelle du côté du Rhin. Le feu Roi de Prusse *Frédéric I.* a fait commencer à fortifier *Wesel*, & le Roi *Frédéric-Guillaume* son fils a fait continuer & achever ces travaux. Mr. *Bot*, à présent Officier Général en Saxe, a d'abord eu la direction de ces Ouvrages; ensuite le soin en a été confié à Mr. *Walrave*, Colonel-Ingénieur. L'un & l'autre ont contribué à rendre *Wesel* une des plus fortes Places de l'Allemagne. Ce qui mérite dans cette Ville l'attention d'un Voyageur, c'est la Porte de *Berlin*, dont Mr. *Bot* a donné les Desseins: je n'ai rien vu ailleurs de plus beau & de plus parfait en ce genre. L'Arsenal mérite encore d'être consideré: il est extrêmement bien pourvu de toutes choses, soit canons, ou munitions de guerre.

En venant de *Wesel* en cette Ville, j'ai SANTEN. passé à SANTEN, Ville célébre autrefois; mais qui a bien déchu de son lustre. L'Eglise Catholique est un bel Edifice. On y révere une Image miraculeuse de la Très-Sainte Vierge, pour laquelle les gens du pays ont une grande dévotion.

Il

Il y a cinq lieues de *Santen* à CLEVES; ce sont des allées continuelles *. La ville de *Clèves* est au bout d'une magnifique avenuë. Elle est petite; mais fort riante, & bien bâtie. Le Palais du Roi est ancien; cependant il y a de beaux appartemens, & entre autres une Salle magnifique. La vuë de ces appartemens est assurément tout ce que la Nature peut offrir de plus parfait & de plus beau. *Louis* Duc de *Bourgogne*, Petit-fils de *Louis le Grand*, étant venu avec l'Armée en 1702. à *Clèves*, trouva la situation du Palais si belle, qu'il dit plusieurs fois, qu'il souhaiteroit que *Versailles* fût situé de même. CLEVES.

La Régence du Duché réside à *Clèves*. Mr. de *Borck*, homme de qualité & de mérite, en est le Président, & s'acquitte de sa Charge avec beaucoup d'intégrité & d'application; il est fort civil, & représente avec dignité.

Il y a plusieurs bonnes Maisons dans cette Ville; entr'autres, celle de [Mr. le Chancelier de *Becker*, Seigneur d'un mérite distingué, qui reçoit parfaite-

* [On trouve sur ce chemin, à deux lieues de *Clèves*, le Château de MOILAND, où le Roi de Prusse a fait sa résidence pendant le commencement de la maladie qu'il a eue en revenant de l'Armée Impériale sur le Rhin, cette année 1734.]

CLEVES. ment bien ſon monde, & dont la dépenſe eſt des plus brillantes ; & celle de] Madame la Baronne de *Blaſpiel*, Dame de naiſſance & de mérite. Elle a été Fille-d'honneur de la Reine de *Pruſſe*, qui l'a honnorée de ſa confiance, & jamais Favorite ne fut plus digne de l'être : elle conſerva toûjours le même reſpect pour ſa Maîtreſſe, & les mêmes égards pour tout le monde. Toute la Cour de *Berlin* la regardoit comme ſon luſtre, lorſqu'il plut au Roi de l'éloigner de la Cour, en exilant Mr. de *Blaſpiel* Miniſtre d'Etat, dans les Terres qu'il avoit dans cette Province. Mr. de *Blaſpiel* y eſt mort, & n'ayant point d'enfans, il a laiſſé ſa femme héritiere d'un bien aſſez conſidérable. Je ne ſçai ſi cette Dame n'eſt pas auſſi contente dans ſa retraite, qu'elle l'étoit à la Cour ; tout *Clèves* l'honnore, & elle a eu l'honneur, dans un Voyage que le Roi y a fait, que Sa Majeſté accompagnée du Prince Royal eſt venu dîner chez elle, & lui a donné des marques de la plus parfaite eſtime. J'ai connu autrefois particulierement Madame de *Blaſpiel* à la Cour, & j'ai eu occaſion d'approfondir la bonté de ſon caractére ; c'eſt ce qui m'a porté à vous parler plus particulierement d'elle, que

des

des autres personnes de distinction de cette Ville, avec qui j'ai eu moins d'habitude. Adieu, mon cher ami, je ne me flatte pas de vous revoir encore si-tôt; mais lorsque cela sera, j'aurai bien des véritez à vous dire, qu'il n'est pas toujours sûr d'écrire. Je vous embrasse, & suis, &c. CLEVES.

A Clèves ce 1. Septembre 1732.

LETTRE L.

MONSIEUR,

LOIN de m'excuser sur le silence que j'ai observé depuis quelque tems, je vous avouerai que sans les reproches obligeans que vous me faites à ce sujet, j'eusse cessé de vous entretenir de mes Voyages. Non pas que je crusse que la Hollande ne méritât votre attention, autant que tout autre pays du monde; mais parcequ'il me paroissoit que n'ayant rien de bien nouveau à vous dire, je devois vous épargner l'ennui d'une répétition de ce que d'autres ont beaucoup mieux dit avant moi. Mais comme ces raisons ne vous paroissent point suffisantes, je vais NIMEGUE.

NIMEGUE. vous satisfaire le mieux qu'il me sera possible, vous êtes trop raisonnable pour en demander davantage.

De *Clèves* je me suis rendu à NIMEGUE, Ville de la Province de *Gueldres*, & le Boullevard des sept Provinces-Unies du côté des Etats de Prusse, dont elle n'est éloignée que de deux lieues. Cette Place est située sur la pente d'une Colline au bord du *Vahal*, riviere qui sortant du *Rhin*, va se jetter dans la *Meuse* près de la ville de *Dort* ou *Dordrecht*. Les François l'assiégerent, & la prirent au bout de huit jours en 1672. dans le tems que la République paroissoit devoir succomber sous le poids de leurs armes. Depuis ce tems-là on a beaucoup travaillé à la fortifier; desorte qu'elle est aujourd'hui une Place de conséquence. Cette Ville est célébre par la Paix qui y fut signée en 1678. entre la France & les Etats-Généraux, & l'année d'ensuite entre l'Empereur, l'Espagne, les Princes d'Allemagne & la France. Elle n'a aucun édifice remarquable. D'un de ses Bastions, beaucoup plus élevé que le reste des Fortifications, on découvre une grande étendue de Pays au-delà du *Vahal*; c'est une des plus belles vues du monde, & tout ce que *Nimegue* offre de plus agréable.

Après

Après avoir passé le *Vahal* sur un Pont- NIMEGUE.
volant, j'ai fait quatre ou cinq lieues sur une Digue fort étroite, fort tortue, & très-rompue dans les tems pluvieux. Il semble qu'elle ait été faite pour la destruction des Voitures & du Genre-humain : pour peu qu'on ait un Cocher maladroit, ou des chevaux ombrageux, on est en danger de se casser le cou ; d'autant plus que les Voitures publiques de Hollande sont construites d'une maniere à faire très-aisément la culebute. Il semble que celui qui en a donné l'idée, se soit étudié à inventer tout ce qu'il y a de plus incommode & de plus propre à tuer les hommes. Imaginez-vous un maudit Chariot d'une hauteur prodigieuse, dans lequel on monte par une échelle de fer placée entre les roues, qui se touchent à deux pieds près tout au plus. Le corps du Chariot est couvert d'un treillis de bois en forme de berceau, garni de toile cirée, & si écrasé, qu'à la moindre secousse on se heurte contre l'impériale. Cette infernale machine, inventée sans doute pour l'entrée de Proserpine aux Enfers, au-lieu de timon a un crochet, dont le bec releve, & c'est par où un Cocher, ordinairement yvre, gouverne la voiture en y appuyant un pied, tandis qu'il ap-

NIMEGUE. paye l'autre contre la croupe d'un de ſes chevaux, qui touchent preſque le Chariot. On eſt huit perſonnes dans ces effroyables caſſe-cous; qui, pour comble d'abomination, font un tel bruit, qu'il n'y a point de tête qui n'en ſoit étourdie.

C'eſt dans une de ces belles voitures RHENEN. que j'arrivai très-fatigué à RHENEN, petite Ville ſituée ſur un bras du Rhin, & qui a ſervi long-tems de retraite à la Famille de l'infortuné *Frédéric*, Electeur Palatin, élu Roi de Bohême. Ce Prince y avoit fait bâtir une maiſon, dont le Roi de la Grande-Bretagne eſt aujourd'hui en poſſeſſion, par héritage de l'Electrice *Sophie* ſon ayeule, fille de *Frédéric* & d'*Elizabeth* Princeſſe d'Angleterre. Cette maiſon ne ſert plus qu'à mettre les Equipages dont le Roi ſe ſert dans ſes voyages d'Hannover.

Depuis *Rhenen* juſques à Utrecht ce ſont les ſables de Libye, s'entend par le chemin que prennent les voitures dans le tems de pluye; car dans les beaux jours on paſſe à-travers une plaine dont le terrein eſt extrêmement gras, & par conſéquent peu praticable lorſqu'il a plu.

Tout ingrat que paroît le Pays que j'ai traverſé, j'y ai vu de très-belles maiſons de campagne. Celle des Comtes d'*Athlone*,

ne, dont le pere étoit Général de l'In- RHENEN.
fanterie de l'Etat, & que le Roi *Guillaume III.* fit Pair de la Grande-Bretagne; eſt une des plus conſidérables. Mais elle céde à ZEIST, maiſon appartenante au ZEIST.
Comte de *Naſſau*, fils de feu Mr. d'*Odyck*, conſideré dans la République par ſa naiſſance, ſes Emplois, ſa capacité dans les affaires, & ſa magnificence. Cette maiſon eſt, ſelon moi, une des plus belles des ſept Provinces, & qui a le plus l'air d'une maiſon de Seigneur. Elle eſt accompagnée de beaux jardins, & d'avenues ſuperbes. *Louis XIV.* y fit ſon ſéjour, dans le tems que ce Monarque, comme un torrent impétueux, vint ravager la République. Mr. le Comte de *Naſſau-Zeiſt* a eu l'honneur de voir depuis au même lieu *Frédéric I.* Roi de Pruſſe, dont la préſence lui étoit ſans doute plus agréable; puiſqu'elle étoit accompagnée de la Paix, & que ce Prince n'a tiré l'épée que pour la défenſe de la République & de ſes Alliez.

Généralement, les maiſons de campagne ſituées dans les Provinces d'*Utrecht*, de *Gueldre*, & d'*Overiſſel*, ont bien plus l'air Château, que celles que l'on voit en Hollande, où la cherté du terrein ne permet preſque pas qu'on faſſe autre choſe

que

ZEIST. que des modéles de maiſons & de jardins, qui, s'ils étoient executez, auroient de la magnificence.

Les environs d'*Utrecht* ſont charmans: on arrive à cette Ville par une grande & belle avenue; & lorſqu'on eſt prêt d'y entrer, on découvre ſur la gauche, le Mail, que *Louis XIV.* trouva ſi beau par rapport à ſes allées, qu'il ſouhaita de pouvoir les tranſporter à *Verſailles*, & qu'il ordonna à ſes Troupes de n'en point couper d'arbres.

UTRECHT UTRECHT par-dehors a un air fort ancien. Je m'imagine que les murailles de *Jericho*, qui tomberent au ſon des redoutables trompettes d'Iſraël, reſſembloient à celles de cette Ville. Ses Habitans ne les croyoient pas apparemment plus ſolides; car ils porterent avec empreſſement leurs clez au Roi de France, malgré les offres que leur fit le Prince d'*Orange* de défendre la Place. *Louis XIV.* entra dans la Ville avec tout l'appareil d'un Conquérant; mais il s'y arrêta peu: on dit que ce fut ſur ce qu'on lui fit remarquer qu'une grande partie de la Ville avoit des ſouterrains occupez par le petit-peuple, & qu'il ſeroit aiſé aux habitans d'y mettre des poudres, & de faire ſauter ces caves dans le tems que Sa Majeſté y paſ-

y passeroit. Si cette circonstance est véritable, ceux qui inspirerent cette défiance au Roi, connoissoient peu les Hollandois; ils auroient pu dans un tumulte, dans un combat, ne point respecter la personne du Roi; mais l'ayant reçu dans leur Ville, il n'avoit rien à appréhender, la trahison & l'artifice ne sont point de leur caractére. UTRECHT

Les rues d'*Utrecht* sont larges & bien percées, ses maisons riantes & bien bâties. Depuis le Congrès de la Paix, qui mit fin à la Guerre pour la Succession du Roi d'Espagne *Charles II.* on a construit nombre de nouvelles maisons. Cette Ville, après la *Haye*, est la plus convenable à un homme de qualité; il y a beaucoup de Noblesse, & des Particuliers qui s'étant enrichis dans le Commerce, s'y retirent pour y jouir paisiblement de la vie & de leur fortune.

La grande Eglise, qui étoit autrefois la Métropole, conserve encore son Chapitre. Il n'est besoin d'autres preuves, ni de vocation pour y entrer, que d'avoir de l'argent; ces Canonicats s'achetent comme les Compagnies de Dragons. La Cour de Rome nomme toûjours à la Dignité d'Archevêque, & ce Prélat réside ordinairement à *Amsterdam*. Je croi que

UTRECHT que celui qui occupe actuellement cette Dignité *, eſt natif de cette Ville. Apparemment, il ne viſe point au Cardinalat ; car il s'eſt déclaré Janſéniſte. Les *Chartreux*, retirez de France ſous le ſpécieux prétexte de mettre leur conſcience à couvert de l'oppreſſion, ſe ſont établis dans deux maiſons ſéparées, peu diſtantes d'*Utrecht*, où ils débitent avec une grande ferveur les Ecrits qui paroiſſent en France ſur les différends de Religion. Ils avoient acquis l'eſtime des Proteſtans, qui ne les regardoient pas comme bien éloignez de leur Communion. Je ne ſçai s'ils ne perdront point de la bonne opinion qu'on avoit conçue d'eux, depuis qu'ils s'efforcent de faire paſſer pour Saint le Sieur *Pâris*. On ne fait pas grand cas dans ce Pays-ci, de ces Favoris de la Cour céleſte; à plus forte raiſon de ceux qui en augmentent le nombre. Quoiqu'il en

* [Le Prélat dont il eſt parlé ici, ſe nommoit *Barkmam Wuytiers*. Il eſt mort l'année derniere 1733. dans un âge peu avancé, & laiſſant la réputation d'une vertu la plus ſévére. Sa mort avoit fait naître de grandes eſpérances à la Cour de Rome & aux Jéſuites. Ceux-ci, chaſſez des Provinces par des Loix très-ſéveres, employerent l'entremiſe d'une certaine Cour pour réuſſir dans leur deſſein de faire agréer un *Vicaire Apoſtolique*, à la place de l'Archevêque d'*Utrecht*; mais ce deſſein, que l'on regarde comme dangereux à la Liberté de la République, a echoué, & M. *Théodore van der Kroon* a ſuccede au défaut.]

en ſoit, tout le monde convient, & les Catholiques les plus zélez même ſont de ce nombre, qu'aux ſentimens de Religion près, on ne peut rien blâmer dans leurs mœurs & dans leur conduite, & qu'ils vivent avec autant de régularité qu'ils faiſoient peut-être dans la Maiſon qu'ils ont abandonnée. UTRECHT

L'Hôtel de Ville n'a rien de magnifique, dumoins à en croire ceux qui l'ont vu ; car je n'ai point eu la curioſité de l'examiner. Il n'y a pas même un Edifice de conſéquence dans cette Ville. On y trouve de la propreté; mais point d'Hôtels. Cela faiſoit que pendant le Congrès, les Ambaſſadeurs étoient aſſez étroitement logez, encore n'étoit-ce qu'à force d'argent : juſques-là que pluſieurs d'entre eux auroient pu acheter les maiſons qu'ils occupoient, pour ce qu'ils en ont payé de loyer pendant le cours de leur Miniſtére. Ce Congrès me rappelle ce que diſoient alors de certains Politiques cauſtiques, ſur les trois Paix qui avoient été conclues conſécutivement dans les Etats de la République. *Nimegue*, diſoient-ils, ſignifioit MEIM-WEG (*Prens-tout ;*) *Reyſwick*, REIS-WEG.) *Arrache-tout ;*) & *Utrecht*, AUSSER-RECHT, (*Hors de Droit.*) Si l'on examinoit bien les

UDRECHT les choſes, tout ceci ſeroit peut-être aſſez véritable ; mais les rieurs ne ſeroient pas pour les Alliez.

Je me ſuis ſervi de la Barque qui part trois fois par jour d'*Utrecht* pour *Amſterdam*, & qui en revient de même. C'eſt la voiture la plus commode, la mieux réglée, & la moins chere de l'Europe. On ſçait au juſte le moment auquel on doit partir, & à un quart-d'heure près, celui auquel on arrive. En prenant le *Rouf*, qui eſt un lieu ſéparé dans la barque, ou on eſt ſeul, ou avec qui l'on veut. Comparant la Barque au Cachot ambulant dans lequel j'étois arrivé à *Utrecht*, je me trouvai aiſe comme un Priſonnier qui ſort de priſon. Le Canal que j'ai ſuivi pour me rendre à *Amſterdam*, offre mille objets agréables à la vue ; ce ne ſont partout que belles maiſons de campagne, jardins magnifiques, prairies & Villages.

C'eſt après avoir admiré toutes ces choſes qui marquent la richeſſe des habitans, que je ſuis arrivé à AMSTERDAM ; cette *Tyr* moderne, la Maîtreſſe du Commerce, le Magaſin du monde, & une des plus belles, des plus grandes & des plus opulentes Villes de l'Europe. Elle renferme des Edifices ſacrez & profanes qui ont de la magnificence ; mais qui auſ-

AMSTERDAM.

ſi

si (car je parle avec franchise) conser- AMSTER-
vent toûjours je ne sçai quoiqui tient du DAM.
Bourgeois, & qu'on ne trouve point dans les bâtimens de *Venise* & de *Genes*, où les idées sont plus élevées, parceque la Noblesse gouverne. Ce qu'on peut dire être véritablement grand & magnifique à *Amsterdam*, ce sont ses remparts revêtus de brique, & les larges & profonds fossez qui l'environnent.

Amsterdam est la seule Ville au monde, qui peut être comparée en quelque maniere à *Venise;* car quoiqu'elle ne soit pas bâtie, comme celle-ci, au milieu de la mer, elle est également bâtie sur des pilotis. Comme *Venise*, elle compose un nombre infini d'Isles, & ses principales rues ont des Canaux; avec cet avantage, qu'ils sont bordez de larges quais plantez d'arbres, & qu'à *Venise* l'eau n'est resserrée que par les maisons mêmes. Voilà, je croi, toute la ressemblance qu'ont ces deux Rivales du Commerce; car pour la beauté des Edifices il n'y a aucune comparaison : un *Canal Grande* & un *Canal Reggio* valent mieux à cet égard, que tout *Amsterdam*. Là ce sont des Palais, & ici ce sont des maisons, propres, gentilles, & riantes, sans ordre d'Architecture, & bâties de brique.

AMSTERDAM. que. Autrefois, la maniere de bâtir des *Amſterdamois* étoit fort extraordinaire. La plûpart des vieilles maiſons qui ſubſiſtent encore, ſont montées ſur des échaſſes : je m'explique. La face du premier étage ſur le rez-de-chauſſée eſt ordinairement tout fenêtres, ſéparées par des piliers de bois, qui ſupportent toute la maçonnerie des autres étages, heureuſement très-légere ; car il eſt rare qu'une muraille ſoit plus large que de deux briques, & les plafonds ne ſont autres que des ais ; deſorte qu'on a l'agrément de ne pouvoir parler au premier étage, ſans être entendu au ſecond. Je ne critique point la maniere de diſtribuer les chambres, quoique franchement les Architectes d'ici n'y entendent rien, non-plus qu'à conduire des cheminées, qui fument preſque toutes. Il eſt vrai que les Habitans n'en ſont pas fort incommodez, & qu'ils pourroient même s'en paſſer. * Les femmes ſe chauffent avec une tourbe toute une journée, elles la mettent dans une petite terrine, qu'elles renferment enſuite dans une Chaufferette de bois percée

* [Ce qui eſt dit dans tout cet Article, de la maniere de vivre, ne doit s'entendre que du peuple, & non des perſonnes d'un certain rang, pas même des Négocians.]

percée à jour, qu'elles ont ſous leurs jupes, où elles les couvent comme une poule ſes pouſſins. Les hommes ſont toûjours chez eux en Robe de chambre fourrée de flanelle, & aflublez de trois ou quatre groſſes camiſoles. Si le froid eſt grand, ils ſe ſervent auſſi d'un *Stoof*, c'eſt ainſi qu'on appelle la Chaufferette dont je viens de dire que ſe ſervoient les Dames; ou bien ils ſe chauffent dans la Cuiſine, où rarement il y a aſſez de fracas pour les empêcher de s'approcher du foyer; & je parierois qu'il y a bien des gens aiſez qui ne mettent pas plus d'une fois par ſemaine le pot au feu. Il n'y a point de Nation au monde qui ſe nourriſſe plus mal que les Hollandois; mais particulierement les *Amſterdamois*: du beurre, du lait, du fromage, & du poiſſon ſalé, ſont leurs mets ordinaires. AMSTERDAM.

Mais je m'écarte de mon ſujet touchant la maniere de bâtir. Je ne ſçai comment des maiſons ſi légeres peuvent ſe ſoutenir; auſſi y en a-t-il qui ont des airs panchez que j'aime mieux voir à une Danſeuſe qu'à une maiſon. On en a depuis peu redreſſé un grand nombre. Un de ces pignons en forme de pain de ſucre, par où ſe terminent la plus grande partie des vieilles maiſons, étoit malheureuſement

AMSTERDAM. heureuſement tombé, & avoit tué trois perſonnes qui paſſoient dans la rue. Le Gouvernement, fort attentif à prévenir tout accident, a fait ordonner que chaque Proprietaire eût à faire abattre ces pyramides penchantes; ce qui fait deux bons effets, on n'eſt plus en danger d'avoir la tête caſſée, & la Ville en eſt plus belle. Leur principal ornement ſont des fenêtres; ils n'y a guéres de Pays où il y ait un plus beau vitrage, & dans beaucoup de maiſons ce ſont des glaces fines. Dans tel Palais de *Veniſe* ou de *Génes*, les Peintures & les Dorures des ſeuls plafonds valent plus que la plus belle maiſon d'*Amſterdam*. Je ne diſconviens pas toutefois qu'il n'y ait ici quelques maiſons pour l'élévation deſquelles rien n'a été épargné; mais en général elles ſont petites : il n'y en a guéres qui ayent plus de cinq croiſées de face; les autres, quatre; & la plus grande partie, trois. On entre par un Perron d'une ſorte de marbre ou de pierre noire. Dans les maiſons de grandeur ordinaire, on trouve en entrant un veſtibule aſſez étroit, dont le parquet eſt de marbre blanc, & ſouvent les murs en ſont revêtus auſſi, dumoins à une certaine hauteur. L'apartement conſiſte ordinaire-

ment

ment en deux piéces de plain-pied, une petite Cour au-delà, & un second corps de logis qui n'a qu'une piéce de profondeur, & qui eſt percé du côté du Jardin. A *Veniſe* & à *Genes*, un Marchand (car je laiſſe là les Nobles) aura pour le moins un appartement de trois ou quatre piéces. A *Amſterdam* les meubles ſont plus propres, & en Italie plus riches. Il y aura ici une belle Tapiſſerie de Flandre, un Cabinet de Tableaux, de belles Glaces, quantité de Porcelaines & de beaux Colifichets des Indes; le plancher ſera couvert d'un beau tapis de Perſe: mais on n'y trouvera point de meubles de velours brodé d'or, des Luſtres de Criſtal de roche, des Tableaux en abondance, & ce nombre de Buſtes, de Vaſes & de Statues antiques de marbre & de bronze. Enfin, pour finir ce long parallele, je vous dirai que ſi les Palais d'Italie avoient la propreté des maiſons d'Amſterdam, ils ſeroient incomparables; & ſi les maiſons d'Amſterdam étoient auſſi négligées que celles d'Italie, on ne les regarderoit pas. AMSTERDAM.

Quelque petite que ſoit une maiſon ici, il y a toujours un apartement inhabité, & c'eſt le plus beau du logis. C'eſt un Sanctuaire, dont la premiere Servan-

te

AMSTER-DAM. te de la maiſon eſt la Grande-Prêtreſſe. Elle porte un ſi grand reſpect à ce lieu reſervé, qu'elle n'y entre jamais que déchauſſée, de crainte de ſouiller le plancher, pour lequel on a ici une ſi grande vénération, qu'on lui rend une eſpece de Culte; ce ſont des Dieux Pénates, & c'eſt attirer l'indignation de la Maîtreſſe du logis & des Servantes, que de n'avoir pas pour leur plancher la vénération qu'elles lui portent. Avant que d'entrer dans la maiſon, il faut bien s'eſſuyer les pieds à une natte qui ſe trouve à la porte; enſuite il ne faut point cracher, dût-on étouffer, à moins qu'on ne trouve un petit paquet plein de ſable deſtiné pour cet uſage; ne rien laiſſer tomber qui puiſſe tacher, autrement je ne répondrois pas que les Prêtreſſes n'immolaſſent le Délinquant à leur Idole, & qu'on ne vît renaître la fable d'*Orphée* & des *Bacchantes*. Les Prêtreſſes accordent de certains jours dans l'année à leurs Maîtres, auſquels ils peuvent entrer dans le Sanctuaire & y recevoir même compagnie: mais le lendemain ce lieu, qu'on appelle en langage du pays *Beſte-Kamer*, (c'eſt-à-dire, *la belle Chambre*,) eſt lavé & purifié, comme le ſont nos Egliſes lorſqu'elles ont été profanées. Je n'exagere point,

* &

* & il y a de ces chambres que je garantirois bien n'être point ouvertes quatre fois l'année, à moins que ce ne soit pour aérer les meubles. Il en est de même de mille belles choses qu'ont les Amsterdamois, dont ils ne se servent point, crainte de les gâter. Ils sont au milieu de l'abondance & des richesses, sans en jouir. Cependant depuis quelques années ils commencent à jouir en quelque maniere de la vie; ils donnent dans les Equipages, dans les meubles & dans les Parties de campagne; & leurs femmes, dans la parure & la magnificence. Les vieillards crient contre les nouveaux usages, ils disent que la République est sur son déclin. En cela semblables à un de nos Empereurs, qui remarquant que son Grand-Ecuyer avoit fait changer les traits de cordes qui étoient en usage à sa Cour en traits de cuir, s'écria, que *le luxe perdroit sa Maison & son Etat.* AMSTERDAM.

Le Gouvernement d'Amsterdam est entre les mains d'un Sénat composé de trente-six personnes. Ces places sont pour

* [Cela étoit généralement vrai, il y a cinquante ou soixante ans; mais aujourd'hui, surtout parmi les gens d'un certain ait, *Il en est jusqu'à trois, que je pourrois citer.*]

AMSTERDAM. pour la vie, & c'eſt le Sénat même qui nomme les Sujets qui doivent remplacer ceux qui meurent. Dans ce Corps il y a douze Bourguemeſtres, dont quatre régnent actuellement. Tous les ans on en choiſit trois de douze, qui avec un des quatre de l'année précédente, qui reſte en Charge, ont la direction des Affaires. Ces derniers, avant que d'entrer en Charge, ſont obligez de prêter ſerment entre les mains des anciens Bourguemeſtres. Celui qui reſte d'une année à l'autre, a la Préſidence pendant trois mois, après quoi les autres ſuivent à leur tour; & ceux qui ſortent de Charge, * ſont ordinairement employez pour Tréſoriers de la Ville, ou pour Conſeillers-Députez aux Etats de Hollande réſidans à la Haye.

La Charge de Bourguemeſtre eſt plus honorable que lucrative; car on dit qu'ils n'ont que cinq cens florins par an d'appointemens.

* [Comme il n'y a pas de Dignité au-deſſus de celle de Bourguemeſtre, ceux qui ſont parvenus à ce Poſte, roulent toujours les uns après les autres dans les fonctions, ils ne paſſent pas à d'autres Emplois: ce ſont des Membres du Conſeil, qui ſont envoyez au College des Conſeillers-Députez, ou qui rempliſſent les Poſtes de Tréſoriers, &c. Mais les Bourguemeſtres vont aux Aſſemblées des Etats de la Province, avec le Penſionaire ou Syndic de la Ville, qui porte la parole.

pointemens. Leur autorité est considérable ; ce sont les premiers Magistrats, & en quelque façon les Maîtres de la Ville. Ils disposent de tous les deniers publics, & jugent seuls de ce qui est nécessaire pour la conservation de la Ville. Ils sont les Gardiens de la Banque, qui ne peut être ouverte qu'en la présence de l'un deux. Ils conferent toutes les Charges, & peuvent en gratifier qui bon leur semble, leurs enfans même : desorte qu'il ne faut qu'un Bourguemestre dans une famille pour la mettre à l'aise ; comme parmi nous en Allemagne il ne faut qu'un Evêque pour relever une maison tombée. AMSTERDAM.

Il y a aussi dans la Ville un Bailly, qu'on nomme *Hoofd-Schout*, ou *Hoofd-Officier*, qui est ce qu'on appelle ailleurs le Lieutenant de Police. Il a sous lui trois Substituts, qu'on nomme *Onder-Schout*. Ce sont eux qui arrêtent les Malfaiteurs, ce qu'ils font souvent au milieu d'une foule de populace, simplement accompagnez de deux Archers, qui pour toutes armes ont des épées. Tout tremble à leur aspect, & deux hommes en conduisent un autre en prison, avec plus de facilité que quarante Archers ne font à Paris.

AMSTERDAM. C'eſt dans l'Hôtel de Ville que s'aſſemble le Sénat. Cette Maiſon, ſi célébre par ſa magnificence, & parcequ'elle renferme la Banque la plus foncée & la plus riche de l'Univers, eſt véritablement un ſuperbe Edifice; & bien qu'il y ait des défauts, on peut le mettre au nombre des plus beaux bâtimens de l'Europe. Cet Hôtel fait face à une Place appellée le *Dam*, au centre de la Ville. Le Bâtiment eſt un quarré preſque parfait, avec des pavillons à chaque angle. La principale face préſente au milieu un corps avancé, qui contient le tiers de toute la façade: il eſt décoré par ſept Portiques, qui par leur petiteſſe défigurent tout ce grand Corps d'édifice. On prétend que ce n'eſt point l'ignorance de l'Architecte qui l'a fait paſſer pardeſſus les régles de l'Art; mais un trait de prudence. Dans le tems que cet Hôtel fut bâti, la République étoit naiſſante. Le Peuple d'Amſterdam, turbulent & ſujet à commettre des violences, étoit beaucoup moins ſoumis à ſes Magiſtrats qu'il ne l'eſt aujourd'hui; & ces Magiſtrats étoient ſouvent troublez dans leurs délibérations par la multitude. Ce ſont ces inconvéniens que l'Architecte a voulu prévenir, en rendant les entrées difficiles

à la

à la foule. Mais si c'étoit-là ses raisons, trois grands Portiques au-lieu de sept petits faisoient le même effet : il auroit pu leur donner de la proportion, & la façade auroit été plus majestueuse. Mais le nombre de sept étoit le nombre élu, il devoit représenter les Sept Provinces-Unies, sous l'union desquelles la Ville d'Amsterdam jouit de sa Liberté & de son Commerce. Malgré ce défaut, il est certain qu'un Etranger qui veut bien ne point comparer l'Hôtel-de-Ville au Palais de *Versailles*, à l'*Escurial*, aux *Procuraties* de Venise, & qui en le regardant pense uniquement qu'il voit une Maison de Ville, & non le Palais d'un Roi ou d'un Etat puissant, ne pourra que le regarder avec admiration, surtout s'il veut bien réfléchir que tout ce qui forme ce bâtiment a dû être porté des Pays Etrangers. AMSTERDAM.

Tout ce grand Edifice, quant au dehors, est de pierres de taille, extrêmement bien mises en œuvre. On y voit régner tout autour un ordre de pilastres. Le tout est d'une grande solidité. Le corps avancé de la principale face est terminé par un Fronton, qui est un grand morceau de Sculpture. On y voit la Ville d'Amsterdam sous la figure de Cybele, assise dans un siége. Quatre Naya-

AMSTERDAM. des & deux Nymphes marines lui préſentent des Couronnes de palmes & de lauriers, & des fruits, en ſigne de la puiſſance & de l'abondance que cette Ville reçoit par le Commerce. D'un autre côté, Neptune accompagné de Tritons, paroît venir rendre hommage à la Déeſſe, ſans doute pour marquer la puiſſance de cette Ville ſur la Mer. Tout ce magnifique groupe eſt extrêmement bien executé, & fort eſtimé des Connoiſſeurs. Un Dôme percé de tous côtez par huit grandes arcades qui ſoutiennent la Coupole, comble tout l'Edifice, & ſert d'emplacement à un Carillon, que les amateurs de bruyantes Muſiques diſent être fort harmonieux.

L'intérieur du bâtiment préſente d'abord la Chambre de Juſtice, dans laquelle les Criminels reçoivent leur Sentence. Trois Portiques lui donnent ouverture ſur la Grand'Place, de laquelle on peut voir ce qui s'y paſſe. Cette Chambre eſt revêtue de Bas-reliefs de marbre blanc, d'excellentes mains. On y voit avec admiration la grande maniere dont eſt repréſenté le Jugement de Salomon. Lorſqu'on a paſſé cette Chambre, on trouve le Grand Eſcalier, dépourvu de tout ornement, & manquant

de

de jour. Il conduit à la Grand'Salle, qui véritablement a de la magnificence ; mais qui n'eſt point aſſez éclairée. Elle eſt décorée de pilaſtres & de bas-reliefs de marbre blanc, executez avec un art infini. La voûte de bois, & peinte à l'huile, ne répond point à la richeſſe de cette Salle. Quatre grands Coridords ou Galleries, ouverts par de grandes arcades des deux côtez aux deux extrêmitez de la Salle, conduiſent aux Apartemens, & ſont ornez de pilaſtres accouplez de marbre blanc, de fleurons en bas-relief, & de Statues d'une grande ordonnance ; ainſi que les Emblêmes dont ſont ornées les portes, tous très-convenables au ſujet qui ſe traite dans la Chambre dont elles donnent l'entrée. Je n'entreprens point de vous détailler toutes ces Chambres ; parcequ'outre que cela meneroit trop loin, je n'y ai rien remarqué, à quelques Peintures près, qui méritât votre attention. L'Arſenal occupe tout un étage, au-deſſus de ces Chambres. Il n'eſt recommandable que par la quantité prodigieuſe d'Armes à l'uſage de notre tems, ſurtout de fuſils, que la Ville fait fabriquer, & dont elle fait même commerce. AMSTERDAM.

Le Rez-de-chauſſée eſt fort bas, mais

AMSTER. DAM. composé de grandes & belles voûtes. Il contient les Bureaux de la Banque, & les prisons, dont il ne s'est encore échapé personne, & d'où il est humainement impossible de s'évader; car outre que les murailles sont extrêmement épaisses, tout est bien barricadé en-dehors & en-dedans, de barres de fer, dont l'aspect seul épouvante. Au reste, si des cachots pouvoient être beaux, ceux-ci le seroient assurément; ils sont tous éclairez, & les Prisonniers y sont moins maltraitez qu'ailleurs: on les nourrit, & on ne les laisse pas croupir dans l'ordure.

C'est dans la Maison de Ville que se doivent marier tous ceux qui ne sont pas de la Religion dominante du pays. C'est une cérémonie qu'on peut voir tous les Dimanches; elle se fait en présence de deux Echevins & d'un Sécretaire. Les mariez se rendent dans une Salle, où sont assis à une table Mrs. du Magistrat. Là ils sont inscrits l'un après l'autre, & sans distinction de rang, dans le Livre des Mariages. Ensuite on se retire, & on est aussi-bien marié que si on l'avoit été par le Pape même; il n'est plus nécessaire d'avoir recours à l'Egliise. Cependant tout ce qu'il y a de gens réglez vont recevoir la Bénédiction nuptiale,

nuptiale du Prêtre ou du Miniſtre. AMSTER-

Le Tréſor de la Banque eſt gardé DAM. dans des ſouterrains, qui s'étendent, à ce qu'on aſſure, bien avant ſous la Place du *Dam*. Tout le monde convient qu'il eſt immenſe ; mais perſonne ne ſçait préciſément en combien de milliards il conſiſte ; & c'eſt une queſtion à propoſer, ſi ſon crédit ne ſurpaſſe pas infiniment ſes fonds. Ce qui eſt certain, eſt que le Public y a une telle confiance, que tout le monde y met ſon argent, qui ne rapporte néanmoins nul intérêt ; au contraire, il faut cent & cinq florins d'argent courant, pour faire cent florins de Banque. Les plus grands payemens ſe font ordinairement en Banque : on a une certaine ſomme écrite dans les Regiſtres de la Banque ; on la tranſporte à celui à qui on fait un payement, ou on lui en céde une partie en conſervant le reſte. Cela s'appelle *avoir compte en Banque*. C'eſt un Commerce ſemblable, que le célébre *Jean-Lavv* a voulu établir à Paris. Il ne lui a manqué pour y réüſſir, que les fonds de la Banque d'Amſterdam, & la confiance publique.

On dit que les revenus de cette Ville vont à cinquante mille livres par jour.

AMSTERDAM. Je n'ai pas de peine à le croire ; véritablement les Impôts y ſont très-conſidérables. Les Sujets de cet Etat payent plus que quelques Sujets de Couronnes que ce ſoit. Toute la différence conſiſte dans la diſtribution des Taxes, & dans la maniere dont elles ſont levées. Ici elles s'étendent également ſur les riches & ſur les pauvres, ſur les Etrangers & ſur les Citoyens.

La Liberté tant vantée de ces Provinces, ne differe en rien de celle dont jouïſſent les honnêtes-gens dans d'autres pays : j'excepte toutefois la Religion, que chacun peut ajuſter ici à ſa maniere. La Liberté ne conſiſte donc que dans l'égalité des Conditions. Qu'un Manant oſe dire cent inſolences à un Bourgeois, mépriſer la Nobleſſe, cenſurer impunément ſes Maîtres, & traiter tous les Rois de Tyrans ; il me paroît qu'une telle Liberté tient beaucoup du Libertinage. Les Allemands & les François, peu accoûtumez dans leur Patrie à ces licences, s'y abandonnent aiſément ; & c'eſt aſſurément merveille que de les entendre dans un Caffé parler des Souverains, ſurtout lorſqu'animez d'un ſaint zéle ils défendent la Religion, ſelon eux partout opprimée, excepté

excepté dans les Etats Proteſtans Ré- AMSTER-
formez. Tout Gouvernement qui ne per- DAM.
met point entiere Liberté de Conſcience, leur paroît tyrannique. Il eſt vrai que dans ce pays-ci chacun croit ce qu'il veut. Auſſi y a-t-il toute ſorte de Religions, qui néanmoins aboutiſſent à un même principe, qui eſt de s'enrichir, & de ſe tourmenter le corps & l'ame pour acquérir du bien, non pour en jouir; mais pour avoir le plaiſir de mourir riche. L'argent, chéri & eſtimé partout le monde, eſt adoré dans cette Ville; il y tient lieu de naiſſance, d'eſprit & de mérite. Un homme peu partagé de la fortune eſt négligé preſque partout; mais il eſt mépriſé ici.

Après ceux de la Religion dominante, les Catholiques, parmi leſquels je comprens les Janſéniſtes, ſont les plus nombreux. On dit qu'ils ſont plus de vingt mille. Ils ont quatorze Egliſes, deſſervies par différens Ordres de Religieux, que Meſſieurs les Etats ont déclaré ne vouloir plus remplacer que par des Prêtres Séculiers natifs du pays. On prétend que cette réſolution a été priſe, parceque les Moines faiſoient paſſer à leur Couvent l'argent qu'ils recevoient pour les Pauvres. Je ne ſçai ſi cette ac-

AMSTERDAM. cusation est fondée ; mais en tout cas, qui pourra assurer que les Prêtres n'employeront pas les deniers des Pauvres pour enrichir leur famille ? Les Catholiques forment un Corps considérable dans cet Etat, & par leur nombre & par leurs richesses. On peut dire, qu'ils sont avec les Juifs, (pardonnez-moi le paralléle) un des principaux soutiens du Commerce ; car comme ils ne peuvent entrer dans les Charges, ils demeurent Marchands de pere en fils. Il est vrai que parmi les Réformez qui sont dans les Charges, il y en a qui négocient.

Ce que je viens de vous dire de nos Ecclésiastiques, m'engage à vous parler aussi de deux Prédicateurs Réformez, très-estimez, & fort suivis par ceux de leur Communion. L'un est Mr. *Alstein*, Ministre Allemand, qui prêche dans l'Eglise nommée *la Chapelle* ; homme dont les mœurs sont exemplaires, qui ne s'abandonnant point à une Controverse aigre & envenimée, prêche une Morale vraiment Chrétienne & qui va au cœur. Il étoit Ministre de la Garnison de *Potzdam* dans les Etats de Prusse, lorsqu'il fut appellé dans cette Ville par la Colonie Allemande qui y est établie. Il se fait aimer & considérer par sa modestie, sa douceur & sa

ſa candeur. C'eſt un témoignage que je lui rends ſur ce que m'en a appris la voix publique, avec laquelle s'accordent parfaitement les ſentimens de vénération & d'amitié que j'ai pour lui. AMSTERDAM.

Le ſecond Prédicateur eſt Mr. *Châtelain*, Miniſtre François, avec qui je n'ai point de liaiſon; mais duquel on m'a dit beaucoup de bien, & que j'ai entendu prêcher. Il ſeroit à ſouhaiter que tous les Eccléſiaſtiques (nos Prêtres me permettront de ne les pas oublier) euſſent à cœur, comme ce Miniſtre, d'inſtruire leur Auditoire, & qu'ils annonçaſſent la Morale, qui eſt de toutes les Religions, puiſqu'elle eſt fondée ſur la Piété & la Vertu. Mr. *Châtelain* étoit Miniſtre à *La Haye*, lorſqu'il fut appellé dans cette Ville, où il a l'agrément d'être autant eſtimé & ſuivi de ſon Troupeau, qu'il l'étoit de celui qu'il a quitté.

Il me reſteroit, Monſieur, à vous entretenir encore de bien des choſes; mais franchement, je n'en peux plus, la plume me tombe de la main. Je la reprendrai pour le premier Ordinaire, & ce ſera moins pour vous parler d'*Amſterdam*, que pour vous aſſurer qu'on ne peut être plus parfaitement que je le ſuis, &c.

A Amſterdam ce 29. Novembre 1732.

LETTRE

AMSTERDAM.

LETTRE LI.

MONSIEUR.

DEPUIS que le tems s'eſt mis à la gelée, je tiens mes Aſſiſes ſur la glace, à voir gliſſer ſur les patins : Exercice favori des Hollandois, & dont ils s'acquittent avec une adreſſe merveilleuſe. Ces patins ſont un aſſez petit morceau de bois uni comme une navette, hormis que l'endroit où le talon & la plante du pied doivent appuyer, eſt un peu plus large. Le reſte eſt mince, & recourbé au bout, afin que le fer qui eſt au-deſſous fende mieux la neige, & qu'on puiſſe éviter avec plus de facilité les obſtacles & les petites éminences qui ſe trouvent dans la glace. On va ainſi d'une grande rapidité : mais ce n'eſt pas ſans danger de ſe caſſer bras ou jambes, & ſouvent de ſe noyer. Les Hollandois ſont moins expoſez à ces inconvéniens, parcequ'ils ſont plus fermes dans l'Art ; ils apprennent à patiner lorſqu'à peine ils peuvent marcher. C'eſt plus le plaiſir du peuple & de la grande jeuneſſe, que des honnêtes-gens ou des hommes faits.

Ceux-ci

Ceux-ci vont en traînaux, à la maniere de notre Pays ; c'eſt ce qu'on appelle ici *Narren*, (*faire les fous.*) A bien prendre la choſe, elle me paroît très-bien nommée. AMSTERDAM.

Le lieu où je me promene eſt ſur la riviere d'*Amſtel*, hors de la Porte d'Utrecht. J'y vois pluſieurs milliers de perſonnes courir ſur les patins, avec tant de rapidité qu'ils paroiſſent voler. Si un de ces Patineurs paroiſſoit en Suiſſe, je ne ſçai s'il n'y auroit point le ſort de *Briqché*, Joueur de Marionnettes, que les Peuples Helvétiques brulerent comme Sorcier.

Ces Patineurs ſont pour moi d'une grande reſſource ; car à vous parler confidemment, je m'ennuye beaucoup dans cette Ville, qui en vérité n'eſt pas habitable pour un homme qui n'eſt point dans le Commerce ; un Etranger, ſurtout, n'y ſçait que devenir. Tout ſon refuge eſt le triſte Caffé, ou la promenade. Dans l'un on eſt enfumé de Tabac, étourdi de mauvais Commentaires ſur les Gazettes, ou du prix du Poivre & du Gingembre ; dans l'autre on eſt ſolitaire. La Comédie eſt une triſte reſſource pour ceux qui n'entendent pas le Hollandois ; Langue d'ailleurs

AMSTERDAM.

leurs, qui non-plus que la nôtre, n'eſt pas à mon avis trop propre au Théâtre. Les Acteurs m'ont paru pitoyables, les habits peu de choſe ; mais les Décorations ſont belles, & le Théâtre magnifique & ſpacieux. Je ne ſçai pourquoi les Magiſtrats ne veulent point de Comédie Françoiſe dans leur Ville. Il me ſemble pourtant qu'elle y feroit plus de bien que de mal ; elle poliroit un peu la jeuneſſe, & la retiendroit ſans doute de la débauche, à laquelle l'oiſiveté, & la difficulté de trouver où paſſer les ſoirées, la porte à ſe livrer. J'ai ouï dire à feu Mr. le Garde des Sceaux d'*Argenſon*, qu'il avoit remarqué pendant qu'il avoit été Lieutenant de Police à Paris, qu'il ſe commettoit plus de déſordres & de débauches dans cette Ville pendant la quinzaine de Pâques que ſes Théâtres ſont fermez, qu'il ne s'en commettoit en quatre mois lorſque les Spectacles étoient ouverts. Je ne doute point qu'il n'en fût de même d'Amſterdam, où il y a une nombreuſe jeuneſſe, pour qui les peres ont une complaiſance aveugle, & ſont toujours prêts à immoler le Vau gras : ce qui fait qu'abandonnée à elle-même, & ayant en général peu de principes d'éducation, elle donne dans tous les

excez

excez où l'entraînent ſes paſſions. Ces jeunes-gens, qui préferent à tout autre exercice celui de ſçavoir conduire une chaiſe, veulent cependant faire les Petits-Maîtres : Je vous laiſſe à penſer comme ils s'en acquittent. AMSTERDAM.

Les Aſſemblées ou Societez, comme on les appelle ici, n'ont rien d'attirant. On y voit d'aſſez beaux viſages ; mais qui ne diſent mot, dumoins à un Etranger, dont l'aſpect ſemble les effaroucher. O y prend du Thé, on y fait une repriſe d'Hombre ou de Quadrille, enſuite on va chercher à ſouper.

Les Societez où il n'y a point de Dames ſont encore moins amuſantes. On y fume beaucoup, on y boit de même, on y parle de Commerce ou de Politique ; & pourlors, malheur aux Puiſſances qui ont interdit dans leurs Etats l'entrée des Inutilitez Hollandoiſes. Le ſeul remede contre l'ennui eſt la lecture, & c'eſt en quoi on peut ſe ſatisfaire : car outre qu'Amſterdam eſt le centre de la Librairie, il y a des Libraires aſſez officieux pour prêtrer des Livres à ceux qui, comme moi, ne ſçauroient ſe charger d'une Bibliotheque. Je partage le tems entre la lecture, le Caffé, & la promenade ; mais quant à la promenade,

AMSTERDAM. de, j'en uſe très-modérément : il faut la chercher ſi loin, que j'y penſe plus de quatre fois avant que de me mettre en chemin. Les canaux, comme le *Heere Gracht* & le *Keizers Gracht*, ſont bien des promenades dans la Ville, puiſqu'ils ſont plantez d'arbres ; mais le pavé n'en eſt point agréable. C'eſt ſur ces deux canaux que demeurent les perſonnes les plus diſtinguées, ou plûtôt les plus riches de la Ville.

Une des plus belles promenades dans la Ville, eſt le Pont qui joint le rempart d'un côté de l'*Amſtel* à l'autre : il a ſix cens ſoixante pieds de longueur, ſur ſoixante & dix de largeur. On y joüit d'une vuë admirable, & c'eſt peut-être la ſeule qui puiſſe être comparée à celle du Pont-Royal à Paris.

L'Amirauté avec ſon enceinte, forme une petite Ville. C'eſt un de ſes Arſenaux de la Marine de la République. On y voit actuellement ſoixante & dix Vaiſſeaux de guerre, & des matériaux pour en conſtruire un nombre encore plus conſidérable. N'en déplaiſe aux *Vénitiens*, leur Arſenal tant vanté n'eſt nullement comparable à celui-ci, quant à la Marine.

La proximité qu'il y a entre l'Amirauté & le Magaſin de la Compagnie des Indes,

Indes, m'engage à vous parler de cette maiſon qui renferme tant de richeſſes. C'eſt un fort grand Edifice de pluſieurs étages, diſtribuez en pluſieurs chambres ou ſalles, où l'on voit une quantité prodigieuſe de toutes ſortes d'Epiceries. Les plus communes ſont en tas, comme les grains dans nos greniers. Il y a auſſi beaucoup d'autres choſes de prix; & en un mot, elle renferme tout ce que les Indes fourniſſent de plus précieux. Après m'être promené une heure dans cette maiſon, j'étois comme embaumé de l'odeur de toutes les différentes Epiceries; & ſans un grand mal de tête qu'elles me donnerent, je me ſerois cru métamorphoſé en Momie. Mais, plaiſanterie à part, je croi qu'un cadavre qui ſeroit dépoſé dans cette maiſon, y demeureroit incorruptible. La Compagnie des Indes eſt proprement une République dans la République même. Elle arme, deſarme, léve & congédie Officiers & Soldats, ſans en rendre compte à l'Etat. Elle entretient un Gouverneur dans les Indes, qui y vit avec plus d'éclat & de grandeur que ne font ici ſes Maîtres. On pourroit dire à un Directeur de la Compagnie des Indes: *Je vous ſouhaite d'être un jour Gouverneur de*

AMSTERDAM.

AMSTERDAM. *de Batavia*, comme une femme Napolitaine qui se trouvoit à Madrid, souhaitoit à *Philippe IV. qu'il pût devenir un jour Viceroi de Naples.*

Je ne vous dis rien des maisons de Correction, ni des Hôpitaux qui sont en grand nombre, bien fondez & bien entretenus; parceque j'ai une antipathie extrême pour les Prisons, & que le nom d'Hôpital m'effraye. Je vois que je m'y achemine à grands pas: il sera assez tems de vous en parler, lorsque j'y aurai établi mon domicile. Une description de Synagogue ne vous intéresseroit pas, je pense; ainsi je me contente dn vous dire qu'il y en a deux; l'une pour les Juifs Portugais, qui est fort belle; l'autre pour les Juifs Allemands. Les uns & les autres sont également Juifs; mais différens de cœur & de sentimens. Les premiers sont moins laids, ils ont la barbe faite, & il y en a qui sont très-honnêtes-gens. On m'en fit remarquer un, il y a quelques jours, qui étoit un jeune-homme de bonne mine, & qui pouvoit figurer parmi les Petits-Maîtres. On m'a dit qu'il avoit été élevé dans notre Religion, & qu'il y paroissoit attaché; lorsque se trouvant à Paris à la suite de Mr. * * *

Ambassa-

Ambaſſadeur de ***, il s'enfuit de chez ce Miniſtre & vint à Amſterdam, où il judaïſa tout comme s'il n'avoit jamais ouï parler de Jeſus-Chriſt. AMSTERDAM.

Près du quartier des Juifs eſt le jardin des Simples. Je ne ſuis point aſſez Botaniſte pour vous dire les Plantes qu'il contient; mais on m'a aſſuré que c'eſt un des plus beaux de l'Europe pour les Plantes étrangeres, & cela n'eſt pas ſans vraiſemblance, à cauſe du grand Commerce des Hollandois.

Lorſque je vous aurai dit que la promenade publique, qu'on appelle *Plantage*, eſt près de ce jardin, & qu'elle conſiſte en pluſieurs belles allées, dont l'une eſt taillée en éventail, je croirai vous avoir communiqué juſqu'aux minuties de mes Remarques ſur l'intérieur d'Amſterdam.

Les environs de cette grande Ville, dans laquelle on prétend qu'il y a autour de cinq cens mille ames, (ce qui ſeroit dans l'égalité de Naples) ſont extrêmement habitez. Il y a plus de huit cens moulins à vent, occupez ſans ceſſe à moudre des grains, ou à ſcier du bois. De l'autre côté du Port il y a pluſieurs Villages, dont *Sardam* eſt le plus conſidérable, tant pour ſa grandeur qui ſurpaſſe bien des Villes, que pour la richeſſe

AMSTERDAM. cheſſe de ſes Habitans, qu'on nomme Payſans, & qui ne prétendent pas être autre choſe; je ne ſçai pourquoi, car ils négocient & figurent ici à la Bourſe, tout comme les gros Négocians, & ne s'appliquent point à l'Agriculture. On m'a aſſuré que les moulins à vent de *Sardam*, toûjours occupez à ſcier du bois, ſurpaſſent le nombre de mille. C'eſt bien là que Don Quichotte auroit pu ſignaler ſon courage. La propreté, tant chérie en Hollande, eſt portée à ſon comble dans ce Village : les Amſterdamois même en conviennent, & l'admirent.

L'habillement des Payſans de *Sardam* approche plus de l'habit de Ville, que celui des Payſans des autres Villages de ces quartiers-là. Ceux-ci s'habillent d'une façon fort extraordinaire. Ils portent des culottes prodigieuſement amples; chez bien des Peuples on en feroit des habits. Sous cette culotte il y en a une autre, & peut-être une troiſiéme, ou bien un caleçon : mais aux deux qui paroiſſent il y a des boutons d'argent maſſif plus grands qu'un écu. Ils portent auſſi quatre ou cinq camiſoles l'une ſur l'autre, toutes avec des boutons d'argent attachez ſi près à près, qu'ils ſe touchent. Par-deſſus toutes ces veſtes ils

ont

ont une casaque ou pourpoint noir, qui les serre extrêmement par le bas; ce qui fait que toutes leurs camisoles remontent; desorte qu'ils paroissent avoir de la gorge comme les femmes. Leurs souliers sont à la Matelotte, ou pour parler avec révérence, tels que les portent à présent les Petits-Maîtres François. Ils ont aussi pareillement des boucles d'argent, d'une grandeur plus convenable à des harnois de chevaux, qu'à des souliers. Je vous assure que si les Romains avoient été vêtus comme ces Payſans, le butin des Carthaginois auroit été plus considérable en boutons d'argent, que celui qu'ils firent à la Journée de *Cannes* par l'amas des bagues des Romains. Les femmes portent aussi un petit Equipage d'or & d'argent sur elles. Elles ont des pendans d'oreilles d'or, une aiguille de pareil métal qui leur attache le bonnet, des chaînes en guise de perles, de grosses bagues; & à tout cela la matiere n'est point épargnée. AMSTERDAM.

Les *Sardamois* sont si fort attachez à leur ancien habillement, qu'un pere refusa de reconnoitre son fils, parceque celui-ci, qui avoit été pendant quelques années en France, se présenta devant lui en habit tout chamarré d'or. C'étoit à

la

AMSTERDAM. la Bourſe d'Amſterdam. Le jeune *Kalf*, c'eſt ainſi que ſe nommoit le Payſan Cavalier, étant arrivé à Amſterdam vers l'heure de la Bourſe, y alla, ſe doutant qu'il y trouveroit ſon pere. Il ne ſe trompa point, il courut à lui pour l'embraſſer : mais le pere le repouſſant lui demanda ce qu'il ſouhaitoit, & lui dit qu'il ne croyoit pas avoir l'honneur d'être connu de lui, & qu'apparemment il ſe méprenoit. Le fils eut beau employer le nom de pere, le vieux *Kalf* inexorable l'interrompant, *Moi votre Pere !* lui dit-il : *je n'ai qu'un fils, qui eſt Payſan comme moi, & non pas un Seigneur comme vous paroiſſez l'être.* Le jeune-homme comprit que ſon pere en vouloit à ſon habit : il alla dans une Auberge, envoya chercher des habits à la Sardamoiſe, & ainſi habillé il retourna le lendemain à la Bourſe, où ſon pere le reçut avec tous les témoignages de la plus vive tendreſſe. Depuis ce jour-là le jeune *Kalf*, qui s'étoit fait appeller *de Veau* en France (c'eſt ce que ſignifie ſon nom traduit en François) a toûjours continué à s'habiller de la ſorte : ce qui donna lieu il y a quelques années à une aſſez plaiſante avanture. Un François qui avoit connu Mr. *Kalf* ſous le nom de *de Veau* à Paris, étant

tant Venu à Amſterdam, demanda partout Mr. *de Veau*, qu'il diſoit être un Seigneur fort riche & de groſſe condition : il en jugeoit ſur le train qu'il avoit vu mener à ſon ami. Il fut long-tems ſans pouvoir en apprendre des nouvelles, parceque peu de gens ſçavoient que le jeune *Ralf* eût franciſé ſon nom dans les Pays Etrangers. Enfin un François établi à Amſterdam, offrit à un Pariſien de lui faire voir ſon ami. Il le conduiſit pour cet effet à la Bourſe, & lui montrant Mr. Kalf : *Tenez*, lui dit-il, *voilà celui que vous cherchez.* Le François, qui ne reconnut point Mr. *de Veau* dans ſon habit de Village, crut que ſon Conducteur ſe moquoit de lui. *Eh parbleu, Monſieur*, lui dit-il, *je vous ai aſſez dit que celui que je demande eſt un Seigneur, & non pas un Payſan.* Mr. *Kalf*, qui entendoit parler l'Etranger & qui l'avoit d'abord reconnu, l'aborda, & lui fit compliment ſur ſon arrivée. Le François le reconnut pourlors à la voix ; mais il crut que c'étoit un rêve. Il ne pouvoit comprendre qu'un homme qu'il avoit connu Seigneur en France, pût être Payſan en Hollande. Mr. *Kalf* lui expliqua le myſtere, autant que le lieu où ils étoient le lui permettoit, & le pria de paſſer avec AMSTERDAM.

AMSTERDAM. lui à *Sardam*. Le François y alla, & ce fut un nouveau sujet de surprise pour lui, de voir que ce Paysan étoit logé & meublé comme un Seigneur. Mr. *Kalf* lui fit voir qu'en quittant les habits François, il n'avoit point renoncé à la politesse : il lui fit bonne chére pendant plusieurs jours, & le renvoya très-satisfait à Amsterdam.

Le village de *Sardam* étant dans la Nord-Hollande, je ne puis me dispenser de vous parler de ce recoin de Province. On y voit également, Prez, Canaux, maisons de campagne, jardins, gros Bourgs, & bonnes Villes; une uniformité de beau, qui pour être continue, ennuye. Qui a vu une Ville, les a toutes vues, qui voit une maison, les voit toutes : il en est de même pour tout le reste. Les principales Villes de ce Canton sont *Horne*, *Alcmar*, & *Enckhuisen*. Elles sont toutes bâties avec la même propreté : mais rien n'y mérite le surnom de magnifique, si ce n'est les Allées qui sont aux Portes de cette Ville. Tous ces endroits sont assez déserts : pour les peupler, il faudroit les *Emigrans* de trois ou quatre Evêchez. Le Commerce y languit; Amsterdam est un Aiman qui attire tout à soi. Cette partie de la Province de Hollande est fort affligée par des

Vers

vers qui rongent les pieux des Digues. AMSTER-
On se flatte que la gelée sera un remède DAM.
contre ce fleau, un des plus tristes qui puisse tomber sur ce Pays. On ne sçait au vrai d'où ces Insectes ont pu s'engendrer; il est douteux si c'est dans la mer, ou dans le bois même. A juger des petites picotures extérieures des pieux infectez, ce doit être dans la mer que naissent les Vers, d'où ils s'introduisent dans le bois, grand comme des épingles, & par la suite ils prennent la grosseur d un Ver à soye ils rongent intérieurement le bois, de maniere qu'il ressemble à un gâteau de cire. Leur dégât, dit-on, ne s'étend que dans les parties du pieu qui sont dans l'eau. Le dommage qu'ils ont causé aux Digues est très-considérable, & a si fort allarmé les Etats, qu'ils ont défendu les Spectacles à la Haye, & ordonné des Prieres publiques. Beaucoup de gens prétendant qu'un fleau pareil affligea cette Province il y a cinquante ou soixante ans, & qu'on en fut délivré par une espece de Poissons qu'on n'a plus revu depuis, qui dévorerent tous les Vers. D'autres disent que ceci est un Conte, & qu'on n'a jamais connu de pareils Insectes, encore moins de Poissons qui les ayent dévorez. Quoiqu'il en soit, il va

AMSTERDAM. paroître inceſſamment pluſieurs Traitez ſur l'origine, la nature, & les progrez des Vers d'à-preſent. Si je ne me trompe, ces Livres indiqueront la maniere & les remedes propres pour les détruire. S'il ne paroît quelqu'un avant que je m'éloigne de ce Pays, je ne manquerai pas de vous l'envoyer.

Au reſte, je ne ſçaurois vous dire que dans ma tournée de la Nord-Hollande j'aye ſatisfait d'autre ſens que celui de la vue. La ſociété m'a paru n'y être pas fort en uſage. Je ne ſuis jamais ſorti, ſans que tout le monde m'ait regardé comme une Eſpece très-ſinguliere. Je ne ſuis pourtant point Petit-Maître, & ma figure eſt de celles qu'on regarde avec indifférence. Le Sexe dans ce Pays écarté eſt très-beau: l'on y voit des Payſannes qui pour la délicateſſe du teint ne le céderoient point aux plus belles Dames. Ces Beautez champêtres ſont preſque toutes blondes, & ont un air indolent qui me fait augurer qu'elles ne refuſeroient point le cœur à quelque jeune Faune qui le leur demanderoit. Pour moi qui ne ſuis plus dans un âge à tenter l'avanture, je me ſuis contenté d'admirer ces belles Nymphes, dont les faveurs m'auroient peut-être plus humilié

que

que flatté; mais qu'à-coup-sûr je n'aurois pas préféré à l'honneur de votre amitié, qui est pour moi d'un prix inestimable. Je vous en demande la continuation, & j'ose dire que je la mérite par l'attachement avec lequel je suis, &c. AMSTERDAM.

A Amsterdam ce 7 Décembre 1732.

LETTRE XLVII.

MONSIEUR,

ME trouvant retenu dans ce Port par les vents contraires, obstinez depuis six jours à s'opposer à mon passage en Angleterre, sans apparence de changement, j'ai tout le tems de vous instruire des choses que j'ai vues depuis la derniere Lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire d'*Amsterdam*. HARLEM.

En partant de cette Ville par la Barque, j'ai été rendu en moins de trois heures à HARLEM, la seconde des Villes qui ont droit d'envoyer des Députez à l'Assemblée des Etats de la Province. Elle fut long-tems la Rivale d'Amsterdam, à qui elle fit la guerre; mais dont elle ne put empêcher l'agrandissement. Pendant que ces Provinces combattoient

HARLEM. pour leur Liberté, *Harlem* fut assiégé, pris & saccagé par les Espagnols, contre lesquels les femmes mêmes porterent les armes. En 1559. le Pape *Paul IV.* érigea cette Ville en Evêché : mais elle n'eut jamais que deux Evêques. Ce qui fait sa splendeur, sont ses Manufactures, consistant en étoffes de soye, toiles-Batistes ou Cambrais, Bazins rayez, & Bas de fil. Ses Blanchisseries lui sont encore d'un grand rapport. Les Amateurs de Fleurs trouvent à s'y satisfaire : il y en a d'une si grande beauté, qu'on m'a assuré qu'un oignon de tulipe y avoit été vendu jusqu'à quatorze cens florins. Mais ce qui releve le plus la gloire de *Harlem*, c'est d'avoir donné naissance à *Laurent Coster*, Inventeur de l'Imprimerie. Je n'ignore pas que *Mayence* dispute l'honneur de cette Invention à *Harlem* : mais comme ce n'est point à moi à décider ce Procès, je croi de bonne foi lorsque je suis à *Harlem*, que *Coster* est l'Inventeur de cet Art admirable, quitte pour croire le contraire lorsque je serai à *Mayence*, & pour demeurer dans l'incertitude partout ailleurs. On voit encore la maison de *Coster*, où l'on a placé sur la porte l'Inscription suivante.

MEMORIÆ

MEMORIÆ SACRUM
TYPOGRAPHIA,
ARS ARTIUM OPTIMA,
CONSERVATRIX,
HIC PRIMUM INVENTA
CIRCA ANNUM MCCCCXL.

HARLEM.

Il me paroît que pour mettre les deux Villes d'acord, on pourroit convenir que *Coſter* inventa l'Art de graver ſur le bois, dont on ſe ſervoit autrefois, & que *Jean Fauſter* de Mayence inventa les caractéres de métal dont on ſe ſert préſentement. Ainſi les deux partis auroient également la gloire de l'invention, laquelle après tout leur eſt diſputée par les *Chinois*, qui prouvent que l'Art de l'Imprimerie étoit connu chez eux il y a deux mille ans.

En me promenant dans *Harlem*, mon Conducteur me fit remarquer des eſpeces de cocardes de Batiſte garnies de dentelles attachées à quelques portes. Il me dit que c'étoit pour marque qu'il y avoit une accouchée dans la maiſon, ce qui procure au mari de ne pouvoir être arrêté pour dettes pendant l'eſpace de ſix ſemaines, que ſa femme eſt réputée être en couches. Je n'ai pu ſçavoir ce qui avoit occaſionné l'octroi de ce Privilége, ni par quel Prince il a été accordé.

HARLEM. Les promenades de *Harlem*, surtout celle du bois qui est aux portes de la Ville, seroient charmantes, si elles n'étoient pas tant sablées. Le Canal en revanche qui conduit de cette Ville à *Leyden*, est un des moins agréables de la Province, ses bords n'offrent guéres que des prairies & des Dunes.

LEYDEN. LEYDEN est une des plus grandes & des plus belles Villes du Pays. Elle a été sujette, comme le sont toutes les choses d'ici-bas, à de grandes révolutions & de grands maux. Les Espagnols l'assiégerent en 1573. & comme ils desesperoient de s'en rendre maîtres par la force, ils entreprirent de la prendre par la famine. Les Habitans furent réduits dans une extrême misere; mais comme on perça les Digues de la *Meuse* & de l'*Issel*, toutes les vastes prairies qui environnent *Leyden*, devinrent une espece de mer, & les Espagnols en danger de périr, leverent le siége. On fête encore le 3. d'Octobre, comme le jour Anniversaire de la délivrance de la Ville.

La grande Eglise, consacrée à Saint Pierre, est un des plus beaux Edifices qui soient en Hollande. La voûte est soûtenue par trois rangs de colonnes d'une grande élévation. Tous les autres bâtimens

mens ſont propres, les rues ſont larges, bien percées, & beaucoup ont des canaux. Il ne manque à cette Ville qu'un plus grand nombre d'Habitans qui vivent de leurs rentes ; car elle abonde en petit-peuple, tous Cardeurs de laine ou Drapiers, qui ne ſont pas trop à leur aiſe, les Manufactures étant fort tombées depuis que quelques Etats, voiſins de celui-ci, ont défendu l'entrée des draps de Hollande chez eux. LEYDEN.

L'Univerſité me paroît ſe ſoutenir mieux. Il y a actuellement trois grands hommes pour Profeſſeurs, *Vitriarius* pour le Droit, *Boerhaave* pour la Médecine, & *'s Graveſande* pour les Mathématiques. Le premier, par ſon ſçavoir & par la maniere aiſée dont il s'énonce, attire à *Leyden* toute la jeune Nobleſſe de *Bohême* & d'*Autriche*. De toutes les Univerſitez Proteſtantes, j'excepte celles d'Angleterre, je n'en connois point où les Etudians ſoient moins débauchez & moins carillonneurs qu'à *Leyden*. Il n'y a point de Ville auſſi plus propre pour étudier, rien n'y diſſipe, on eſt à la ſource des Livres, il n'y fait pas trop cher vivre, & chacun y fait la dépenſe qu'il veut. Les Etudians ne s'y piquent point, comme en

LEYDEN. Allemagne, de magnificence en habits; plusieurs ne quittent presque jamais leur robbe de chambre; & c'est l'habillement favori des Bourgeois. Cela me fit croire, la premiere fois que je passai par cette Ville, qu'il y régnoit quelque maladie épidémique. En effet, tous ces deshabillez dans les rues paroissent autant de convalescens. La célébre Chambre d'Anatomie a été tant décrite, que je n'ai garde de vous en parler. Les Catholiques ont ici des Eglises en chambre, comme dans toutes les Villes des sept Provinces, il y en a parmi eux qui sont fort riches, & qui sont de bonne Maison.

Les chemins de *Leyden* à la *Haye*, soit par terre ou par canal, sont également agréables par les belles maisons de campagne & les beaux jardins qu'on voit de tous côtez; on fait ces trois lieues sans presque s'en appercevoir.

LA HAYE. LA HAYE qu'on traite de Village parcequ'elle n'est point fermée, & qu'elle ne députe point à l'Assemblée des Etats de la Province, vaut néanmoins mieux que bien des grandes Villes qui ont ce Privilége, & c'est assurément un des plus beaux endroits de l'Europe. Les Etats-Généraux, & ceux de la Province s'y assemblent. Les Ministres Etrangers y résident.

réſident. Du tems paſſé, les Comtes de Hollande y demeuroient. Depuis l'établiſſement de la République, les *Stadhouders* y ont tenu leur Cour, & *La Haye*, tout Village qu'elle eſt, peut paſſer pour la Capitale des Provinces-Unies. Dans cette Ville les Habitans ſont plus honnêtes, plus ſociables, & en tout plus traitables que dans le reſte de la Hollande. La Nobleſſe y eſt conſidérée, & le mérite n'y eſt point compté pour rien. Les Dames y ont bon air, ſe mettent bien, & ont quelque choſe de plus pour plaire, que la ſimple beauté. LA HAYE.

Les maiſons ſon plus ſpacieuſes & mieux conſtruites, quoique peut-être moins magnifiques qu'à *Amſterdam ;* il y a même quelques Hôtels accompagnez de Jardins.

Le Palais qu'on nomme *la Cour*, étoit anciennemennt le logement des Souverains, & enſuite des *Stadhouders*. C'eſt un grand Edifice, compoſé de pluſieurs bâtimens qui forment un tout très-irrégulier. C'eſt-là que s'aſſemblent les Etats-Généraux, [le Conſeil d'Etat] les Etats de Hollande, le Conſeil des Nobles, & celui des *Gecommiteer de Raaden*, ou Conſeillers-Députez de la Province. LL. HH. PP. tiennent leurs Conférences dans deux

LA HAYE. Salles qui ont de la grandeur & de la magnificence ; l'une eſt appellée *la Chambre de Tréve*, parceque la Tréve de douze ans y fut concluë avec l'Eſpagne. C'eſt dans cette Chambre que les Etats donnent audience aux Miniſtres Etrangers. On voit encore dans le Palais une autre grande Salle où ſont expoſez tous les Drapeaux & les Etendarts pris ſur les Ennemis de la République. Joignant la Cour, eſt l'Hôtel qui ſert à loger les Ambaſſadeurs, les trois jours que l'Etat les défraye. Il a été bâti par le Prince *Maurice de Naſſau*, après être revenu de ſon Gouvernement du Brezil. Il l'avoit orné de tout ce que les Indes fourniſſent de plus rare. Toutes ces belles choſes, ainſi que le Palais, furent conſumées par les flâmes [en 1707. le jour du départ du Duc de *Marlborough* pour l'Armée. Comme il n'y eut que la charpente de brulée, des Particuliers qui avoient hypotheque ſur cette Maiſon,] ont depuis fait élever l'Hôtel qui ſubſiſte maintenant, & qui pour n'être pas d'une grande étenduë, ne laiſſe pas d'avoir de l'apparence.

Le Palais de la *Vieille Cour*, appartenant au Roi de Pruſſe, *Frédéric I.* l'ayant hérité de *Guillaume III.* Roi de la Grande-Bretagne, eſt un grand Corps de bâtiment,

ment, au fond d'une Cour que forment deux aîles avancées, soutenues de hautes arcades. Elles sont jointes par une balustrade de fer, qui sépare la Cour d'avec la rue. Les apartemens sont grands & commodes; il y a une très-belle Salle, ornée de Peintures de bonnes mains. Ce Palais est accompagné d'un grand jardin, que le feu Roi de Prusse avoit fort embelli, & dont il permettoit l'entrée à tout ce qu'il y avoit de beau monde, mais qui est aujourd'hui négligé. Le Ministre du Roi, & Mr. le Comte de *Hompesch* Général de la Cavalerie de l'Etat *, y ont des logemens. Je pourrois encore vous nommer plusieurs Maisons de conséquence, que je passe sous silence, pour ne point trop charger ma Lettre d'inutilitez. LA HAYE.

La situation de *La Haye* est très-différente de celle des autres Villes de cette Province; ses environs fournissent tout ce qui forme un beau payſage. De quelque côté qu'on y arrive, c'est toujours par de belles avenues pavées de briques. Rien n'est plus beau que le chemin qui conduit à *Scheveling*, Village sur la mer, à une lieue de *La Haye*. C'est une allée tirée au cordeau, coupée dans les Dunes,

* [Il est mort.]

LA HAYE. nes, & fermées par de doubles rangs d'arbres entremêlées de pyramides d'Ifs. Le chemin de *Delft*, & celui qui conduit à *Loosduinen*, à une & à deux lieues de *La Haye*, ſont encore d'une grande beauté. Enfin, de quelque côté qu'on porte ſes pas, on eſt toujours dans des promenades charmantes, & l'intérieur de la Ville même en fournit de très-agréables. Celle qu'on nomme le *Voorhout* eſt la plus fréquentée : c'eſt où ſe fait le Cours des Caroſſes. Il y a une grande allée au milieu bien ſablée, & entourée de barrieres, où tous les ſoirs en Eté il y a de très-beau monde. Ce fut *Charles-Quint* qui embellit *La Haye* de cette Promenade. Elle a occaſionné pluſieurs démêlez pour la préſéance, entre les Ambaſſadeurs. Celui que Mr. *de Thou* Ambaſſadeur de France, y eut avec Mr. *de Gamarre* Ambaſſadeur d'Eſpagne, eſt le plus remarquable. Ces deux Miniſtres ſe promenoient tous deux en caroſſe à ſix chevaux; ils ſe rencontrerent de front, & aucun ne voulut céder. Leurs Domeſtiques étoient ſur le point d'en venir aux mains; lorſque quelques Meſſieurs des Etats, qui avoient vu naître la diſpute, offrirent leur entremiſe aux Ambaſſadeurs, & leur propoſerent de s'en retourner

retourner tous deux en même tems par où ils étoient venus. Mr. *de Gamarre* accepta tous les partis qui lui furent proposez : mais Mr. *de Thou* les refusa tous, & ne voulut jamais admettre d'égalité entre l'Ambassadeur d'Espagne & lui. Le nombre des Membres des Etats étant grossi par plusieurs autres qui s'y joignirent, poussez du même désir de pacifier les choses, Mr. *de Bevervvert*, le premier des Nobles de la Province de Hollande, après quatre heures entieres de contestations & de conférences inutiles, voyant Mr. *de Thou* absolument obstiné à prétendre le passage libre, proposa enfin à Mr. *de Gamarre* de se retirer au-travers du Cours, offrant pour l'execution de ce projet, d'y faire faire deux ouvertures; & lui représenterent que par ce moyen il auroit & la barriere & la droite. Cette proposition fut acceptée par l'Ambassadeur d'Espagne, & par-là finit une dispute, qui sans la prudence & les soins de Mrs. des Etats auroit pu avoir de fâcheuses suites. Les deux Partis crurent avoir remporté *des vains honneurs du pas le frivole avantage*, quoiqu'en effet il demeurât à l'Ambassadeur de France, puisqu'il obtint la liberté de son passage, qui étoit tout ce qu'il avoit demandé. LA HAYE.

LA HAYE. demandé. Il acheva sa promenade, tandis que l'Espagnol s'en retourna chez lui, peut-être à cause que la nuit étoit survenue durant la longueur de la dispute.

Les François, qui ont toujours été sur le qui-vive de la Préséance, ont eu le plus de différends à ce sujet. Le Comte d'*Estrades*, Ambassadeur de *Louis XIV.* en eut un au même *Voorhout* avec le Prince d'*Orange*, depuis Roi de la Grande-Bretagne. Leurs carosses se rencontrerent, & chacun affectant la place d'honneur, ils demeurerent arrêtez vis-à-vis l'un de l'autre. Les gens de l'Ambassadeur accoururent de son logis, & tous ses amis se joignirent à eux : mais il défendit d'en venir à aucune voye de fait, pour éviter le malheur qui en seroit infailliblement arrivé, & qui eût été très-grand, à cause de l'affluence du peuple qui se rangea auprès du Prince. Le Pensionnaire en étant averti, accourut pour y mettre ordre, & l'Ambassadeur le voyant venir à lui, *Je ne sçai*, lui-dit-il, *ce que veulent dire les gens du Prince par une telle contestation Jusqu'à présent j'avois ignoré que Mrs. les Etats eussent un Souverain.* (C'est que les Ambassadeurs ne cedent qu'aux Souverains.) Il envoya en

en même tems demander à la Princeſſe Douairiere d'*Orange*, s'il devoit imputer cette méchante conduite au Gouverneur du Prince, plûtôt qu'au Prince lui-même. Elle répondit, que c'étoit au Roi d'Angleterre à ſe mêler de cette affaire. Elle prétendoit que Sa Majeſté Britannique ſe trouveroit intéreſſée à ſoutenir le rang de ſon neveu. Cependant elle ſuivit le conſeil du Penſionnaire. Elle deſcendit dans l'allée qui étoit entre les barrieres. Le Prince ſon fils la voyant venir mit pied à terre, comme par reſpect pour elle, & fit retourner ſon caroſſe; deſorte que celui de l'Ambaſſadeur paſſa dans le rang qu'il prétendoit lui être dû. Ce Miniſtre fondoit ſes prétentions ſur ce que les Prédéceſſeurs du Prince n'avoient point pris le pas ſur les Ambaſſadeurs; qu'au contraire ils avoient été les recevoir à une lieue de *La Haye* de la part de l'Etat, juſqu'à *Frédéric-Henri* ayeul du Prince, qui ſous prétexte de la goute ſe diſpenſa de cette cérémonie; mais ſans prendre la premiere place. *Charles II.* put en murmurer; mais vendu à la France, il ne prit point à cœur les intérêts de ſon neveu. LA HAYE.

Comme j'en ſuis ſur les Ambaſſadeurs, je vais vous nommer les Miniſtres Etrangers qui réſident à *La Haye*. Mr. *de Fenelon*,

LA HAYE. *lon*, Brigadier des Armées du Roi de France, eſt Ambaſſadeur de ſa Majeſté Très-Chretienne auprès des Etats Généraux. Ce Miniſtre eſt neveu du Grand *Fenelon* Archevêque de Cambray. Il ſe fait honorer par ſa modeſtie, ſa candeur, & par l'ordre qu'il maintient dans ſa maiſon. Sa dépenſe eſt peu conſidérable, & le paroît encore moins aux Habitans de *La Haye*, qui n'ont point oublié celle que faiſoit parmi eux Mylord *Cheſterfield* Ambaſſadeur de la Grande-Bretagne, un des plus magnifiques Seigneurs d'Angleterre, qui étoit adoré du Peuple, & qui eſt regretté par tout ce qu'il y a de perſonnes de diſtinction.

Le Comte de *Zinzendorff*, Miniſtre Plénipotentiaire de l'Empereur, poſſede de grands biens dans les Etats héréditaires. Il eſt gendre du grand *Zinzendorff* Chancelier de la Cour Impériale; ce qui a fait qu'il eſt parvenu fort jeune à mettre au jour ſes talens pour les affaires. Il a ſçu rétablir la bonne harmonie entre la République & l'Empereur ſon Maître, altérée par l'établiſſement de la Compagnie d'*Oſtende*; & faire garantir par LL. HH. PP. la *Pragmatique-Sanction*. *

Le

* [Ce Miniſtre a eu pour Succeſſeur, en 1734. le

Le Comte de *Gollofkin* eſt Miniſtre Plénipotentiaire de *Ruſſie*, & remplit ce Poſte avec l'approbation générale de tous ceux qui le connoiſſent. Il eſt autant civil & honnête, que le climat dans lequel il a pris naiſſance eſt rude. Il a paſſé ſa jeuneſſe à *Berlin*, & a fait ſes Exercices à l'Académie que le feu Roi *Frédéric I.* avoit fondée. Il a enſuite été pluſieurs années Envoyé Extraordinaire du feu Czar *Pierre le Grand*, & de l'Impératrice [*Catherine*] à la Cour de Pruſſe, de laquelle [l'Impératrice *Anne* l'envoya] en qualité d'Ambaſſadeur à celle de France. Enfin il eſt chargé des Affaires de ſa Souveraine auprès des Etats-Généraux. On eſtime ſa ſagacité, & la douceur de ſon caractére. Pendant ſon ſéjour à *Berlin*, il y a épouſé la fille du feu Comte *Feraſſier de Dohna*, qui périt malheureuſement à l'Affaire de *Denain*, en qualité de Lieutenant-Général d'Infanterie au ſervice

LA HAYE.

le Comte d'*Uhlefeld*, fils de la Grand'Maîtreſſe de la Cour de l'Archiducheſſe Gouvernante des Pays-Bas. Il eſt venu prendre une place ſi bien remplie, dans un tems très-difficile, qui lui a donné occaſion de découvrir les grands talens qu'il a pour la Négociation. Si d'un côté ſa maiſon eſt une des mieux réglées, de l'autre on peut dire que c'eſt une des plus magnifiques. Le Comte de *Zinzendorff* eſt mort ſubitement à la fin de Septembre 1734. au Château du Comte d'*Aſperen*, dans le tems qu'il ſe diſpoſoit à retourner à Vienne.]

LA HAYE. service des Etats. C'eſt une Dame d'une vertu reſpectable, [qui a la plus charmante famille qu'on puiſſe voir.]

Mr. de *Maſch*, Envoyé du Roi de Pruſſe, eſt très-propre à ménager les intérêts du Roi ſon Maître dans ce pays, où un Miniſtre doit être civil & populaire. Le feu Roi l'avoit donné pour Gouverneur à Mrs. les Princes de *Brandebourg-Culmbach*, dont l'aîné eſt actuellement Prince régnant de *Bareuth*. Les ſentimens qne Mr. de *Maſch* a inſpirez a ces Princes, font ſon éloge. Il étoit Cenſeiller-Privé de la Régence de *Clèves* lorſque le Roi l'envoya dans ce pays, où il a eu la fortune de terminer * les longs différends qui étoient entre Sa Majeſté Pruſſienne & le Prince de *Naſſau-Orange*, pour la Succeſſion du feu Roi *Guillaume III.*

Mr. *De Broſſe*, François de naiſſance, ménage ici les Affaires du Roi de *Pologne* †, au ſervice duquel il eſt Maréchal de Camp. Il s'eſt acquis beaucoup de conſidération par ſes talens, par ſa politeſſe,

* [Ces différends ſe ſont terminez pendant le Miniſtére de Mr. *Maſch*, qui n'y a pas eu de part; mais ſeulement Mr. *Luiſcins* Réſident du Roi, & Mr. *Duncan* Conſeiller & Maître des Requêtes du Prince.]

† Le Roi de Pologne étant mort, il a été confirmé par ſon Succeſſeur.

politeſſe, & par les agrémens de ſon eſprit. Il obſerve un grand ordre dans ſa maiſon; mais il ne laiſſe pas de repréſenter. LA HAYE.

Mr. de *Sporck*, Miniſtre du Roi de la Grande-Bretagne comme Electeur de Brunswick-Lunebourg, a de la naiſſance. Il eſt entré très-jeune dans les Affaires; & comme il eſt à portée de prendre pour modéle ſon beaupere le Grand-Penſionnaire de Hollande, un des plus ſages Miniſtres du tems, il eſt à préſumer qu'il y fera de grands progrez. C'eſt un des Envoyez dont la dépenſe eſt la plus honnorable. Madame ſa femme a de très-bonnes manieres, & fait parfaitement les honneurs de ſa maiſon.

Je ne connois point Mrs. les Envoyez de *Suede* * & de *Dannemark* †. Mr. d'*Ayrolles* ménage les intérêts du Roi de la Grande-Bretagne, & le fait en homme vieilli dans les affaires.

Don

* [Mr. *Preys*. Il a réſidé à la Haye depuis pluſieurs années, & dès le tems même de l'Ambaſſadeur *Palmquiſt*, à qui il ſuccéda. C'eſt un Miniſtre conſommé dans les affaires, & que les autres, plus nouveaux que lui, conſultent volontiers & avec fruit.]

† [Il y a déja quelques annees que Mr. *Greys* eſt chargé, comme Envoyé Extraordinaire, des intérêts du Roi de Dannemark auprès des Etats-Généraux. Elevé pour être Miniſtre des Autels, il s'eſt trouvé plus de penchant pour le Miniſtére du Cabinet : il y réuſſit, ſe fait fort eſtimer; mais il voit peu de monde.]

LA HAYE. Don *Louis d'Acunha*, Miniſtre Plénipotentiaire du Roi de Portugal, eſt depuis long-tems chargé des plus importantes Ambaſſades. Il étoit ſecond Ambaſſadeur au Congrès d'*Utrecht*; il a depuis rempli le même emploi en Angleterre, enſuite en France; & le voici enfin ici, où il repréſente avec dignité. Il a la réputation d'être habile Négociateur, & fin Politique. Il eſt très-poli, aime la magnificence, & n'étoit pas ennemi de la galanterie lorſqu'il étoit moins âgé.

Voilà, Monſieur, la plûpart des Miniſtres Etrangers qui réſident à *La Haye*. Ceux de l'Etat ſont en petit nombre. Mr. de *Slingeland*, Grand-Penſionnaire, eſt à leur tête. La ſageſſe conſommée de ce Miniſtre, blanchi dans la direction des ſecrets de cet Etat, eſt reconnuë de tout le monde. La République le regarde comme une de ſes principales Colones, & l'Europe le met au rang des plus grands Miniſtres. Il a été cidevant Sécretaire [du Conſeil] d'Etat, lorſque *La Haye* étoit ce qu'étoit Rome ſous un *Sixte V.* le centre de la Politique. Il ſuccéda dans la Charge qu'il occupe préſentement, à feu Mr. *Hoornbeek*, & il excerce ce pénible Emploi avec

avec une approbation universelle. Son âge, & la goutte dont il est fort incommodé, ne l'empêchent point de vaquer aux Affaires. LA HAYE.

Il est secondé par Mr. le Greffier *Fagel*, un des plus grands Génies de l'Etat, vénérable par son grand âge, respectable par sa vertu, par son érudition, par sa candeur, & par une noble franchise qui accompagne ses actions & ses paroles. Amateur des Lettres, il a une Bibliotheque savamment choisie, & un Cabinet de Médailles & de Pierres antiques les plus rares. On voit chez lui des Tableaux des plus habiles Maîtres, des Vases, des Urnes, & tout ce que l'Antiquité a laissé de plus précieux: toutes choses qu'il se fait un plaisir de montrer à des Connoisseurs curieux. C'est dommage que ce Ministre, qui réunit en lui ce qu'on vénere dans les plus grands Hommes, ne puisse pas vivre toûjours.

Il est certain que *La Haye* contient un nombre infini de Personnes de mérite des deux sexes, & cet Etat peut se vanter d'avoir autant de Sujets d'une probité reconnue, que peut-être aucun autre Pays du Monde. Vous les nommer tous, Monsieur, ce seroit entreprendre un ouvrage au-dessus de mes forces,

LA HAYE. & qui demanderoit un Volume. Je pourrai dans la ſuite vous parler ſimplement de ceux qui figurent le plus à *La Haye*, ſoit par leurs Emplois, ou par leur naiſſance.

La Haye eſt l'endroit de l'Europe où un Etranger parvient le plus aiſément à faire de bonnes connoiſſances. Les Sociétez ou Aſſemblées, le Spectacle, les Promenades lui en fourniſſent les occaſions. Pour peu qu'il ait quelqu'un qui le produiſe, il eſt bien-tôt connu. Les maiſons les plus ouvertes, & où l'on voit ce qu'il y a de plus diſtingué dans cette Ville, ſont celles de Mylady d'*Albemarle*, de Mr. de *Keppel* & de Mr. le Comte de *Welderen*. Mylady eſt veuve de Mylord Comte d'*Albemarle*, Général de l'Infanterie Hollandoiſe, Colonel des Suiſſes, Gouverneur de Tournay, & Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere. Il étoit de la Maiſon de *Keppel*, depuis long-tems diſtinguée dans ces Provinces. Il avoit été Page du Prince d'*Orange*, qui étant devenu Roi de la Grande-Bretagne, le fit Comte & Pair d'Angleterre. Il le combla de biens & de Dignitez, & l'on peut dire que Mylord d'*Albemarle*, & Mylord *Portland*, ont été les deux Seigneurs pour qui *Guillaume*

laume III. a toujours témoigné le plus d'eſtime. Mylord d'*Albemarle* ſe ſoutint dans la faveur, par ſon aſſiduité, par ſa complaiſance, par un fonds de vrai mérite, & par ſon attention à ne point demander, & à attendre que tout lui vînt du propre mouvement du Roi. Ce Seigneur a laiſſé un fils, qui a un Régiment en Angleterre. Mylady ſa veuve eſt ſœur de Mrs. *Van der Duin*, Nobles de cette Province. Elle vit avec beaucoup de décence, & elle eſt toujours conſidérée comme la premiere Dame de La Haye. LA HAYE.

* Mr. de *Keppel*, frere de feu Mylord d'*Albemarle*, eſt-Lieutenant-Général au ſervice de l'Etat, & Colonel d'un Régiment de Cavalerie. Il a été quelque tems Envoyé Extraordinaire de LL. HH. PP. à la Cour de Pruſſe. Il fait une très-belle dépenſe à *La Haye*, ſes manieres ſont extrêmement nobles, & ſa

* [Mr. de *Keppel* avoit épouſé la veuve du feu Comte de *Welderen*, un des Grands-Hommes qu'ait eu la République, & qui a laiſſé trois fils & cinq filles, qui ſont l'ornement de la Nobleſſe de Gueldre & les délices de La Haye, où les Etrangers ont chez cette Dame un facile & agréable accès. Mr. *Keppel*, un des beaux hommes de ſon tems & un des braves Officiers de l'Etat, eſt mort l'année derniere 1733. ne laiſſant qu'un fils, qui eſt Officier aux Gardes à cheval.]

LA HAYE. sa maison passera toûjours pour bonne dans tous les Pays du monde. Madame de *Keppel*, ci-devant *Welderen*, en fait les honneurs avec toute l'attention possible: aussi est-elle extrêmement considérée, & on a pour elle beaucoup de déférence. Mr. son fils le Comte de *Welderen*, Député de de la Province de Gueldre aux Etats-Généraux, ne lui céde point en politesse. Il étoit très-jeune, lorsqu'il fut reçu Membre de l'Etat en la place de Mr. son pere. Peu de tems après être pourvu de cette Charge, il fut nommé Ambassadeur en Angleterre, pour complimenter Leurs Majestez Britanniques sur leur avénement au Trône. Sa dépense fut des plus brillantes; mais les Anglois firent moins de cas de la magnificence, que de la sage conduite du jeune Ambassadeur. Il remporta avec lui les applaudissemens de Leurs Majestez & de la Cour d'Angleterre, l'estime des honnêtes-gens, & l'affection du Peuple de Londres. A son retour à *La Haye*, le Comte de *Welderen* reprit séance dans les Etats [Généraux.] Il continue de faire une belle dépense, & sa maison est une des plus brillantes du Pays. Il a un frere cadet, Membre du Conseil d'Etat, [on le nomme le *Waldgrave*] qui est un jeune Seigneur plein de mérite.

Mylady

Mylady *Cadogan*, veuve de Mylord *Cadogan* l'ami fidéle du feu Duc de *Marlborough*, & ſon Succeſſeur dans ſes Emplois, tient l'Aſſemblée tous les Dimanches au ſoir. Cette Dame eſt mere de la Ducheſſe de *Richemont*, que la Cour d'Angleterre regarde comme un de ſes ornemens. Elle a encore une fille nommée Mylady *Marguerite*, une des plus aimables perſonnes de *La Haye*. LA HAYE.

La Comteſſe de *Wartemberg*, veuve du Premier-Miniſtre de *Frédéric I.* Roi de Pruſſe, s'eſt retirée à *La Haye*, où elle vit à-peu-près comme faiſoit Madame de *Mazarin* à Londres. Elle fait de la nuit le jour, & du jour la nuit. Sa maiſon eſt ouverte à tout ce qu'il y a d'Etrangers : on y joüe beaucoup. * Mais les Ouvrages d'eſprit, & les Sçavans n'y

* [La bonne Dame eſt morte cette année-ci de la *Petite-Vérole*, dans un âge aſſez avancé. Quoique depuis un certain tems elle fît profeſſion de Dévotion, elle n'avoit pas encore perdu entierement le goût de la galanterie, en quoi elle l'avoit certainement emporté ſur la *Mazarin* ; car elle aſſuroit elle-même, qu'on auroit plus aiſément compté les coquilles du rivage de *Scheveling*, que ſes avantures galantes. Elle n'avoit jamais manqué qu'un ſeul homme ; c'étoit le Roi *Auguſte*. Elle fit tout ce qu'elle put, ſinon pour s'en faire aimer, aumoins pour s'en faire careſſer ; mais inutilement, & chacun ſçait l'avanture de Mylord *Raby*, qui étant à *Berlin*, Amant de la Comteſſe, la ſurprit tenant le Roi *Auguſte* étroitement ſerré, qui faiſoit tous ſes efforts

LA HAYE. ſont pas ſi bien reçus que chez la Ducheſſe de *Mazarin*. Un *St. Evremond* auroit beau écrire & dire de belles choſes, je croi qu'un jeune Alcide lui ſeroit toujours préféré.

Par le dénombrement des maiſons que je viens de vous faire, vous voyez, Monſieur, qu'il y en a ſuffiſamment pour ſçavoir où aller. Il n'y a point de jour qu'il n'y ait Aſſemblée alternativement. ou chez l'un ou chez l'autre. Il n'y a point de Spectacle pour le préſent: je croi vous avoir marqué que les Etats l'ont interdit à cauſe des Vers qui affligent les Digues

efforts pour s'en débarraſſer. Cela n'eſt pas étonnant; le Roi de Pologne étoit galant; mais il vouloit des ſentimens dans une femme, & la Comteſſe n'en avoit aucun. Fille d'un Batelier d'*Emmerick*, elle n'avoit pas eu cette éducation, à laquelle rien ne peut ſuppléer. Elle avoit eu de la beauté; mais elle étoit devenuë groſſiere en toute maniere. Cependant durant ſon ſéjour à *La Haye*, elle a toujours attiré chez elle la Jeuneſſe déſœuvrée, parmi laquelle elle avoit toujours quelque Gentilhomme favori. Tout le monde ſçait ſes avantures avec le fameux Comte de *F. . . .* & ſon Teſtament en a encore immortaliſé quelques autres. Ce qui eſt ſurprenant, c'eſt la fin de cette femme qui avoit fait tant de bruit, qui avoit régalé tant de gens, chez qui chacun avoit les grandes Entrées. Elle meurt, on la ſort d'abord de ſa chambre, on la met dans un cercueil dans le veſtibule de ſa maiſon, on met le ſcellé chez elle, & on l'enterre ſans qu'un ſeul de ces ingrats Favoris daigne accompagner ſon Convoi, où il n'y avoit que les Porteurs & quelques Voiſins qui furent inſultez par la canaille.]

Digues des côtes de cette Province. Les Comédiens néanmoins ſont toujours ici, & de-plus il y a un Opéra, qu'un Hébreu Anticomique a fait venir de Paris exprès, afin de détruire la Comédie lorſque les Théâtres ſeront ouverts. Un Anababtiſte au contraire, zélé Comique, ne voulant pas que l'Opéra & ſon Protecteur triomphent, ſoutient la Comédie. Tout *La Haye* a pris parti dans cette grande querelle ; mais je croi que pour mettre les Partis d'accord, Mrs. les Etats ne permettront aucun Spectacle. Ce Schiſme fourniroit abondamment matiere à écrire des Nouvelles comiques : je ſuis ſurpris que quelque Bel-Eſprit n'en régale point le Public, d'autant plus qu'il n'y a point ici de recherche de Lieutenant de Police à craindre *. LA HAYE.

Vous regarderez ſans doute comme un Phénomêne, qu'un Hébreu, que nous regardons en Allemagne avec un mépris qui n'eſt peut-être ni trop généreux

* [La ſuite de ce démêlé entre le Juif & l'Anabaptiſte a été, que celui-ci a ſuccombé, les Comédiens étant partis. Le Juif vainqueur a trouvé l'expédient de métamorphoſer ſon futur Opéra en un Concert public, qu'il donne les Lundis après-midi, & où ſe trouve tout ce qu'il y a de beau monde des deux ſexes ; on y chante des Actes d'Opéra & les plus belles Cantates Françoiſes.]

LA HAYE. reux ni trop Chrétien, se mêle de Spectacles, & ose vouloir forcer toute une Ville à se conformer à son goût ; mais vous devez sçavoir, Monsieur, que les Juifs sont traitez dans cet Etat sur un tout autre pied que dans le reste du monde, & véritablement, quant aux Juifs Portugais, ils méritent de l'être : un *Texeyra*, un *Schvvartzo*, un *Duliz*, ont fait des actions de générosité, dignes des plus vertueux Chrétiens. Ils font une dépense de Seigneurs, & vous les prendriez assurément pour tels. Ils sont reçus dans toutes les Assemblées, leurs femmes y paroissent de même, ils régalent, & reçoivent chez eux tout ce qu'il y a ici de personnes distinguées ; ils secourent nos pauvres. donnent à nos Eglises, & ne différent de nous que parcequ'ils vont à la Synagogue.

Les Nobles les plus distinguez de la Province sont les *Wassenaar* & les *Boëtselaar*. Les premiers se partagent en plusieurs branches, dont celle d'*Obdam* est l'aînée. L'Empereur *Charles III.* éleva cette branche à la dignité de Comte de l'Empire. Le célébre Amiral d'*Obdam*, qui délivra *Copenhague*, étoit ayeul du Comte d'*Obdam* d'à-présent. Le Roi de *Dannemark*, en reconnoissance

ce des ſervices que lui avoit rendus LA HAYE.
l'Amiral, lui confera l'Ordre de l'Elephant, qu'aucun Etranger ne recevoit alors à moins que d'être Prince. Après la mort de l'Amiral, le même Ordre paſſa à ſon fils, mort Lieutenant-Général, & Colonel d'un Régiment de Cavalerie au ſervice de la République. Le Comte d'*Obdam* d'aujourd'hui eſt Chevalier de l'Ordre de *St. Jean*, & tient avec Mr. ſon frere * un rang diſtingué dans l'Etat. Il a paſſé une partie de ſa jeuneſſe à la Cour de *Berlin*, où Mr. ſon pere étoit Envoyé Extraordinaire. Rien n'égaloit pourlors ſa vivacité & ſon humeur enjouée: tout cela a changé; il vit maintenant dans une grande retraite, adonné à la dévotion & aux affaires.

De tout le ſang de *Naſſau-d'Orange*, ces Princes Fondateurs de la République, il ne reſte plus qu'un jeune Prince, & Mrs. les Comtes d'*Ouvverkerke*, de *Zeiſt* & de *Laleck*, qui en ſont auſſi, mais du côté gauche. Le Prince eſt Stadhouder Héréditaire de Friſe, Stadhouder de Groningue, Stadhouder & Capitaine Général de la Province de Gueldre,

* [Mr. de *Waſſenaar-Twvickel*, nom que lui donne une belle Terre dans la Province d'Overiſſel, dont il eſt Député.]

LA HAYE. [& du Pays de Drente.] Il promet de remplir dignement un jour la place des Princes dont il porte le nom. †

Le Comte *Maurice d'Ouvverkerke* eſt Pair de la Grande-Bretagne ; le Roi *Guillaume III.* avoit honoré ſon pere * de cette Dignité. Il eſt Maréchal de Camp, & Colonel d'un Régiment de Dragons. C'eſt un Seigneur d'un mérite diſtingué, & qui s'eſt fort ſignalé dans la derniere Guerre.

Mr. de *Zeiſt* eſt Député de la Province d'Utrecht, dans laquelle il poſſede de grandes Terres. C'eſt un des plus riches Nobles de cette Province.

Le Comte de *Laleck* eſt le plus ancien Lieutenant-Général de Cavalerie au ſervice des Etats ; il a un Régiment, & il eſt Gouverneur de *Menin*, Place de la Barriere. Ces trois Comtes ſont couſins, & forment trois branches. Ils deſcendent du Prince *Maurice d'Orange*, & d'*Anne de Malines*. Mon ayeule étoit fille de ce Prince.

Il me reſte encore à vous nommer Mr. *Hogendorp*, Receveur-Général de l'Etat ;

† [*Guillaume-Charles-Henri Friſo*, Prince d'*Orange*, a épouſé le 24. Mars de cette année 1734. la Princeſſe Royale de la Grande-Bretagne.]

* Mr. le Comte d'*Ouvverkerke*, mort Veldt-Maréchal de la République, ſur la fin de la Campagne de 1708.

l'Etat ; Charge qui dans ce Pays-ci, comme ailleurs, eſt ſujette à l'envie, & expoſe celui qui l'exerce à la critique du Public. Mr. *Hogendorp* éprouva l'une & l'autre il y a quelques années ; il ne tint point à ſes ennemis qu'il n'y ſuccombât : cependant il ſe ſoutint, & les Etats approuverent ſa conduite. C'eſt un des Sujets de la République les plus magnifiques, & dont la dépenſe eſt la plus brillante. LA HAYE.

[Je vous ai parlé dans une de mes précédentes, de deux Prédicateurs vivans d'*Amſterdam ;* je ne puis m'empêcher de vous entretenir ici d'un Miniſtre mort depuis peu, & dont le nom s'eſt aſſez illuſtré, tant parmi ceux de ſa Communion, que dans la nôtre. C'eſt Mr. *Saurin* qui a été toujours conſideré ici, & dans toutes ces Provinces, comme un des plus éloquens Prédicateurs que l'on ait entendu depuis le Réfuge.

On a fait quantité d'Epitaphes pour ce célébre Prédicateur ; mais comme elles ſont toutes très-mauvaiſes, je me contente de vous envoyer l'Epitaphe des Epitaphes mêmes.

LA HAYE.

EPITAPHE

DES EPITAPHES DE Mr. SAURIN.

Sous ces tiſons, ſans titres, ſans paraphes,
Incognito *giſent vingt Epitaphes,*
Qu'ont arraché de leurs maigres cerveaux,
Incognito, *vingt chetifs Poëtereaux;*
Diſant vouloir par déteſtable rime
Louer encor certain Eſprit ſublime,
Dont rien ne dis, ſinon qu'à ſes talens
Vivant trouva force contrediſans.
Chantres groſſiers du bourbeux Marécage,
Pour Dieu ceſſez votre maudit ramage!
Si noblement chanter n'eſt votre fort,
Dites tout court, le grand Saurin eſt mort.

Pendant mon ſéjour à *La Haye*, j'ai beaucoup entendu parler d'un François nommé *Armand*, dont les avantures extraordinaires faiſoient alors le ſujet de tous les entretiens. Il ne manquoit pas d'eſprit; mais il étoit bizarre & le plus violent de tous les hommes. Ses emportemens, qui alloient quelquefois juſqu'à la fureur, ont été cauſe de tous ſes malheurs. On m'a promis ſon Hiſtoire; ſi on me tient parole, je ne manquerai pas de vous l'envoyer. *

HIST.

* L'Editeur a cru faire plaiſir au Public en met-

La Haye.

HISTOIRE DE JEAN BARRÉ, DIT ARMAND.

Jean Barré, natif de la Province de Bourgogne, parut à *Amſterdam* en 1720. ſous le nom d'*Armand*. Il étoit bien fait, à la fleur de ſon âge, & paroiſſoit avoir eu de l'éducation. Il diſoit être ſorti de France pour avoir tué un homme en duel. Tout autre que lui ſe ſeroit trouvé bien embaraſſé en pareil cas; pourſuivi par la Juſtice, loin de ſa Patrie & de ſes amis, ſans argent, dans un Pays dont il n'entendoit pas la Langue, & confondu dans une grande Ville au milieu d'un Peuple nombreux, où l'indigent a tant de peine à ſe faire connoître. Mais *Armand* n'étoit pas ſans reſſources. Hardi, intriguant, parlant beaucoup & s'énonçant aſſez bien; Poëte d'ailleurs, ou du moins faiſant des Vers avec une facilité étonnante, il trouva bien-tôt moyen de faire des connoiſſances. Il auroit même paſſé pour homme de condition, ſi la néceſſité ne l'eût forcé de faire uſage d'un talent, qui montroit aſſez ce qu'on en devoit croire. C'étoit celui d'écrire en perfection, & de faire en peu de tems d'excellens Ecoliers.

Avec tant ici l'Hiſtoire de cet homme extraordinaire, qui ne lui eſt tombée entre les mains qu'après la premiere Edition de ces Memoires.

LA HAYE. Avec cette reſſource *Armand* eût pu vivre heureux : mais ſon caractére violent, & ſon humeur ſatirique, lui firent perdre en peu de tems ſes Protecteurs & ſes meilleurs amis. Outre ces défauts qui alloient à l'excès, il étoit ſouppçonneux, hautain, d'une opiniâtreté ſans exemple, bizarre dans toute ſa conduite, & admirateur outré de ſes productions. On étoit aſſuré de devenir ſon plus cruel ennemi, dès qu'on ne lui applaudiſſoit pas en tout : c'étoit aſſez pour le mettre en fureur, que de ne pas faire de ſes Vers tout le cas qu'il en faiſoit lui-même. Deux ou trois traits ſuffiront pour le faire connoître.

Il logeois chez un Bourgeois, qui trop prévenu en ſa faveur, ſe trouvoit heureux de pouvoir jouir familierement de la compagnie d'un homme, qui avoit ſçu le charmer par ſon eſprit & ſes manieres. Ils ſe donnoient ſouvent à manger. Un jour *Armand* invita à ſouper ſon Hôte avec toute ſa famille, & quelques parens. Il avoit ordonné, à ſon ordinaire, un magnifique repas. On étoit déjà à table, lorſqu'une femme de la compagnie s'aviſa de demander d'une certaine ſorte de pain qu'elle étoit accoutumée de manger. L'Hôte en envoya

voya chercher sur le champ. *Armand* s'en apperçut, & s'imaginant qu'on ne trouvoit pas qu'il eût fait venir assez de pain, il sort brusquement, & revient un moment après, tenant une corbeille pleine de pain qu'il renverse sur la table. Après cette incartade il sort de la maison comme un furieux, & passe le reste de la soirée à se promener à grands pas devant la porte. LA HAYE.

Il avoit appris que Mr. *P*.... Agent de la Marine de France à *Rotterdam*, faisoit joliment des Vers. Il va le trouver sous les auspices d'Apollon ; & après lui avoir fait un compliment sur sa qualité de Poëte, il lui présente des Vers de sa façon, le priant avec instance de lui en dire son avis. Mr. *P*.... moins avide de louanges qu'*Armand*, lui répondit qu'on l'avoit mal informé, qu'il n'étoit rien moins que bon Juge en fait de Poësie, & qu'il le prioit de ne le pas regarder comme tel. *Armand* prit cette réponse pour un affront, & se retira brusquement en le maltraitant de paroles. Il ne traita pas mieux Mr. *C*.....*r*, à qui il rendit visite pour le même sujet, & il se vengea de ces deux Messieurs par une Epigramme qu'il afficha un Dimanche à la porte de l'Eglise Françoise.

Rebuté

LA HAYE. Rebuté de l'accueil que lui avoient fait les Beaux-Esprits de *Rotterdam*, il se tourna du côté des Marchands. Il alla voir Mr. *C.... t* homme d'une probité reconnue, soit pour lui présenter ses Vers, ou pour lui offrir ses services en qualité de Maître d'Ecriture. Comme Mr. *C..... t* avoit l'oreille un peu dure, il crut devoir en avertir notre Poëte; mais celui-ci s'imaginant que c'étoit un prétexte pour le congédier, lui tourne le dos & sort, fort irrité de l'affront qu'il croyoit avoir reçu. Il eut même la témérité d'afficher quelques jours après à la Bourse, un Ecrit fort offensant, pour ternir la réputation de cet honnête-homme. Cette Affiche ne tarda pas à être enlevée par quelques amis de Mr. *C..... t*; mais *Armand* ne l'eût pas plûtôt appris, qu'il y en mit une autre encore plus insultante que la premiere. Mr. *C... t*, pour n'être plus exposé à de pareilles insultes, porta ses plaintes au Magistrat de *Rotterdam*, qui somma l'Auteur des Affiches de comparoître en sa présence. *Armand* obéit, & dit pour se justifier, qu'étant Etranger il n'avoit pas cru rien faire qui fût défendu par les Loix du Pays; mais qu'ayant été nouvellement informé

informé du contraire, il vouloit bien faire à l'Offenſé telle réparation qu'on jugeroit à propos, promettant d'ailleurs de ſortir de la Ville ſans délai. Le Magiſtrat voulut bien ſe contenter de ſes raiſons, & n'exigea de lui que l'execution de ſes promeſſes. Ainſi il quitta cette Ville, & partit pour *Amſterdam* ſon prémier ſéjour. LA HAYE.

Malgré le mauvais ſuccès de ſes Vers, il ne perdit pas l'envie d'en faire de nouveaux. Il ſembloit même que ſa paſſion pour la Poëſie fût devenue plus forte. De retour à *Amſterdam*, il commença par compoſer des Satires contre ſes Ennemis de *Rotterdam*, qu'il accuſoit d'avoir fait échouer tous ſes projets. Il entreprit enſuite de mettre en Vers burleſques les tendres Amours d'*Abélard* & d'*Héloïſe*. Cette Piéce, remplie d'obſcénitez, & de traits ſatiriques contre ſes Ennemis, courut bien-tôt tous les Caffez; & lorſqu'il crut y avoir mis la derniere main, il trouva un Libraire qui voulut bien ſe charger de la faire imprimer, quoiqu'elle eût été mépriſée de tous les Connoiſſeurs.

Dans le tems que cet Ouvrage s'imprimoit, *Armand* lia amitié avec le Comte de *Bucquoi*, ſi connu par ſes avantures & ſes

LA HAYE. ſes extravagances. Ce Comte ſe mêloit auſſi de faire des Vers, & n'étoit pas moins grand parleur qu'*Armand*. La reſſemblance de caractére parut d'abord devoir ſerrer pour long-tems les liens de leur amitié. Mais une trop grande liberté que prit le Comte les brouilla ſans retour, & donna lieu à une Scene qui penſa devenir tragique. Le Comte qui ne connoiſſoit pas encore à fond le foible de ſon ami, s'aviſa, un jour qu'il étoit dans la chambre d'*Armand*, de faire une critique un peu trop ſévére de ſes Poëſies. *Armand*, à qui perſonne n'avoit jamais oſé parler ſur ce ton, s'emporta juſqu'à la fureur: il traita ſon Cenſeur d'impudent, de fou & d'Avanturier. Enfin les deux Poëtes en vinrent aux mains, & comme *Armand* étoit le plus fort, il força le Comte, à coups de pieds, de ſortir de ſa chambre, & le pourſuivit de cette maniere juſqu'à la rue.

Paſſons à l'événement fatal de ſa vie, qui fut la cauſe de tous ſes malheurs, & le conduiſit enfin ſur l'échaffaut. Depuis long-tems *Armand* avoit lié amitié avec un Bayonnois, nommé *La B*. . . . jeune-homme dépourvu des biens de la fortune, mais qui eut le bonheur d'épouſer une très-riche héritiere. Dans le tems

que

que le Public les croyoit encore enſem- LA HAYE,
ble dans une union très-étroite, on fut étrangement ſurpris d'apprendre que *La B....* venoit d'accuſer ſon ami d'un horrible attentat, & que ſur cette accuſation, *Armand* avoit été arrêté & conduit en priſon. *La B....* prétendoit que ſe trouvant un jour dans la chambre d'*Armand*, celui-ci en avoit fermé la porte & l'avoit forcé, le poignard ſur la gorge, à ſigner une Obligation de mille Ducats. L'idée que l'on avoit du caractére d'*Armand*, formoit contre lui un préjugé peu avantageux. *La B....* au contraire paſſoit pour un jeune-homme d'une conduite irréprochable: mais malheureuſement pour lui, l'affaire étoit de nature à ne pouvoir guéres être prouvée. Au-lieu de crier au ſecours, dumoins en ſortant de la chambre, il s'étoit retiré ſans rien dire, & n'avoit même été rendre ſa plainte que deux jours après. Au défaut de preuves directes contre le Priſonnier, il fit faire des enquêtes de ſes vie & mœurs. Il découvrit que le nom d'*Armand* étoit un nom emprunté; qu'il s'appelloit *Jean Barré;* qu'il avoit femme & quatre enfans; qu'il avoit été Receveur au Grenier à Sel de Vézelay en Bourgogne; enfin qu'il avoit tué d'un coup de fuſil ſon beaufrere à la campagne,

LA HAYE. campagne, & qu'ayant pris la fuite, il avoit été comdamné par défaut à être pendu.

Lorsque *Armand* comparut devant les Juges, il convint sans détour de ce que ses Accusateurs avoient allégué contre lui à l'égard de son nom, du lieu de sa demeure & du sujet de sa fuite; mais il nia d'avoir assassiné son beaufrere, avouant néanmoins qu'il l'avoit tué à son corps défendant. Comme il ne s'agissoit pas de ce qu'il avoit fait en France, les Juges ne s'arrêterent qu'au cas dont il étoit question. *Armand* dit que *La B....* lui avoit fait de son propre mouvement le Billet des mille Ducats, pour reconnoître les services qu'il lui avoit rendus en lui prêtant quelque argent, & en lui procurant les moyens de faire réussir son mariage. Il plaida lui-même sa cause, toujours avec beaucoup de fermeté & sans jamais se couper. *La B....* au contraire parut peu assuré dans tout ce qu'il dit; ce qui fit soupçonner à quelques-uns qu'il n'avoit chargé *Armand*, que pour ne lui pas payer la somme qu'il lui avoit promise. D'autres néanmoins attribuerent, avec plus de vraisemblance, le peu de fermeté de *La B....* à sa timidité naturelle, & à l'embarras où devoit le mettre une accusation de cette nature, intentée sans preuves.

Comme

Comme *Armand* demandoit avec in- LA HAYE.
ſtance qu'on en vînt à une concluſion, les Juges n'ayant rien trouvé qui pût fonder les prétentions de *La B....* rendirent une Sentence qui portoit, que ce dernier conſigneroit les mille Ducats, & que l'Accuſé ſeroit mis en liberté, en donnant caution pour cette ſomme en cas d'appel à la Cour de Hollande; ſauf à lui de pourſuivre ſa Partie pour les frais, dommages, intérêts & réparation d'honneur. *La B....* ne manqua pas d'appeller de cette Sentence à la Cour. *Armand* en fit autant; & ayant trouvé caution & reçu les mille Ducats, il ſe fit voir par toute la Ville avec une longue barbe qu'il avoit laiſſé croître en priſon, & qu'il jura de ne pas faire raſer avant que d'avoir gagné ſon Procès à la Cour.

Pour ne pas laiſſer traîner cette affaire, il ſe rendit à *La Haye*, afin d'en hâter la déciſion. Enfin la Cour rendit une Sentence qui confirmoit celle d'*Amſterdam*. *Armand* ſe pourvut enſuite pour obtenir réparation d'honneur, dommages & intérêts. *La B....* ſe voyant par-là débouté de toutes ſes prétentions, & craignant les ſuites du Procès, jugea à propos de mettre ordre à ſes affaires, & ſe retira en France. D'abord la Cour fit mettre le Scellé chez lui,

LA HAYE. il fut ſommé trois fois de comparoître ; & il y a lieu de croire qu'il auroit été condamné par contumace, ſi la mauvaiſe conduite d'*Armand* n'eût pas arrêté tout-à-coup le cours de la Juſtice. Voici ce qui donna lieu à ces incidens.

Dans l'impatience où étoit *Armand* de voir l'iſſue de ſon Procès, il alloit tous les jours importuner ſes Juges, qui quelquefois n'avoient pas le loiſir de lui donner audience. Un jour s'étant préſenté à la porte de l'Avocat-Général, un des Domeſtiques auquel il s'adreſſa lui dit que ſon Maître n'y étoit pas, & voulut le congédier. *Je ſçai le contraire*, lui répondit Armand, *il faut néceſſairement que je lui parle*. Sur cela ils ſe dirent des injures; *Armand* perdit patience, maltraita le Domeſtique de coups, & mit toute la maiſon en allarme. On le conduiſit en priſon, où il ſeroit ſorti peu de tems après s'il eût voulu ſe reconnoître coupable, & faire à l'Avocat-Général une ſatisfaction convenable. Au-lieu de prendre ce parti, il s'emporta d'une maniere étrange contre l'Avocat, & le menaça d'en tirer une vengeance éclatante. Mais cette fierté lui coûta cher, puiſqu'elle donna lieu à une Sentence qui le condamnoit à douze ans de priſon. Il y eſt reſté

resté jusqu'en 1734. que la Cour jugea à propos de le faire transférer dans une autre Ville jusqu'à l'expiration du terme porté par la Sentence. *Armand*, averti de cette résolution, s'imagina sans doute qu'on vouloit le traiter plus durement qu'on n'avoit fait jusqu'alors, ou peut-être l'expédier secretement. Dès-lors il ne se posséda plus. Il forma le dessein de tuer les Archers qui oseroient l'approcher, ou dumoins de les mettre hors d'état de le saisir. Dans cette vue, il fit d'un bois de son lit une espece de bâton ferré avec des cloux, & dont l'un des bouts étoit armé d'une lame de canif. Le jour auquel on devoit le tirer de sa prison, deux Archers se présenterent pour le prendre; mais lui qui les attendoit s'étant mis en défense, il en éventra un, & rompit deux côtes à l'autre. Après cela on ne trouva plus d'Archers qui vouluſſent s'exposer à un pareil traitement. Cependant, pour se rendre maître de ce furieux on s'avisa d'un stratagême qui réussit. Deux Archers eurent ordre de faire chacun un trou à la muraille de sa prison, & dans le moment qu'*Armand* étoit occupé à examiner ces ouvertures, on lui tira dans le visage un coup de pistolet chargé de sable. La violente douleur

LA HAYE.

que

LA HAYE. que ce coup lui causa dans les yeux, à la langue & au visage, le mit hors d'état de défense : il se rendit, & demanda quartier. En même tems on se saisit de lui, & il fut mis aux fers. Lorsqu'on lui fit son Procès, il avoua que son dessein avoit été de tuer tous ceux qui auroient entrepris de le transférer, & qu'il le feroit encore si la chose étoit en son pouvoir. Cette circonstance aggrava son crime, & il fut condamné à avoir la tête tranchée.

L'idée d'une mort prochaine n'eut rien de terrible pour lui : il parut regarder ce dernier moment avec assez d'indifférence. Mais ce qu'on remarqua de singulier dans cet homme extraordinaire, c'est que l'affreuse pensée d'une mort infâme & justement méritée, qui auroit dû l'occuper entieremennt, ne diminua en rien la tendresse qu'il avoit toujours témoignée pour ses Vers. Dans le tems même qu'un Ministre l'entretenoit de l'Eternité, il l'interrompit tout-à-coup en lui disant : *Monsieur, voici des Vers de ma façon; je vous prie de les entendre lire : j'ai toujours aimé à m'égayer par ces sortes d'Ouvrages.* Un Procureur qui étoit présent, & qui faisoit en même tems la fonction de Consolateur, témoigna être scandalisé d'une

d'une lecture qui convenoit si peu en pareille circonstance. *Armand*, jettant sur lui un regard plein d'indignation, lui dit tout net qu'il étoit un âne, & qu'il s'étonnoit qu'un homme de sa sorte, un Procureur, brouillé à jamais avec le Ciel, & maudit aux siécles des siécles, s'avisât de faire le Consolateur, & de vouloir réconcilier les hommes avec Dieu. LA HAYE.

Le jour de l'execution étant venu, * il fut conduit devant les Juges pour entendre prononcer sa Sentence de mort. Mais à peine eût-on commencé d'en faire la lecture, qu'il s'emporta d'une maniere étrange, & dit qu'il étoit injuste de lui lire sa Sentence en une Langue qu'il n'entendoit pas. On eut beau lui représenter qu'elle lui seroit expliquée en François, il continua toujours sur le même ton ; ensorte qu'on fut obligé de lui mettre dans la bouche un mouchoir qu'on tenoit par derriere, des deux bouts. Cependant ayant donné à connoître qu'on l'incommodoit, on lâcha le mouchoir, & alors il dit qu'on le lui ôtat entierement, & qu'il garderoit un profond silence. Il fut accompagné au lieu du suplice par un Ministre, & salua en riant

* Il a été executé au mois de Juillet 1734.

LA HAYE. riant toutes les perſonnes de ſa connoiſſance qu'il vit dans la foule. Lorſqu'il fut ſur l'échaffaut, il pâlit en jettant les yeux ſur la potence: il dit qu'on lui avoit promis toute autre choſe, & qu'il n'avoit pas cru devoir finir ſes jours par le genre de ſuplice qu'on lui préparoit. On le raſſura en lui diſant qu'il auroit ſeulement la tête tranchée, s'il n'uſoit pas de violence; mais qu'autrement il ſeroit pendu, & qu'on l'éleveroit à la potence à l'aide d'une poulie que l'on avoit préparée. Il répondit, qu'il n'avoit pas envie de finir par la corde. Il demanda enſuite au Bourreau s'il ſçavoit bien ſon métier. Celui-ci lui aſſura qu'oui, & ajoûta qu'il avoit fait ſauter ſeize têtes avec ſuccès, & qu'il eſperoit que la ſienne ſeroit la dix-ſeptiéme qui lui feroit honneur. Il demanda encore où étoit le ſabre, & le Bourreau lui dit qu'il ſeroit prêt à tems. Enfin le moment fatal étant venu, il ſe mit à genoux, & dès qu'on lui eût bandé les yeux, il eut la tête emportée d'un ſeul coup.]

Je ne vous dirai rien de particulier de la Maiſon de *Honſlardyck*, & de la Maiſon *du Bois* *, qui appartiennent au Roi de

* [Ou la *Salle d'Orange*, dans le bois de La Haye. Elle a été eédée au Prince d'*Orange* par ſon Traité de Partage avec le Roi de *Pruſſe*.]

de Pruſſe, parceque ces maiſons ne ſont plus ce qu'elles étoient. Elles dépériſſent, & dans peu elles ne mériteront point qu'on en parle. En allant à *Honſlardyck*, j'ai paſſé par le village de *Loosduinen*, où j'ai vu dans l'Egliſe le Baſſin dans lequel on dit que furent baptiſez les 365. enfans dont accoucha une Comteſſe de Hollande *, en conformité d'une imprécation que fit contre elle une pauvre femme chargée d'enfans, qui lui demandoit l'aumône, & qui ſe voyant rebutée par la Comteſſe, lui ſouhaita qu'elle accouchât, d'une même groſſeſſe, d'autant d'enfans qu'il y avoit de jours dans l'année; vœux qui furent accomplis. Cet événement ſingulier eſt repréſenté dans un Tableau, conſervé ſoigneuſement dans l'Egliſe. LA HAYE.

Le Château de *Ryswyck*, † où fut ſignée la paix en 1697. n'étant pas en meilleur état que celui de *Honſlardyck*, je n'ai pas cru devoir me détourner du beau chemin de DELFT pour l'aller voir. Cette Ville, qui eſt à une lieue de *La Haye*, n'offre rien de remarquable, ſi ce n'eſt le Tombeau de *Guillaume I.* DELFT.

Prince

* [*Margueritte*, fille de *Florent IV*, Comte de Hollande; elle étoit Comteſſe de *Hennebeig*.]

† [Il eſt auſſi au Prince d'*Orange*.]

DELFT. Prince d'*Orange*, qui fut assassiné à *Delft* par *Balthazar Gerard* Francomtois, l'an 1584. La République, qui a fait élever ce Mausolée, n'a rien épargné pour laisser à la postérité un monument digne d'elle, & de sa reconnoissance pour les services signalez que lui avoit rendus ce Héros. C'est à *Delft* qu'est l'Arsenal de Terre de l'Etat, un des mieux fournis & des mieux entretenus de l'Europe. Cette Ville fait un grand commerce en Fayences. Comme elle est à la même distance du Château de *Rysvvyck* que *La Haye*, les Ambassadeurs de France y demeurerent pendant la tenue du Congrès. Elle est habitée aujourd'hui par plusieurs personnes, à qui le dégoût du monde, ou le manque de fortune, a fait choisir le parti de la retraite. Vous jugez bien par-là qu'elle n'est pas fort animée : je l'ai parcourue ; mais je n'y ai fait aucune connoissance.

ROTTERDAM. ROTTERDAM, à trois lieues de *Delft*, est beaucoup plus peuplée que cette Ville. Elle ne le céde qu'à *Amsterdam* pour le Commerce. Sa situation sur la *Meuse* à six lieues de la mer, fait qu'elle a communication avec toutes les Villes de la Hollande & des Provinces voisines, soit par la riviere même, soit par les canaux

naux & les rivieres qui viennent s'y perdre. Son plus grand Commerce eſt avec l'Angleterre & la France : auſſi y a-t-il trois Egliſes Angloiſes, une Epiſcopale ou Anglicane, une Preſbytérienne, & une Ecoſſoiſe. Quant à nous autres Catholiques, nous y avons pluſieurs Egliſes en chambre, & les Juifs y ont une Synagogue aſſez propre. ROTTERDAM.

La Statue d'*Eraſme*, le Reſtaurateur de la Langue Latine, placée ſur le Marché, n'a rien que de très-ſimple. Ce ſçavant homme eſt repréſenté en habit de Docteur, tenant un Livre à la main. Le piédeſtal eſt ſimplement décoré d'une Inſcription Latine, [ainſi que la maiſon où eſt né ce Sçavant, qui eſt conſervée telle qu'elle étoit alors, & qui eſt très-petite & très-chétive.] On dit que Mrs. du Magiſtrat ſont dans l'intention de faire bâtir ſur la même Place où eſt la Statue d'*Eraſme*, un Hôtel de Ville, dont franchement ils ont grand beſoin, celui qui ſubſiſte étant très-vilain. Si ce projet s'execute, il eſt à ſouhaiter qu'ils employent un plus habile Architecte, & plus de diligence, qu'ils n'en ont employé pour élever une Bourſe, qui eſt commencée depuis long-tems, & qui reſte à demi-achevée. Il eſt vrai qu'elle n'eſt

ROTTERDAM. encore que trop grande, pour le nombre des Marchands qui s'y assemblent. Mais enfin il est étonnant qu'une Ville, qu'on dit être opulente, laisse un de ses principaux Edifices imparfait.

Il y a dans cette Ville quelques maisons magnifiques. Mais son plus grand ornement sont ses canaux, dont la largeur & la profondeur permettent l'entrée aux Vaisseaux; ce qui est d'une grande commodité pour le Commerce. J'ignore si le monde est traitable à *Rotterdam;* car quoique j'y aye passé plusieurs fois, je ne m'y suis jamais assez arrêté pour pouvoir y lier des connoissances. Je m'y suis toujours beaucoup promené sur le beau Quai qui régne le long de la *Meuse:* il est planté d'une belle allée, & bordé d'un côté de magnifiques maisons.

LA BRILLE. De *Rotterdam* je suis venu par *Maaslandsluis* à LA BRILLE, Ville bien fortifiée sur la *Meuse*, près de son embouchure. Elle est célébre dans l'Histoire des Pays-Bas, parceque l'an 1572. *Guillaume de Lumey* Comte de *la Marck*, & quelques autres Confédérez, courant la mer pour éviter de tomber entre les mains du Duc d'*Albe*, la surprirent, s'en rendirent maîtres, & y jetterent les premiers fondemens de la Liberté des Provinces-Unies.

Au

Au sortir de *La Brille* je suis venu à HELVOESTLUIS, le plus triste lieu de la Hollande. Les vents, qui font rage depuis quelques jours, empêchent le Paquetbot & moi de partir. En attendant, je suis très-mal ici : on m'y sert deux fois par jour, canards bouillis, canards en ragoût, & canards rôtis ; encore m'a-t-on demandé si je n'en voulois point à la daube. Ce ne peut être que de cette Ville, qu'un François a voulu parler lorsqu'il a dit qu'on ne voyoit en Hollande que trois choses, qui commençoient toutes trois par la syllabe *Ca*, sçavoir, *Canaux*, *Canards*, *Canaille* : car assurément on ne voit autre chose dans le reste de la Hollande, où il y a autant d'honnêtes-gens que dans aucun Pays du monde. J'ose même avancer, qu'il y régne une certaine candeur qu'on ne trouve peut-être point si généralement ailleurs. Le Hollandois connoît rarement la fourbe & la fraude ; il est susceptible d'amitié, tant qu'il ne s'agit point d'ouvrir la bourse. S'il étoit moins attaché aux richesses, il n'y auroit guéres de Nation sur qui l'on trouvât moins à gloser. Je m'accommoderois très-bien avec eux. Lorsqu'on les traite avec douceur, on en fait assez ce que l'on veut. HELVOET-SLUIS.

HELVOET-SLUIS. Auſſi l'Empereur *Charles-Quint* diſoit-il, *qu'il falloit donner de bonnes paroles aux Hollandois, leur laiſſer l'ombre de la Liberté ; mais les faire bien contribuer.*

Quelque panchant que ces Peuples ayent vers l'intérêt, il ſont néanmoins charitables, & veulent bien que chacun vive. Ils n'ont peut-être point cet eſprit brillant, qui tient aujourd'hui lieu de tout ; mais ils ont du bon-ſens. Je me ſuis ſouvent placé dans les Barques pour écouter ce qui s'y diſoit, & j'ai été ſurpris d'y entendre parler des gens dn commun, de Commerce, des Intérêts de l'Etat & des autres Pays, des mœurs de différens Peuples, de l'Hiſtoire de leur Pays, & enfin de mille autres choſes, avec plus de juſteſſe que ne feroient peut-être ailleurs bien des Faiſeurs d'Epigrammes, de Rondeaux & de Bouts-rimez.

Au reſte, ce Pays-ci a ſes deſagrémens & ſes charmes. Il eſt certain que le Peuple y eſt par-fois trop inſolent. Cependant un Hollandois inſulte difficilement le premier, & à moins que l'Etranger ne l'irrite par ſes hauteurs, ou ſon trop de vivacité, il ne ſortira pas de ſon phlegme.

Je ne ſçai pourquoi les Etrangers prennent plaiſir à décrier la Hollande, comme

me un Pays où ils ont été écorchez. Cela a pu leur arriver dans un Trou comme *Helvoëtſluis*, ou bien à *Rotterdam* lorſqu'un nommé *Carpentier*, François Réfugié, tenoit l'Auberge du *Maréchal de Turenne* : mais cela n'arrive point dans une bonne Ville, où tous les Etrangers, je parle de ceux qui veulent bien s'humaniſer à manger à table d'Hôte, ſçavent ce qu'ils dépenſent. L'Ordinaire eſt réglé, le vin, le logement, tout a ſon prix fait. Il n'y a que les ſoupers qui font bréche à la bourſe : c'eſt à l'Etranger à y prendre garde. Quant aux Voitures, ſoit par eau ou par terre, elles ſont taxées, & il eſt impoſſible qu'on ſoit trompé, ſi ce n'eſt dans les tems de glaces; pourlors les taxes ceſſant, il eſt certain qu'on eſt à la merci des Bateliers & des Charretiers. HELVOETSLUIS.

C'eſt bien à tort auſſi que les Etrangers crient contre la Juſtice; je la trouve plus juſte ici qu'ailleurs. Mais elle n'agit pas toujours avec la vivacité que le ſouhaiteroit un Etranger, qui ſouvent n'a ni le tems, ni les moyens, ni la volonté d'attendre. Il s'en prend à la Juſtice, lorſqu'il devroit s'en prendre à la ſituation de ſes affaires.

Je crains bien que vous ne vous en

HELVOETSLUIS.

preniez à moi, pour avoir abuſé de votre attention par cette longue Lettre. Je la termine enfin, en vous aſſurant que l'on ne peut être plus parfaitement que je le ſuis, &c.

A Helvoetſluis ce 2 Fevrier 1733.

LETTRE LIII.

MONSIEUR,

L'INQUIETUDE que vous me témoignez de ſçavoir ſi je ſuis arrivé à bon port dans ce Royaume, eſt trop obligeante pour que je n'y ſois pas très-ſenſible. Je n'en attendois pas moins d'un ami tel que vous. J'aurois prévenu vos ſoins, ſi je n'avois cru devoir reconnoître un peu ce Pays avant que de vous entretenir de ce qui le regarde. Je me flatte d'être maintenant en état de ſatisfaire votre curioſité.

Mon paſſage a été des plus favorables: en moins de dix-huit heures j'ai été rendu de *Helvoetſluis* à *Harvvich*, Port où arrivent & d'où partent les Paquetbots qui font le trajet entre ce Royaume & la Hollande.

Harvvich m'ayant paru mériter peu l'attention

l'attention d'un Voyageur, je ne m'y ſuis arrêté que pour prendre des chevaux de relais, & ſuis venu en toute diligence à LONDRES : Cette Ville qui pour ſa grandeur, pour le nombre de ſes Habitans, & pour ſa richeſſe, peut paſſer non ſeulement pour la Capitale d'un puiſſant Royaume, mais même pour la Capitale de l'Europe : Cette Ville ou régne la vraye liberté ; où les Arts ſont cultivez & protégez ; où les Habitans, ſans vain faſte, ſçavent jouir de leur fortune ; où le mérite eſt conſideré, & la naiſſance comptée pour beaucoup lorſqu'elle eſt accompagnée de la Vertu : Enfin, cette Ville où l'on trouve encore de ces ames Romaines, que les autres Nations admirent, mais qu'elles ne ſçavent point imiter. LONDRES.

Londres, avec tous les attributs que je viens de lui donner, avec des Edifices ſacrez & profanes magnifiques, ne ſçauroit être placée au rang des plus belles Villes. Ses rues ſales & mal pavées, ſes maiſons de brique peu élevées, & ſans ornement d'Architecture, noircies par l'impitoyable fumée de charbon, lui donnent un air ſombre, qui diminue beaucoup ſes agrémens.

La riviere de la *Tamiſe* fait la richeſſe de *Londres*, & l'on peut dire de toute

LONDRES. l'Angleterre. Auſſi les Habitans de cette Ville font-ils plus de cas de cette riviere, que de tout autre avantage dont ils jouiſſent. C'eſt ce qu'un vieux *Alderman* oſa faire connoître au Roi *Charles II.* Ce Monarque étoit extrêmement irrité contre la Ville de Londres. Le *Lord-Marie* & les *Aldermans* étant venus pour tâcher de l'appaiſer, il s'emporta beaucoup contr'eux, & leur dit, qu'il ſçauroit leur faire reſſentir toute ſon indignation, & qu'il transfereroit ſon Siége Royal à *Oxford.* Le vieux Alderman contrefaiſant le ſourd, & adreſſant la parole à un Seigneur qui étoit préſent à l'Audience, lui dit aſſez haut pour pouvoir être entendu du Roi: *Que dit Sa Majeſté, Milord? Voudroit-Elle dans ſa colere nous ôter la Tamiſe?* Voulant dire par-là, que le Roi ne pouvant ôter cette riviere à la ville de Londres, les Habitans ne ſe ſoucioient pas qu'il allât demeurer à *Oxford.* Je n'ai véritablement rien vu de plus beau dans mes Voyages, que cette riviere depuis ſon embouchure juſques au Pont de Londres. Outre qu'elle eſt continuellement couverte de navires, de bateaux & de barques, qui montent ou deſcendent ſuivant le cours de la marée, ſes bords préſentent différens

rens beaux objets. Ce ne ſont que Bourgs, Villages & maiſons de campagne. L'on y voit le grand & magnifique Hôpital de *Greenvvich*, fondé ſous *Charles II.* pour les Invalides de la Marine. Quoique ce bâtiment ne ſoit point encore achevé, il peut être compté au nombre des Edifices les plus conſidérables de l'Europe, & ne le cede pas en magnificence à bien des Maiſons Royales. Sa ſituation eſt des plus belles, & mérite ſeule qu'on y faſſe un tour de promenade. LONDRES.

Londres eſt à la gauche de la Riviere, dans un endroit où elle forme un Croiſſant. Le célébre pont ſur lequel la Reine *Elizabeth* fit expoſer la tête du Comte d'*Eſſex*, après l'avoir flatté de partager ſon Trône avec lui, a huit cens pieds de longueur, & ſoixante de largeur : il eſt bordé de maiſons des deux côtez, qui n'étant ni belles ni élevées, ne font qu'en borner la vue.

L'Egliſe de *St. Paul*, la Cathédrale de Londres, eſt, après *St. Pierre* de Rome le plus grand & le plus ſuperbe Temple de l'Europe. Je ne ſçai même ſi elle étoit précédée d'une Place ou Colonnade pareille à celle qui précede la Baſilique de Rome, ſi elle ne la ſurpaſſeroit pas en magnificence. J'entens pour l'extérieur ;

LONDRES. car pour les dedans, ils n'ont rien de comparable. La Principale face de *St. Paul* eſt d'une Architecture que les anciens Romains, ces Maîtres dans l'Art de bâtir, ne trouveroient peut-être point indigne de leur tems. Il eſt vrai pourtant que cette belle face perd de ſa majeſté par deux petites Tours ou Clochers dans un goût aſſez Gothique, qu'on a placez ſur les deux angles de l'Edifice. Tout le bâtiment eſt iſolé, & conſtruit en croix, avec un grand dôme au milieu. On y entre de trois côtez par de grands Portiques. La principale façade eſt précédée d'une Place entourée d'une grille de fer, où l'on voit au milieu la Statue en marbre blanc de la Reine *Anne*, ſous qui cette Egliſe a été achevée, après avoir été commencée d'abord après le grand incendie ſous le Régne de *Charles II.* La Reine eſt repréſentée debout, avec toutes les marques de la Royauté. Elle tient dans ſa main droite un Sceptre qui reſſemble aſſez à un cierge : on diroit qu'elle fait Amende honorable ; & franchement, cette Statue eſt peu digne de la Reine qu'elle repréſente, du Temple qu'elle précéde, & de la Ville de Londres qui l'a fait ériger. Toute l'Egliſe eſt d'une pierre

pierre fort blanche, que la fumée, ce fleau de Londres, a rendu noire d'un côté. Les dedans ſont auſſi ſimples, que les dehors ſont magnifiques. Le Dôme ſeul eſt peint en griſaille. Le Chœur (car l'Egliſe Anglicane en a conſervé l'uſage) eſt ſéparé de la Nef par un mur, qui n'ayant qu'une certaine hauteur, ſoutient les Orgues, qui ſervent ainſi également à la Nef & au Chœur, & qui défigurent l'une & l'autre. Les Siéges occupez par le Lord-Maire & les Aldermans lorſqu'ils aſſiſtent au *Te-Deum*, ſont de bois, & conſtruits comme les formes des Chanoines dans nos Egliſes. Les ſouterrains ſont très-magnifiques : ils contiennent des caveaux où ſont dépoſez ceux qui en ſont les proprietaires. LONDRES.

Le célébre *Monument* élevé en mémoire du triſte incendie qui conſuma un tiers de la ville ſous le Roi *Charles II.* eſt une colonne fort élevée, d'ordre dorique, canelée, dans laquelle eſt un eſcalier qui conduit à une plate-forme, d'où l'on découvre toute la Ville, & beaucoup de beaux objets.

La *Bourſe*, lieu où les Marchands s'aſſemblent journellement à une heure après midi, eſt un grand édifice quarré de pierre de taille. Le grand Portique eſt orné

LONDRES. orné de colonnes & comblé par une tour. L'intérieur forme une cour entourée de Portiques ; au-dessus sont posées les Statues des Rois qui ont régné en Angleterre. Elles sont de pierre, & toutes de mauvaise main. Celle de *Charles II.* sous le Régne duquel cet édifice a été construit, est au milieu de la cour ; elle est de marbre blanc : le Roi est représenté en Empereur Romain. C'est une des moins mauvaises Statues qui soient à Londres, où véritablement la Sculpture est de tous les Arts le moins cultivé : chose que je ne conçois pas, car la plûpart des Seigneurs Anglois ont été en Italie, & y ont pris du goût pour les belles choses.

La célébre *Tour* de Londres, qui est comme la Citadelle de cette Capitale, est sur les bords de la Tamise, à l'extrémité de la Ville en descendant la Riviere. Elle contient plusieurs bâtimens sans symmétrie. On y conserve les Diamans de la Couronne, & la Couronne même. On y voit un Arsenal, des Lions & autres animaux. C'est à la Tour que sont enfermez les Prisonniers d'Etat. Heureusement, le Régne de *George II.* qui occupe le Trône, a été exemt de toute punition & de toute rigueur, & la Tour est vuide de Prisonniers.

En

En remontant la Tamiſe pour retourner au Quartier de *St. James*, où demeure le Roi & preſque tout ce qu'il y a de perſonnes de qualité, on paſſe devant un Palais appellé *la Savoye*, pour avoir été bâti par les Princes de *Savoye* oncles de la Reine *Eléonore de Provence*, femme de *Henri III.* Ce bâtiment n'a rien que de très-difforme. On y voit encore la chambre dans laquelle étoit détenu priſonnier *Jean II.* Roi de France, qui comme *Regulus* vint ſe remettre entre les mains de ſon Vainqueur, n'ayant pas trouvé les Etats de ſon Royaume diſpoſez à remplir les conditions de Paix qu'il avoit ſignées, & moyennant leſquelles il avoit obtenu la permiſſion de paſſer en France. LONDRES.

Le Palais de *Whitehall*, où l'on met ordinairement pied à terre lorſqu'on revient par eau de la Cité, ne préſente plus rien de ce qu'il peut avoir été avant le malheureux incendie qui le conſuma ſous le Régne de *Guillaume* & de *Marie*. Un Corps de bâtiment nommé le *Banketing-houſe*, ſubſiſte encore & a de la magnificence. On m'y a fait voir la fenêtre qui ſervit de paſſage à l'infortuné *Charles I.* lorſque l'Uſurpateur *Cromwel* le fit paſſer du Trône ſur l'Echaffaut.

LONDRES. faut. Tout l'emplacement de *Whitehall* eſt aujourd'hui à des Particuliers que le feu Roi *George I.* en a gratifiez.

Le Palais de *St. James*, où demeure le Roi, n'eſt ſéparé de Whitehall que par le *Parc de St. James.* Cette maiſon n'a rien qui réponde à la majeſté de celui qui y fait ſon ſéjour, & le Roi d'Angleterre eſt un des Princes de l'Europe les plus mal logez. On m'a aſſuré que la Nation avoit offert au feu Roi *George I.* de lui bâtir un nouveau Palais : mais que ce Prince avoit répondu, que puiſque tant de Rois ſes Prédéceſſeurs avoient demeuré à *St. James* & s'y étoient cru logez, il croyoit y pouvoir demeurer auſſi, & qu'il ne vouloit point que ſa commodité incommodât toute la Nation qui pouvoit employer ſes fonds à quelque choſe de plus preſſé & de plus utile.

Le Parc de *St. James* eſt ici ce que ſont les *Tuilleries* à Paris : mais ce Parc eſt plus ſimple, ce ſont des prairies, avec des allées & un canal au milieu. Cependant cette ſimplicité a un beau qui ne peut ſe décrire ; mais qu'on trouve à la vue, & qu'on préfere aux plus beaux jardins. *Charles II.* qui aimoit extrêmement la promenade, voulut faire des embelliſſemens au Parc : il fit venir pour

cet

cet effet de Paris le célébre *Le Neautre*, celui qui a fait le Jardin des *Tuilleries* & le Parc de *Verſailles*. Mais cet homme, après avoir bien conſidéré le Parc, conſeilla au Roi de le laiſſer tel qu'il étoit, l'aſſurant qu'il ne pouvoit rien faire de mieux. La grande Allée nommée le *Mail*, eſt à toute heure du jour remplie de monde, mais particulierement le matin & ſur le ſoir. Leurs Majeſtez s'y promenent ſouvent avec leur Famille. Elles marchent au milieu de ſix Gardes, & permettent à tout le monde, ſans diſtinction d'état ou de caractére, de s'y promener en même tems qu'eux. C'eſt ce qui fait que la foule y eſt quelquefois trop grande, mais qui forme auſſi un ſpectacle des plus diverſifiez. Les Dames & les Cavaliers y paroiſſent toujours magnifiquement habillez : car les Anglois qui, il y a vingt ans, ne portoient de la dorure qu'à l'Armée, ſont aujourd'hui brodez & chamarrez à l'envi des François: je parle des hommes de qualité ; car le Bourgeois ſe contente encore d'un habit de fin drap, d'être bien coëffé, & d'avoir de beau linge. Généralement, tout le monde eſt bien vêtu ici; les Mendians même n'ont point l'air déguenillé comme ailleurs. LONDRES.

Entre les belles maiſons qui communiquent

LONDRES. quent au Parc, les Hôtels de *Marlborough*, & de *Buckingham*, ſont les plus conſidérables. Le premier eſt très-richement meublé, & l'on y voit des Tableaux admirables. Il eſt occupé par la veuve du grand Duc de *Marlborough*, qui fit triompher les Anglois partout où il les conduiſit, & qui fit trembler le plus fier des Rois.

L'Hôtel de *Buckingham* eſt moins grand que celui de *Marlborough*, mais infiniment mieux ſitué. Il fait face à la grande Allée du Parc de *St. James*, dont il eſt ſéparé par une grille de fer. C'eſt un Corps de bâtiment accompagné de deux aîles avancées, unies au Corps de logis par deux Galleries ouvertes formant un demi-cercle. Le milieu de la cour contient un beau Jet-d'eau, & derriere la maiſon eſt un grand & magnifique jardin, qui devoit être terminé par un canal déja commencé, mais demeuré imparfait. Cette belle maiſon eſt occupée par la Ducheſſe Douairiere de *Buckingham*, fille-naturelle du Roi *Jaques II.*

Le Quartier de *St. James*, & généralement tous les Quartiers de Londres qui ne ſont point de la *Cité*, ſont très-régulierement bâtis ; les rues ſont droites, larges, & bien percées; il ne leur manque

que

que d'être mieux pavées. C'eſt un grand mal, auquel on ne peut remédier que par une exceſſive dépenſe. On dit que *Louis XIV.* offrit à *Charles II.* de lui fournir autant de pavé qu'il en falloit pour paver Londres, moyennant que *Charles* lui fournît du gravier d'Angleterre pour ſabler les Jardins de ſes Maiſons Royales. Je ne ſçai ſi cela eſt bien vrai; mais il me ſemble que l'avantage étoit pour l'Anglois. Quoiqu'il en ſoit, ce marché n'a point été conclu, & Londres en pâtit encore. LONDRES.

Il y a ici de grandes & belles Places qu'on nomme *Quarrez*, parcequ'elles ſont quarrées. A mon avis, elles perdent de leur beauté par le goût où l'on eſt, peut-être à cauſe de la rareté du pavé, de les orner de jardins. Comme ils ſont entourez de grilles de fer, ils reſſemblent aſſez à des Cimetieres. La Place de *St. James* eſt la plus conſidérable de Londres, tant pour ſa grandeur, que parceque c'eſt où demeurent les perſonnes les plus qualifiées. Au-lieu de jardin, elle contient une grande & belle Piéce d'eau, entourée d'une grille de fer. Trois côtez de cette Place ſont aſſez réguliers; il ſeroit à ſouhaiter que les propriétaires du quatriéme côté fuſſent dans le goût de faire bâtir. C'eſt dans ce Quarré que demeurent

LONDRES. demeurent le Duc de *Nevvcaſtle*, Sécretaire d'Etat, le Comte de *Strafford*, Ambaſſadeur de la Reine *Anne* au Congrès d'Utrecht, & le Duc de *Nordfolck*, Catholique-Romain, Grand-Maréchal, Premier Duc, Premier Baron d'Angleterre, Chef de l'illuſtre Maiſon de *Hovvard*, dont étoit iſſue *Catherine* cinquiéme femme de *Henri VIII.* laquelle n'eut pas un ſort plus heureux que l'infortunée *Anne de Boulen*, qui l'avoit précédée. L'Hôtel de *Nordfolck* a de très-beaux meubles, & on y voit de très-magnifiques Tableaux.

Le Quarré de *Grosvenor* qui vient de ſe finir, eſt encore plus grand que la Place de *St. James;* les maiſons en ſont beaucoup plus magnifiques. Au milieu du jardin eſt la Statue de *George I.* à cheval, de plomb doré, & en vérité aſſez mal executée. De tant de Statues dont *Londres* abonde, la meilleure eſt celle de *Charles I.* repréſenté à cheval en bronze. On doit ſa conſervation à une eſpece de miracle. L'Uſurpateur *Cromvvel* l'ayant fait abattre, la mit en vente; un Fondeur, zélé Royaliſte, l'acheta & l'enterra juſqu'au rétabliſſement de *Charles II.* à qui il en fit préſent. Ce Prince la fit ériger au Marché au foin, où elle eſt encore.

core. Il me ſemble toujours voir une Ima- LONDRES.
ge échapée à la fureur des *Iconoclaſtes*.

Depuis que la Maiſon de *Brunsvvick* régne dans la Grande-Bretagne, Londres a été infiniment agrandi. Tout un Quartint porte le nom de *Hannover*. Le Parlement, appréhendant que la grandeur de cette Ville ne lui fût enfin à charge à elle-même, a paſſé depuis quelques années un Acte par lequel il met des limites à Londres. Si la choſe s'étoit faite il y a vingt ans, cette Ville ne laiſſeroit pas encore d'être trop étendue.

Je ne vous nomme point toutes les autres Places, parceque mon intention n'eſt que de vous donner une idée générale de Londres, & non un Plan bien exact : je laiſſe ce ſoin à quelque Voyageur mieux informé. D'ailleurs, de bonne foi, je ſuis ennuyé de ne vous parler que de tours & de murailles. Je ne vous dis donc plus que deux mots ſur les maiſons & les Egliſes. L'Hôtel du Duc de *Montaigu*, gendre du feu Duc de *Marlbourgh*, eſt la maiſon la plus conſidérable de Londres. Les Appartemens ſont grands & bien diſtribuez : les plafonds y ſont ſuperbes, particulierement ceux du grand Eſcalier, & du grand Salon : l'Hiſtoire de *Phaëton* y eſt repréſentée d'une maniere

LONDRES. niere admirable. Mais tous ces beaux Apartemens ne ſont point meublez. On dit même que le Duc eſt dans l'intention de louer ſa maiſon au Comte de *Montijo*, Ambaſſadeur d'Eſpagne.

Des Egliſes modernes, celle de *St. James*, Paroiſſe de la Cour, eſt la plus belle; elle eſt précédée d'un Portique ſoutenu par des colonnes, à la maniere de la *Rotonde* de Rome. L'Egliſe de *Weſtminſter*, où ſont ſacrez & enſevelis les Rois, eſt un grand Edifice, qui contient les Tombeaux de pluſieurs Rois, & de Perſonnes illuſtres ſoit par leur naiſſance ou par leur mérite. La Chapelle d'*HenriVII.* où ce ſage Roi eſt inhumé avec la Reine ſon épouſe, eſt d'une grande magnificence. Le Tombeau des Ducs de *Nevvcaſtle* eſt ſuperbe. Celui de feu Mr. *Crags*, Sécretaire d'Etat ſous *George I.* eſt ſimple, mais d'une belle ordonnance: on y voit ce Miniſtre repréſenté à la Grecque, ſe tenant debout, & s'appuyant dans une attitude très-noble ſur une Urne. Le célébre *St. Evremont* tient ici place parmi les Gens-de-Lettres: il eſt repréſenté en Médaillon: une courte Inſcription marque, que c'eſt Mylord *Gallovvay*, ami du Défunt, qui lui a fait ériger ce Mauſolée.

Parmi

Parmi les Reliques que l'on conſerve encore dans cette Egliſe, il s'en voit une qui pour l'ancienneté n'a pas, je croi, ſa pareille, puiſque c'eſt la Pierre qui ſervit de chevet à *Jacob* lorſque l'Echelle myſtérieuſe lui apparut en ſonge. Cette précieuſe Relique eſt fort négligée : je ne ſçai comment le pieux Roi *Jacques II.* l'a pu ainſi abandonner. Les Anglois devroient bien en faire préſent à la République de *Veniſe :* cette Pierre quadreroit très-bien dans *St. Marc* avec la Pierre de *Moïſe.* Le Cardinal *Cienfuegos* m'en fit voir un morceau, pendant mon dernier ſéjour à Rome; il me dit l'avoir volé lorſqu'en revenant de ſon Ambaſſade de Portugal, il avoit paſſé à Londres chargé d'une commiſſion de l'Empereur auprès du Roi *George I.* Il ajoûta, que c'étoit le ſeul vol qu'il eût fait de ſa vie, & qu'il s'en feroit un très-grand ſcrupule, ſi cette Pierre étoit autant honorée en Angleterre qu'elle méritoit de l'être ; mais que l'ayant vue négligée & mépriſée, il n'avoit pu s'empêcher d'en ſauver un morceau; qu'il avoit profité du moment que celui qui en étoit le Gardien avoit tourné la tête, & qu'il avoit éte aſſez heureux pour en abattre avec une clé le morceau qu'il conſervoit. Je lui dis, que LONDRES.

je

LONDRES. je ne croyois pas qu'il dût ſe faire un grand ſcrupule de ce vol, que c'étoit au plus une Guinée qu'il avoit manqué de donner au Gardien de la Pierre, que moyennant cette ſomme, j'étois perſuadé qu'il en auroit eu un bien plus grand morceau, & peut-être que pour quelque choſe de plus on lui auroit livré toute la Pierre. Ah Dieu! s'écria le Cardinal en levant les yeux aux Ciel, je voudrois bien l'avoir achetée!

On m'a fait voir encore dans l'Egliſe de Weſtminſter, la Chaiſe ou le Trône de pierre qu'*Edouard I.* ce fier Conquérant de l'Ecoſſe, enleva de l'Abbaye de *Scone*, & fit tranſporter à *Weſtminſter*, pour montrer aux Ecoſſois que toute Souveraineté étoit abolie chez eux. Depuis ce tems-là les Rois d'Angleterre ont toujours obſervé de s'aſſeoir dans ce Trône le jour de leur Sacre.

Le Palais de *Weſtminſter*, où demeuroient autrefois les Rois, & où le Parlement tient ſes Séances, n'a rien que de très-ſimple. La Salle où ſe fait le Feſtin Royal du jour du Sacre, eſt une des plus grandes de l'Europe. Celle où s'aſſemblent les Seigneurs, & qu'on nomme la Chambre des Pairs, eſt peu ornée, & le Trône du Roi n'eſt nullement magnifique: on

on dit qu'on doit bâtir inceſſamment une nouvelle maiſon pour la tenue du Parlement. Cette entrepriſe mérite d'être conduite par un habile homme, le Parlement de la Grande-Bretagne étant, après la Diéte de l'Empire, le Corps le plus auguſte de l'Univers. LONDRES.

Lorſque le Roi ſe rend au Parlement, c'eſt dans tout l'éclat de la Royauté: il y paroît avec la Couronne & les Habits Royaux. Son Trône eſt au fond de la Salle; au-lieu que celui du Roi de France, dans la tenue de ſes Lits de Juſtice, eſt placé dans un coin, ayant ſes Pairs à ſes deux côtez, ici le Prince de *Galles* ſeul, comme Héritier de la Couronne, eſt aſſis ſur la même file avec le Roi; les Pairs occupent les côtez & les bancs de traverſe. Je n'ai point encore eu l'honneur de voir le Roi dans ſon Parlement; mais j'y ai vu le feu Roi ſon pere. Je vous aſſure que l'aſpect de cette auguſte Aſſemblée me fit naître des ſentimens de reſpect que je ne ſçache point avoir reſſentis ailleurs. En voyant ce Roi, le meilleur & le plus juſte des Rois, venir approuver ce que les Pairs du Royaume, ou pour mieux dire, les Peres du Peuple avoient arrêté, je crus voir *Auguſte* au Capitole, approuvant les Décrets du Sénat, & le Sénat

LONDRES. applaudiſſant aux actions de l'Empereur. Toutefois le Parlement n'applaudit pas toujours aux volontez des Rois; au contraire, il ſçait les contredire courageuſement lorſqu'ils veulent empiéter ſur la Liberté publique. Il eſt vrai que depuis la derniere Révolution qui priva la Maiſon de *Stuard* du Trône, les Rois ont toujours été fort unis avec leurs Parlemens. Tel eſt le génie de la Nation : un Roi doux & juſte en eſt aimé & reſpecté, il trouve les eſprits auſſi ſoumis, que le Roi Tyran les trouve oppoſez. Tous ceux qui blâment les Anglois ſur leur peu d'attachement pour leurs Rois, n'ont pas bien lû leur Hiſtoire, ou ſe plaiſent dans l'eſclavage; & ceux qui trouvent un Roi de la Grande-Bretagne à plaindre de ce qu'il n'eſt point abſolu, ſe font une fauſſe idée de la Royauté. Un Monarque Anglois peut faire autant de bien qu'aucun Roi du monde; mais il ne peut pas faire de mal. Qu'eſt-ce qu'un Roi honnête-homme (pardonnez-moi cette expreſſion, ce titre n'eſt pas indigne d'un Roi) peut déſirer de plus? N'y a-t-il pas dequoi ſatisfaire ſon ambition? Et eſt-il poſſible qu'un homme puiſſe être trouvé à plaindre, pour ne pouvoir faire des millions de malheureux? Pour moi,

je

je trouve que les Anglois qui ne défendent pas leurs Loix & leur Liberté, ſont auſſi criminels que ceux qui s'oppoſent à la volonté de leur Souverain dans un Etat où le Deſpotiſme eſt une fois établi. LONDRES.

Ce que j'admire dans les Anglois, eſt non ſeulement la fermeté avec laquelle ils défendent leurs Droits, mais la maniere dont ils le font. On voit dans les autres Nations des Députez des Parlemens, ou des Etats, faire à leur Souverain des Remontrances étudiées & concertées. Un Anglois, au contraire, fait ſes Remontrances ſur l'heure même; il écoute d'abord attentivement ce que propoſe le Parti de la Cour, & s'il trouve la propoſition contraire au bien de l'Etat, il s'y oppoſe avec ſolidité, non avec des paroles fleuries & recherchées, mais avec force, alléguant les Loix, les exemples, & repréſentant les inconvéniens des choſes. Le Seigneur Anglois ſacrifie tout à ſa Patrie; la Cour & ſes faveurs ſont de foibles attraits pour lui, il ſçait y renoncer lorſqu'il croit que ſon honneur l'engage à s'oppoſer dans le Parlement aux intentions de la Cour, il ſe démet de ſes Emplois. * Rarement un Roi a le plaiſir

* [On peut en donner pour exemple le Comte de *Cheſterfield*

LONDRES. sir de disgracier ; mais il a encore moins celui d'être sollicité par le disgracié de lui rendre sa faveur. Un Anglois qui écriroit des Lettres comme *Bussi-Rabutin* en a écrit à *Louis XIV.* seroit, je croi, autant mépriſé en Angleterre, que *Bussi* a été estimé en France. Les disgraciez ne sont point fuis ici comme ailleurs ; leurs amis ne les abandonnent pas, & souvent un Seigneur est plus visité dans sa disgrace, qu'il ne l'étoit dans sa faveur. Il me paroît que cette indifférence d'être bien ou mal à la Cour, est poussée quelquefois trop loin. On m'a conté à ce sujet, que la Reine *Catherine de Portugal*, femme de *Charles II.* ayant fait défendre la Cour à une Dame, dont la conduite lui donnoit du scandale, cette Dame lui fit répondre qu'elle lui obéïroit, & qu'elle assuroit Sa Majesté qu'elle ne la reverroit que lorsqu'on la pourroit voir pour six sols. Elle vouloit dire, lorsque la Reine seroit morte, & exposée à Westminster. Le

Chesterfield & le Duc de *Scarborough*. Ces deux Seigneurs qui partageoient toute la faveur du Roi, l'un comme Grand-Maître, l'autre comme Grand-Ecuyer de la Cour, ont quitté des Emplois si considérables pour pouvoir plus librement, l'un s'opposer au fameux Bill de l'*Accise*, l'autre protester contre la rejection d'un autre Bill pour soustraire les Dignitaires au ressentiment du Ministére, lorsqu'ils s'opposoient à ses desseins.]

Le Roi régnant ayant fait défendre, il y a quelques années, la Cour à la Ducheſſe de *Queensbury* qui lui avoit manqué de reſpect, le Duc mari de la Dame, qui déſapprouvoit ſa conduite, ſe démit pourtant de ſon Emploi de Vice-Amiral d'Ecoſſe, & ne parut plus à la Cour. Mais la Ducheſſe & lui ne laiſſoient pas de paroître partout ailleurs, & recevoient force viſites chez eux. Un homme n'eſt fui ici, que lorſqu'il a commis un crime ou quelque lâcheté. LONDRES.

Il n'y a point de Roi ſervi avec plus de reſpect, que l'eſt un Roi de la Grande-Bretagne. Les Pairs même le ſervent à genoux. Sa Maiſon eſt extrêmement nombreuſe ; ſes Gardes ſont leſtes, & compoſent un Corps conſidérable ; ſa Cour eſt toujours fort groſſe, & rien ne lui manque enfin des honneurs de la Royauté. Depuis la derniere Révolution, un Roi n'eſt reſponſable de rien : les Miniſtres ſeuls peuvent être coupables, & doivent compte au Parlement du mal qui arrive.

Le Roi régnant eſt d'une taille au-deſſous de la médiocre : mais il eſt très-bien fait, il a le port haut, un air fort ſérieux, parle très-peu ; mais avec juſteſſe. Le François, l'Anglois & l'Italien

LONDRES. lui ſont auſſi familiers que l'Allemand. Il a beaucoup de lecture, & ſçait plus que ne ſçavent ordinairement ceux qui ſont ceints du Diadême. Peu ébloui du faſte & de la vaine grandeur, il ne donne point dans la magnificence ſuperfluë : il eſt œconome ſans avarice, libéral ſans diſſipation : ennemi du vice, & protecteur de la vertu : ſobre dans ſa maniere de vivre, & réglé dans ſes mœurs : d'un tempérament vif, plein de feu & d'ambition ; mais ſoumettant l'un & l'autre à la raiſon. Il eſt actif & laborieux, connoiſſant les affaires ; d'une conception aiſée, & doué d'une mémoire admirable. Comme Prince Electoral, il a donné des preuves de ſa valeur dans les Pays-Bas, aux Batailles d'*Oudenarde* & de *Malplaquet*. Comme Prince de Galles, il a fait voir que l'adverſité ne peut abattre ſon courage. Et comme Roi & Electeur, il a témoigné qu'il ſçait pardonner l'offenſe juſqu'à l'oublier. Ses Peuples ſont heureux ſous ſon Régne ; il ne penſe en Angleterre qu'à maintenir la Paix & la Balance de l'Europe, à faire fleurir le Commerce, & à rendre la Nation une des plus puiſſantes de l'Univers. A *Hannover* il eſt occupé à réparer par ſes bienfaits la douleur qu'y cauſe ſon éloignement.

ment. Il n'a point encore fait de malheureux depuis qu'il régne, & si les bénédictions des Peuples prolongent les jours des Rois, Sa Majesté Britannique peut espérer un des plus longs Régnes. LONDRES.

La Reine est une Princesse qui fait aimer en sa personne tout ce qu'on est obligé d'y respecter. Son port est majestueux ; mais entremêlé de modestie, & de douceur. Ses manieres sont des plus gracieuses. Son esprit, aussi solide que brillant, est orné de mille belles connoissances. Elle a toujours regardé avec dédain tous les amusemens de son Sexe : mais particulierement elle n'a jamais aimé la parure. La lecture de Livres choisis a fait de tout tems un de ses plus grands plaisirs, & l'on peut dire que Sa Majesté est une des sçavantes Princesses de l'Europe. Ayant perdu fort jeune le Margrave de *Brandebourg-Anspach* son pere, & Madame sa mere Princesse de *Saxe-Eisenach*, s'étant remariée à *Jean-George VI.* Electeur de *Saxe*, elle demeura sous la tutele de *Frédéric* Electeur de *Brandebourg*, depuis Roi de *Prusse ;* ce qui fit qu'elle passa une partie de sa premiere jeunesse à la Cour de *Berlin*, où l'Electrice, sœur du feu Roi *George I.* lui fit part de sa politesse, & lui inspira les sen-

LONDRES. timens élevez qui la rendoient l'admiration de tous ceux qui l'approchoient. La jeune Princeſſe d'*Anſpach* étoit pourlors tout ce que la Nature avoit formé de plus parfait. Le bruit de ſa beauté lui attira les vœux de *Charles III.* Roi d'Eſpagne, notre auguſte Empereur. Ce Monarque lui offrit ſa main & ſa Couronne : Mais la Princeſſe fortement attachée à ſa Religion, refuſa l'une & l'autre. Dieu la réſervoit, ſans doute, pour faire le bonheur de la Grande-Bretagne. Elle épouſa le Prince Electoral de *Brunſvvick-Lunebourg*. Quelques années après, elle vit, ſans joye marquée, ſon beaupere & ſon époux appellez à la poſſeſſion d'un des premiers Trônes du monde. J'étois alors à *Hannover*, & j'oſe vous aſſurer que toute la Famille Electorale apprit ſa nouvelle grandeur avec une modération qui la rendoit digne de ſa fortune : mais particulierement la Princeſſe témoigna qu'elle étoit fortement perſuadée qu'elle pouvoit être heureuſe ſans Couronne, & que ſon beaupere & ſon mari étoient déja Rois, puiſqu'ils méritoient de l'être. Devenuë Princeſſe de Galles, la Reine a ſçu ſe ménager avec prudence, entre les deux Partis qui diviſoient la Famille Royale. Le feu Roi avoit

avoit pour elle une véritable eſtime, & elle y répondoit par un très-grand reſpect. Enfin devenuë Reine, Sa Majeſté contribuë autant qu'elle peut au bonheur de ſes Sujets. Le Roi lui fait part des affaires, & dans ſon abſence il lui laiſſe la Régence du Royaume. LONDRES.

Parmi les félicitez de Leurs Majeſtez Britanniques, on doit compter la nombreuſe famille dont le Ciel les a bénis. Elle conſiſte en deux Princes & cinq Princeſſes. L'aîné qui porte le titre de *Prince de Galles*, ſans être d'une taille bien élevée, a grand air, & il eſt aiſé lorſqu'on le voit parmi les Courtiſans, de le reconnoître pour le Maître des autres. Il eſt extrêmement gracieux, affable, doux & poli. On peut dire de lui, qu'il a véritablement le cœur d'un Roi. Peu de Princes ſont plus généreux. Il aime les plaiſirs & la magnificence, il eſt galant, a l'eſprit pénétrant, parle beaucoup; mais avec diſcernement & juſteſſe; il poſſede bien pluſieurs Langues, l'Hiſtoire & la Géographie; il eſt adroit dans tous ſes Exercices, & certainement il n'ignore rien de ce que doit ſçavoir un Prince de ſon rang. Les Hannovriens, parmi leſquels il a été élevé, l'adoroient, & les Anglois

LONDRES. ne lui paroissent pas moins attachez.

Le jeune Duc de *Cumberland*, second fils de Leurs Majestez, est fait comme on dépeint l'Amour. Son esprit surpasse infiniment son âge. Il est fort adroit, & apprend avec une grande facilité. Il parle l'Anglois, l'Allemand, le Latin & le François. Il me paroît, qu'on n'en peut pas demander davantage d'un Prince qui n'a pas encore treize ans accomplis.

Des cinq Princesses, je ne vous parlerai que des trois aînées, les deux cadettes n'étant pas encore hors de l'enfance. L'aînée, qu'on appelle la *Princesse Royale*, a une taille parfaite, & un air de modestie & de bonté qui lui attire les suffrages de tous ceux qui la voyent. Son caractére est aussi doux que sa physionomie. Son esprit, détaché de toutes les bagatelles, est d'une solidité qui surpasse son âge. La lecture de bons Livres, la conversation de personnes de mérite, & la Musique, sont ses principales occupations. Elle est extrêmement gracieuse & obligeante; on la dit généreuse & bienfaisante. C'est un plaisir de la voir à cheval; elle danse avec beaucoup de grace, & assurément elle a toutes les vertus convenables à sa haute naissance.

Les Princesses *Amélie* & *Elizabeth*, sans

sans être de ces Beautez éclatantes, ont des charmes personnels, & des qualitez de l'ame, suffisantes pour rendre un jour quelque Prince heureux. LONDRES.

C'est par ces Portraits de la Maison Royale, que je terminerai ma Lettre, qui est d'ailleurs assez longue. Je ne tarderai pas à vous donner la suite de mes Remarques. En attendant, soyez assuré que je suis toujours avec un attachement inviolable, &c.

A Londrès ce 12. d'Avril 1733.

LETTRE LIV.

MONSIEUR,

NOus en sommes à la Famille Royale & à ce qui regarde la Cour. Celle-ci est plus nombreuse que brillante, s'il est vrai que ce sont les plaisirs qui forment le brillant d'une Cour. Leurs Majestez ne paroissent pas les aimer, dumoins ces plaisirs bruyans, qui au-lieu de délasser l'esprit, ce qui doit être le but des plaisirs, ne font que le fatiguer.

Il est très-aisé d'obtenir l'honneur de saluer Leurs Majestez & la Famille

LONDRES. Royale : on n'a qu'à se nommer au Duc de *Grafton* Grand-Chambellan du Roi, & à Mylord *Grantham* Grand-Ecuyer de la Reine. On va au lever du Roi, & à la Toilette de la Reine, comme on fait en France. Leurs Majestez ne mangent en public que les Dimanches ; il n'y a que leurs enfans qui mangent alors avec Elles. La table est en forme de quarré long : le Roi & la Reine en occupent le milieu, le Prince de *Galles* la droite, & les trois Princesses aînées la gauche. Le service s'y fait comme en France. La table est placée au milieu d'une Salle entourée de gradins jusqu'au plafond, où il y a un nombre infini de Spectateurs. La même Salle sert aussi pour le Bal, lorsqu'il y en a à la Cour. Il y a trois fois la semaine appartement, qu'on appelle ici *Dry-Room*, & qui commence à dix heures du soir. Les Dames se rendent vers cette heure dans un appartement de trois grands Salons, que la Reine *Anne* a fait faire, & qui sont les uniques chambres passables de tout le Palais de *St. James*. Le Roi y arrive, suivi de la Reine à qui le Prince de *Galles* donne la main, & des Princesses ses filles. Leurs Majestez s'y entretiennent quelques momens avec

les

let personnes qu'elles veulent distinguer. LONDRES.
La Reine fait ensuite une profonde réverence au Roi, & se met à jouer avec la Princesse Royale, & deux Dames que Sa Majesté nomme. La partie ne dure ordinairement qu'une heure. Leurs Majestez se retirent un peu devant minuit. Les jours qu'il n'y a point de *Dry-Room*, le Roi & la Reine assistent souvent à l'Opéra ou à la Comédie. Dans les beaux jours ils se promenent dans le Parc de *St. James*, ou dans les environs de Londres. L'Eté, Leurs Majestez sont presque toujours à *Kensington*, *Windsor*, ou *Hampton-court*. Ces deux dernieres maisons ont de la beauté. La premiere des deux fut bâtie par le célébre Cardinal *Wolsey*, Favori de *Henri VIII.* On la regardoit comme la plus belle maison de l'Europe, avant que *Louis XIV.* eût commencé de bâtir.

Le Roi chasse peu : plus appliqué au bien de ses Etats, il s'occupe avec ses Ministres. Parmi ceux-ci le Chevalier *Robert Walpole* est le principal, comme il est aussi le seul Chevalier d'Angleterre qui soit honnoré de l'Ordre de la Jarretiere. Ce Ministre, autant applaudi par le Parti de la Cour, qu'il est critiqué par le Parti contraire, est généralement vénéré & estimé dans toutes les Cours de

LONDRES. de l'Europe. On y reconnoît que c'eſt ſous ſa direction que le Cabinet de *St. James* donne aujourd'hui le mouvement à toute l'Europe, qu'il eſt l'ame de tous les Conſeils, de toutes les délibérations & de toutes les réſolutions. Il me paroît que le Chevalier *Walpole* a le ſort de Mylord-Duc de *Marlborough*, qui admiré de tout l'Univers, même de ceux à qui il a fait le plus de mal, étoit à peine conſidéré dans ſa Patrie, qu'il combloit de gloire & de proſpérité. Je ne vous dirai rien, pour cette fois, de particulier du caractére de ce Chevalier, parceque je n'en ſuis point encore aſſez bien informé. Comme je n'ai point à faire à lui, je le vois paſſer, & voilà tout. Je cherche un homme neutre, c'eſt-à-dire, qui ne ſoit ni pour ni contre ce Miniſtre, qui le connoiſſe & qui puiſſe me le faire connoître auſſi. Si je ſuis aſſez heureux pour trouver un tel homme, je vous ferai part des lumieres qu'il m'aura données. En attendant, j'en entens parler comme de l'homme du Royaume le mieux inſtruit des Loix, qui connoît à fond le fort & le foible de l'Etat, que rien n'épouvante, que rien n'étonne. Auſſi n'y a-t-il point d'homme plus entreprenant & plus hardi. Il connoît

noît parfaitement ſa Nation, & poſſede l'art de la ſçavoir gouverner. Perſonne ne parle avec plus d'éloquence au Parlement. Il eſt rare qu'il n'y faſſe paſſer ce qu'il y propoſe. Il décide, pour ainſi dire, de la Chambre Baſſe. LONDRES.

Ceux qui le contrediſent le plus dans le Parlement, ſont le Chevalier *Pultney* dans la Chambre Baſſe, & Mylord *Strafford* dans celle des Pairs. Vous ſçavez que ce Seigneur a été long-tems Ambaſſadeur de la Reine *Anne* à la Cour de Berlin, enſuite auprès des Etats-Généraux, & que c'eſt lui qui a ſigné la paix d'*Utrecht*. Il étoit Membre du Conſeil-Privé, lorſque la Reine mourut. Le Roi *George I.* ne jugea point à propos de l'y confirmer. *Mylord* fâché ne parut plus à la Cour, & devint dans le Parlement le Cenſeur des Miniſtres. Après la mort de *Gregoire I.* le Comte a rendu ſes reſpects à Leurs Majeſtez, & en a été reçu avec beaucoup de diſtinction; ce qui n'a pas empêché qu'il ne ſe ſoit toujours oppoſé aux intentions de la Cour. Je penſe que pour gagner ſa voix dans le Parlement, il faudroit lui accorder la place du Chevalier *Walpole*. On ne ſçauroit toutefois diſconvenir qu'il ne ſe ſoit conduit avec beaucoup de ſageſſe, dans les changemens arrivez

LONDRES. rivez à l'avénement de la Maison de *Brunswick* au Trône. Ce Seigneur, me parlant un jour de ces changemens dans le voyage que je fis ici en 1728. me dit que s'il en avoit cru le Duc d'*Ormond*, il seroit aussi malheureux que ce Duc l'étoit lui-même. » Il fit tous ses efforts, me » dit-il, pour m'engager à l'accompa- » gner dans sa sortie du Royaume; mais » loin de me laisser séduire, j'employai » toute ma Rhétorique pour lui persua- » der de demeurer, me fondant sur ce » que nous n'avions rien fait tous deux » que par ordre de la Reine notre Maî- » tresse; qu'ainsi nous n'avions rien à » craindre, & que le pis qui pût nous » arriver, étoit d'être chicanez. Mais » toutes mes raisons ne purent rassurer » l'effrayé Duc, qui vint me trouver peu » d'heures avant son départ, & me con- » jura de sortir du Royaume avec lui. » Je lui répondis : *Je n'ai rien à me* » *reprocher, Mylord, j'ai obéï à la Rei-* » *ne, & j'ai trop bonne opinion de l'é-* » *quité de ma Nation, & trop de con-* » *fiance dans la justice du Roi, pour* » *rien craindre.* Le Duc me répondit : » *Eh bien, Comte, il faut donc vous* » *dire l'adieu que le Prince d'Orange dit* » *au Comte d'Egmont :* ADIEU, COM-

» TE

» TE SANS TETE. A quoi je repliquai : LONDRES.
» ADIEU, DUC SANS DUCHÉ. L'é-
» vénement a fait voir que j'ai mieux
» deviné que le Duc d'Ormond. Je
» jouis paisiblement de mes biens, tan-
» dis qu'il est privé des siens ». Dans la même conversation, le Comte me parla beaucoup de Leurs Majestez, & dans les termes les plus respectueux. Il se loua infiniment du Roi, qui comme Prince de Galles, disoit-il, l'avoit toujours traité avec beaucoup d'égards & de bontez. Cependant ce Lord paroît peu à la Cour : il passe les Etez à la Campagne, & l'Hyver à Londres, où il tient l'Assemblée une fois la semaine, y vivant d'ailleurs dans une assez grande retraite, & ne faisant pas une grande dépense.

Le Duc de *Newvcastle* est Sécretaire d'Etat. C'est un Seigneur extrêmement poli, fort riche, & qui représente avec dignité. Il a le Département des Affaires Etrangeres, conjointement avec Mylord *Harrington*, qui sous le nom de Colonel *Stanhope* a acquis de la réputation comme Ambassadeur en Espagne, & au Congrès de Soissons. J'ai connu ce Ministre à *Madrid* en 1719. & je vous le donne pour un des plus honnêtes & des plus sages hommes du monde.

LONDRES. monde. Il a de la douceur, de la modestie, & de la générosité, avec beaucoup de droiture. Son abord est froid, & l'on gagne à le connoître.

Il me paroît que les Ministres dans ce Pays-ci, aussi-bien que les personnes de qualité, n'ont pas cette fierté dont on les accuse parmi nous; & j'ai lieu de croire que ceux qui disent que les Anglois ne font point civilité aux Etrangers, ne les ont pas beaucoup pratiquez. Il est vrai qu'ils ne sont pas aussi prévenans que les François: mais lorsqu'on est une fois connu d'eux, qu'on se prête à leurs manieres, qu'on les recherche enfin; on les trouve, ce me semble, honnêtes & civils comme tous les autres Peuples du monde. Un Anglois ne dira pas à tout moment, qu'*il a l'honneur d'être serviteur très-humble*, qu'*il a l'honneur de dire*, *d'entendre*, & ainsi du reste; il le dira peut-être une fois dans une conversation, & se tiendra quitte de la répétition; mais en revanche il ne demandera pas aussi qu'on l'accable d'*honneurs*, de *graces*, & d'inutiles révérences. Comme il est au-dessus de la bagatelle, il regarde comme frivoles ces expressions inutiles; & c'est ce qui fait croire à nos jeunes Voyageurs, que les Anglois ne sont point polis. Ces phrases

phraſes recherchées & guindées ſont ſouvent tout ce qu'ils ont ppris, avec beaucoup de dépenſe, dans leur Voyage de France. Ils ſont tout étonnez de voir que dans un Pays ſenſé, on fait peu de cas de ce qui leur coûte ſi cher, & à quoi ils ont eu tant de peine à ſe façonner. LONDRES.

Il y a des Anglois qui de certains jours, paroiſſent méconnoître ceux avec qui ils ont vêcu la veille. Au premier Voyage que j'ai fait dans ce-Pays-ci, j'ai d'abord été étonné de ces façons d'agir: j'en attribuois la cauſe à la fierté Angloiſe. Mais j'ai reconnu que c'étoit bien plus l'effet d'une humeur mélancolique, répandue ſur preſque toute la Nation. Un Anglois de cette humeur n'en eſt pas moins ami; il n'y a qu'à ne point faire attention à cette inégalité, il revient de lui-même. Il pardonne à ſon ami les abſences qu'il peut avoir. Enfin, les Anglois ont des défauts, parcequ'ils ſont hommes: mais je compterai toujours beaucoup ſur un Anglois qui me dira qu'il eſt de mes amis. Pour acquérir l'amitié de ces gens-ci, il faut abſolument parler de leur Langue. La plûpart ſçavent le François & l'Italien: mais ils n'aiment point à parler les Langues Etrangéres, & lorſqu'ils le font, c'eſt par néceſſité,

LONDRES. néceſſité, ou par contrainte. Or la contrainte n'eſt pas du goût des Anglois. Comme ils ſont les hommes du monde les plus libres, ils ont de l'averſion pour tout ce qui les gêne.

Leurs manieres différent extrêmement de celles des François. C'eſt ce que ceux-ci ne ſçauroient comprendre : accoutumez à être imitez par toutes les autres Nations, ils croyent être les Maîtres du monde, & que les Anglois leur font une injuſtice de ne pas vouloir être leurs Copies. Vous décider entre les manieres de ces deux Nations, c'eſt ce que je ne ferai point. Pluſieurs conſidérations me retiennent ; ſurtout la crainte de faire tort à l'une ou à l'autre, & de ne point juger dignement une ſi grande Cauſe. Les uns & les autres ne ſont peut-être point exemts de très-grands défauts : mais il me ſemble que les Anglois ne ſe laiſſent point tyranniſer par l'Uſage, & ſuivent plus le Naturel & le bons-ſens. Ils ne s'accablent point de ces riens que les François nomment Politeſſe, & qui ſemblent n'être inventez que pour tuer, comme on dit, le tems. Enfin, à vous parler avec franchiſe, ſi je n'avois que vingt ans, il me ſemble que je ſerois

tout

tout François : maintenant que j'en ai quarante, je m'accommode parfaitement des Uſages Anglois. LONDRES.

Le zele pour la Religion me ſemble être la ſeule conformité de caractére qu'il y ait entre les deux Nations. Ce n'eſt pas qu'elles ne différent beaucoup de Principes : mais c'eſt qu'elles ſont ſonner toutes deux bien haut les Privileges de leur Egliſe, & qu'elles ont également leurs Fanatiques : Car ſi *Londres* n'a pas de Sectaires du Bienheureux *Pâris*, il en a en revanche qui ne ſont pas plus raiſonnables. Au reſte, les deux Nations produiſent quantité de gens-de-bien : cela paroît par le grand nombre de bons Livres de Dévotion & de Morale qu'ils nous ont donnez. Je penſe que pour les libertins, les deux Nations n'ont rien à ſe reprocher, & qu'il y en a autant à *Londres* qu'à *Paris*.

Les Anglois ſont décriez pour leur cruauté. Je ne ſçai ſurquoi cela eſt fondé, ſi ce n'eſt que dans un Combat ils ne donnent pas aiſément quartier, & pouſſent trop loin leur avantage. Il me ſemble qu'il ſeroit aiſé de prouver que les autres Nations ſont plus cruelles que les Anglois qu'ils accuſent de

LONDRES. ce vice : Car enfin, les barbaries commiſes à la Conquête du *Mexique*, l'incendie du *Palatinat*, une *St. Barthelemy*, des *Vêpres Siciliennes*, les meilleurs des Rois aſſaſſinez, ſont des cruautez qui ne trouvent point leurs pareilles dans l'Hiſtoire d'Angleterre. On ne voit point ici de ces aſſaſſinats qui ſe commettent ailleurs, & les voleurs même y paroiſſent plus humains; ils ſe contentent ſouvent de ce qu'on leur donne, mais ils ne tuent point: il y en a eu même d'aſſez généreux pour donner de l'argent à des gens que d'autres Voleurs avoient dépouillez. Il eſt inconcevable combien de tours d'adreſſe ces Scélérats mettent en pratique pour parvenir à leurs fins. On m'a conté beaucoup d'Hiſtoires à ce ſujet, dont en voici une que je vous rapporte, parcequ'elle m'a paru aſſez bien imaginée.

Un Seigneur voyageoit dans ſon caroſſe. Les chemins étoient extrêmement mauvais; deſorte que ſes Domeſtiques qui étoient à cheval, quitterent le grand chemin pour ſuivre un ſentier. Le Mylord ſe trouva inſenſiblement dans un chemin creux; il y rencontra un homme à cheval, qui appuyant un fuſil dans la portiere du caroſſe,

roſſe, lui dit : *Voici un bon fuſil, Mylord : il vaut cent piéces entre freres ; je vous conſeille de l'acheter.* Le Seigneur comprit dequoi il étoit queſtion. Comme il étoit ſans défence, il tira cent guinées de ſa bourſe. Le voleur les prit & lui remit le fuſil. Le premier mouvement du Mylord fut d'en coucher en joue celui qui lui emportoit ſon argent : mais le Voleur lui cria qu'il n'avoit pas peur de lui. En effet, le fuſil ſe trouva n'être point chargé, deſorte que le Mylord en fut pour ſon argent. LONDRES.

Si les Voleurs ſont adroits pour voler, ils le ſont encore plus pour échaper à la Juſtice. Il y a quelques années qu'un Voleur ayant commis un aſſaſſinat près de Londres, fit le même jour cinquante lieues de France ſur le même cheval. Etant arrivé à l'endroit où il ſe croyoit en ſureté, il tira ſa montre, & la montrant aux gens de l'Auberge où il mit pied à terre : *Je vous prens à témoins*, leur dit-il, *qu'à telle heure je ſuis arrivé chez vous, & je vous prie de m'en donner un Certificat par écrit.* On le lui donna, & ce Billet lui ſauva la vie : car ayant été arrêté, ſes Juges aſſurez qu'il étoit le meurtrier alloient le condamner, lorſqu'il

LONDRES. qu'il leur demanda à quelle heure s'étoit commis le meurtre. Les Juges lui dirent l'heure. *Comment voulez-vous*, dit-il, *que j'aye pu faire le crime dont vous m'accusez, & m'être trouvé le même jour à cinquante lieues de l'endroit où il a été commis?* Les Juges trouvant la chose humainement impossible, élargirent le Coupable. Cependant le Président, persuadé qu'il étoit le Criminel, lui demanda en particulier ce qui en étoit, & le Voleur après s'être fait promettre le secret, avoua la vérité.

Je pourrois vous rapporter nombre de pareilles Histoires; mais ce seroit plûtôt vous prouver qu'il y a de rusez Voleurs en Angleterre, que vous convaincre que les Anglois ne sont point cruels. Toutes les Loix sont ici pour la douceur, & peu rigoureuses. Il n'y a point de Tortures, on ne s'en sert pas même dans les Conspirations. Personne n'est condamné à mort s'il n'est trouvé coupable devant deux Tribunaux composez de Juges de la condition de l'Accusé, autant que cela se peut. Le premier Tribunal doit être composé de plus de douze Juges: mais douze doivent avoir condamné le Criminel. Le second Tribunal est de douze Juges précisément;

cîsément ; ils doivent tous être d'accord dans leur Jugement, & ils demeurent enſemble ſans boire ni manger, juſqu'à ce qu'ils ſoient du même ſentiment. On ne connoît ici que deux ſuplices, pendre, & trancher la tête. Ce dernier genre de mort eſt ſeul réſervé pour les Pairs. LONDRES.

Il me paroît par ce que je viens de vous dire, que les Anglois ſont autant & plus humains que nous, qui rafinons ſur les tortures & les ſuplices, comme ſi ce n'étoit rien que de faire ſouffrir un homme, & que ce ne fût point aſſez de lui ôter la vie, qu'aucun Monarque de la Terre ne peut prolonger d'un moment, encore moins rendre à celui à qui il l'a ôtée.

L'Exécution des Criminels eſt ici un ſpectacle pour le peuple, par la fermeté avec laquelle la plûpart vont au ſuplice. J'en vis dernierement cinq qu'on menoit au gibet, & qui étoient parez, & paroiſſoient être contents, comme s'ils alloient aſſiſter à quelque Fête. Les Executions ne ſe font pas avec un appareil auſſi effrayans qu'ailleurs ; il n'y a pas ce nombre d'Archers, ni toute cette gravité qui en impoſe quelquefois plus que le ſuplice même. Un Criminel arrive ici au gibet, en charet-

LONDRES. te. Lorſqu'il eſt directement ſous la potence, on l'y accroche; un coup de fouet fait que le cheval entraîne la charette, & le Criminel reſte pendu. On m'a dit que ſes amis & ſes proches vont le tirer par les pieds pour l'expedier plus vîte. Ceux qui meurent ſans foibleſſe ſont toujours comblez d'éloges par la Populace : le moindre de leurs Titres eſt d'être morts en braves Gentilshommes.

L'intrépidité conſervée à l'article de la mort, fait un des caractéres des Anglois. La Religion nous défend d'approuver ce mépris pour la vie : mais nous ne laiſſons pas de l'admirer dans les Romains, de qui les Anglois ont ſans doute retenu l'uſage de terminer leurs jours lorſque la vie leur eſt à charge. Ces meurtres de ſoi-même ne ſont que trop en uſage ici, & on les y voit commettre par des gens bien nez, auſſi-bien que par ceux de la lie du peuple. Je vous ai cité un exemple dans une de mes Lettres de Paris, d'un Relieur & de ſa femme, qui s'étoient pendus à Londres pour éviter la miſere qui leur paroiſſoit inévitable. Je pourrois encore vous en citer d'autres auſſi triſtes, ſi je n'appréhendois que de ſi lugubres

lugubres objets ne vous fiſſent horreur. Cependant, convenez avec moi qu'on ne ſçait à quoi attribuer une ſingularité ſi étrange. Car enfin les autres Nations ne témoignent pas par leurs actions avoir plus de Religion que les Anglois; ils ſont tout autant ſenſibles à leurs malheurs: il eſt rare toutefois qu'un homme attente ſur ſoi-même. Pourquoi ces gens-ci font-ils donc un jeu de la vie? Auroient-ils plus de fermeté, ou plus de foibleſſe? LONDRES.

Beaucoup de gens ſe ſont pendus par amour. Je vous avoue que ſi j'étois aſſez abandonné de Dieu pour en faire la folie, ce ſeroit pour une Angloiſe. Je leur trouve un air de modeſtie & de douceur, quelque choſe de timide, & une naïveté qui me charment; des yeux tendres & langoureux, qui ne ſont pas du goût de tout le monde, mais qui ſont du mien, & qui à l'âge de vingt ans m'auroient mené fort loin. La plûpart des Angloiſes ſont bien faites, elles ont les plus beaux cheveux du monde, & ne doivent la beauté de leur teint qu'à la ſeule Nature: on a le plaiſir de les voir rougir. Les plus libres conſervent un air de pudeur, qui perſuade aiſément qu'elles ne ſont point façonnées au crime. Elles ſont ordinairement très-richement habil-

LONDRES. lées mais pas avec tout le goût des Françoiſes. C'eſt la ſeule choſe que j'ai à leur reprocher. Il ſemble qu'elles s'étudient à ſe mettre à leur deſavantage. Leur habillement ſerré pardevant, avec des manches étroites & qui ne paſſent pas le coude, les fait paroître n'avoir point d'épaules ni de poitrine. Une trouſſure aſſez platte & large, avec des juppes ou paniers fort étroits par le haut, & exceſſivement larges par le bas, achevent de diminuer leurs graces. Elles ſont toujours lacées, & il eſt auſſi rare de voir ici une femme ſans corps, qu'il eſt rare de voir à Paris une femme habillée. Je voudrois que les Dames Angloiſes imitaſſent un peu plus les Françoiſes dans la parure : il me paroît que les pompons, & mille colifichets dont ſe parent ces dernieres, conviennent très-bien à des femmes. En revanche je voudrois que les jeunes Seigneurs n'imitaſſent pas, comme ils font, l'air & les ajuſtemens des François : qu'ils gardaſſent les manieres de leur Pays ; elles ſont plus convenables à des hommes. On dit qu'entre les bonnes qualitez des femmes, elles ont celle de ſçavoir prendre autant d'amour qu'elles en ſçavent donner. Cela eſt fort bien & fort naturel il me paroît que rien ne meſſied tant au

Beau

Beau-ſexe, que la cruauté; d'autant plus que je croi qu'il eſt poſſible qu'une femme aime ſans oublier la vertu. LONDRES.

Les femmes d'ici s'amuſent peu à des ouvrages: leur occupation eſt de faire des viſites, & d'en recevoir; d'aller beaucoup à la Cour pour avoir le plaiſir d'être vues; ce qui véritablement me paroît être de tous les plaiſirs celui auquel elles ſont le plus ſenſibles. La même raiſon les conduit à la promenade, au Concert & aux Spectacles. Dans tous ces endroits elles gardent un grand air de retenue; à peine ſe parlent-elles; leur éventail fait toute leur converſation. Je me trouvai l'autre jour en viſite dans une maiſon où il y avoit un cercle de vingt femmes, & pas un homme. Elles ſe regardoient, & ne ſe diſoient mot. Trouvez-moi, ſi vous pouvez, vingt femmes ailleurs qui demeurent ainſi tranquilles. Au reſte, les femmes jouiſſent ici d'une grande liberté. On les voit ſortir le matin avec un maſque de velours noir ſur le viſage, une coëffe faite en forme de chapeau dont les bords ſont abattus, une robe détrouſſée, avec un tablier blanc devant elles. Ainſi ajuſtées elles viennent au Parc, & vont où bon leur ſemble. Elles ſe promenent beaucoup à cheval. Enfin elles

LONDRES. font ce qu'elles veulent. Les maris ſont rarement de leurs parties, & s'informent peu de leurs allures : trop Philoſophes & trop raiſonnables pour faire dépendre leur honneur de la vertu de leurs femmes, que je croi véritablement moins en danger ici que partout ailleurs, le génie des Anglois n'étant pas de filer le parfait amour. Je ſuis perſuadé qu'Hercule ne ſera jamais imité ici dans ſon amour pour Omphale.

Les plaiſirs de cette grande Ville ſont des plus diverſifiez. Cependant j'ai connu des Anglois qui revenant de Paris, trouvoient qu'on mouroit d'ennui à Londres. D'autres ont voulu me ſoutenir qu'on ſe divertiſſoit mieux à Rome. Vous ſçavez, Monſieur, ce que je vous ait dit des plaiſirs de ces deux Villes. Après que je vous aurai parlé de ceux de Londres, tels qu'on les y prend, ou qu'on les y peut prendre, je vous prendrai pour Juge entre ces Anglois Franciſez ou Italianiſez, & moi.

Un homme raiſonnable, ſçavant, dévot, en un mot un homme trouve ici à s'aſſortir. Je défie qu'il le faſſe mieux au-delà de la mer. Le Déréglé, ou pour mieux dire, le Débauché, ne trouve rien qui l'arrête. L'homme du monde, que je mets entre deux, a dequoi ſe ſatisfaire.

Comme

Comme l'eſpece de ces derniers eſt la dominante, paſſons à ſes occupations. Il ſe léve tard, s'habille en *Frock*, (c'eſt un juſte-au-corps ſans poches & ſans plis, avec des manches étroites) laiſſe-là ſon épée, prend une canne, & va où bon lui ſemble. Sa courſe finit ordinairement par le Parc, parceque c'eſt la Bourſe des Gens de Qualité. Il trouve à s'y appareiller, pour quelque partie qu'il propoſe. Il s'en retourne changer d'habit, & tombe enſuite au Caffé ou dans les maiſons de Chocolat, où coutume d'aller celui à qui il veut parler; car les Anglois ſe font une eſpece de Loi, d'aller dumoins une fois par jour dans ces ſortes de maiſons; ils parlent d'affaires & de Nouvelles, liſent les Gazettes, & ſouvent ſe regardent ſans ſe dire mot. Cela eſt fort heureux; car s'ils aimoient autant à cauſer que bien d'autres Nations, las Caffez ne ſeroient pas praticables, on ne s'y entendroit point, tant il y a de monde. Le *Chocolat* de la rue St. James, où je viens perdre mon tems tous les matins, eſt toujours rempli à ne pouvoir s'y tourner. Ducs, Pairs & Gentilshommes, tout y eſt mêlé : il ne s'agit que d'être habillé comme un honnête-homme. A une heure on va à la Cour, LONDRES.

LONDRES. on voit habiller le Roi enſuite on paſſe chez la Reine, où il y a ordinairement grand nombre de Dames fort parées. Sur les trois heures chacun prend ſon parti. Les dîners ſont pouſſez fort loin, & les parties de Cabaret fort en uſage. Dans les maiſons, les Dames ſe retirent après le repas; les hommes reſtent à table. On en ote la nape, & les Valets y poſent une bouteille de vin ou plus, ſi tous les Conviez ne boivent pas du même vin, avec des verres bien rincez; & puis ſe retirent. Un ſeul reſte au buffet. La bouteille fait la ronde, chacun en verſe ce qu'il lui plaît, & boit ce qu'il veut; mais l'on boit toujours trop, parceque l'on boit trop long-tems.

Au ſortir de table, dans les beaux jours on retourne à la Promenade, ſoit en caroſſe dans le *Hide-Parck* où ſe fait le Cours, ſoit à pied dans le Parc de *St. James*. L'Hyver on fait des viſites juſqu'à l'heure des Spectacles. Ceux-ci méritent bien un Article ſéparé, & vous l'aurez tout du long. Au ſortir de l'Opéra ou de la Comédie, on va à l'Aſſemblée, qui eſt alternative tantôt chez un Seigneur, & tantôt chez un autre; ou bien on ſe rend à la Cour au *Dry-Room*. A minuit on va ſouper. Les parties de Cabaret ſont plus animées,

animées, & Bacchus eſt ordinairement ſecondé par Vénus. On ſe retire au jour. Jugez, après ce que je viens de vous dire, ſi un jeune-homme n'eſt pas autant occupé à Londres, qu'à Paris & à Rome. Croyez-moi, c'eſt un air que ſe donnent ceux qui diſent qu'on s'ennuye dans cette Ville. LONDRES.

Dans les maiſons particulieres, on mange avec autant de propreté & de délicateſſe que dans Pays du monde. On n'y ſert ordinairement que trois plats à chaque ſervice, & ſouvent même on ſert plat à plat, ce qui fait qu'on mange toujours plus qu'on ne voudroit, & qu'on paſſe beaucoup de tems à table. Le bœuf eſt excellent ici, & je m'accommode très-bien des *Poudins*, qui ſont faits de farine, d'œufs, de mie de pain, & enfin de mille choſes que j'ignore; mais le tout enſemble fait un très-bon mets. Un uſage établi dans ces maiſons, & dont vous vous accommoderiez ſans doute, c'eſt que la premiere fois qu'on y eſt introduit, on baiſe, à la vérité très-modeſtement, les Dames du Logis. On a le plaiſir de les voir rougir comme ſi elles faiſoient un crime. Un ſecond uſage moins agréable que le premier, eſt qu'après avoir mangé quelque-part, il faut donner aux Domeſtiques. Ce qu'on don-

LONDRES. ne doit être porportionné à la grandeur du Maître chez qui l'on a mangé; desorte que si un Duc me donne a dîner quatre fois par semaiue, ses Valets m'emportent ce que je dépenserois pendant huit jours dans un Cabaret. Je suis surpris que les Anglois ne réforment point cet usage, eux qui d'ailleurs sont si magnifiques, & qui payent si largement leurs Domestiques, que je croi qu'il n'y en a pas de plus heureux dans le monde.

Les Cabarets sont excessivement chers: mais on y est proprement servi. Je les préfére en cela aux Cabarets de Paris, où le linge de table est ordinairement très-gros & très-vilain.

Les Assemblées sont si nombreuses, qu'elle ne sont pas praticables. Cependant il n'y ordinairement que trois ou quatre tables de Jeu. Presque tout le monde se tient de bout. On se remue comme des fourmis, on se pousse, on se passe, on se demande pardon, on se salue, & on se demande comment on se porte. Il est comme impossible d'y lier conversation.

L'Assemblée la plus belle & la plus nombreuse de l'Europe, est celle qui se tient au grand Théâtre de *Hay-Market*, les jours de Bal. Je puis dire n'avoir jamais

mais vu de plus beau ſpectacle. On y compte quelquefois juſqu'à trois mille perſonnes. Chacun paye une Guinée, pour laquelle on eſt ſervi de tous les rafraîchiſſemens & de tous les vins imaginables, avec un Ambigu ſuperbe. Toute cette nombreuſe Aſſemblée ſe tient dans pluſieurs Salles richement décorées, & parfaitement bien éclairées. On danſe dans pluſieurs, & on joue dans les autres. La Fête commence par un Concert, compoſé de tout ce qu'il y a d'habiles Muſiciens dans Londres. Le Bal commence enſuite, & ne finit que le lendemain au matin. Souvent ces Bals ſont maſquez; alors le Roi & le Prince de Galles l'honnorent de leur préſence. La Reine & les Princeſſes n'y paroiſſent jamais. De quelque maniere que ſe faſſe cette Fête, tout le monde y vient toujours fort paré; les Dames ſurtout ſont toutes brillantes de pierreries, car il n'y a point de Pays au monde où il y ait de plus beaux Diamans. Les Danſes Angloiſes ſont des Contredanſes, qui demandent beaucoup de monde: toutes les perſonnes qui les compoſent, ſe joignent ſucceſſivement, ce qui donne lieu à faire des connoiſſances. Les Airs ſont fort gais, & il me paroît qu'ils ſeroient plus LONDRES.

LONDRES. convenables à la vivacité Françoiſe, qu'à la tranquillité Angloiſe.

Quant aux Spectacles, les Anglois les aiment, & en ont plus qu'aucune autre Nation. Ils ont un Opéra Italien, qui eſt le meilleur & le plus magnifique de l'Europe. On y paye une demi-Guinée pour les moindres places, & une Guinée pour les autres. Il y a toujours un grand concours de monde. Cependant cela ne ſuffit pas pour payer les Acteurs: pluſieurs Seigneurs contribuent à leurs appointemens, qui ſont exceſſifs. Auſſi y a-t-on les meilleures voix de l'Italie. Un Acteur nommé *Senoſino* a quinze cens pieces par an, encore eſt-il comblé de préſens. La Muſique de ces Opéra eſt ordinairement de la compoſition d'un nommé *Hendel*, que beaucoup de gens eſtiment au-delà de toute expreſſion, & que d'autres regardent comme un homme ordinaire. Quant à moi, je trouve ſa Muſique plus ſçavante que touchante. Les Décorations ſont très-belles, & la Salle eſt fort grande, & beaucoup plus belle que celle de Paris. On eſt aſſis dans le Parterre; les Dames forment des demi-cercles, deſorte que tout le monde ſe voit en face: ce qui fait un fort bon effet. J'oubliois de vous dire, que tout eſt bien éclairé

éclairé de bougies. On danſe dans les Entre-Actes, lorſqu'il n'y a point d'Intermede burleſque. LONDRES.

Outre l'Opéra Italien, il y en a encore un Anglois, où l'on ne chante que les Airs, le reſte eſt récité. Cela me paroît plus raiſonnable que lorſque tout eſt chanté : dumoins un homme ne chante point en ſe tuant ou en ſe battant.

La Comédie Angloiſe eſt fort eſtimée par les Anglois, & a été fort critiquée par les François, qui trouvent qu'elle n'eſt point comparable à la leur. Les Beaux-Eſprits des deux Nations on traité très-ſérieuſement cette importante matiere, & ont fait voir également de préſomption. Je n'ai garde de décider entr'eux. Cependant je vous dirai qu'il me ſemble que les François ſont trop gênez par leurs Régles, & que les Anglois ne ſe contraignent point aſſez. Les deux Nations font ainſi connoître leur différence de goût, l'une pour l'obéïſſance, & l'autre pour la liberté. Il me paroît que ſi les Anglois n'obſervent point la ſimplicité du Sujet, & l'unité du Lieu, ils abondent en penſées heureuſes. Au reſte, quelque prévenus qu'on les diſe pour leurs productions, ils ne laiſſent pas d'eſtimer les Piéces Françoiſes

LONDRES. ſes où ils trouvent des penſées qui leur conviennent. On vient de traduire ici la Tragédie de *Brutus* par *Voltaire*. Cette Piece a eu même plus de ſuccès à *Londres* qu'à *Paris*. Auſſi l'Auteur l'avoit-il compoſée en Angleterre : tout imbu de la façon libre de penſer des Anglois, il avoit en quelque maniere oublié qu'il étoit François, & il y parle des Rois comme ſi c'étoient des hommes.

Les Spectacles m'engagent à vous rapporter tout de ſuite les plaiſirs qui paroiſſent être du goût de tous les Anglois. Ils chaſſent beaucoup, & d'une maniere fort différente de la nôtre. Ils courent extrêmement, & ils pourſuivent un liévre avec autant d'ardeur qu'ils pourſuivent leurs Ennemis après les avoir mis en déroute. Leurs chiens & leurs chevaux ſecondent leur ardeur, & n'ont point leurs pareils pour la vîteſſe ; auſſi l'Angleterre fournit-elle de chevaux & de chiens preſque tous les grands Seigneurs de l'Europe, comme le Dannemark leur fournit des Faucons.

Cette vîteſſe des Chevaux Anglois fait qu'il y a des Courſes de chevaux tous les ans, à un Lieu nommé *Newmarket* ; & c'eſt proprement ce que les Voyageurs appellent une choſe à voir. Ces Courſes

ſe

se font plusieurs jours de suite, & sur- LONDRES.
passent infiniment celles qu'on voit en Italie. Elles se font en rond. Deux chevaux montez par des Palefreniers, se disputent la vîtesse. On pese les Cavaliers, & on ajoute au plus léger le poids dont il différe d'avec l'autre. Ils courent sans selle, avec une telle rapidité, que la vue a peine à les suivre. Il se fait dans ces occasions des gageures de plusieurs mille livres sterling; il semble que ce soit une Fête à l'honneur de *Plutus* Dieu des Richesses : les Guinées pleuvent sur le Palefrenier qui remporte le Prix, chacun s'empresse de lui donner. Tel est l'usage des Anglois : non contens de payer largement ceux qui contribuent à leurs plaisirs, ils les comblent de présens. C'est ce qui se voit à tous les Combats d'Hommes, aux Danseurs de Corde, Sauteurs & semblables Spectacles : chacun jette de l'argent sur le Théâtre, pour celui qui a le mieux fait son personnage. Les Acteurs de l'Opéra & les Comédiens ont aussi des gratifications; chaque Acteur a un jour dans l'année, auquel la recette de l'entrée est pour lui. Il est affiché au profit de qui est la représentation : s'il se trouve que c'est pour un Sujet aimé, chacun envoye prendre plus

de

LONDRES. de Billets qu'il ne lui en faut, le tout pour favoriſer l'Acteur. Cette libéralité des Anglois envers ceux qui leur font plaiſir, s'étend particulierement envers leurs Maîtreſſes : rien ne leur paroît trop beau ni trop cher pour elles. Ce n'eſt point à des ſoins, qu'ils veulent devoir les faveurs qu'ils reçoivent ; c'eſt à leur argent & à leurs préſens. En cela fort différens de certains Abbez de Rome, dont cinq ou ſix ſe cottiſent pour fournir au néceſſaire d'une Maîtreſſe.

Ces Abbez me font ſouvenir, qu'il y en a beaucoup ici qu'on nomme *Chapelains*, dont l'air de proſpérité fait aſſez connoître que dans la Réforme de l'Egliſe Anglicane on n'a pas fort altéré leurs revenus. Je ne ſçai ſi ces Meſſieurs ſont plus ſages que nos Eccléſiaſtiques : les apparences me feroient preſque penſer qu'ils ont la même ambition, le même deſir des richeſſes, la même inquiétude ; enfin, qu'ils ſont également Hommes. La différence eſt, qu'ils ſont ſoumis aux Loix, que leurs paſſions ne peuvent éclater, & que la ſuperſtition ne les fait pas regarder comme des Oracles. On dit que leurs Sermons ſont admirables, & qu'ils tendent toujours à réformer l'Homme, & à le conduire dans le

le chemin de la vertu. Ils les lisent, au- LONDRES.
lieu de les réciter par cœur ; ce qui les empêche de donner dans la gesticulation outrée, & dans ces Enthousiasmes forcez, qui souvent irritent plus qu'ils n'édifient. Mais c'est assez vous entretenir des Ecclésiastiques, lorsque je ne devois vous parler que de plaisirs. Ceux du Peuple sont les Combats d'Animaux, de Gladiateurs, de Luteurs; en un mot, tous les spectacles qui peuvent contribuer à faire verser du sang. Les blessures sont comptées ici pour rien, & la mort pour peu de chose. Je croi que les Anglois sont descendus de *Mutius Scevola ;* car, comme ce Romain, ils mépriſent la douleur. Parmi les plaisirs du Peuple, il y en a aussi qui sont mêlez d'insolence. J'en vis un exemple, il y a quelques jours, dans le Parc de St. James. Un homme avoit fait un pari, qu'il feroit le tour du Parc dans un certain nombre de minutes. Pour être plus léger à la course, il s'étoit deshabillé au point que sa main lui servoit de feuille de figuier. Dans cet état de nature il traversa tout le Mail, où il y avoit un monde infini. Les Dames étonnées d'un pareil spectacle ne sçavoient quelle contenance tenir ; les unes détournoient la tête, les autres se couvroient de leurs éventails ; mais toutes se

rangerent

LONDRES. rangerent ainſi que les hommes, pour le laiſſer paſſer. Après avoir achevé ſa courſe, il reprit tranquillement ſes habits près de Whitehall où il les avoit laiſſez, & comme il avoit gagné la gageure, beaucoup de gens, loin de le blâmer de ſon inſolence, lui jetterent de l'argent. Jugez par-là, ſi rien égale la douceur & le le bonheur de la condition des Anglois.

Je ne dois point oublier parmi les plaiſirs de cette Nation, de nommer les parties de campagne. Les Anglois en font un cas extrême, & véritablement ils ont raiſon, leur campagne étant d'une grande beauté. Elle leur produit tout, excepté du vin, la verdure y paroît toujours nouvelle, les maiſons de plaiſance des Seigneurs ſont ſuperbes, & c'eſt à la campagne que les Anglois vivent avec magnificence, ils y paroiſſent véritablement Seigneurs; au-lieu qu'à Londres, la plûpart vivent en ſimples Particuliers.

Les environs de Londres, particuliérement le long de la Tamiſe, ſont tout ce qu'on peut voir de plus agréable. Je ne conçois pas comment, lorſqu'on eſt né Anglois & qu'on jouit d'une ſorte de fortune, on peut ſe réſoudre à quitter ces Contrées, comme font cependant beaucoup d'Anglois, qui préferent à l'Angleterre,

terre, des Pays moins favorisez de la na- LONDRES.
ture. Je vous avoue que si j'avois mille livres sterling de revenu, je renoncerois à tout ce que la fortune pourroit m'offrir de plus brillant ailleurs. Le climat ici est doux, l'on n'y ressent jamais ces excez de chaud ou de froid, dont on est accablé dans les autres Pays. A la vérité, cela est cause que les fruits ne sont pas aussi bons ici qu'ailleurs, & qu'il n'y vient point de raisin; mais ce mal est réparé par les raisins d'Espagne & de Portugal, que les Vaisseaux apportent en adondance.

Un des grands agrémens de la campagne d'Angleterre est, que vous n'y voyez point de Payſan misérable; tous sont bien logez, bien vêtus, & se nourrissent bien. Leur sort est plus heureux que celui de bien des Gentilshommes dans des Provinces de ma connoissance. On n'y connoît point cette subordination excessive qu'exigent ailleurs les Grands. Un Gentilhomme qui rend visite à son Seigneur, en est reçu comme son égal, & on ne lui fait point sentir la différence que le hazard de la naissance a mis entre le Seigneur chez qui il est, & lui. Cela n'empêche pas que les Grands ne soient fort honorez ici; dès qu'ils sont civils, chacun s'empresse à avoir pour eux toute sorte

de

LONDRES. de déférence ; mais personne ne croit être fait pour essuyer leurs hauteurs.

Les Grands épousent ici comme en France des Demoiselles d'une naissance inférieure à la leur. Il est vrai qu'il faut faire une grande distinction entre le Marchand Anglois & les Marchands des autres Pays. Les Anglois sont souvent issus des plus grandes Maisons du Royaume, & l'on en voit sortir de leur Comptoir, pour être Pairs, lorsque par droit de succession de Cadets ils parviennent à être Aînez de Maisons. Ainsi, lorsqu'un Seigneur épouse la fille d'un Marchand, il épouse quelquefois sa Cousine, ou une Demoiselle d'une Maison distinguée ; au-lieu qu'en France c'est toujours la fille d'un Roturier.

Voilà, Monsieur, le peu de Remarques que j'ai faites sur ce Pays, je souhaite qu'elles puissent vous amuser. Comme je compte d'y faire encore quelque séjour, je pourrai vous envoyer dans la suite les observations que j'y aurai faites. En attendant continuez-moi l'honneur de votre souvenir, & soyez très-persuadé que personne au monde n'est plus particulierement, &c.

A Londres ce 4. May 1733.

ETAT

ETAT ABREGÉ

DE LA

COUR DE SAXE.

SOUS LE RÈGNE

D'AUGUSTE III.

ROY DE POLOGNE

ET

ELECTEUR DE SAXE.

AU ROY.

SIRE,

UN Ouvrage, *dans lequel il eſt parlé de* VOTRE MAJESTÉ, *de la* REINE *ſon Auguſte Epouſe, & des* PRINCES & PRINCESSES *ſes Enfans, convient à ſi juſte titre de lui être préſenté, que j'oſe,* SIRE, *le mettre reſpectueuſement à vos pieds, vous ſuppliant très-humblement de l'agréer, comme un témoignage du deſir que j'ai de manifeſter votre gloire, comme un gage de mon humble reconnoiſſance par tous les bienfaits qu'il Vous a plû de répandre ſur moi.*

Comme Prince, & comme Roi, je vous ai trouvé, SIRE, *compâtiſſant & généreux. Souffrez donc, que je publie à toute la Terre, que ſi vous portez le nom du Grand* AUGUSTE, *Vous faites dans ce Siécle. comme a fait cet Empereur dans l'Antiquité, l'ornement & l'honneur de l'Univers.*

Vous êtes, SIRE, *ennemi des louanges,*

je

je dois reſpecter votre modeſtie. VOTRE MAJESTÉ, *ſatisfaite de faire du bien, ne cherche de relief que dans ſes actions mêmes. L'offrande des cœurs & les vœux de ſes Sujets, lui ſuffiſent. Ce n'eſt point à un particulier tel que moi, à loüer un Roi, pour qui l'encens ne peut être agréable, que lorſqu'il lui eſt offert par l'unanimité de ſon Peuple.*

Daignez cependant, SIRE, *me permettre que je m'uniſſe à ces fortunez Sujets, qui ne ceſſent de bénir Votre Régne. J'ai l'avantage ſur eux de Vous être ſoumis, & attaché uniquement par mon panchant, fondé ſur la connoiſſance des Vertus toutes Royales de* VOTRE MAJESTÉ.

Je m'eſtimerai heureux, SIRE, *de n'être point deſavoué par* VOTRE MAJESTÉ, *& de pouvoir me dire tout le tems de ma vie avec le plus profond reſpect,*

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ

Le très humble, & très-obéiſſant & très-ſoumis ſerviteur,
CHARLES-LOUIS BARON DE POLLNITZ.

AVER-

AVERTISSEMENT.

L'ETAT ABREGÉ DE LA COUR DE SAXE, qu'on donne ici, n'a pas besoin de Préface pour en recommander la lecture. Le seul Titre fait voir, que la matiere en est intéressante pour tout Saxon.

Tout Sujet souhaite de connoître son Souverain, & chaque Particulier dans un Etat desire de connoître les Ministres & les Courtisans. Ce sont de ces Portraits, que j'ai osé tracer; j'avoue toutefois, que c'est sans me flatter d'avoir réussi: il faudroit pour cela avoir cette pénétration & cette délicatesse d'esprit que la Nature, marâtre pour moi, m'a refusées. Il seroit même nécessaire, pour rendre mon entreprise plus heureuse, de m'être arrêté plus long-tems à *Dresde* que je n'ai fait. Trois mois de séjour dans une grande Cour, suffisent à peine pour en donner des lumieres à un homme aussi éclairé, que je suis borné. Comment avoir, après cela, la présomption de croire d'y être parvenu?

Je ne dissimule pas, que malgré l'imperfection qui se pourra trouver dans ce Livre, sa composition ne m'ait coûté plus de peine, que ne l'auroit fait un autre beaucoup plus étendu, dont la matiere

m'auroit été plus familiere. Il m'a fallu tirer des informations ſur bien des particularitez, & même à la dérobée. Je dois à la politeſſe de Mr. le Conſeiller de la Cour *Konig*, des Inſtructions qui me manquoient ſur ce qui regarde quelques Seigneurs de la Cour. Si j'avois eu le bonheur de rencontrer une ou deux perſonnes officieuſes comme lui, mon Ouvrage en ſeroit plus correct & plus étendu. Je ſupplie ceux qui le liront, de l'agréer tel qu'il eſt, & de me pardonner les fautes qu'il peut y avoir ; en ce que je ſuis le premier qui ait oſé traiter un tel Sujet. Il y a de la témérité en cela, j'en conviens. Mais un motif ſi noble m'a fait agir, & il me paroît excuſable.

Toute la Saxe eſt informée en général, qu'elle eſt régie par un Souverain débonnaire, & attentif à la rendre heureuſe. Il étoit inutile de lui expoſer les Vertus & les Actions du Roi ; elle les admire, & fait des vœux pour lui. Mais comme ce grand Prince a des envieux de ſa Gloire, j'ai voulu les confondre, & ramener, s'il eſt poſſible, ceux qu'un aveuglement funeſte écarte de Sa Majeſté.

Tous ceux qui ont approché Auguste III. conviendront avec moi, qu'il orne

orne le Trône ſur lequel une Nation reſpectable l'a placé ; & que tout ce que j'ai dit ce ce Monarque eſt au-deſſous de ce qu'on peut dire. Comment dépeindre au vrai un Roi né ſans vices, vertueux par principes, & bon par Religion ? L'admirer dans le ſilence, eſt le ſeul moyen de lui plaire ; j'en ſuis trop inſtruit, pour ne m'y pas conformer : je n'ai donc oſé m'étendre à ſon égard, autant que la grandeur du ſujet le demande.

Le même éloignement de la REINE pour les louanges, m'a ſervi de bornes. Combien de Vertus ne m'a-t-il pas fallu ſupprimer ? Que de penſées ai-je dû immoler, pour ne point offenſer la noble modeſtie de cette Auguſte Princeſſe, qui ſimple dans la Grandeur, fait conſiſter ſa gloire à être humble au comble des honneurs ?

Je penſe que perſonne ne me deſavouera ſur ce que j'ai avancé de Monſeigneur le PRINCE ROYAL & ELECTORAL, de Meſſeigneurs les PRINCES SES FRERES, & de Meſdames les PRINCESSES SES SOEURS. L'eſpérance que je fais enviſager, ſur ce qu'on a à attendre de LEURS ALTESSES ROYALES, ſera toûjours confirmée par le tems, & par tous ceux qui en approchent.

Les Actions du Duc *Jean-Adolphe de Saxe-Weiſſenfels* ſont ſi établies, que j'ai cru ne devoir pas anticiper ſur l'Hiſtoire qui doit les conſacrer. La même raiſon m'a fait être court ſur les belles qualitez de ſon ame, que la Cour & l'Armée réverent.

Quant à ce qui regarde Madame *la Princeſſe de Saxe-Weiſſenfels*, j'avouë ingénument, que n'ayant point eu l'honneur de lui faire ma cour, je n'ai pu parler de ſes Vertus que ſur la voix publique, qui n'en peut aſſez faire l'éloge.

Je me ſuis plus étendu en parlant des Miniſtres: ce que j'en dis eſt conforme à la vérité. Deſorte que ceux qui ne les connoiſſent point, pourront s'en former une juſte idée.

J'ai nommé les principaux Seigneurs, & les Dames les plus diſtinguées de la Cour, autant que le peu de tems que j'ai employé à cet Ouvrage, & l'Abregé dans lequel je me ſuis reſtreint, me l'ont permis. Je me flatte qu'ils me pardonneront la franchiſe avec laquelle je parle d'eux, & je croi avoir aſſez ménagé mes termes, pour ne me point attirer de reproches.

ETAT

ETAT ABREGÉ
DE LA
COUR DE SAXE.

I.

De la Sacré perſonne du ROI.

AUGUSTE III. Roi de Pologne, Grand-Duc de Lithuanie, & Electeur de Saxe, naquit le 7me. Octobre 1696. Il eſt fils unique d'*Auguſte II.* dernier Roi de Pologne, & d'*Eberhardine de Brandebourg-Bareuth.* Son ayeule *Anne* Princeſſe Royale de Dannemark, veuve de *Jean-George III.* Electeur de Saxe, prit ſoin de ſon enfance, & lui imprima ces ſentimens de Piété, d'Humanité & de Juſtice, qui le rendent aujourd'hui les délices de ſes Peuples & l'exemple des Rois.

Lorſqu'il ſortit des mains des femmes, le Roi ſon pere le confia aux ſoins de Mr. de *Miltitz*, homme de naiſſance, qui par ſon érudition, ſes bonnes mœurs, & ſa vertu ſolide, étoit digne d'un tel Emploi.

Le Prince, pour qui la vertu a toujours eu des charmes, reconnut le mérite de ſon Gouverneur. Il l'aima, prit de l'attachement pour lui, & recevoit ſes avis avec une docilité, qui dans un âge tendre dénotoit déja ce fonds de ſageſſe qui le rend aujourd'hui digne du Trône.

Pendant que le jeune Prince avoit été ſous la conduite des Femmes, Dieu avoit touché le cœur du feu Roi. Ce Monarque Luthérien, par le ſort de ſa naiſſance, avoit reconnu la Religion Catholique, & peu de tems après avoit été élu Roi de Pologne : deſorte que Sa Majeſté, convaincue de la ſainteté de la Religion qu'Elle avoit embraſſée, ſongea à la faire connoître au Prince ſon fils. Cependant, la déférence reſpectueuſe que le Roi avoit pour S. A. R. ſa mere, fit qu'il ne voulut pas que le jeune Prince renonçat en préſence de cette auguſte Princeſſe, à une Religion qu'elle lui avoit enſeignée, & à laquelle elle étoit fortement attachée. Il réſolut de l'éloigner & de l'envoyer à Francfort, pour aſſiſter à la Cérémonie du Sacre de l'Empereur *Charles VI.* Mr. de *Miltitz* l'accompagna dans ce voyage ; mais comme l'attachement de ce Seigneur pour les Dogmes de Luther faiſoit appréhender au Roi qu'il

ne

ne portât obſtacle à ſes deſſeins, il le rappella, & nomma pour Gouverneurs de ſon fils le Comte de *Coſte*, & le Baron de *Hagen*.

Le Comte étoit Polonois, & Palatin de Livonie; il joignoit à une illuſtre naiſſance une pieté ſolide, une érudition profonde, une grande probité, & des principes qui le rendoient auſſi reſpectable, que ſes manieres & ſa politeſſe le rendoient aimable.

Le Baron de *Hagen* étoit d'une famille diſtinguée dans l'Electorat de Trèves; il étoit Ambaſſadeur du Roi à l'Election & au Sacre de l'Empereur à Francfort. Ses manieres étoient plus compoſées que celles du Comte de *Coſte*; mais il ne lui cédoit pas en ſçavoir, en droiture & en ſentimens.

Ce fut ſous la conduite de ces deux Seigneurs, que le Prince partit pour viſiter une partie de l'Allemagne & de l'Italie, où il embraſſa la Religion Catholique. Cependant S. A. R. fut encore long-tems dans le cœur, ſans le publier, ce qu'elle eſt aujourd'hui avec tant d'exemple. Elle ne déclara ſon changement qu'après le décès de S. A. S. ſon ayeule, qui mourut le 1. Juillet 1717. Pendant ce tems le Prince fit le Voyage de

France, & bien que ce fût ſous le nom de *Comte de Miſnie*, *Louis XIV.* lui fit rendre tous les honneurs qui étoient dûs au fils d'un grand Roi.

La Cour de France fut charmée de la politeſſe, de la noble modeſtie, & de ce fonds de ſageſſe, qui accompagnoient les actions & les diſcours du Prince. Elle l'admira, & le vit partir à regret. Il paſſa une ſeconde fois en Italie, & s'y forma ce goût pour les belles choſes, & ces connoiſſances ſi utiles aux grands Princes, de l'Architecture, de la Peinture, & autres beaux Arts. L'Allemagne, voyant revenir le Prince, s'applaudit de lui avoir donné naiſſance, & faiſoit des vœux pour que tous ſes Souverains lui reſſemblaſſent. S. A. R. fit un long ſéjour à Vienne, & y ſoutint la réputation qu'elle s'étoit acquiſe dans les divers Pays où Elle avoit été. Elle revint enfin en Saxe, ſa préſence y cauſe une joye univerſelle. Les Saxons étoient charmez que le Prince, que le Ciel leur deſtinoit pour Maître, étoit ſi digne de l'être : Un jour nous perdrons, diſoient-ils, le plus juſte des Rois & le meilleur des Maîtres ; mais nous retrouverons dans ſon fils ſa taille héroïque, ſon air majeſtueux, ſa magnanimité, le même caractére

tére de bonté, d'équité, & de généroſité; l'eſprit du Grand Auguſte ſera toujours parmi nous; nous ne nous appercevrons de ſa perte, que parceque nous ne le verrons plus.

Peu de tems après le retour du Prince à Dresde, le Comte de * *Wackerbarth* traita à Vienne du mariage de S. A. R. avec la Séréniſſime Archiducheſſe *Marie-Joſephe*, fille aînée du feu Empereur *Joſeph*. Le Comte de *Flemming*, Premier-Miniſtre & Feld-Maréchal de Saxe, demanda ſolemnellement en mariage la Séréniſſime Archiducheſſe, & le Prince ſe rendit à Vienne pour l'épouſer. La Cérémonie ſe fit dans la Chapelle de la *Favorite*: on y employa toute la pompe convenable dans une ſi grande occaſion. Quelques jours enſuite, Leurs Alteſſes Royales partirent pour Dresde. Elles y furent reçues avec une magnificence qui n'a point encore eu de pareille. *Auguſte II.* le plus ſplendide des Rois, & le Prince qui ordonnoit le mieux des Fêtes, ſe ſurpaſſa; rien ne lui parut trop beau pour célébrer l'Hymen d'un fils ſi digne de

* *Auguſte-Chriſtophle* Comte de *Wackerbarth*, Miniſtre du Cabinet, Feld-Maréchal & Gouverneur de Dresde, &c. décédé le 13 Août 1734.

lui, avec une Princeſſe qui compte autant d'Empereurs qu'elle compte d'ayeux.

Les réjouiſſances ayant duré quarante jours, le Roi partit pour ſon Royaume, laiſſant le Prince Régent: la même choſe s'eſt toujours obſervée dans toutes les abſences d'*Auguſte II.*

En 1726. le Prince fit lui-même un voyage en Pologne; S. A. R. y avoit déja accompagné le Roi ſon pere en 1711. mais elle s'y étoit peu arrêtée. Elle s'y acquit l'affection des plus grands Seigneurs, qui la jugerent digne dès-lors de remplacer un jour le Grand Auguſte qui les gouvernoit. Ils virent avec plaiſir, qu'elle honoroit de ſa confiance le Comte *Sulkovvsky*, né parmi eux. Ils en tirerent un heureux augure pour leur Nation, s'applaudiſſant que le Prince diſtinguoit la vertu dans un de leurs Compatriotes.

S. A. R. étant perſuadée, que de toutes les dépenſes que font les Princes, il n'y en a point de moins ſujettes à la critique, que celles qu'ils font en bâtimens, entreprit celui de *Wermsdorff*, qu'Elle a nommé depuis *Hubertsbourg*, & en peu de tems elle termina ce grand Ouvrage, ayant été ſecondée dans cette entrepriſe par le Roi ſon pere; car enfin il auroit été impoſſible que S. A. R. eût

pu

pu fournir à des frais si considérables. On ne pouvoit déja qu'admirer la sagesse avec laquelle elle dirigeoit ses Finances. Avec un revenu fixe, sa dépense étoit convenable à son rang; sa Maison nombreuse, ses équipages de chasse superbes. Elle faisoit du bien à tous ceux qui lui exposoient leurs besoins, ses charitez étoient Royales, tout le monde étoit payé, le Seigneur & l'Artisan recevoient leurs pensions ou leurs salaires. Le Comte *Sulkovvsky* régloit les comptes, & les faisoit acquitter avec exactitude : ainsi le Prince n'avoit jamais de Dettes.

C'étoit à Hubertsbourg que le Prince passoit les Saisons ausquelles il pouvoit courre le Cerf. Il étoit à Dresde le reste du tems, il s'y occupoit à toutes sortes d'exercices, & dans tout ce qu'il faisoit on admiroit sa grace, sa force & son adresse; mais encore plus la sagesse & la régularité de ses mœurs. Toutes ses heures étoient réglées; elles le sont pareillement au jour présent.

Auguste III. ne connut jamais, ni l'oisiveté, ni le vice. Sobre, fidéle à son auguste épouse, il ne lui a pas même donné lieu de soupçonner qu'il pût lui manquer de foi. Il ne jouë que pour s'amuser, & ne porte jamais le jeu assez loin,

pour que la perte qui s'y fait puiſſe déranger ceux qui ont l'honneur d'être de ſes Parties. Mais de toutes les vertus d'*Auguſte III.* il n'y en a point, ſans doute, qui lui ait attiré plus de bénédiction que le reſpect inviolable qu'il a toujours eu pour le Roi ſon pere. Il en étoit tendrement aimé ; auſſi jamais fils, qui hérite d'un puiſſant Etat, n'a été plus touché de la perte d'un pere, qu'il le fut quand il apprit le décès du ſien. Son affliction étoit peinte ſur ſon viſage & dans ſa contenance, lorſque paroiſſant la premiere fois en public, il reçut l'hommage de ſa Capitale ; ce jour même il eſt attendri, ſi quelque objet lui en rappelle le ſouvenir. L'on reſpecte ici ſes regrets, & l'on ceſſe de parler d'un Roi, que l'Europe met au rang de ſes plus grands hommes.

Le Prince FREDERIC-AUGUSTE devenu Electeur, n'a point changé de mœurs ; même piété, même régularité. Il a conſervé preſque tous les Serviteurs du feu Roi ſon pere, & a aſſuré des penſions à ceux qu'il a cru devoir congédier. Son premier ſoin, en parvenant à l'Electorat, a été de ſe pourvoir de Miniſtres, dont la candeur & la droiture fuſſent au-deſſus même de l'envie. Il appella pour

cet

cet effet dans ſon Conſeil du Cabinet, le Comte de *Gabaleon-Wackerbarth-Salmour*, Mr. de *Baudiſſin*, le Comte *Sulkovvsky*, Mr. de *Bruhl*. Il chargea les deux derniers de la direction des affaires.

Toute la Saxe applaudit à ce choix, & ſe promet un Régne de félicité ſous un Prince qui a ſçu faire un ſi juſte diſcernement de ſes Miniſtres. Mais ce qu'elle a vu avec une ſatisfaction extrême, eſt la marque certaine que le Roi a donnée de ſa gratitude & de ſon eſtime pour la vertu, en rappellant Mr. de *Miltitz*, ci-devant ſon Gouverneur, & qui depuis quelques années s'étoit retiré à ſes Terres. Ce Seigneur s'étant excuſé de rentrer dans les Emplois, alléguant ſon âge, & ſon éloignement des affaires, Sa Majeſté lui répondit, qu'Elle n'exigeoit de lui que le travail que ſa ſanté lui permettoit; qu'Elle connoiſſoit ſa probité, ſon amour pour l'Etat, & ſon attachement pour ſa perſonne; qu'ainſi Elle vouloit qu'il demeurât auprès d'Elle, & qu'il l'aſſiſtât de ſes conſeils; qu'Elle en connoiſſoit la ſolidité par ceux qu'il lui avoit donnez, lorſqu'il avoit été chargé de ſon éducation. C'eſt ainſi que FREDERIC-AUGUSTE, en faiſant éclater ſa reconnoiſſance, vertu rare, (particulierement parmi les Princes) animoit

aimoit ſes Courtiſans à ſe rendre dignes de la mériter.

Ces grandes qualitez lui attirerent le ſuffrage de la plus ſaine partie de la République de Pologne ; elle l'élut pour Roi. Sa Majeſté avoit envoyé à Varſovie le Comte de *Gabaleon-Wackerbarth-Salmour*, & Mr. de *Baudiſſin*, avec le caractére de ſes Plénipotentiaires, pour veiller ſur ſes intérêts. Ces Miniſtres avoient trouvé les Seigneurs Polonois très partagez, l'or étranger, les brigues, les cabales, & les promeſſes ſéduiſantes d'un Miniſtre qui en étoit prodigue, tout cela en avoit corrompu un grand nombre ; les autres étoient oppreſſez, & auroient ſans doute ſuccombé à la violence, s'ils avoient eu moins de fermeté & d'amour pour leur Patrie. Dieu qui n'abandonne jamais les vertueux, fut leur ſoutien & leur Protecteur, de même que de Mrs. les Plénipotentiaires, dont le ſacré caractére ne put les garantir de toutes ſortes d'outrages. On maltraita à Varſovie tout ce qui appartenoit à un Prince que le Sang des *Jagellons* dont il eſt iſſu, la qualité de fils d'un des plus grands Rois qu'ait eu la Pologne, & ſa dignité de Souverain, auroient dû rendre reſpectable à tous les Polonois. Tel étoit pourlors le malheu-

reux

reux ſort de la Pologne; l'oppreſſion & la Tyrannie avoient ſuccedé au Régne glorieux, doux & paiſible d'*Auguſte II.*

Cependant les généreux Seigneurs défenſeurs de la liberté & de l'honneur de la Nation, après avoir fait tous leurs efforts pour ramener les eſprits égarez de leurs Confreres, voyant qu'ils ne pouvoient y réuſſir, s'en ſéparerent; & s'étant aſſemblez au même lieu où *Henri de Valois* avoit été élu, ils élurent & proclamerent AUGUSTE Electeur de Saxe, Roi de Pologne. Ils députerent enſuite vers Sa Majeſté, pour la ſupplier de venir inceſſamment avec la Reine ſon épouſe prendre poſſeſſion du Trône qui leur étoit offert. Le Roi, ſe conformant à leur prieres, partit de Dresde, après avoir rendu ſolemnellement graces à Dieu, comme au ſouverain Diſpenſateur des Couronnes, & celui qui tient en ſes mains la fortune des Rois.

La Reine ſuivit le Roi quelques jours après, & le joignit à Tarnovitz. Leurs Majeſtez y reçurent la grande Députation de Pologne, Elles l'admirent à l'Audience, & continuerent leur route vers Cracovie. Le Roi y fit ſon Entrée Royale le 14. de Janvier de cette année 1734. Le 17. du même mois Leurs Majeſtez

furent

furent sacrées & couronnées par Mgr. *Lipsky* Evêque de Cracovie.

Quelque tems après cette auguste Cérémonie, qui en Pologne est absolument nécessaire & essentielle à un Roi élu, la Reine revint en Saxe. Le Roi demeura à Cracovie: il y tint une Diéte, dans laquelle il fit plusieurs Réglemens pour rétablir la tranquillité dans le Royaume. La Diéte étant terminée, Sa Majesté se mit en marche vers Dantzig, que les Russiens ses Alliez avoient investi, pour en chasser le Primat & ses Adhérens, qui s'y étoient retirez. Mais après quelques jours de marche, que la rigueur de la saison rendoit très-pénible, Sa Majesté céda aux instances qui lui furent faites de Saxe, d'assister en personne à l'ouverture des Etats qu'elle devoit nécessairement y convoquer. Elle revint à Dresde, son arrivée y causa une joye inexprimable. Cependant l'Armée, sous les ordres du Prince de *Saxe-Weissenfels* continua sa marche vers Dantzig.

Le Roi étoit accompagné par un grand nombre de Seigneurs Polonois, qui ne croyant pas pouvoir résister dans leurs Terres aux violences des Partisans du Primat, sont venus chercher un azyle en Saxe, où Sa Majesté les a reçus & les traite

traite encore d'une maniere qui ne peut que les convaincre de sa gratitude, & augmenter leurs espérances sur les bienfaits qu'ils ont à attendre, lorsque la Paix sera rétablie en Pologne.

Le Roi depuis son retour de Cracovie a convoqué les Etats de son Electorat, Sa Majesté en a fait l'ouverture avec les cérémonies accoutumées. Elle étoit assise sur son Trône, environnée des premiers Seigneurs de sa Cour, tant Polonois que Saxons. Mr. de *Miltitz*, Conseiller d'Etat Privé, occupoit la droite du Trône; il fit au nom du Roi un discours aux Etats, dans lequel il leur déclara que l'intention de Sa Majesté étoit de ne rien innover dans les affaires de la Religion; mais de laisser jouir ses Sujets Protestans de leurs Priviléges, tels qu'il leur avoient été accordez & confirmez par le feu Roi. Il leur déclara ensuite les motifs, qui avoient engagé le Roi à les convoquer, & leur demanda les subsides qu'exigeoient les dépenses excessives que les malheurs du tems obligeoient Sa Majesté de faire. Mr. de *Hesler*, Administrateur de la Charge de Maréchal Héréditaire de Saxe, répondit au nom des Etats; & parla avec dignité, & avec toute la décence convenable dans une

si

ſi auguſte Aſſemblée : il aſſura le Roi de la fidélité, & de l'attachement reſpectueux & inviolable de ſes Sujets pour ſa Perſonne Sacrée. Et en effet, il eſt impoſſible que des Peuples puiſſent être plus affectionnez à leur Souverain, & plus portez à contribuer à tout ce qui peut augmenter ſa gloire.

La Déclaration qu'il a plu au Roi de faire de ſon propre mouvement à ſes Etats, de ne vouloir rien innover dans les affaires de la Religion, lui attire la bénédiction de ſes Sujets, au point qu'il n'y a pas de Saxon qui ne prodiguât ſans peine ſes biens & ſa vie pour ſon ſervice. Auſſi cette Déclaration fait-elle honneur à l'équité du Monarque & à la ſageſſe de ſes Miniſtres.

Pendant que le Roi étoit occupé avec ſes Etats à aſſurer le bonheur & la tranquillité de la Saxe, Sa Majeſté reçut avis que ſon Armée, après avoir joint celle de l'Impératrice des Ruſſiens, avoit réduit les Dantzicois à ſe ſoumettre, & que les Seigneurs Polonois qui lui avoient été contraires, la ſupplioient de ſe tranſporter dans un lieu où ils puſſent lui aller rendre leurs hommages. Le Roi, a l'imitation du grand Empereur dont il porte le nom, après avoir vaincu, ne

penſa,

penſa, comme lui qu'à rendre heureux ceux que le ſort lui ſoumettoit. Sa Majeſté ne ſe prévalut point de ſa victoire; oubliant les offenſes, Elle ſe rendit à l'Abbaye d'Oliva près de Dantzig, & y reçut les ſoumiſſions des Dantzicois, & la foi des Seigneurs adhérens du Primat. Par ſa modeſtie & ſa bonté, Elle charma les Vaincus, & les força à lui accorder l'eſtime qu'ils n'avoient peut-être point cru lui devoir déférer. Sa Magnânimité, qui la rend ſenſible aux maux des malheureux, l'empêcha d'entrer dans Dantzig; la déſolation de cette Ville lui parut un ſpectacle affligeant, qu'Elle voulut s'épargner. Les Dantzicois par leur ſoumiſſion étoient devenus ſes Sujets; leurs malheurs & leurs égaremens paſſez la touchoient; Elle apprehenda de s'en rappeller le ſouvenir, & refuſa de paroître parmi eux le front ceint des lauriers que lui procuroit leur défaite. Cette modeſtie digne du Triomphe le plus glorieux, lui attira les vœux du peuple, qui eurent plus de charmes pour Sa Majeſté que n'auroient eu les Trophées & les Arcs Triomphaux les plus ſuperbes.

Le Roi après avoir pourvu aux beſoins preſſans de ſon Royaume, eſt revenu dans ſon Electorat, où les Etats avoient

avoient toujours continué leurs Délibérations pendant ſon abſence. Depuis que Sa Majeſté eſt de retour, Elle eſt preſque continuellement occupée du ſoin de l'Etat. Ses récréations ſont de ſe promener à cheval, d'aller à la chaſſe, d'aſſiſter à un Opera Italien, ou à des Concerts que la Reine, qui aime beaucoup la muſique, fait executer dans ſon apartement. Leurs Majeſtez dînent ordinairement enſemble, & admettent des Seigneurs & des Dames à leur table.

Le Roi y obſerve la ſobrieté ſi convenable aux Souverains. Toutes ſes heures, comme on l'a déja remarqué, ſont réglées. La piété, l'ordre & l'équité accompagnent toutes ſes actions. Jamais Roi n'en remplit mieux le ſacré caractére. Toujours ferme & tranquille, le danger ne l'a pu épouvanter. Il a accepté la Couronne, quoiqu'il ait enviſagé de ne pouvoir l'affermir ſur ſa tête que par des travaux, des périls, & des ſoins infinis. L'avantage qu'il vient de remporter ſur ſes ennemis n'a pas paru le flatter; il regrette de n'avoir pu les ramener à la ſoumiſſion par la douceur, & il attribue l'heureux ſuccès de ſes armes uniquement à la Providence.

Voilà un abregé très-imparfait des vertus

tus & actions du Roi, qui font assez connoître, que le parfait honnête-homme (ce Titre n'est point indigne de la Sacré Majesté des Rois) forme son caractére. Il est d'une taille, telle qu'il semble que doivent être faits ceux qui sont nez pour commander. Il a une forte & vigoureuse santé, un jugement sain & solide, une mémoire heureuse & facile, un Ame généreuse & bienfaisante, comme doit l'avoir le Héros & le Chrétien. Un grand attachement aux principes de la Religion régle sa conduite. Son but, son application est de rendre ses Sujets heureux. Il n'aspire après la Paix que pour leur en faire goûter les fruits.

II. *De Sa Majesté la REINE.*

L'Auguste Princesse, que le Ciel a remplie de toutes sortes de vertus, pour être digne Epouse du Roi, se nomme MARIE-JOSEPHE, née le 8me. Décembre 1699. C'est la fille aînée de *Joseph* Empereur des Romains, & de *Wilhelmine-Amélie de Brunsvvick-Lunebourg-Hanover*. Son mariage avec le Roi, pourlors Prince Royal, a été célébré à Vienne le 20me. Août 1719. entre huit

huit & neuf heures du ſoir, dans la Chapelle du Palais de la Favorite, par le Nonce du Pape, qui le lendemain dit la Meſſe ſolemnelle. Cette Princeſſe partit peu de jours après avec le Prince ſon Epoux pour la Saxe. On a déja rapporté avec quelle pompe elle fut reçue par le Roi ſon beaupere. La vénération que les Sujets lui témoignerent, égala la magnificence du Roi. La Princeſſe y répondit par une bonté à laquelle rien ne réſiſte, elle gagna les vœux & les cœurs du Peuple & des Courtiſans. Fille d'une Princeſſe que l'Univers reſpecte encore plus par ſes vertus, que par l'éclat de la ſuprême Grandeur qui l'environne, S. A. R. ne penſoit qu'à marcher ſur les traces de cette auguſte mere, l'exemple des Princeſſes, & l'honneur de la Religion. Elle conçut pour le Roi ſon beaupere, & pour la Reine ſa bellemere un reſpect dont elle ne s'eſt jamais départie. Maintenant qu'elle eſt Souveraine, elle n'a d'autres ſoins que de rendre heureuſe une Nation digne de l'être, par ſon attachement & ſa fidélité envers ſes Electeurs. Elle eſt inviolablement attachée à ſes devoirs, pleine de tendreſſe & de reſpect pour ſon Epoux, toujours ſagement occupée de ce qui peut lui procurer

procurer le ſolide bonheur. Elle lui donne continuellement des exemples de piété & de charité. Ses bienfaits ſe répandent ſur tous ceux qui lui expoſent leurs beſoins, tout Sujet malheureux lui paroît mériter ſa protection. Les ſoins qu'elle prend de ſes enfans, ne ſont pas ſeulement d'une mere tendre ; mais d'une Reine qui aimant l'Etat, veut lui former des Maîtres dignes de le gouverner, & leur procurer l'avantage d'être plus reſpectez, s'il eſt poſſible, par leurs vertus que par leur naiſſance.

La Reine a été avec le Roi à Cracovie, & y a reçu la Couronne. Après cette Cérémonie, Sa Majeſté eſt revenue en Saxe ; elle y eſt aimée & révérée de tout le monde. Cette auguſte Princeſſe paroît être ſérieuſe, ainſi que toutes les Princeſſes de la Séréniſſime Maiſon d'Autriche ; mais ſi elle en a la gravité, elle en a auſſi la ſageſſe, la modeſtie & la douceur. Elle a été élevée, comme le ſont toutes les Archiducheſſes, dans la connoiſſance des choſes utiles à ceux qui ſont nez pour régir des Etats. Elle parle avec facilité pluſieurs Langues, entre autres la Latine, d'une maniere qui charme & ſurprend les Polonois. Elle poſſede l'Hiſtoire & la Géographie, & a

un

un goût assuré pour la Musique, la Peinture, & généralement tous les Arts. Jamais Reine cependant ne se prévalut moins de ses talens, se réglant avec bonté à la portée de ceux avec qui elle s'entretient, elle ne leur fait sentir aucune supériorité. Nullement préoccupée de son rang, elle n'en fait usage que par son affabilité. Elle est la mere du Peuple, & particulierement des Pauvres ; & pour terminer enfin le Portrait de cette grande Princesse, l'on peut dire, qu'elle est femme vertueuse, compagne fidéle, mere tendre, & Souveraine compatissante.

III. *De S. A. R. Monseigneur le* PRINCE ROYAL & ELECTORAL.

MONSEIGNEUR le PRINCE ROYAL est né à Dresde le 5. Sept. 1722. Il a été baptisé dans l'Eglise Catholique, & nommé FRÉDÉRIC-CHRÉTIEN. Ce Prince est beau, & a une physionomie pleine de douceur. Il est d'une bonté qui charme tous ceux qui lui font la cour. Ses connoissances & son sçavoir sont au-dessus de son âge. Il parle avec justesse, & s'exprime avec facilité en plusieurs Langues. Son inclination & son panchant

panchant à ſuivre les ſages préceptes du Comte *Gabaleon-Wackerbarth-Salmour*, ſon Gouverneur, ſont de ſûrs garans que parvenu à l'âge de maturité, il marchera ſur les glorieuſes traces du Roi ſon pere.

IV. *De Leurs Alteſſes Royales Meſſeigneurs* LES PRINCES.

LE Prince AUGUSTE-ALBERT-CHRÉTIEN-XAVIER naquit le 25. Août 1730. Il eſt beau, plein de feu & de vivacité, & témoigne déja une grande inclination pour tout ce qui eſt militaire. Il ſe plaît infiniment plus, quand il ſe voit environné des Officiers de ſon Régiment, que des femmes commiſes pour le ſervir. Le bruit des tambours & des trompettes eſt pour lui la plus agréable harmonie, & ſuivant les apparences il le préférera toujours au ſon des chalumeaux. Il a accompagné Leurs Majeſtez à Cracovie; & comme dans ce voyage il entendoit parler des ravages que commettoit le Palatin de Kiovie, il dit, qu'il vouloit l'aller combattre, & lui couper la tête. Enfin toutes les actions de ce jeune Prince font eſpérer qu'il augmentera le nombre des Héros iſſus de l'auguſte ſang de Saxe.

CHARLES-CHRÉTIEN-JOSEPH vint au monde le 13. Juillet 1733. La tendre enfance de S. A. R. ne donne point encore lieu d'en parler.

V. *De Leurs Alteſſes Royales Meſdames* LES PRINCESSES.

S. A. R. Madame MARIE-AMELIE, fille aînée de Leurs Majeſtez, a pris naiſſance à Dreſde le 24. Septembre 1724. Cette Princeſſe eſt blonde & très-bien faite; elle a l'air de ce qu'elle eſt née. Ses traits ſont réguliers; il eſt à ſouhaiter, que la petite-vérole les reſpecte. Elle répond ſi dignement aux ſoins que la Reine ſe donne pour ſon éducation, qu'elle eſt beaucoup plus formée que ne l'eſt ordinairement une Princeſſe de ſon âge.

Madame MARIE-ANNE-SOPHIE eſt née le 24. Août 1728. Elle eſt brune, & promet devoir être d'une beauté qui attirera ſans doute bien des admirateurs. Il régne quelque choſe de ſi fin & de ſi ſpirituel dans ſa phyſionomie, qu'elle s'attire déja les ſuffrages des Courtiſans.

La Princeſſe MARIE-JOSEPHE eſt née le 4. Novembre 1731. le Ciel lui a accordé le don de la beauté, comme à tous les Princes & toutes les Princeſſes ſes freres & ſœurs.

VI.

VI. *De Leurs Alteſſes Séréniſſimes, les* PRINCES & PRINCESSES DU SANG.

TOUS les Séréniſſimes Ducs, Princes & Princeſſes de la Maiſon de SAXE ſont Princes du Sang, particulierement ceux qui ſont iſſus de la Branche *Albertine*, comme deſcendant avec le Roi, de l'Electeur *Jean-George I.* qui forma les quatre Branches; ſçavoir, l'*Electorale*, *Weiſſenfels*, *Merſebourg*, *Zeitz*. Comme ce n'eſt ici qu'un Etat abregé de la Cour d'*Auguſte III.* on ne parlera que des Princes qui réſident à cette Cour.

JEAN-ADOLPHE, Duc de SAXE-WEISSENFELS, naquit le 4. Septembre 1685. Il eſt d'une taille avantageuſe; ſon air, ſes manieres, ſa façon de penſer tiennent de ſa naiſſance; jamais Prince ne fut plus digne de l'être. Il eſt bienfaiſant, généreux, & raſſemble en ſa perſonne toutes les qualitez qui font aimer & reſpecter. Après avoir paſſé ſa premiere jeuneſſe au ſervice de Heſſe-Caſſel, il eſt entré à celui du feu Roi. S. A. S. s'eſt toujours diſtinguée dans les diverſes Campagnes qu'Elle a faites en Allemagne, en Italie, en Flandres & en Pologne. Elle

vient de soutenir avec éclat la réputation des Armes du Roi devant Dantzig. Sa bonté, sa sagesse, & son attention à discerner le vrai mérite, lui attirent l'amour & la vénération des Officiers & des Soldats. Ce Prince est actuellement Lieutenant-Général des Armées de l'Empereur, Général de la Cavalerie & de l'Infanterie de Saxe, Colonel des Gardes du Corps & d'un Régiment d'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc. Il est veuf de *Caroline*, Princesse de *Saxe-Eisenach*, & professe la Religion Luthérienne.

✣ ✣ ✣

La Princesse CHRISTINE DE SAXE-WEISSENFELS, née le 27 Juillet 1690. suit les Dogmes de l'Eglise Catholique, le Prince *Albert* son pere étant rentré dans cette Communion. Elle est d'une taille avantageuse, son air est grand & majestueux, ses manieres gracieuses & polies. S. A. S. reçoit avec attention & bonté tous ceux qui l'approchent, & n'use de sa naissance que pour en remplir les obligations. Attachée à la Reine par les liens du Sang & de la vertu, elle en est chérie & distinguée. Toute la Cour l'honnore & la respecte, plus par inclination que par devoir.

VII.

VII. *Des Enfans Légitimez d'*AUGUSTE II.

LE Comte *Maurice de Saxe*, fils d'*Aurore* Comteſſe de *Konigsmarck*, eſt l'aîné des enfans-naturels du feu Roi : comme ce Seigneur eſt au ſervice de France, on ne croit pas devoir en parler plus particulierement ici, pour ne point ſortir des bornes qu'on s'eſt preſcrites dans cet Ouvrage, de ne faire mention que de ceux qui font leur ſéjour à la Cour.

✣ ✣ ✣

Le Comte *Rutovvsky*, né en Pologne de Made. de *Spiegel*, eſt Maréchal de Camp des Armées de Roi, Colonel des Gardes du Corps, & d'un Régiment d'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc. Ce Seigneur reſſemble beaucoup au feu Roi ſon pere, il en a la force, l'adreſſe, la valeur & la politeſſe. Il a reçu ſon éducation en France, d'où il paſſa au ſervice de Victor-Amedée, dernier Roi de Sardaigne. Il entra depuis, pour peu de tems, à celui du Roi de Pruſſe. Enfin il s'eſt fixé à celui de Saxe, s'eſt ſignalé au ſiége de Dantzig, & fait actuellement

la Campagne en Volontaire dans l'Armée Impériale sur le Rhin. Il professe la Religion Catholique.

✣ ✣ ✣

Le Chevalier *George de Saxe* est fils de la Princesse de *Toschen*, & a été élevé dans la Religion Catholique. Il est Colonel au service du Roi, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc. Ce Seigneur est bien fait, a l'air noble, & soutient le nom qu'il porte, par beaucoup de valeur & de bons sentimens. Il possede parfaitement l'Architecture Militaire, & a de grands talens pour la Guerre; il les cultive au point, que ses amusemens mêmes ne sont autres qu'une étude de ce que doit sçavoir un grand Capitaine. Ce desir de se mettre en état de pouvoir un jour commander, l'a engagé, à son retour du Siége de Dantzig, à se rendre à l'Armée du Prince Eugene de Savoye, pour profiter des leçons de ce grand Maître.

✣ ✣ ✣

Le Comte de *Cosel*, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc, est né de la Comtesse de *Cosel*. Il est grand & bien fait, son air est modeste & réservé, sa prudence

ce surpasse son âge. Ce Seigneur, ne démentant pas le sang dont il est issu, fait actuellement la Campagne sur le Rhin dans l'Armée Impériale. Il est de la Communion Luthérienne.

La Comtesse *Bilinska* est sœur du Comte *Rutovvsky*, &, comme ce Seigneur, est née en Pologne, & a été élevée dans la Religion Catholique. *Auguste II.* l'accorda en mariage au Comte *Bilinsky*. Les fréquentes incommoditez de cette Comtesse l'ont obligée d'aller à Paris, pour le rétablissement de sa santé; desorte que, n'étant pas à la Cour, on ne croit pas devoir parler de son caractére.

La Comtesse *Orselska*, mariée à *Charles-Louis* Prince de *Helstein-Beck* a pris naissance à Varsovie, & a été élevée dans la Foi Catholique. Madame sa mere étoit Françoise, & s'appelloit *Renard*. Cette Princesse est d'une taille avantageuse, il y a beaucoup de graces répanduës sur sa personne. Elle a toujours aimé la Musique, la Danse & la magnificence.

✣ ✣ ✣

La Comteſſe *Moſchinska*, fille de la Comteſſe de *Coſel*, eſt née à Dreſde. Le feu Roi la maria au Comte de *Moſchinsky*, Seigneur Polonois. Elle ſe fait révérer & aimer par la régularité de ſes mœurs, par ſes manieres gracieuſes, & par la bonté de ſon caractére.

VIII. *Des Miniſtres du Cabinet.*

WALDEMAR Baron de *Lovvendahl*, Grand-Maréchal, Miniſtre du Cabinet, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc, & de celui de l'Eléphant, tient par ſa Charge de Grand-Maréchal, le premier rang à la Cour. Il eſt Danois d'origine, & deſcend des Comtes de *Guldenlovve*, du Sang de Dannemark. Il employa ſa premiere jeuneſſe au ſervice des Etats-Généraux, & fut Capitaine dans les Gardes-bleues. Il les quitta, pour entrer au ſervice de l'Empereur *Léopold*, & ſe diſtingua, en qualité de Lieutenant-Colonel, en 1683. à la levée du Siége de Vienne. Etant retourné depuis en Dannemark, il y ſervit avec honneur. Quelques mécontentemens l'ayant fait ſortir de cette Cour, il vint en Saxe, où *Auguſte II.* le déclara Préſident

de

de la Chambre. Il exerçoit cette Charge lorſque le Roi de Dannemark le rappella. Il paſſa, avec l'approbation du Roi de Pologne ſon Maître, à Copenhague. Sa Majeſté Danoiſe lui confia le Commandement de ſon Armée en Norwege contre les Suedois. Il s'acquitta glorieuſement de cette Commiſſion, elle lui mérita l'Ordre de l'Eléphant ; il avoit déja celui de Dannebrog. Il ne tint qu'à lui d'occuper les grands Emplois en Dannemark ; mais il avoit promis à *Auguſte II.* de ne le point quitter ; deſorte qu'il refuſa tous les avantages que lui offrit *Frédéric IV.* & revint en Saxe. Le feu Roi le nomma Grand-Maréchal après le décès du Comte de *Pflug ;* il en fait encore dignement les fonctions. Dans un âge avancé il jouit d'une ſanté aſſurée, & a l'air les manieres, & la façon de penſer d'un homme de ſa qualité. Affable & poli, il fait noblement les honneurs de la Cour, les Courtiſans le réverent, & le Roi témoigne l'eſtimer. Sa Majeſté eſt le ſixiéme Roi que ce Miniſtre reconnoît pour ſon Maître. Il a, pour ſeconde épouſe, une Dame de la Maiſon de *Rantzau*, du pays de Holſtein, laquelle eſt d'un caractére reſpectable, &

d'une politeſſe qui ne laiſſe rien à deſirer, parlant François, comme ſi elle étoit née à Verſailles. Le Grand-Maréchal a deux fils, de ſon premier mariage avec une Dame de *Revenclau*. Son cadet *Waldemar* Baron de *Lovvendahl* eſt Maréchal de Camp des Armées du Roi, Inſpecteur-Général de l'Infanterie Saxonne, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie. Il avoit quatorze ans, lorſque le Grand-Maréchal l'envoya en Dannemark, où il fit une Campagne ſur mer ſous l'Amiral *Tordenſchild*. A ſon retour à Dreſde, il porta le mouſquet, & paſſa enſuite par tous les Gardes ſubalternes. Etant Lieutenant il accompagna le Général *Seckendorff* à Vienne, où le Maréchal Comte *Guido de Starenberg* lui donna une Compagnie dans ſon Régiment. Il ſe diſtingua particulierement aux ſiéges de Témiſwar & de Belgrade, & en Sicile. Ayant paſſé depuis au ſervice d'*Auguſte II.* Sa Majeſté lui conféra un Régiment. Il a fait depuis deux Campagnes en Volontaire avec les Impériaux en Corſe, & a témoigné dans toutes les occaſions autant de valeur & de prudence, qu'en dernier lieu de ſageſſe & d'habileté dans la défenſe de Cracovie, où avec une foible Garniſon accablée de maladies, il a non

ſeulement

seulement résisté avec vigueur aux attaques des Polonois Adhérens du Primat ; mais les a même obligez à se retirer. Comme ce Général est plein du desir de se signaler, il a été à peine de retour de Pologne, qu'il est allé faire la Campagne en Volontaire avec les Impériaux sur le Rhin.

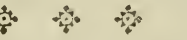

Antoine Comte de *Lutzelbourg*, Ministre du Cabinet, Général de la Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc, est Lorrain de naissance & professe avec exemple la Religion Catholique. Ce Seigneur est d'une taille élevée. Son mérite lui a procuré l'honneur d'avoir été Gouverneur du Roi après le décès du Comte de *Coste*. Il remplit ce Poste jusqu'à la Majorité de Sa Majesté, qu'il fut nommé Grand-Maître de sa Maison. Ses fréquentes incommoditez l'ont obligé à quitter cette Charge. Cependant il fut l'année derniere à Vienne, y reçut pour le Roi l'Investiture de ses Etats Feudataires de l'Empire, & y conclut le Traité d'Alliance qui subsiste entre les deux Cours.

Henri-Frédéric Comte de *Friſe*, Grand-

Chambellan, Miniſtre du Cabinet, Général de l'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc, eſt iſſu d'une Maiſon qui depuis long-tems tient un rang conſidérable en Saxe. Il a paſſé une partie de ſa jeuneſſe au Service du Czar *Pierre le Grand*, & s'eſt diſtingué par ſa valeur à la Bataille de Pultowa, & par ſa prudence dans l'Affaire du Pruth. Il entra depuis au ſervice du feu Roi. Ce Monarque, connoiſſant ſon mérite, l'éleva aux plus grandes Dignitez de ſa Cour, & lui donna pour épouſe une des filles qu'il avoit euës de la Comteſſe de *Coſel*. Le Grand-Chambellan a le maintien & les manieres d'un homme de naiſſance, il penſe & agit en Seigneur. Peu de perſonnes le ſurpaſſent en politeſſe & en belles connoiſſances; il poſſede parfaitement pluſieurs Langues, & tout ce qui forme le Miniſtre & le Capitaine. Il aime les Lettres & les Arts, & a toujours été leur appui. Sa dépenſe eſt honnorable, & par la maniere dont il repréſente, il s'attire la vénération de tous ceux qui le pratiquent.

✣ ✣ ✣

Joſeph Comte de *Gabaleon-Wackerbarth-Salmour*, Miniſtre du Cabinet, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc, & Gouver-

Gouverneur de S. A. R. Monſeigneur le Prince Royal & Electoral, eſt Piémontois. Il porte le nom & les Armes de *Wackerbarth*, pour avoir été adopté par le feu Feld-Marchal Comte de *Wackerbarth* ſon beaupere, décédé en dernier lieu, lorſque ce Seigneur avoit épouſé la mere du Comte *Gabalon-Salmour*, Dame d'un grand mérite, & veuve du Margrave *Charles de Brandebourg*. Il avoit d'abord pris le parti des Armes; mais ayant reçu une bleſſure au pied, dont il eſt demeuré incommodé; il a dû quitter un métier dans lequel il s'étoit diſtingué. Depuis ce tems-là il s'eſt appliqué aux affaires d'Etat. Le feu Roi l'envoya à la Cour de Baviere & à celle de Vienne; il y ſoutint avec dignité les prérogatives de ſon caractére, & ſe fit extrêmement eſtimer de Leurs Majeſtez Impériales, & des Miniſtres. *Auguſte II.* l'ayant rappellé de Vienne, l'envoya à Rome vers le nouveau Pontife *Clément XII.* Les Romains, ces Maîtres dans l'Art de la Politique, convinrent bien-tôt, que ce Miniſtre étoit au-deſſus de leur leçons. Ils admirerent la ſageſſe & la fermeté avec laquelle il ſe conduiſit, lorſque les Sbirres oſerent inſulter la Franchiſe de ſon Quartier; & tous avouerent, que le Miniſtre

le plus expérimenté n'auroit pu mieux soutenir l'honneur de son Maître. A son retour de Rome, le feu Roi le nomma Gouverneur du Prince *Frédéric*, aujourd'hui Prince Royal & Electoral. Le choix de Sa Majesté fut universellement applaudi. En effet, le Comte a toutes les qualitez pour remplir dignement ce Poste. Il unit à beaucoup de Religion, une candeur reconnue, une grande expérience dans les affaires, beaucoup de douceur, de politesse & de modestie. Il est d'une profonde érudition, & toujours plein d'attention pour répondre à la confiance que Leurs Majestez lui témoignent. La méthode qu'il employe pour instruire le Prince, lui a attiré l'amitié & l'estime de S. A. R. & ne pourra que lui mériter un jour les louanges & la reconnoissance de ceux qui s'intéressent à la gloire de la Maison Royale.

Auguste III. en parvenant au Gouvernement, envoya le Comte avec Mr. de *Baudissin* en qualité de ses Plénipotentiaires vers la République de Pologne. Il a répondu dans ce Poste à l'attente que le Roi avoit de sa capacité. Sa sagesse a prévalu, il a eu l'avantage de triompher des brigues & des cabales du Primat. Après que le Roi eût été proclamé, le

Comte

Comte jura au nom de Sa Majesté dans l'Eglise de Varsovie l'observation des *Pacta Conventa*, dressez par les Membres de la République, & accompagna ensuite la grande Députation des Seigneurs Polonois à Tarnovitz. Ce fut lui qui répondit pour Leurs Majestez aux Harangues de reconnoissance & d'obéissance que leur fit, de la part de la République, S. A. R^me l'Evêque de Cracovie. Ce Ministre répondit dans les deux Langues, dont s'étoit servi le Prélat. Il parla Latin pour le Roi, & François pour la Reine.

Depuis le Sacre de Leurs Majestez, le Comte étant revenu à Dresde, est uniquement occupé de l'Education du Prince Royal. Le succès répond à ses soins, & tout nous est garant, que S. A. R. attirera un jour sur soi la bénédiction que Dieu répand sur les Justes.

✣ ✣ ✣

Wolff-Henri de Baudissin, Ministre du Cabinet, Général de la Cavalerie, Colonel d'un Régiment de Carabiniers, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc & de Dannebrog; a toutes les qualitez requises dans un Homme de naissance; une physionomie agréable, une taille avantageuse, un air noble, des manieres aisées

sées & prévenantes, une valeur reconnue, une générosité dépouillée d'ostentation; & enfin, ce qui est par-dessus toutes choses, un fonds de probité & de candeur que rien ne peut altérer. Il est natif du Pays de Holstein, & a passé ses premieres années au service de Suede, & ensuite à celui du Duc son Souverain, qui lui donna un Régiment, avec lequel il servit toute la derniere Guerre dans les Pays-Bas, en qualité de Maréchal de Camp. *Auguste II.* l'appella à son service, le fit Lieutenant-Général de ses Armées, & ensuite Général de la Cavalerie. *Auguste III.* en parvenant à la Régence, l'appella dans son Conseil du Cabinet, & l'envoya comme son Plénipotentiaire en Pologne. Ce Seigneur a eu part à tout ce qui s'y est fait à l'avantage & à la gloire du Roi. Il a commandé depuis l'Armée que Sa Majesté a été obligée de faire entrer dans son Royaume pour la défense de ses Sujets oppressez. Il y est tombé dangereusement malade; desorte qu'il s'est trouvé contraint de revenir en Allemagne, pour y prendre les Eaux de Pirmont; ce qu'il a fait avec succès. Il est actuellement à Dresde, où son Ancienneté lui donne le Commandement en Chef des Troupes.

Alexandre

✣ ✣ ✣

Alexandre-Joseph Comte de *Sulkovvsky*, Staroste de Sokolnick, Premier-Veneur de Lithuanie, Ministre du Cabinet, Grand-Ecuyer, Grand-Maître de la Garderobe, Maréchal de Camp des Armées du Roi, Colonel des Gardes de la Couronne & d'un Régiment d'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc, est Polonois. Etant entré jeune, Page du Roi, pour lors Prince Royal & Electoral, il l'accompagna dans ses Voyages, & y acquit beaucoup de belles connoissances. Sa grande sagesse, son assiduité, son application à remplir ses devoirs, son esprit, & son attachement sincere pour la Religion, lui meriterent l'affection de son Maître. Il la possede encore aujourd'hui avec une distinction qui lui fait d'autant plus d'honneur, qu'elle tire sa source de la parfaite connoissance que le Roi a de son mérite.

Le Comte est d'une taille avantageuse, son air est noble & modeste, il regne une candeur dans ses discours & ses actions, qui prévient. Il est civil, & ne se prévaut de sa faveur que pour faire autant de bien qu'il le peut, sans préjudicier aux

aux intérêts du Roi, qu'il sert avec zele, reconnoissance & affection. Ce Ministre est magnifique, & sa maison est ouverte aux personnes de distinction.

Au sortir de Page, il fut nommé par le feu Roi, Gentilhomme de sa Chambre. Peu de tems apres, Sa Majesté, pourlors encore Prince Royal, le déclara Directeur de ses Equipages de Chasse, & lui remit le manîment de ses affaires domestiques. Le feu Roi le nomma Chambellan.

Au célébre Camp de Zeithaim, le Comte commandoit une Compagnie franche. Il fit entrevoir une si grande application, & de si heureuses dispositions pour l'Art Militaire, que le feu Roi, à la pénétration duquel rien n'échapoit, en augura avantageusement, & lui confera un Régiment d'Infanterie. C'est ainsi que le Comte s'acheminoit vers la fortune brillante dans laquelle il est aujourd'hui. Peu de tems après l'avénement du Roi au Gouvernement, Monsieur de *Bruhl* s'étant démis entre les mains de Sa Majesté de la Charge de Grand-Maître de la Garderobe, ce Monarque en décora son Favori. Il l'appella ensuite dans son Conseil du Cabinet, & à la Cérémonie de son Sacre, il le fit Chevalier

valier de l'Ordre de l'Aigle blanc. Depuis le retour de la Cour de Cracovie, le Comte a été à l'Armée devant Dantzig; il a fait connoître qu'il ſçait être auſſi bon Soldat, qu'il eſt habile Courtiſan. Son Miniſtére ne lui permettant pas de s'abſenter pour longtems, & Dantzig étant au point de capituler, il eſt venu rendre compte au Roi du ſuccès du Siége, & de la proſpérité de ſes armes. Il a accompagné Sa Majeſté à l'Abbaye d'Oliva, & par ſa prudence a beaucoup contribué à ramener dans le devoir de l'obéïſſance, les Seigneurs Polonois qui avoient cru pouvoir s'en exemter. N'ayant pour but que de mériter de plus en plus la faveur dont le Roi l'honore, & deſirant d'être en état de le ſervir auſſi dignement dans ſes Armées comme dans le Cabinet, il eſt parti pour l'Armée Impériale, afin de s'y former dans le Commandement ſous le Prince Eugene de Savoye.

Pour qu'il ne manque rien à la fortune du Comte, ce Seigneur a épouſé une Dame qui unit à de la naiſſance & à des charmes perſonels, un caractére qui lui attire les applaudiſſemens & la vénération de tous ceux qui la connoiſſent. Elle eſt né Baronne de *Stein*, & étoit

Dame-

Dame-d'honneur de la Reine, dans le tems que le Comte l'épousa. Ces deux époux suivent les Dogmes de l'Eglise Catholique.

✣ ✣ ✣

Henri de Bruhl, Chevalier des Ordres de Pologne & de Prusse, Ministre du Cabinet, Conseiller d'Etat Privé actuel, Président de la Chambre des Finances, Directeur-Général de l'Accise, & Vice-Président des Tailles; est fils de *Jean de Bruhl*, Conseiller d'Etat Privé d'*Auguste II.* Grand-Maréchal, & Directeur du Conseil d'Etat Privé du Duc Régent de Saxe-Weissenfels. Il fit à Leipzig de grands progrez dans les Belles-Lettres, & dans les Exercices convenables à une personne de sa naissance. Ses récréations étoient la Musique, & la conversation des personnes dont le goût pouvoit assurer le sien. Il faisoit quelquefois des Vers, dans lesquels on estimoit le brillant des pensées & l'harmonie de la Versification. En quittant Leipzig, il entra Page du feu Roi. Dans cet état, il eut une conduite si réglée, & tant d'assiduité, que Sa Majesté le distingua bien-tôt de la foule, & l'approcha de sa personne; & lui connoissan

noiſſant alors un jugement ſain & ſolide, une conception aiſée, une pénétration au-deſſus de ſon âge, une diſcrétion & un ſecret impénétrable, avec une noble franchiſe, & une maniere de s'exprimer à rendre faciles & agréables les choſes les plus difficiles; Elle jugea ſans peine qu'un tel Sujet méritoit d'être employé dans les grandes affaires. Elle voulut l'inſtruire, & l'ayant nommé Gentilhomme de la Chambre, Elle le fit travailler ſous Elle. Monſieur de *Bruhl* profita ſi bien des leçons de ce grand Maitre, & ſçut étudier ſi parfaitement ſon caractére & ſe conformer à ſon génie, qu'il ſe rendit néceſſaire. Son application, ſon amour pour le travail, & la facilité avec laquelle il s'en acquittoit, acheverent de lui gagner entierement la confiance d'*Auguſte II.* Ce Monarque le déclara Grand-Maître de la Garderobe, & Conſeiller d'Etat Privé. Avec ces honneurs, il lui remit le Département & la Direction des Affaires Etrangeres & domeſtiques. Jamais le Roi n'avoit témoigné plus d'affection ni plus d'eſtime pour aucun de ſes Favoris. Cependant ce Seigneur ne s'en prévaloit point; toujours humble, poli, & porté à rendre ſervice, il ſe faiſoit des amis, & ſe garantiſſoit ainſi de la haine

& de l'envie que portent assez volontiers les Courtisans à ceux qui sont en place.

Le Roi de Prusse étant venu au Camp de Zeithaim, conféra son Ordre de l'Aigle noir à Monsieur de *Bruhl*. Le feu Roi l'honora aussi de celui de l'Aigle blanc ; mais ce fut dans un tems où ce Ministre étoit peu sensible aux honneurs, & qu'il auroit voulu y renoncer, même pour jamais, s'il avoit pu prolonger par-là les jours d'un Maître si digne de l'immortalité.

Ce fut dans ces derniers momens, où les démonstrations d'amitié ne peuvent être soupçonnées, qu'*Auguste II.* donna son Ordre à son Favori, comme un gage certain qu'il l'estimoit jusqu'à la mort. Ce grand Roi ayant terminé sa glorieuse carriere, Monsieur de *Bruhl*, sans se laisser abattre à sa douleur, persuadé que la perte qu'il faisoit étoit au-dessus des pleurs, ne songea qu'à rendre au Roi mort, & au Prince son fils & Successeur, ce qu'il leur devoit. Il fit embaumer le corps, & mettre le Scellé sur tous les effets qui avoient appartenu au Roi, s'assura des Pierreries & des Papiers de conséquence, & vint ensuite à Dresde joindre l'Electeur, aujourd'hui

Roi.

Roi. Sa Majeſté le reçut avec des marques de bonté qui auroient pu faire oublier le Monarque défunt au Miniſtre, ſi ſa reconnoiſſance ne lui avoit dicté qu'un tel Roi & un tel Maître ne doivent jamais s'oublier.

Le Roi le confirma dans tous les Emplois & honneurs qu'il tenoit de la bonté d'*Auguſte II.* & le nomma de-plus ſon Miniſtre du Cabinet. Quelque tems après Sa Majeſté le déclara Préſident de la Chambre des Finances. C'eſt ainſi que ce grand & vrai Roi, en diſtinguant le mérite, honoroit encore la mémoire de ſon auguſte pere; puiſqu'il fit ce que ce magnanime Prince eût ſans doute fait pour ſon Favori.

Dans ce tems, le Miniſtre remit au Roi ſa Charge de Grand-Maître de la Garderobe, que ſes diverſes occupations ne lui permettoient pas d'exercer avec l'exactitude qu'il croyoit devoir y employer. Depuis le retour de la Cour de Cracovie, où ce Seigneur avoit accompagné le Roi, il a épouſé la Comteſſe de *Collovvrat*, Dame-d'honneur de la Reine, qui à une grande naiſſance, unit des qualitez perſonnelles qui ne ſe peuvent aſſez louer. La Mariée étant Catholique, la Cérémonie de ce mariage s'eſt faite à

Mortiz-

Moritzbourg, en préſence de Leurs Majeſtez, par S. A. R.me l'Evêque de Cracovie. Jamais époux n'ont été mieux aſſortis. Madame raſſemble beaucoup de graces dans ſa perſonne, & Monſieur de *Bruhel* eſt d'une preſtance qui ne laiſſe rien à deſirer. Il la releve ordinairement par une riche parure, dans laquelle le bon goût eſt toujours obſervé. Perſonne ne le ſurpaſſe à la Cour en magnificence, ſa dépenſe eſt des plus brillantes, & ſa maiſon eſt un lieu d'aſſemblée pour les perſonnes de diſtinction. Ce Miniſtre a quelque choſe de ſi attirant dans ſa phyſionomie & dans ſes manieres, qu'il gagne aiſément les cœurs des plus indifférens. Poli, affable, & prévenant, il écoute attentivement ceux qui lui repréſentent leurs beſoins; il répond avec préciſion & politeſſe: s'il ſe trouve contraint de refuſer, il le fait d'une maniere qu'il perſuade être ſenſible au deſagrément de n'avoir pu obliger. Auſſi cette bonté de caractére, & la douceur avec laqu'elle il traite ſes Subalternes, font qu'il peut ſe glorifier de poſſéder l'amour & la vénération du Public.

✣ ✣ ✣

Outre les Miniſtres du Cabinet ci-deſſus

dessus nommez, il y en a encore trois, qui, quoique retirez de la Cour, jouissent du rang & des pensions attachées au Ministére. Tels sont le Comte de *Manteuffel*, le Comte de *Promnitz*, & le Marquis de *Fleuri*.

Ernest Comte de *Manteuffel*, Ministre du Cabinet, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc, & d'une famille qui tient depuis long-tems un rang distingué en Poméranie. Il fait actuellement son séjour à Berlin, s'étant retiré de la Cour du vivant d'*Auguste* II. il conserve une pension annuelle de douze mille Risdales. Ce Seigneur est grand, bien fait & magnifique dans sa dépense. Lorsqu'il étoit à Dresde, sa maison étoit ouverte aux personnes de distinction & de mérite. Le feu Roi l'honnoroit de sa confiance, & lui avoit remis le Département des Affaires Etrangeres, que le Comte dirigeoit avec l'approbation de Sa Majesté, & des Ministres Etrangers qui avoient à traiter avec lui. On l'a regretté après sa retraite : c'est sans doute ce qui fait son Eloge. Il a pour épouse, une Baronne de *Pludovviska*, qui est comme lui de la Religion Luthérienne.

✣ ✣ ✣

Erdmann Comte de *Promnitz*, eſt plus à ſes Terres qu'à la Cour. Il eſt Miniſtre du Cabinet, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc. Ce Seigneur avoit épouſé une Princeſſe de *Saxe-Weiffenfels*. Il s'eſt toujours diſtingué par ſon zéle & ſon attachement à la Famille Royale. Il en a donné des preuves, en levant à ſes dépens une Compagnie franche pour le ſervice du feu Roi, qu'il fit joindre aux Troupes de Sa Majeſté dans le Camp de Zeithaim. Il a levé depuis, pour le même uſage, un Régiment de Cavalerie.

✣ ✣ ✣

François Vicardel, Marquis de *Fleury* de *Beaufort*, eſt de Savoye. Il étoit Envoyé du Roi de Sardaigne auprès de l'Empereur, lorſque le feu Roi l'appella à ſon ſervice, en lui donnant place dans ſon Conſeil du Cabinet. Ce Miniſtre a devers lui les parties qu'on peut deſirer dans un homme qui eſt en place. Il a une phyſionomie agréable, des manieres engageantes, un diſcernement juſte, une pénétration aiſée avec beaucoup d'égalité

lité dans l'humeur. Ses fréquentes incommoditez ne lui permettant pas de faire usage de ses talens, il a demandé à se retirer sur ses Terres en Savoye ; & le feu Roi, toujours grand & magnanime, voulant qu'il fût un témoin de sa bonté & de sa magnificence toute royale, lui assura la jouissance de ses pensions : faveur qui lui a été confirmée par le Roi régnant.

✣ ✣ ✣

Le Comte *Sulskovvsky* & Monsieur de *Bruhl* sont les Ministres qui décident de toutes les affaires, sous le bon plaisir du Roi. Ces Seigneurs ne connoissent ni jalousie, ni envie ; un même principe les anime, ils envisagent le même but ; c'est d'augmenter, s'il est possible, la gloire du Roi, & la félicité de l'Etat.

La Charge de Ministre du Cabinet est si éminente dans cette Cour, qu'elle donne le pas à ceux qui en sont revêtus, pardessus tous les Généraux de la Cavalerie & de l'Infanterie.

IX. *Des Conseillers Privez Actuels, ou Ministres d'Etat.*

LEs Conseillers d'Etat Privez actuels sont au nombre de huit. Ils sont issus des meilleures familles de Saxe, &

professent la Religion Protestante. Le détail de leurs caractéres, de leur expérience & de leur mérite, obligeroit à surpasser les régles qu'on s'est prescrites dans cet Ouvrage, de ne parler que de ceux que leurs Emplois attachent directement à la personne du Roi, & qui composent la Maison de Sa Majesté. On croit toutefois devoir dire à la gloire du Conseil d'Etat Privé, que tous ses Membres sont des Sujets qui font honneur au choix du Roi; qu'ils veillent au bien public, & que dans leurs délibérations on reconnoît leur zele pour le Roi, & leur amour pour la Patrie.

Alexandre de Miltitz de Scharffenberg est Préſident du Conseil d'Etat Privé. Il est natif Saxon. C'est lui qui a été Gouverneur du Roi. Comme on a déja parlé de ce Seigneur, on s'abstient d'en faire plus particulierement mention ici.

Deux des Conseillers d'Etat Privez font des Conférences auſquelles assistent Sa Majesté; ſçavoir *Gottlob-Frédéric* Baron de *Gersdorff*, & *Bernhard* Baron de *Zech*. Le premier est d'une maison ancienne & distinguée, qui a donné plusieurs Grands-Hommes à cet Etat. Le second s'est acquitté avec succès de diverses Négociations dans lesquelles il a été employé.

Tous

Tous deux ſont laborieux, vigilans, integres, & de grande expérience dans les affaires.

X. *Des Grands-Officiers du Roi.*

Du Grand-Maréchal.

WALDEMAR Baron de *Lovvendahl*, occupe cette Charge. *

Il a ſous ſon Département,

Meſſieurs les Gentilshommes de la Chambre,
Mrs. les Pages,
Les Chaſſeurs,
La Muſique de la Chapelle & de la Chambre,
La Danſe
La Comédie,
Les Trompettes,
Les Valets de pied,
Les Turcs,
Les Heiduques,
Les Coureurs,
Les Mores;

Enfin un nombre conſidérable d'autres Officiers & Domeſtiques de la Maiſon du Roi. Sa Juriſdiction s'étend non ſeulement ſur ceux que je viens de nommer; mais auſſi ſur tous les Etrangers de qualité qui ſe trouvent à Dreſde. Il y a pour cet effet un Tribunal, dont le Grand-Chambellan, le Grand-Maître des Cuiſi-

* Voyez *Miniſtres du Cabinet*, pag. 414.

nes, le Grand-Echanſon, & le Maréchal de la Cour, ſont Membres.

XI. *Du Grand-Chambellan.*

C'EST le Grand-Chambellan qui reçoit les Ambaſſadeurs & Miniſtres Etrangers, & qui les introduit à l'Audience du Roi. Celui qui poſſede actuellement cette grande Charge, eſt *Henri-Frédéric* Comte de *Frieſe* *. Il a ſous lui Meſſieurs les Chambellans.

XII. *Du Grand-Ecuyer.*

Alexandre-Joſeph, Comte de *Sulkovvsky*, † eſt en poſſeſſion de cette Charge, une des plus belles & des plus nobles de la Cour; puiſque celui qui en eſt revêtu, eſt ſervi par les équipages & la Livrée du Roi, & qu'il diſpoſe de tous les Emplois ſubalternes des Ecuries. Il a ſous lui les Ecuyers, les Piqueurs, & tous les Ouvriers employez pour le ſervice des Ecuries, & la conſtruction des équipages.

* Voyez *Miniſtres du Cabinet*, pag. 418.
† Voyez *Miniſtres du Cabinet*, pag. 423.

Du Premier-Ecuyer.

Adolphe de Bruhl, Chambellan du Roi, eſt ſeul Premier-Ecuyer. En l'abſence du Grand-Ecuyer, il fait ſa Charge. Il eſt frere de *Henri de Bruhl*, Miniſtre du Cabinet, & lui reſſemble par la candeur & la droiture. Sa probité eſt empreinte ſur le viſage, & rejaillit ſur toutes ſes actions. Senſible à l'amitié, il en remplit les devoirs. Aux qualitez de l'ame il joint celles d'un extérieur agréable, d'être adroit dans ſesExercices, d'avoir un goût aſſuré pour les Arts, de poſſeder parfaitement la Muſique, & de jouer de divers inſtrumens.

Il étoit ci-devant au ſervice du Duc Régent de Weiſſenfels, enſuite à celui du Duc de Saxe-Weimar, qui faiſoit tant d'eſtime de ſon mérite, qu'il lui avoit remis la direction de ſa Cour. Cela n'empêcha pas qu'il ne quittât ce Prince pour entrer au ſervice du feu Roi, qui lui conféra les Emplois dont il jouït. Depuis qu'il eſt à la Cour, il a épouſé une jeune Dame de qualité de la famille d'*Opelen*, que ſa fortune & ſes charmes faiſoient rechercher comme un parti très-conſidérable.

XIII. *Du Grand-Veneur.*

CELUI qui occupe aujourd'hui cette Charge, une des plus lucratives de la Cour, eſt *Charles de Leubnitz*. Elle lui donne la Surintendance ſur tous les Officiers de la Vénerie, parmi leſquels ſont compris les Grands-Foreſtiers, les *Veneurs*, les *Gentilshommes*, les *Pages de la Vénerie*, & plus de cent *Chaſſeurs*, ou autres perſonnes qui en dépendent. Le Grand-Veneur eſt Proteſtant, ainſi que ſon épouſe, qui eſt de la Maiſon de *Schaurot*.

XIV. *Du Grand-Maître des Cuiſines.*

ADolphe Baron de *Seyffertitz* eſt d'une Maiſon diſtinguée depuis long-tems dans cet Etat. Il débuta à la Cour par être Gentilhomme de la Chambre. *Auguſte II.* à la requiſition du feu Czar *Pierre le Grand*, le plaça Gouverneur auprès du Czarowitz, lorſque ce jeune Prince vint en Allemagne. Mr. de *Seyffertitz* demeura dans ce Poſte juſqu'après le mariage du Czarowitz avec la Princeſſe de Brunſwick-Wolffenbuttel-Blanckenbourg. Étant revenu en Saxe, il accompagna le feu

feu Roi à Berlin, lorſque Sa Majeſté, conjointement avec Frédéric IV. Roi de Dannemark, y fut rendre viſite à Frédéric I. Roi de Pruſſe. En 1711. il fut nommé pour Maréchal de l'Ambaſſade qu'Auguſte II. envoya à Francfort pour l'Election d'un Empereur. Sa Majeſté Impériale Charles VI. à la Cérémonie de ſon Sacre, le fit Chevalier de l'Empire; & enfin le feu Roi le nomma Chambellan, puis Grand-Maître des Cuiſines. Il en fait la Charge avec dignité & politeſſe. Il a épouſé une Dame de la famille de *Haxthauſen*, veuve du Grand-Fauconnier Comte de *Beithling*. Ces deux époux ſont de la Communion Luthérienne.

En l'abſence du Grand-Maréchal, le Grand-Maître des Cuiſines fait ſes fonctions, & dans les grandes Cérémonies il porte, comme lui, un Bâton garni d'argent vermeil doré. Son département s'étend ſur les perſonnes qui ſuivent : Les *Contrôleurs de la Bouche* & de la *Maiſon*; les *Ecrivains de la Cuiſine*; les *Pourvoyeurs*; les *Cuiſiniers* & *Rôtiſſeurs*; les *Pâtiſſiers*, les *Argentiers*, les *Poiſſonniers*, &c. &c.

XV. *Du Grand-Echanſon.*

JEan-Adolphe de Haugvvitz, Grand-Echanſon, a de la naiſſance. Son pere étoit Grand-Maréchal ſous le feu Roi. Il eſt bien fait, a l'air noble, s'acquitte avec grace & adreſſe de toutes ſortes d'exercices, & fait dignement les honneurs de la Cour. Il eſt de la Religion Proteſtante, & marié avec une Dame de la famille de *Beiſt*. Sa Charge le met au-deſſus de tous les Officiers du Gobelet, & de ceux qui ſont commis ſur la cave & la paneterie. Dans l'abſence du Grand-Maréchal, & du Maître des Cuiſines, il fait leurs fonctions, & dans les grandes Cérémonies, il porte comme eux le bâton d'argent vermeil doré.

XVI. *Du Grand-Fauconnier.*

ANtoine Comte de *Moſchinsky* poſſede aujourd'hui cette Charge. Ce Seigneur eſt Polonois, & de l'Egliſe Catholique. Il a été Page du Roi, & a accompagné Sa Majeſté dans ſes Voyages de France & d'Italie, où il a acquis une grande politeſſe, & des manieres très-prévenantes. A ſon retour à Dreſde,

de, il fut fait Gentilhomme de la Chambre du Roi, pourlors Prince Royal. Le feu Roi le nomma enſuite ſon Chambellan; & après que le Comte de Fitzthum eût été malheureuſement tué à Varſovie, Sa Majeſté ayant conferé ſa Charge de Grand-Chambellan au Comte de Frieſe, donna celle de Grand-Fauconnier qu'avoit eu ce Seigneur, au Comte *Moſchinsky*, qui fut décoré preſque en même tems de l'Ordre de l'Aigle blanc, & de la Charge de Tréſorier de la Cour de Pologne. Sa Majeſté lui accorda auſſi en mariage une de ſes filles-naturelles *. Jamais perſonne ne mérita mieux ſes honneurs que le Grand-Fauconnier. Ce Seigneur eſt magnifique, & repréſente de telle ſorte, qu'il honore ſon caractére. Par ſes bonnes manieres il s'attire l'amitié & la conſidération de tous ceux qui le pratiquent. Il a ſous ſes ordres les *Officiers de la Fauconnerie*, les *Fauconniers*, & généralement tous ceux qui ont quelque rapport avec la Fauconnerie.

* Elle eſt fille de la Comteſſe de *Coſel*. Voyez ci-deſſus page 439.

XVII. *Du Grand-Maître de la Garderobe.*

Alexandre-Joseph Comte de *Sulkovvsky* † possede aujourd'hui cette Charge. Il a sous son Département le *Clergé Catholique ;* les *Médecins du Corps ;* les *Valets de Chambre ;* les *Sécretaires, Ecrivains & Copistes de la Chambre ;* les *Inspecteurs de la Chambre des Curiositez ;* les *Huissiers de la Chambre*, & du *Cabinet ;* les *Perruquiers, Chirurgiens & Tailleurs du Corps ;* les *Mores*, les *Nains*, & les *Garçons* de la *Chambre ;* les *Architectes, Ingénieurs & Déssinateurs.*

XVIII. *Du Grand-Maître des Postes.*

Maurice-Charles Comte de *Linar*, Grand-Maître des Postes, Chambellan & Chevalier de l'Ordre de St. Jean, est d'une Maison distinguée depuis long-tems dans cet Electorat. Sa bonne mine répond à sa naissance. Par sa politesse, ses manieres & sa dépense, il fait honneur à son Maître. Le Roi après son Sacre l'a envoyé en Moscovie, pour donner

† Voyez *Ministres du Cabinet*, pag. 423.

donner part de l'accompliſſement de cette Cérémonie à l'Impératrice des Ruſſies: il ménage encore auprès de cette Princeſſe les intérêts de Sa Majeſté, & le fait d'une façon qui ne peut tourner qu'à ſon avantage & à la gloire du Roi. Ce Seigneur a encore été employé par le feu Roi à la Cour de Pruſſe, & à celle de la Grande-Bretagne à Hannover, & s'eſt toujours acquitté de ſes Commiſſions avec des ſuccez qui lui ont valu l'approbation de Sa Majeſté.

XIX. *Du Maréchal de la Cour.*

Jean-George d'Einſiedel, Conſeiller d'Etat Privé, & Maréchal de la Cour, a de la naiſſance. Ces ancêtres ont occupé les premieres Charges de l'Etat. Il a viſité les principales Cours de l'Europe, & s'y eſt formé un caractére de politeſſe dont il fait l'uſage. Il eſt bien fait, à l'air noble; ſes manieres y répondent: il ſçait beaucoup, & s'acquitte bien de tous les exercices. Il a épouſé la fille du Général Comte de Flemming, Gouverneur de Leipzig, riche héritiere, & reſpectable par ſes qualitez de l'ame. Le Maréchal de la Cour & ſon Epouſe ſont de la Communion Luthérienne. Sa

Charge

Charge le rend ajoint au Grand - Maréchal, au Grand-Maître des Cuisines, & au Grand-Echanson. Comme ces Seigneurs, il porte le Bâton de vermeil doré dans les Cérémonies. C'est lui qui fait ordinairement les Honneurs de la Cour.

✣ ✣ ✣

Curt d'Einsiedel, Maréchal de la Cour & Chambellan, se fait distinguer par sa bonne mine, & sa naissance. Ses bonnes qualitez & ses manieres le rendent digne de tous les Emplois. Il est de la Religion dominante en Saxe, & a épousé depuis peu Mdlle. de *Schonberg de Maxen*, qui par ses charmes personnels fait aujourd'hui un des ornemens de la Cour.

✣ ✣ ✣

Ernest-Ferdinand d'Erdmansdorff, Maréchal de la Maison du Roi, & Chambellan, se fait estimer par son mérite, sa politesse & sa naissance. Entre diverses connoissances qui le rendent propre pour les Affaires, il a celle de posseder plusieurs Langues, particulierement la Françoise. Il a épousé une Dame de la Famille de *Hesler*. L'un & l'autre suivent les Dogmes de la Religion Luthérienne.

XX.

XX. *Des Chambellans.*

LEs Chambellans ſont en trop grand nombre pour être tous nommez ici. On ſe contentera de faire mention des douze Penſionnaires qui font le ſervice auprès de Leurs Majeſtez. On n'en parlera pas même ſuivant l'ancienneté de leur réception. Ils ſervent ordinairement huit jours alternativement auprès du Roi & de la Reine, & ont le rang de Généraux-Majors. La plus belle Prérogative de leur Charge eſt celle d'avoir l'honneur de manger avec Leurs Majeſtez lorſqu'ils ſont de ſervice, & d'être Dépoſitaires des Placets qui ſont préſentez au Roi ſur ſon paſſage.

Henri-Rodolphe de Schonfeld, Seigneur de *Lovvenitz*, eſt le premier Chambellan du Roi. Il eſt d'une belle preſtance, a de très-belles manieres, de la politeſſe, & un caractere doux & aimable. Sa dépenſe eſt honorable, & conforme à ſa fortune. Il a accompagné le Roi à Cracovie, & en dernier lieu à Oliva, Sa Majeſté l'ayant nommé pour la ſuivre dans ces Voyages.

Helmuth

✣ ✣ ✣

Helmuth de Plesk eſt d'une famille du Duché de Holſtein, conſidérée dans cette Province par les grandes Terres qu'elle y poſſede, & par le rang qu'elle tient à la Cour de Dannemark, où il y a eu pluſieurs Seigneurs de *Plesk* dans le Miniſtere. Celui dont il eſt fait mention ici, eſt actuellement Envoyé Extraordinaire du Roi auprès de celui de Dannemarck.

✣ ✣ ✣

Auguſte-Henri-Gottlob Comte de *Callenberg*, eſt de cet Electorat, où ſa Maiſon tient depuis longtems un grand rang, & poſſede de belles Terres. Il a été Envoyé Extraordidaire du Roi aux Cours de France, de Bruxelles, de Cologne de Treves, & de l'Electeur Palatin, pour y notifier la mort du feu Roi, & l'avenement de Leurs Majeſtez à l'Electorat. Ce Seigneur a pour épouſe une Comteſſe de *Boſe*. Il fait une belle dépenſe, & orne la Cour par ſa politeſſe. Il eſt de la Communion Proteſtante.

Jean-

✣ ✣ ✣

Jean-George de Carlovitz eſt de la même Religion. Il eſt Saxon, & marié avec Mlle. de *Neitſch*. Il a un talent particulier à ſe concilier l'affection de tout le monde, qu'il doit à ſes voyages & à ſon beau naturel.

✣ ✣ ✣

Frédéric-Auguſte de Brandſtein, après avoir fini ſes Etudes à Wittenberg, a viſité avec ſuccès les principaux Pays de l'Europe. A ſon retour le feu Roi le déclara Gentilhomme de la Chambre: quelque tems enſuite Sa Majeſté le nomma Chambellan. Il a de la naiſſance, & ce qui eſt convenable à un Courtiſan. Il ſuit les Dogmes de la Religion dominante dans l'Etat.

✣ ✣ ✣

Detler- Henri d'Einſiedel, frere du Maréchal de la Cour, honore ſon nom par ſes qualitez perſonnelles. Il eſt grand & bien fait, a l'air noble, & peu de Cavaliers le ſurpaſſent en bonnes manieres, en

en adreſſe & en belles connoiſſances. Il a fait ſes Etudes à Wittenberg, & a vu depuis les principales Cours de l'Europe. En dernier lieu il a été envoyé du Roi à celle de Suede, pour y notifier le décès du feu Roi, & l'avénement de Sa Majeſté à l'Electorat.

✣ ✣ ✣

Sigiſmond Arnim eſt Chambellan du Roi, & Colonel d'un Régiment de Cavalerie. Sa Famille eſt ancienne, & poſſede des Terres en Luſace. Sa naiſſance & ſon mérite perſonnel lui ont procuré ſes Emplois. Il eſt de la Religion du Pays.

✣ ✣ ✣

Maximilien Comte de *Herzan* eſt de Bohême. Feu la Comteſſe ſa mere étoit Grande-Maîtreſſe de la Reine, & avoit accompagné Sa Majeſté de Vienne ici. Il eſt plus abſent qu'à la Cour, où cependant il ſeroit en état de faire figure. Il ſuit les Dogmes de l'Egliſe Catholique.

✣ ✣ ✣

Charles-Chrétien de Mickvvitz eſt d'une

d'une belle preſtance. Comme il a beaucoup voyagé, il s'eſt acquis bien des connoiſſances, & une grande politeſſe. Il eſt né Saxon, & a embraſſé la Foi Catholique; quoique par cette démarche il ſe ſoit privé de l'eſpérance d'un grand héritage.

✣ ✣ ✣

Henri-Auguſte de Breitenbauch a de la naiſſance, avec des ſentimens & des manieres qui y répondent. Son bon goût, & la connoiſſance de la Muſique, lui ont valu la direction des plaiſirs du Roi. Il eſt de la Communion du Pays, & eſt marié avec une Dame de la Maiſon de *Schonberg*.

✣ ✣ ✣

Nicolas Schvvizinsky eſt natif Polonois. Il a des qualitez eſtimables, & un grand attachement pour la Religion Catholique.

✣ ✣ ✣

N. N. de Sehgut Staniſlavvsky eſt d'une Famille qui poſſedoit autrefois de grandes

grandes Terres en Silesie, avec le Titre de *Comte Sehgutt*. Ses Ancêtres se transporterent en Prusse lorsque les Chevaliers Teutons firent la Conquête de ce Duché. S'étant depuis répandus dans la Pologne, ils prirent le nom de *Stanislavvsky*, comme plus agréable aux Polonois. Le Chambellan dont il est mention ici, est d'une droiture de cœur & d'une probité d'autant plus louable, qu'elle est dépouillée de tout artifice. Il a passé sa premiere jeunesse à l'Académie de Berlin, érigée par le Roi Frédéric I. Il entra ensuite Gentilhomme de la Chambre d'Auguste II. Ce Monarque le nomma peu d'années après Chambellan de Pologne, & le coucha sur l'Etat de Saxe. Le Roi, en parvenant au Gouvernement, l'a continué dans son Emploi. Sa Majesté l'avoit aussi choisi pour l'accompagner à Cracovie, & en dernier lieu à Oliva.

XXI. *Du Grand-Maître de la Maison de la Reine.*

DEPUIS l'arrivée de la Reine à Dresde, il y a quatre Grands-Maîtres de la Maison de Sa Majesté. Le Chevalier Comte de *Diedrichstein* fut le premier qui

qui occupa cette place : ce Seigneur la réſigna pour le Grand-Prieuré de Bohême. Il eut pour Succeſſeur le Comte de *Konigſeck*, qui commande actuellement l'Armée de l'Empereur en Lombardie. Ce Général étant rappellé à Vienne fut remplacé par le Comte de *Wratiſlau* : lequel fut encore relevé par le Comte de *Waldſtein*, qui a quitté ce Poſte depuis peu pour aller prendre poſſeſſion de la Charge de Landshauptmann de Siléſie, que l'Empereur lui a conférée. Le Comte de *Wratiſlau*, chargé à cette Cour des Affaires de Sa Majeſté Impériale, y fait auſſi derechef les fonctions de Grand-Maître. C'eſt le Grand-Maître qui donne la main à la Reine, & à qui on doit s'adreſſer lorſque l'on ſouhaite d'avoir Audience de Sa Majeſté, & qui donne les ordres à tous les Officiers & Domeſtiques de la Reine.

XXII. *De la Grande-Maîtreſſe de la Reine.*

Thereſe Baronne de *Stein*, Comteſſe Douairiere de *Collovvrat*, remplit cette place, & l'honore par ſes Vertus, & par la dignité avec laquelle elle en fait les fonctions. Feu le Comte de *Collovrat* ſon

ſon époux étoit Grand-Camerier de Bohême, & un des premiers Seigneurs de ce Royaume. La Grande-Maîtreſſe eſt Catholique, & l'eſt avec exemple. C'eſt à elle que doivent s'adreſſer les Dames qui demande à ſaluer la Reine, ou à faire leur cour, qui les introduit & les préſente. Elle prend le pas ſur toutes les Dames, & ne le céde qu'aux Princeſſes du Sang.

XXIII. *De la Gouvernante des Dames-d'Honneur, & des Dames-d'Honneur mêmes.*

EN l'abſence de la Grande-Maîtreſſe la Gouvernante des Dames en fait les fonctions. La Baronne Douairiere de *Rohr* occupe dignement cette Charge. Elle a ſous elle ſix Dames, dont deux, ſçavoir les Comteſſes de *Waldſtein* & de *Kokorſovvitz*, ſont Dames de la Chambre, Titre qui leur procure les Entrées chez la Reine. Toutes les Dames-d'Honneur. doivent toujours paroître en habit de Cour. Elles vivent d'une maniere qui oblige la médiſance même à les reſpecter.

XXIV.

XXIV. *Des Seigneurs & Dames attachez à la Cour par leurs Charges, ou par les Bienfaits du Roi.*

BIEN que les Seigneurs Polonois ne puiſſent être mis ſur l'Etat de la Cour de Saxe, pour n'avoir rien de commun avec cet Etat, on croit toutefois ne pouvoir ſe diſpenſer de nommer ici Monſeigneur *Jean-Alexandre Lipsky*, Evêque de Cracovie, Duc de Servie, & Grand-Chancelier de Pologne; tant parceque ce Prélat, iſſu d'une des meilleures Maiſons de ce Royaume, a été nommé Evêque de Cracovie par le feu Roi, que parcequ'il s'eſt diſtingué par des témoignages éclatans de ſa reconnoiſſance & de ſon attachement pour l'Auguſte Famille de ſon Bienfaiteur. Les vertus de ce Seigneur le rendent reſpectable: il eſt pieux ſans hypocriſie, généreux ſans oſtentation, magnifique ſans faſte, officieux pour le ſeul plaiſir d'obliger, Courtiſan ſans baſſeſſe, attaché à ſon Roi & ſa Patrie, docte ſans prévention, grand Orateur, bon Evêque, & ſage Miniſtre; toujours prêt à prendre le bon parti, & ferme à le ſoutenir; laborieux, vigilant, n'agiſſant que par principes; par conſéquent,

quent, susceptible d'amitié, & méconnoissant la vengeance. Le feu Roi, estimant les qualitez de ce Prélat, le nomma à l'Evêché de Cracovie, le fit Grand-Chancelier de Pologne, & lui conféra son Ordre de l'Aigle blanc. Il l'attacha ainsi à sa personne & à celle du Prince son fils, au point qu'après le décès de Sa Majesté, Son Altesse Révérendissime dirigea les choses d'une maniere, que le choix de la République tomba sur le fils du Monarque décedé, & qu'elle l'élut pour Roi. *Auguste III.* étant ainsi proclamé, le Prince-Evêque fut nommé Chef de l'Ambassade que les Etats du Royaume envoyerent vers le nouveau Roi à Tarnowitz, pour lui remettre le Diplome de son Election. Il parla dans cette occasion avec une noble éloquence, rendant à Leurs Majestez les respects qui leur sont dûs, & maintenant la Dignité de la Séréniſſime République. S'étant acquitté de cette Commission, il devança le Roi à Cracovie, y fit son Entrée, & prit possession de l'Evêché. Quelques jours après il sacra & couronna Leurs Majestez dans sa Métropole. Le Roi, étant revenu en Saxe, le Prélat l'y suivit. Il l'a accompagné depuis à Oliva, & c'est lui qui a reçu pour Sa Majesté la Foi & l'Hommage

l'Hommage des Dantzicois. Il eſt venu rejoindre ici la Cour ; il y eſt aimé & réveré, & chacun rend juſtice à ſes vertus.

✣ ✣ ✣

Charles - Louis Prince de *Holſtein-Beck*, Colonel au ſervice du Roi, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc, eſt le ſecond fils de feu Louis-Frédéric, Feld-Maréchal de Pruſſe, Gouverneur de Konigſberg, & Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant. Ce Prince a épouſé Anne Comteſſe d'*Orſelska*, fille légitimée du feu Roi.

✣ ✣ ✣

George-Ignace Prince de *Lubomirsky*, Porte-Epée de la Couronne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel des Gardes du Corps, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc, eſt iſſu d'une Maiſon très-diſtinguée en Pologne. Au retour de ſes Voyages, s'étant attaché à Cour la d'*Auguſte II.* il a épouſé la fille du Comte de *Fitzthum*, de ſon vivant Grand-Chambellan ; Dame qui par ſa beauté, par les graces répanduës ſur ſa perſonne, & par la délicateſſe de ſon eſ-

prit, s'attire la vénération de ceux qui la connoiſſent Le Prince *Lubomirsky* eſt grand & bien fait, il a beaucoup de politeſſe, penſe & agit convenablement à ſa naiſſance ; a de belles connoiſſances, & poſſede parfaitement la Muſique. Sa dépenſe eſt honnorable, & très-conforme à ſon rang.

La Princeſſe de *Teſchen* eſt Polonoiſe, & eſt alliée à ce qu'il y a de plus grand en Pologne. Son oncle étoit le célebre Cardinal Radjowsky Archevêque de Gneſne, & Primat du Royaume. Elle a été mariée ci-devant à un Prince Lubomirsky, Grand-Chambellan de la Couronne ; mais ce mariage a été diſſous ; deſorte qu'elle a quitté le nom de *Lubomirska* pour celui de *Teſchen* qu'elle porte encore, bien qu'elle ſoit remariée avec le Prince *Louis de Wirtemberg*. Cette Princeſſe ſoutient ſon rang avec dignité ; elle a grand air ; ſes manieres ſont nobles, diſtinguées & engageantes ; ſes mœurs reſpectables, & ſa dépenſe ſi honnorable, qu'elle fait un des principaux luſtres de cette Cour.

Joſeph

✣ ✣ ✣

Joſeph Comteſſe de *Lagnaſco* eſt fille du Comte de Wallenſtein, de ſon vivant Grand-Chambellan de l'Empereur Joſeph, & un des plus dignes Seigneurs de la Cour Impériale; & d'Eleonore Comteſſe de Loſenſtein, Dame dont tout Vienne révere avec juſtice la mémoire. La Comteſſe de Lagnaſco étoit veuve du Comte de Thaun, lorſqu'elle épouſa feu Mr. le Comte de Lagnaſco, Miniſtre du Cabinet d'*Auguſte II.* Général de la Cavalerie Saxone, Commandant des Chevaliers-Gardes, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc. Depuis le décès de ce Seigneur, ſa veuve eſt toujours demeurée à Dreſde, où elle jouit de la conſidération de Leurs Majeſtez, & de la vénération des Courtiſans. Cette Comteſſe poſſede en perfection pluſieurs Langues, entend très-parfaitement la Muſique, & chante avec grace & méthode. Sa noble dépenſe, ſa généroſité, ſes manieres gracieuſes & diſtinguées ne peuvent s'exprimer, ni être comparées qu'à la bonté de ſon caractére.

✣ ✣ ✣

François Comte de *Montmorency*, porte un nom trop fameux, pour parler de sa naissance. Il étoit Colonel en France, lorsqu'il passa au service d'*Auguste II.* qui le reçut avec cette marque d'estime, que ce Grand Roi accordoit si volontiers aux personnes de mérite. Sa Majesté le nomma Maréchal de Camp de ses Armées : quelque tems après, elle le déclara Lieutenant-Général, & Commandant de ses Chevaliers-Gardes. Le Comte épousa pour lors Madame *Potschin*, veuve du Grand-Général de Lithuanie, Dame que sa naissance, les qualitez de son ame, & sa fortune, faisoient considérer comme un Parti très-considérable. La Comtesse de Montmorency a été du vivant de son premier époux à Paris, pour le rétablissement de sa santé. Elle parut alors à la Cour de France, & y reçut des honneurs extraordinaires. Les François admirerent sa politesse, la délicatesse de ses pensées, & la facilité avec laquelle elle les exprimoit dans leur Langue. Ils en augurerent avantageusement de la Cour d'*Auguste II.* ne concevant pas toutefois qu'une Etrangere pût avoir des manieres si conformes

aux

aux leurs. On ne la révére pas moins à Dresde qu'à Paris, & tous ceux qui la connoiſſent, conviennent qu'elle a des ſentimens très-reſpectables.

✣ ✣ ✣

Antoinette de Lichtenſtein, Comteſſe de *Wallenſtein*, eſt femme de Léopold Comte de Wallenſtein, ci-devant Grand-Maître de la Maiſon de la Reine. C'eſt une Dame que ſes vertus & ſes manieres gracieuſes ont fait aimer & honorer ici. Se préparant à ſuivre ſon Epoux en Siléſie, elle emportera avec elle l'eſtime de Leurs Majeſtez, & les regrets de la Cour.

XXV. *Des Miniſtres Etrangers qui réſident à cette Cour.*

François-Charles Comte de *Wratiſlaw*, Conſeiller d'Etat Privé de l'Empereur, Chevalier des Ordres de Ruſſie & de Pologne, réſide en cette Cour en qualité d'Ambaſſadeur de Sa Majeſté Impériale & Catholique. Il eſt iſſu d'une des plus grandes Maiſons du Royaume de Bohême, & qui a donné de ſages Miniſtres à l'auguſte Maiſon d'Autriche. Ce Seigneur eſt depuis longtems dans le maniment des

plus importantes Affaires. Il étoit Ambaſſadeur pour le Royaume de Bohême à la Diéte de l'Empire aſſemblée à Ratisbonne. De là il paſſa dans le même caractére en Pologne, il y aſſiſta à la Diéte de Grodno. L'Empereur le nomma enſuite Grand-Maître de la Maiſon de la Princeſſe Royale & Electorale, aujourd'hui Reine. Le Comte s'étant dignement acquitté de cette Charge pendant pluſieurs années, paſſa à l'Ambaſſade de Ruſſie. Il y conclut l'heureuſe Alliance qui ſubſiſte entre les deux Empires, & y acquit l'eſtime de l'Impératrice, qui lui donna ſon Ordre de S. André. *Auguſte II.* lui avoit déja conféré celui de l'Aigle blanc.

Ce Miniſtre, depuis ſon retour de Moſcovie, a encore été chargé par l'Empereur d'importantes Commiſſions aux Cours de Pruſſie, de Brunsw ck & de Holſtein. Enfin il eſt revenu en cette Cour, & y eſt derechef Ambaſſadeur de Sa Majeſté Impériale & Catholique. Il fait auſſi les fonctions de Grand-Maître de la Maiſon de la Reine. Ce Seigneur eſt d'une taille moyenne; ſa phyſionomie eſt heureuſe; il eſt civil, bienfaiſant, & aime la magnificence & les plaiſirs; mais il ne s'y livre point aſſez pour perdre de vue les intérêts de ſon Maître, dont il traite les Affaires

faires avec une noble candeur : ce qui l'a fait autant estimer dans les Cours où il a résidé, qu'il s'est fait aimer par son affabilité & sa politesse. Il a pour épouse une Comtesse de *Kinsky*, dont le pere a été Grand-Chancelier de Bohême sous l'Empereur Léopold, & dont le frere possede actuellement cette Charge sous le très-Auguste Charles VI.

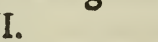

Herman-Charles Keyserling, Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice des Russies, est d'une famille de considération en Courlande. Il a fait ses Etudes à Konigsberg en Prusse. Après avoir visité les principales Cours de l'Allemagne, étant retourné dans sa Patrie, il entra Gentilhomme de la Chambre de la Duchesse de Courlande, Anne de Moscovie, maintenant Impératrice. Cette Princesse l'employa en diverses Commissions aux Cours de Russie & de Pologne. Il quitta cependant son Service, pour une Charge Judiciaire du Pays.

Anne étant parvenuë au Trône, les Etats de Courlande lui députerent Mr. *Keyserling*. Cette Princesse lui offrit de l'emploi à sa Cour, & le nomma Vice-Président de la Chambre de Justice de l'Empire

l'Empire des Ruſſies. Quelque tems après, elle le fit Préſident de l'Académie des Sciences établie à Peterſbourg, & l'envoya enſuite à cette Cour, où il s'acquitte de ſon Miniſtére avec une approbation univerſelle. Ce Miniſtre a pour épouſe la fille du Staroſte *Forchs*, aſſaſſiné à Mittau pour s'être oppoſé aux prétentions d'une Puiſſance reſpectable. Les deux époux ſont de la Communion Luthérienne.

✣ ✣ ✣

Jean Hartvvig-Erneſt Baron de *Bernsdorff*, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Dannemark, & Envoyé de Sa Majeſté à cette Cour, eſt d'une famille qui poſſede de belles Terres dans le Meckelbourg, & qui a donné un Miniſtre d'Etat à la Maiſon d'Hannover, qui a beaucoup contribué à la ſplendeur dans laquelle elle eſt aujourd'hui. L'Envoyé dont il eſt mention, fait honneur à ſon caractére, & ſe conduit avec une prudence qui égale celle des Miniſtres les plus expérimentez.

Fin du troiſiéme & dernier Tome des Lettres.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance
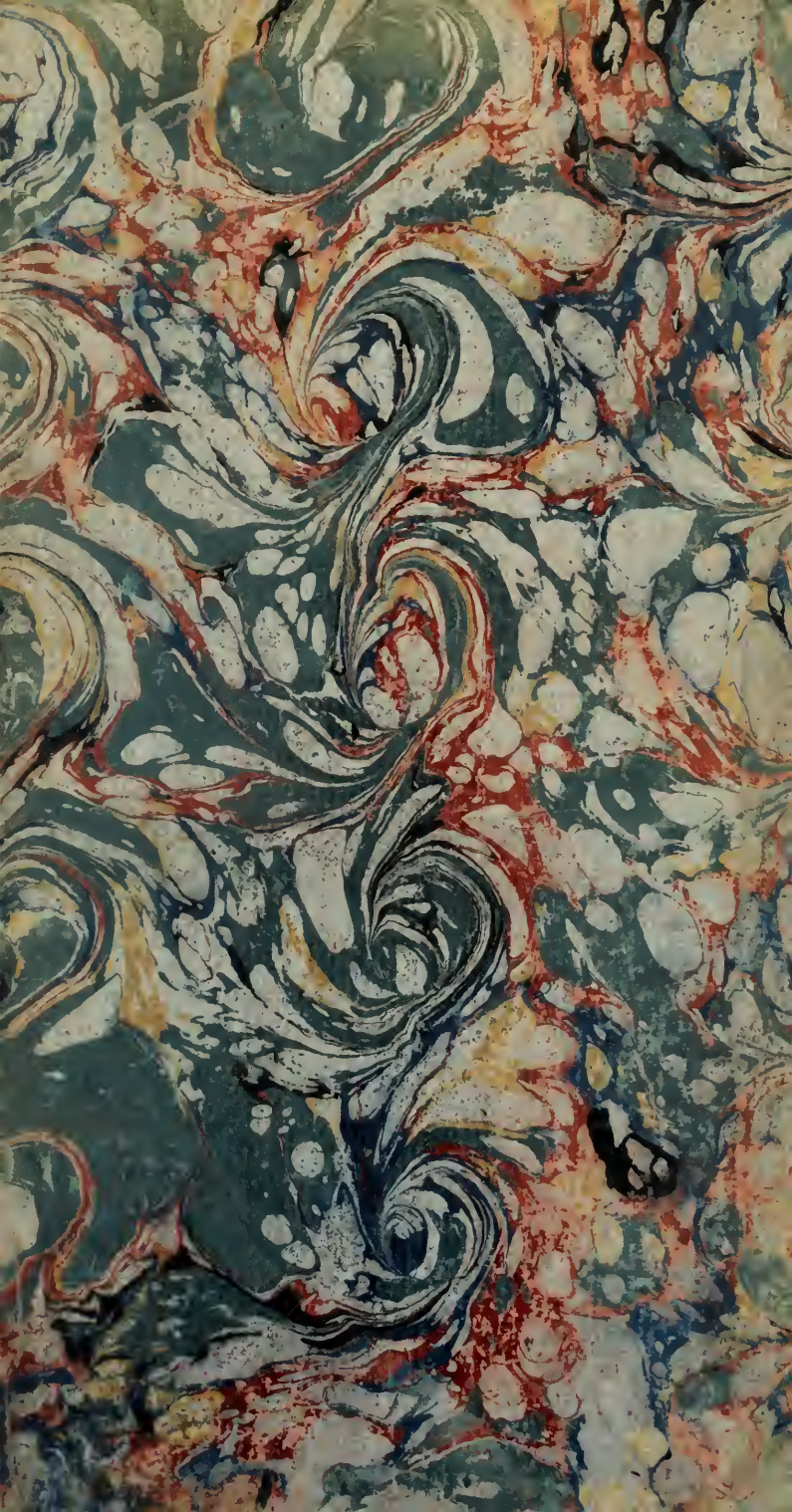
The Library
University of Otta
Date due